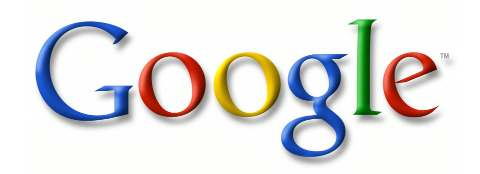












NOUVELLE BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE,

OU

HISTOIRE LITTERAIRE

De l'ALLEMAGNE, de la SUISSE, & des PAYS DU NORD,

Par Mr. SAMUEL FORMEY.

JANVIER, FEVRIER & MARS 1758.

TOME VINGT-DEUXIEME.

Premiére Partie.



A AMSTERDAM,

Chez JEAN SCHREUDER, & PIERRE MORTIER le Jeune.

MDCCLVIII.

TABLE

DES

ARTICLES.

de



NOUVELLE BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE,

Pour les Mois de

JANVIER, FEVRIER & MARS MDCCLVIII.

ARTICLE PREMIER.

D. FRIDERICI WIDEBURGII, Hiſtor. & Eloquent. Prof. Publ. Ordinarii, de Vitâ & Scriptis JOHANNIS PETRI DE LUDEWIG, JC. Nobilis S. R. I. Cancellarii Ducatûs Magdeburgici & Academiæ Hallenſis, Potentiſſimi *Boruſſorum* Regis Conſiliarii Intimi, Juriſconſultorum Ordinis Præſidis, Dynaſtæ *Bendorfii*, *Prezii*, *Gatterſtadii*, reliqua, Commentarius:

C'est-a-dire,

Vie de Mr. de Ludewig, par Mr. Wideburg. *A* Halle, *chez* Renger, 1757. *in-octavo*, pp. 254.

Les Vies des Sçavans d'*Allemagne* entrent essentiellement dans le Plan de ce Journal; & celui dont il s'agit dans l'Ouvrage dont on vient de donner le titre, a tenu un rang trop distingué, pour ne pas mériter que sa mémoire soit préservée de l'oubli. Il est même surprenant que l'Université de *Halle*, à laquelle Mr. *de Ludewig* a fait tant d'honneur, n'ait pas pensé dans le tems de sa mort à lui ériger un Monument historique. On ignore la raison de ce silence; on sçait seulement que la famille du défunt avoit recommandé ce soin à Mr. *Jean Henri Schultze*, qui auroit été très-capable de s'en acquitter, mais qui après de longs délais est mort sans avoir rien laissé sur ce sujet. Ainsi la Vie de Mr. *de Ludewig* manquoit parmi celles des Sçavans; & il étoit à craindre que le tems qui commençoit à s'écouler depuis sa mort, ne mît dans l'impossibilité de l'écrire, si l'on eût tardé davantage. On doit donc sçavoir beaucoup de gré à Mr. *Wideburg*, du zèle pour la Littérature & pour la gloire de l'Université de *Halle* qu'il fait paroître, en pu-

publiant ce Volume ; & nous nous croyons obligés de concourir à des vuës aussi convenables, en donnant ici un Abrégé de cette Vie, qui puisse être utile dans la suite à ceux qui voudront lui procurer l'entrée dans quelque Dictionnaire ; car c'est dans cette derniére sorte de Livres que les Noms illustres achévent de s'assurer un droit au souvenir de la Postérité, qui ne peut leur être enlevé que par le retour d'une barbarie universelle.

JEAN PIERRE DE LUDEWIG nâquit le 15 Août 1668, à *Hohembard*, lieu situé près de *Halle* en *Souabe*, & dont le Sénat de *Halle* avoit confié l'administration à son Pére. Il reçut la premiére teinture des connoissances qui conviennent aux enfans en bas-âge, par la voie des instructions domestiques. On le mit en 1683 dans l'Ecole publique de *Craylsheim*, mais au bout d'un an son Pére le rappella pour le faire étudier au Collége de sa Patrie. Il s'y distingua d'une façon qui faisoit déjà prévoir combien l'on pouvoit se promettre de lui. Peu s'en falut cependant qu'il ne fût ravi pour jamais aux Lettres, par l'envie subite qui prit à son Pére de le mettre dans les Troupes, parce qu'il avoit lui-même servi dans sa jeunesse, & qu'il conservoit beaucoup d'affection pour l'Etat Militaire. La Mére cependant, les Parens, & la plupart des principaux Magistrats de *Halle*, aussi-bien que tous ceux

en général qui fçavoient combien le jeune *Ludewig* étoit propre aux études, combattirent fi fortement ce deffein, que fon Pére s'en défifta.

Il partit donc en 1688 pour *Tubingue*, après avoir dit adieu folemnellement au Collége de *Halle*, par une Harangue qui renfermoit l'Eloge de cette Ville, & qu'il a fait imprimer depuis dans le Tome II. de fes *Mifcella*, fous le titre de *Halæ Encomium*. Arrivé à *Tubingue*, il fe deftinoit à la Théologie, qu'il commença à étudier, auffi-bien que la Philofophie; mais il quitta peu après ce féjour pour fe rendre à *Wittemberg*. C'eft-là où fon goût pour les Belles-Lettres, & pour les Antiquités tant *Grecques* que *Latines*, fut excité & rapidement développé par les leçons du célébre *Conrad Samuel Schurtzfleifch*, qui étoit en quelque forte à la tête des Littérateurs de fon tems. Il confeilla à fon Difciple de s'initier fur-tout dans les fecrets de l'Eloquence, en recourant aux fources les plus pures, & en fe rendant familiére la lecture des Ouvrages de Rhétorique que nous ont laiffé *Ariftote*, *Cicéron*, *Quintilien*, *Hermogéne* &c. fans négliger les anciens Grammairiens, *Prifcien*, *Donat*, *Servius* &c. C'eft en effet à cette étude que Mr. *de Ludewig* fut redevable dans la fuite de cette heureufe facilité, & de cette noble énergie, qui le tirérent fi fort de la foule des Ecrivains

vains vulgaires, & qui le mirent en état d'assaisonner ses Ecrits de tout ce que le sel *Attique* & l'urbanité *Romaine* ont de plus exquis. Peut-être qu'il se seroit même borné pour toute sa vie à l'étude & à la profession de l'Eloquence, si le vénérable *Samuel Stryk* ne l'eût sollicité de tourner ses vuës vers des objets plus importans & plus utiles à l'*Allemagne*. Il lui fit comprendre qu'un Citoyen devoit se piquer de connoître sa Patrie encore mieux que la *Gréce*, ou le *Latium*, & qu'il y avoit des découvertes à faire dans les Antiquités & dans le Droit Public d'*Allemagne* qui valoient mieux que toutes celles qu'on nomme de pure érudition. Quant à l'Histoire, il le convainquit qu'elle ne devoit pas se borner à la connoissance des faits, quelque degré d'exactitude qu'on y apportât, mais qu'il falloit tantôt remonter aux raisons de ces faits, tantôt en tirer des conséquences qui servissent à décider des cas qui se présentent journellement.

Ces conseils salutaires firent une forte impression sur Mr. *de Ludewig*, & donnérent une nouvelle face à ses études. Il s'appliquoit en même tems à la Philosophie avec beaucoup d'application, tant à l'ancienne sous *Donat* & *Roeschel*, qu'à celle de *Descartes*, sous *Falck*. Il apprit aussi alors cet Idiôme *Esclavon* que parlent les *Vénédes* de la *Lusace*, persuadé que c'étoit une espéce d'introduction à la con-

noissance de presque toutes les Langues de l'*Orient*.

Il en sçavoit déjà assez pour être Maître lui-même, & il commença l'exercice de cette fonction avec divers Etudians *Suédois*, *Hongrois* & *Transylvains*, qu'il conduisoit aux sources de la *Latinité*. Il faisoit aussi des Vers, des Inscriptions, & d'autres petites Piéces de commande, où il réussissoit fort bien. Il reçut le Degré de Maître-ès-Arts sous la Présidence de Mr. *Kirchmaier*, en soutenant suivant l'usage une Dissertation inaugurale *de Cicerone Rhetoricorum ad Herennium Auctore*. La même année il porta encore en Chaire une Dissertation *de Idylliis Satyricis*; où il montra un grand fond de sçavoir & de lecture. Il reçut vers le même tems ce Laurier des Muses, auquel est joint le titre de *Poëte couronné*.

En 1692 *Stryk* quitta *Wittemberg* pour se rendre à *Halle*, où l'on posoit les fondemens de l'Académie qui y fut bientôt après érigée. Ce célébre Jurisconsulte engagea *Ludewig* à le suivre, en lui promettant d'avoir soin de sa fortune. Ainsi *Halle* a une double obligation à *Stryk*, d'y être venu, & d'y avoir attiré *Ludewig*. Celui-ci s'y fit connoître d'abord par une Dissertation aussi sçavante qu'élégante, à laquelle il donna pour titre : *De Academiâ, Villâ Platonis, cum novâ Hallensium Fridericianâ collatâ*. Il se mit ensuite à

don-

donner des leçons d'Humanités, d'Histoire, & de Philosophie, avec tant de succès, qu'il fut peu après déclaré Adjoint de la Faculté de Philosophie; & ce fut en cette qualité qu'il parut aux solemnités inaugurales de l'Académie. Il ne se passa pas long-tems qu'il fut promu, de l'avis de tous les Professeurs de *Halle*, & sur-tout à la recommandation de Mr. *Bayer*, premier Professeur en Théologie, à la Profession de Logique & de Métaphysique, jointe à celle de Poësie. Il en prit possession en 1695 par une Harangue *de Namurco Urbe anno* cIↃ IↃ cxcII *captâ à Gallis*, *& anno* cIↃ IↃ cxcv *recuperatâ*. La latinité en étoit admirable, & dans le goût de celle de *Grotius*, *Heinsius*, & *Boxhorn*, qui ont traité des sujets semblables.

La Théologie étoit demeurée l'objet, ou du-moins le but des études de Mr. *de Ludewig*. Il y renonça alors entiérement pour se dévouër à la Jurisprudence sous les auspices de son respectable guide & patron le vieux *Stryk*. Les connoissances profondes qu'il avoit déjà acquises dans l'Histoire, lui furent d'un grand usage, & ont avec cela donné dans la suite un vrai relief à ses Ecrits, qu'il a sçu rendre agréables & intéressans par une foule d'exemples historiques dont il a parsemé la traêtation des matiéres. On peut dire qu'il est un vrai modèle dans ce genre, &

& que perſonne n'a mieux fait ſentir combien l'Hiſtoire & la Juriſprudence ſont propres à s'éclairer réciproquement. Un Profeſſeur extraordinaire de Droit, nommé *Goetſcb*, lui donna les premiers élémens de cette Science, dans laquelle ſa pénétration & ſon application lui firent faire des progrès rapides. Il fit ſuccéder au Droit Civil le Droit Public, pour lequel il avoit encore de plus heureuſes diſpoſitions.

Juſqu'ici notre Sçavant, quoique très-connu & très-avancé pour ſon âge, n'étoit pourtant pas encore ſorti de ce qu'on appelle l'ombre & la pouſſiére des Ecoles. La Paix de *Ryſwick*, dont les Négociations ſont de l'année 1697, lui donna la premiére occaſion de faire ſon entrée ſur le grand théatre du Monde. Il ſentit un ardent deſir d'aller en *Hollande* dans une conjoncture auſſi intéreſſante, pour voir de près tout ce qui ſe paſſeroit au Congrès, & pour acquérir par ce moyen des idées diſtinctes de bien des choſes dont on ne peut jamais s'inſtruire parfaitement dans ſon cabinet. Il demanda donc la permiſſion de faire ce voyage, & l'obtint. Arrivé à *La Haye*, il chercha les moyens de ſe procurer la connoiſſance des Miniſtres. Pour y réuſſir, il avoit préparé un petit Ouvrage de Droit Public, intitulé *Lotharingia vindicata adverſus aſſertiones Gallorum*, Caſſani *&*

Pu-

Puteani, dans le deſſein de le leur offrir, & de ſe faire connoître par-là. Son attente ne fut pas trompée ; le Comte *de Stratemann*, Miniſtre de l'Empereur, ayant lu ce Traité, en fut ſi ſatisfait, qu'il accorda ſa protection à l'Auteur, & lui en donna des marques, en le plaçant auprès du jeune Prince DE SCHWARTZEMBERG, pendant le tems des Negociations, pour diriger ce Prince dans la connoiſſance des affaires. Il n'en falut pas davantage pour procurer toutes les entrées à Mr. *de Ludewig*, & pour le mettre à portée de cultiver la connoiſſance de tous les Plénipotentiaires. Outre l'honneur & les agrémens qu'il retira de cette connoiſſance, il fit une ample moiſſon d'Actes, de Documens, & de toutes ſortes de Piéces de Droit Public. Il a dit depuis, qu'il avoit appris dans cette conjoncture les choſes les plus ſecrettes, & qu'il s'étoit trouvé parmi ces choſes des myſtéres inconnus aux Plénipotentiaires mêmes, que la lecture des dépêches particuliéres, ou des converſations confidentes lui avoient appriſes. C'eſt donc avec raiſon qu'il a toujours regardé l'année 1697. comme la plus heureuſe & la plus brillante de ſa vie, lui donnant la préférence ſur toutes celles qui l'ont précédée & ſuivie. Sa *Lotharingia vindicata* fut traduite en *Hollandois* & en *François*, réimprimée à *La Haye*, & ajoutée aux Actes mêmes du

Traité de *Ryswick*. Le Comte *de Lilienroth* sollicitoit fort *Ludewig* à écrire une Histoire complette de cette Paix, lui offrant avec la communication de tous les Actes dont il pourroit avoir besoin, le logement & la table chez lui. Mais n'osant aller au-delà du terme de son congé, & les devoirs de sa profession le rappellant à *Halle*, il ne put accepter des offres aussi gracieuses. Il profita seulement du reste de son séjour pour acquérir ce qu'il croyoit pouvoir lui être dans la suite de quelque utilité, & entr'autres choses une collection très-ample concernant les affaires d'*Orange*. Il y fut déterminé par des liaisons qu'il avoit contractées avec plusieurs Réfugiés de cette Principauté, & en particulier avec Mr. *de Zuylichem*, qui avoit été Gouverneur d'*Orange*, & à qui deux petits Ouvrages de Mr. *de Ludewig*, *de Fatis Juribusque Principatûs Arausionensis*, publiés trois ans auparavant à *Halle*, avoient fait un plaisir infini. Ce Seigneur sollicita donc notre Sçavant à traiter cette matiére dans toute son étenduë, & lui fournit abondamment les secours dont il pouvoit avoir besoin. L'Ouvrage étoit déjà prêt à prendre forme, lorsque tout ce qui devoit y entrer, périt dans un trajet maritime de *Hollande* à *Hambourg*; perte que Mr. *de Ludewig* a souvent déplorée depuis. Il ne nous reste rien à ajouter sur son voyage d'*Hollande*, sinon

finon qu'il y vit les plus belles Bibliothéques, & lia connoissance avec les principaux Sçavans, parmi lesquels il suffit de nommer *Græviùs* & *Perizonius*.

De retour à *Halle*, il se consacra tout entier à l'étude de l'Histoire & de la Jurisprudence, entant que ces deux Sciences sont liées entr'elles. Mais sa destinée l'appelloit à être connu des Grands & des Princes; & il étoit tout naturel que son Souverain fût un des premiers instruit du mérite du Sujet qu'il possédoit. Voici quelle en fut l'occasion. Pendant le Congrès dont on vient de parler, il y avoit eu une dispute sur la Question : *Si les Electeurs pouvoient envoyer des Ministres du premier rang; & à qui la préséance appartenoit entre les Ministres des Electeurs & ceux des Républiques?* Ces questions étoient débattuës avec beaucoup de chaleur, parce que des Républiques, comme celles de *Hollande* & de *Venise*, ne vouloient pas céder aux Electeurs, & que ceux-ci de leur côté, dont la Dignité touche de si près à celle des Rois, si tant est qu'elle ne l'égale, prétendoient hautement le rang. Les *Hollandois* qui avoient de fortes raisons de ménager l'Electeur de *Brandebourg*, ne voulurent pas qu'il entrât dans ce compromis; & bientôt après la difficulté fut levée par l'élévation de ce Prince à la Dignité Royale. Mr. *de Ludewig*, qui avoit ouï parler à Mr. *de Schmettau* du pro-

projet de faire l'Electeur de *Brandebourg* Roi de *Prusse*, rassembla soigneusement tout ce qui pouvoit avoir du rapport à cette matiére. Trois ans après vint le Couronnement de Frideric I. Notre Professeur crut devoir saisir l'occasion de mettre au jour une partie de son travail, & indiqua un Acte public où l'on disputeroit sur des Théses *de Auspicio Regio*. Ses Collégues, qui n'étoient pas alors bien intentionnés pour lui, le traversérent; on prétendit que la matiére étoit trop délicate pour faire le sujet d'une Dispute Académique, & il lui fut défendu de passer outre. L'Auteur, sûr de son innocence & de la frivolité des oppositions qu'on formoit à son dessein, s'adressa en Cour, & y envoya ses Théses. Il vint une réponse très-favorable pour lui, & accompagnée de reproches pour ceux qui l'avoient traversé. Peu après on l'appella à *Berlin*, & il s'y rendit non sans quelques inquiétudes. Mais Mr. *d'Ilgen* les dissipa bientôt, en lui disant „ qu'il avoit „ lu trois ou quatre fois son Ecrit avec „ une extrême satisfaction, qu'il y avoit „ trouvé quantité de choses neuves & in- „ téressantes; qu'il étoit bien fâché de „ n'avoir pas connu deux ans plutôt un „ aussi habile homme que lui, pour pro- „ fiter de ses lumiéres pendant qu'on trai- „ toit cette grande affaire, mais qu'il ne „ laisseroit pas d'en tirer parti dans la

„ suite

„ suite pour répondre aux objections qui „ pourroient paroître &c. “ Mr. le Comte *de Wartemberg*, Grand-Chambellan, ne lui fit pas moins d'accueil, & le présenta au Roi, qui parla de la maniére la plus gracieuse à Mr. *de Ludewig*, & lui donna des assurances de sa bienveillance Royale, qui furent aussi-tôt suivies d'effets, Mr. *de Ludwig* ayant reçu, avant que de partir, la Patente de Conseiller de Cour avec une pension de trois cens écus sur une des Caisses de *Berlin*.

De retour chez lui avec toute la joie que pouvoient inspirer de pareils succès, il s'appliqua tout de suite à la composition d'un Ouvrage plus considérable, qu'il intitula *de Jure Reges appellandi*, & qu'il dédia au Roi, dont il reçut avec la réponse la plus favorable un présent de cent ducats. Depuis ce tems-là il fut employé dans toutes les Piéces où il s'agissoit de défendre les Droits Royaux de la Maison de *Brandebourg*, & s'acquitta parfaitement bien de tout ce qui lui fut confié.

Il fut créé Docteur en Droit sous le Décanat de *Samuel Stryk*, en 1702, & soutint à cette occasion sans Président une Dissertation inaugurale pleine de l'érudition la plus recherchée, *de Jure adlegandi Ordinum S. R. I.* Il y répandit plusieurs Anecdotes, qui excitérent contre lui des murmures, à l'abri desquels il se mit en partie, en dédiant cette Piéce au Comte

de

de Seilern; Ami de la Vérité, & Protecteur de ceux qui la disoient.

Les talens reconnus de Mr. *de Ludewig* demandoient qu'il exerçât d'autres fonctions Académiques, que celles dont il avoit été chargé jusques-là. Conformément donc aux ordres de la Cour, il laissa sa Profession de Logique & de Métaphysique à Mr. *Schneider*, & eut celle d'Histoire de *Cellarius*, à qui on conserva seulement celle d'Eloquence & des Antiquités. Quoique *Cellarius* eût acquis de la réputation en enseignant l'Histoire, celle de *Ludewig* l'effaça bientôt. Cette vie, cette force qu'il mettoit dans ses leçons historiques, en y joignant toutes les ressources de la Jurisprudence & de la Politique, firent connoître combien il étoit plus essentiel de connoître l'Histoire sous ce point de vuë, que sous celui d'une discussion exacte, si vous voulez, mais séche & stérile, des noms, des lieux, & des dates. Ces détails sont tout au plus le squelette de l'Histoire, qui ne devient un corps animé que lorsqu'on y joint l'étude des intérêts des Princes & des motifs de leurs démarches. Encore faut-il bien prendre garde de ne pas se laisser aller ici à de simples conjectures, mais de bâtir sur des fondemens dont on puisse démontrer la solidité.

Le titre d'Historiographe accordé en même tems à Mr. *de Ludewig* lui convenoit

noit parfaitement, & fut un nouvel encouragement pour lui. Il s'enfonça donc à corps perdu dans l'Océan de l'Histoire, s'attachant cependant sur-tout à celle d'*Allemagne*, qui fournit seule une occupation abondante à l'homme le plus studieux. Il s'apperçut bientôt que les Ecrivains du bas-âge, Prêtres & Moines, superstitieux, ignorans, incapables de bien narrer les faits, s'étendant tantôt sur des bagatelles, & supprimant tantôt les évènemens les plus intéressans, étoient peu propres à lui fournir les lumiéres qu'il desiroit, & les secours qu'il cherchoit. Il crut donc que l'essentiel étoit de s'attacher aux Actes mêmes, aux Diplômes, & à tous les Monumens historiques des différens Siécles. Il souhaita pour cet effet de pouvoir consulter & examiner à son aise les Archives de *Magdebourg*, qui sont un des principaux Trésors de l'*Allemagne* dans ce genre. Toute juste qu'étoit sa demande, il eut assez de difficultés à vaincre; mais ses desirs furent enfin satisfaits en 1705, où la Charge d'Archivaire de *Magdebourg* lui fut conférée, & jointe à sa Profession d'Histoire à *Halle*. Il est vrai qu'en 1713 toutes les Archives du Duché dont le dépôt avoit été à *Halle*, furent portées à *Magdebourg*, tant à cause que c'est la Capitale de la Province, que parce que c'est une Ville forte;

mais

mais Mr. *de Ludewig* en conserva toujours l'Intendance.

Il faut se représenter ici notre Sçavant dans ce Sanctuaire ténébreux, occupé à manier tant de Piéces respectables par l'antiquité de plusieurs siécles depuis Otton *le Grand*, Fondateur de cet Archevêché, tant de Bulles de Pontifes, tant d'Actes d'une foule de Princes & de Prélats, & d'autres Documens considérables, tous d'une parfaite autenticité, & garnis d'images, de sceaux &c. En particulier il se trouvoit parmi ces Piéces plusieurs Actes des Diétes depuis le quatorziéme Siécle jusqu'à notre tems, & les Journaux des Négociateurs dans les Traités de Paix, sur-tout de celle de *Westphalie*, avec des Mémoires très-circonstanciés sur ce qui s'étoit passé dans les Assemblées des Cercles de la *basse Saxe*, dans les Diétes Provinciales, & dans toutes les affaires de la Paix, de la Guerre, de la Justice, de la Police, & autres semblables. Dans le cours des années suivantes, Mr. *de Ludewig* a eu des occasions fort rares pour un Professeur d'Académie, de visiter diverses Archives considérables. En 1714. il vit celles de *Stettin*; en 1715. celles d'*Anspach*, celles d'*Heidelberg*, celles de *Hohenloe* & de *Weinspergen* à *Oeringen*, & les Archives Impériales de *Mayence*, qui sont très-abondantes, & remontent à Frideric I. Monseigneur le Prince d'Anhalt lui

lui fit aussi ouvrir en 1724 celles de *Desſau*, qui lui parurent ſurpaſſer, par le nombre & l'antiquité des Piéces, la plupart des précédentes. Il examina encore à plus d'une repriſe les Archives de *Mansfeld*, qui ont été indignement pillées par ceux qui les avoient ſous leur garde, la meilleure partie des Piéces ayant été portée à *Erfort*, & miſe en gage chez des Moines pour quelque ſomme modique d'argent. En 1725. il viſita les Archives de *Halberſtadt*, où ſe conſervent auſſi les Monumens de *Hohenſtein*. Il les trouva un peu dégarnies, & ſoupçonna qu'il y étoit arrivé, comme dans pluſieurs autres, que dans les tems de la *Réformation* les Prêtres & Moines, en ſe retirant, avoient ſouſtrait la meilleure partie des Piéces; ce qui eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'on trouve aujourd'hui à *Rome* & au *Mont-Caſſin* en *Italie* un nombre infini de Monumens du moyen âge, & de Diplômes, que de ſemblables transfuges y ont porté.

En 1705 les ſervices continuels que Mr. *de Ludewig* rendit dans les affaires de Droit Public, lui méritérent l'aſſociation au Collége des Juriſconſultes de *Halle*; & comme le nombre en étoit complet, il fut Aſſeſſeur ſurnuméraire de la Faculté Juridique. En cette qualité il aſſiſtoit aux Aſſemblées ſans être obligé de participer au travail. Mais il étoit trop laborieux

 pour

pour s'accommoder de la simple fonction de Spectateur, ou d'Auditeur. Il offrit donc à Mr. *Stryk*, qui étoit Président de ce Corps, de travailler sans émolument, pourvu qu'on l'employât dans des affaires importantes, où il pût faire montre de son génie & de sa capacité. On eut égard à sa demande, & il fut occupé d'une maniére convenable à son goût & à son mérite.

Cellarius étant mort en 1707, on conseilloit à *Ludewig* de solliciter sa Profession d'Eloquence, à laquelle il étoit effectivement fort propre. Mais il avoit d'autres vuës, & la place échut à *Gundling*. Mr. *de Ludewig* attendit tranquillement que son tour vînt pour avancer parmi les Jurisconsultes, & Mr. *Stryk* étant mort, cela lui procura en 1720 la quatriéme & derniére place parmi les Ordinaires de cette Faculté.

Mais il avoit déjà fort accrû sa réputation avant ce tems-là, par le grand voyage littéraire qu'il fit en 1715 dans toute l'*Allemagne*; voyage qui fut aussi honorable pour lui qu'avantageux à la République des Lettres. Ayant été appellé en *Franconie* par les deux Sérénissimes Margraves de Brandebourg, pour examiner les Droits de leurs Principautés, & faire une revuë exacte de toutes les Piéces qui fondoient ces Droits, il demanda au Roi la permission de faire ce voyage, & l'obtint.

tint. Il se rendit d'abord à *Stettin*, où il y avoit quelques Documens essentiels à examiner, d'où il passa dans la *haute Allemagne*, muni de divers ordres de son Souverain, qui le chargéoient de commissions à exécuter dans la *Souabe* & dans la *Franconie*. Il vit chemin faisant *Nuremberg*, où il reçut un accueil distingué, parce que deux ans auparavant il avoit défendu fortement les prérogatives de cette Ville dans un Ecrit. Mr. *d'Ebner*, de Famille Sénatoriale, le reçut chez lui, & l'y défraya au nom de la Ville; on lui fit voir tout ce qui pouvoit mériter sa curiosité, & il reçut un présent honorable en partant. Il se rendit de-là à *Mayence*, où il jetta un coup d'œil sur ce précieux amas de saintes Reliques, dont le Cardinal *Albert de Mayence* dépouilla autrefois *Halle* pour en enrichir la Ville où il siégeoit. Il fit ensuite quelque séjour dans les Cours de l'Electeur *Palatin*, du Duc de *Wurtemberg*, du Landgrave de *Hesse-Darmstadt*, mais sur-tout à celle d'*Anspach*, où il passa près de six mois à la table de Monseigneur le Margrave, & comblé de ses bontés. L'amour de la Patrie lui fit faire un tour à *Halle* en *Souabe*. Le Sénat de cette Ville crut devoir honorer un Citoyen qui lui faisoit tant d'honneur; il le fit complimenter à son arrivée au nom de la République par le Sécretaire de la Cour, & le lendemain on lui

préſenta le vin d'honneur, & quelques piéces de la Monnoie de la Ville.

Après avoir fourni avec tout le ſuccès imaginable une carriére auſſi gracieuſe, Mr. *de Ludewig* regagna ſon domicile au mois de Février 1716. chargé d'un riche butin de toutes ſortes de Piéces importantes, dont il avoit acheté les unes, & obtenu les autres par ſes ſollicitations. Il en a fait part depuis au Public dans ſon excellente Collection, intitulée *Reliquiæ Manuſcriptorum*.

En 1716 il fut aggrégé à la Régence Provinciale de *Magdebourg*, & ayant fait les preuves accoutumées il fut ſolemnellement aggrégé dans cette Ville au rang des Sénateurs.

L'année ſuivante fut bien pénible, mais auſſi bien glorieuſe pour lui. Il fut chargé du Prorectorat de l'Académie, dans le tems le plus orageux où elle ſe ſoit trouvée. Notre Hiſtorien exprime la cauſe de ces troubles dans des termes que nous conſerverons en original. *Caput extulerat tunc prodigioſum Nationaliſmi monſtrum, unde diſcordiarum, ſeditionum, omniſque licentiæ exitioſa materies litterariam hanc rempublicam adeò infecit, ut vix abeſſe videretur ab interitu & ruinâ.* Les ennemis & les envieux du Recteur, (car des ſuccès pareils aux ſiens lui en avoient attiré en grand nombre) s'attendoient à le voir ſuccomber ſous le fardeau. Mais ſa

grande

grande circonſpection & ſa prudente modération adoucirent un mal qui juſqu'alors n'avoit fait que s'envenimer; le Roi approuva la conduite qu'il avoit tenuë, & les voies de douceur qu'il avoit ſuivies préférablement à des moyens plus rigoureux, qui avoient été mis auparavant en œuvre; & Mr. *de Ludewig*, bien loin de s'attirer des mortifications, fut regardé comme le reſtaurateur de la tranquillité publique.

La Dignité de Conſeiller Privé ſuivit de près le Rectorat; il en fut revêtu en 1718, & la mérita bien par le redoublement d'aſſiduïté avec lequel il travailla aux affaires les plus importantes pour la gloire de la Maiſon de *Brandebourg*, qui lui coûtérent bien des veilles & des nuits entiéres conſacrées à défendre les Droits de ſon Prince avec une dextérité & une fidélité qu'on ne pouvoit pouſſer plus loin.

Un nouveau laurier vint couronner ſa tête; ce furent les Lettres de Nobleſſe que l'Empereur CHARLES VI. lui accorda en date du 11 d'Avril 1719, & que le Roi de *Pruſſe* confirma le 17 d'Avril 1720, en y joignant l'ennobliſſement, ou le renouvellement de la nobleſſe de l'Epouſe de Mr. *de Ludewig*, qui deſcendoit de la Maiſon de *Horn*. Deux ans après il fut fait Chancelier de l'Académie. Cette Dignité conférée à l'immortel *Seckendorff*,

lorſque l'Académie fut fondée, étoit demeurée vacante depuis ſa mort, & on croyoit qu'elle étoit éteinte pour toujours; mais le mérite de Mr. *de Ludewig* engagea Frideric-Guillaume à la rétablir en ſa faveur.

En 1724 il eut une Commiſſion fort honorable pour accompagner le Séréniſſime Prince Leopold *d'Anhalt*, dans un petit voyage d'*Allemagne*. Ce Prince avoit pris un autre nom, pour éviter les embarras du cérémonial; mais cela n'empêchoit pas qu'il ne fût connu par-tout, & qu'on ne lui rendît ce qui lui étoit dû. La Ville de *Nuremberg* en particulier s'acquitta avec un grand empreſſement de ce devoir; & Mr. *de Ludewig* eut occaſion de voir ces anciens Ornemens Impériaux qu'il n'eſt permis, par une Loi de l'Empereur Charles VI. de montrer qu'à des Princes du premier ordre. Le Chancelier mania à ſon aiſe toutes ces rares Piéces, & vérifia exactement leur conformité avec les deſſeins qu'il en poſſédoit. Le jeune Prince s'occupa beaucoup de la redoutable épée de Charlemagne, eſſayant comment on la portoit & la manioit. Ils virent de-là ce Château ſi agréablement ſitué qui rappelle l'ancienne gloire du Bourgraviat des *Zollern*. Nous ne les ſuivrons pas dans le reſte de leur courſe. Mr. *de Ludewig* étoit de retour à *Halle* au

bout

bout de quelques semaines, & tout livré à ses Muses.

Mais, dès le commencement de l'année suivante 1725, il reçut ordre du Roi d'aller dans le Comté voisin de *Mansfeld*, pour un réglement de limites. C'étoit une affaire des plus embrouillées; la longueur du tems écoulé, la multitude des documens à examiner, les vérifications sans nombre à faire sur les lieux, & mille obscurités que la chicane & la fraude y avoient répandu, faisoient de cette recherche un vrai labyrinthe. A force de travail & de sagacité Mr. *de Ludewig* s'en tira heureusement, & sa décision fut confirmée dans tous ses points par l'Autorité Suprême.

Au mois de Mars de la même année il étoit à *Magdebourg* & à *Halberstadt* pour d'autres commissions de la Cour. Nous passerons sous silence quantité de voyages qu'il fit à *Berlin*, soit y étant appellé, soit par politique pour saluer & cultiver les Ministres qui le protégeoient. Cela rendit sa vie beaucoup plus ambulante que n'a coutume de l'être celle d'un Homme de Lettres, & d'un Professeur d'Académie. Mais c'est par ce moyen qu'il parvenoit aux Dignités & aux Pensions, justement dûës, à la vérité, à ses travaux & à ses services, mais que le mérite ne sçauroit se flatter d'obtenir sans le secours des sollicitations. Son Epouse, ap-

parémment plus affectionnée qu'ambitieuse, trouvoit ces absences perpétuelles insupportables, & s'en plaignoit avec une tendre amertume.

On avoit donné à Mr. *de Ludewig* l'assurance de succéder à tous les Emplois du célébre *Thomasius*, lorsqu'il viendroit à mourir. Un Rescrit du 2 Mai 1716, confirmé le 12 Janvier 1722, ordonnoit à la Faculté Juridique, le cas échéant, de le reconnoître pour Président, sans faire de démarche ultérieure en Cour. Cependant à la mort de *Thomasius*, on suscita des tracasseries à *Ludewig*, & l'affaire traîna un an entier, au bout duquel un nouveau Rescrit du 12 Novembre 1729. confirma pleinement les précédens.

Lorsque le Roi de *Prusse* glorieusement régnant fut sur le Trône, il fit venir Mr. *de Ludewig* à *Berlin* en 1744, pour travailler à des Piéces concernant les Droits de la Maison de *Brandebourg* sur la *Silésie*. La récompense de son travail fut l'éminente Dignité de Chancelier du Duché de *Magdebourg*, qui lui fut conférée la même année. Elle lui donna depuis occasion de présider à diverses solemnités d'éclat, dont il s'acquitta avec beaucoup de dignité.

Telle a été en gros la carriére de notre célébre Sçavant. Mr. *Wideburg* entre à-présent dans une exposition raisonnée de ses Ecrits, où nous ne pourrions le suivre

sans

ſans donner trop d'étenduë à cet Extrait. Leur réputation eſt d'ailleurs déjà décidée ; & tous ceux auxquels leur lecture convient, ſçavent l'uſage qu'on peut & le cas qu'on doit en faire. Mais il faut avouër qu'il eut des diſputes véhémentes, & dans leſquelles les régles de la bienſéance ne furent guéres obſervées, ni de ſa part, ni de celle de ſes Adverſaires. Le nombre de ceux-ci fut fort grand ; & il s'en attira la plupart par ſes hauteurs, ſes airs mépriſans, & ſon ton d'Oracle. *Gundling* s'acharna toute ſa vie à le ſatyriſer, & il trouvoit aſſez de priſe à la ſatyre. La diſpute entre Mrs. *de Ludewig* & *Gebauer* fut longue & violente : les Journaux de *Halle* furent remplis d'Ecrits pleins de fiel. Il n'eſt pas néceſſaire de réveiller l'idée de pluſieurs autres querelles enſévelies dans l'oubli : ce ſont des taches de la Littérature que le tems efface.

La méthode mathématique qui s'introduiſit de ſon tems & ſous ſes yeux, par les Ecrits de Mr. *de Wolff* & de ſes Diſciples, lui déplaiſoit beaucoup, & il l'a ſouvent combattuë avec force, comme une puérilité à releguer dans les Ecoles, une ſource de ſubtilités plus nuiſibles encore à l'eſprit humain que celles des *Scolaſtiques*. Il comparoit ceux qui s'y livrent, à des Compoſiteurs d'Imprimerie, qui ne penſent qu'à l'arrangement de leurs

formées, ou à des Officiers de Table, attentifs à placer les plats & à faire régner la symétrie dans les services, sans sçavoir ce qu'on servira. Il déploroit le sort de la Jurisprudence, s'il faloit qu'elle devint la voie de cet esprit mathématique. Ecoutons-le parler lui-même : cela nous donnera en même tems un échantillon de son style, qui étoit d'une grande force, & qui a beaucoup contribué à faire valoir ses Ecrits. Voici ce qu'il dit dans sa Préface sur le *Traité des Droits des Fiefs*, §. XXI. *De Euclideâ, aut Mathematicâ Methodo, ne quidem cogitare potui. Relegonda illa ad quantitates, à quibus entia moralia aliena prorsus. Methodus rebus aptanda, non res methodo, invitâ Minervâ.* Et dans la Note sur le §. XXXIV. *Uti distat à quantitate rerum qualitas, ita perversa est utriusque in methodo commixtio & perturbatio. Simia hominem imitatur, non homo simiam. Est quidem operis facillimi premere vestigia Euclideæ methodi in studio Philosophiæ & Jurisprudentiæ. Sed quo hæc fine? Non alio, quàm ludere ingenio, & semel dicta repetere pluries, nauseante & fastidiente stomacho firmiori. Scripsit Euclides elementa pueris commendatissima tunc. Sed cuna, quid viris?*

Rien de plus magnifique que la Bibliothéque que Mr. *de Ludewig* avoit amassée; elle faisoit l'ornement de *Halle*, & peu de particuliers en ont possédé une semblable, tant pour le nombre des Livres,

vres, que pour l'aſſortiment & la rareté. Auſſi n'avoit-il épargné ni recherches, ni dépenſes pour ſe la procurer, ayant été un des plus hauts enchériſſeurs dans toutes les ventes qui ſe ſont faites de ſon tems, & ayant quelquefois acheté des Bibliothéques entiéres. Aux Livres imprimés les plus précieux étoit jointe une rare Collection de Manuſcrits, un Recueil de beaux Tableaux de *Cranach*, *Durer*, & autres Artiſtes renommés, une multitude de Monnoies d'*Allemagne*, en un mot, tout ce qui peut décorer un Cabinet. Il avoit fait toutes ces dépenſes ſans s'incommoder. Les richeſſes avoient afflué chez lui pendant toute ſa vie. Sa femme lui avoit apporté un gros bien, & il avoit reçu en préſens, gratifications, colléges, penſions &c. des ſommes incroyables. Il a acheté trois jolies Terres pour aller s'y délaſſer, mais ſon genre de vie ne lui permit guéres d'en jouïr.

Se trouvant avancé en âge, ſans héritier mâle, il eut diverſes idées ſur la maniére dont il vouloit diſpoſer de ſes tréſors littéraires, qu'il avoit de la répugnance à laiſſer expoſés à la diſſipation des ventes publiques. Mais n'ayant fait à cet égard que des projets ſans conſiſtance, ce qu'il craignoit eſt arrivé. Mr. le Baron *de Wolff* fit la Préface du Catalogue de la Bibliothéque de ſon Collégue défunt, & Mr. *Wideburg* trouve ce morceau peu digne

gne de celui qui l'a fait & de celui pour qui il a été fait. D'anciennes rancunes fecrettes peuvent avoir un peu dirigé la plume du Philofophe qui furvivoit au Jurifconfulte, celui-ci, comme nous l'avons vu, n'ayant pas trop goûté la maniére d'enfeigner de l'autre.

Mr. *de Ludewig* étoit un bel homme & de bonne mine, ayant l'air haut & impofant, mais fe montrant néanmoins rempli d'humanité & de civilité dans la converfation. C'étoit un efprit fécond, actif, propre aux recherches & aux découvertes; il avoit une grande force de jugement, une mémoire également vafte & tenace, une difpofition infatigable au travail; un éloignement décidé pour toutes fortes de diffipations & de recréations, Il aimoit fes amis, & méprifoit fes ennemis d'une maniére peut-être un peu trop marquée. Son corps étoit vigoureux, & fa vie frugale, ne prenant abfolument rien à fouper. Il fervoit avec ardeur fon Roi, & a confacré à ce fervice la fleur & la force de fa vie. Il refpectoit la Religion, quoiqu'il eût quelques fentimens particuliers fur les Dogmes révélés. En un mot les bonnes qualités l'emportoient infiniment en lui fur les défauts & les foibleffes inféparables de l'humanité.

De toutes les chofes qui ont rendu fa vie heureufe, l'une des principales eft le choix d'une Epoufe partagée de tous les

dons du corps, de l'esprit, du cœur, & de la fortune à un degré peu commun. Elle se nommoit *Anne Marguerite Kuhn*, & étoit fille unique de *Michel Kuhn*, premier Médecin de l'Electeur de *Saxe*, & Physicien de *Freyberg*. Mr. *Kuhn* étant mort peu après le mariage de sa fille, la Veuve se retira auprès de son Gendre, qui se trouva tout d'un coup maître d'un patrimoine très-opulent. L'union de Mr. *de Ludewig* avec son Epouse dura 40 ans; elle mourut la premiére le 5 Mars 1740; & son Mari, non content d'arroser son tombeau de larmes abondantes, lui érigea un Monument littéraire, intitulé *Memoria Thalami*, à la fin du Tome XII. de ses *Reliquiæ Manuscriptorum*.

Il y a eu de ce mariage trois filles, qui ont été mariées avantageusement. L'aînée *Anne-Sophie* échut en partage à Mr. *Charles de Nussler*, Conseiller Privé & Directeur Provincial dans la Marche Electorale; la seconde *Héléne-Christiane* épousa en premiéres nôces Mr. *Philippe Krug de Nidda*, Conseiller Privé, & en secondes Mr. le Comte *Otton Louïs de Truchses-Waldbourg*; & la troisiéme *Julienne-Louïse* fut unie à Mr. *Christophle de Taubenheim*, Conseiller Privé, & Chanoine de *Naumbourg*. Tous ceux qui appartenoient à Mr. *de Ludewig* se sont en quelque sorte ressentis de son bonheur, & ont joui des avan-

avantages de la fortune qui pouvoient convenir à leur condition.

La vie de Mr. *de Ludewig* fut exemte d'infirmités fâcheuses, & de violentes maladies. L'année 1720 fut une des plus mauvaises qu'il eut à essuyer. Il paroît y être tombé dans un de ces épuisemens universels, auxquels n'échappent guéres les Gens de Lettres trop studieux. Il perdit en particulier l'usage de ses mains, & cela le fit penser à une industrie assez particuliére pour la rapporter ici dans ses propres termes. *Captus fueram membris ferè universis, utrâque præsertim manu, quibus uti non licuit, vel ad librum evolvendum ponderis ferè nullius, vel ad ducendum litteras. Imò cibum capere, & vacuam dexteram ori admovere, operis mihi fuerat difficilis & molestissimi. Uti verò natura, si deest in uno, in altero solet quodammodò succurrere: ita dicendum mihi fuerat pedibus non tantum ministris, uti ad eundum, sic etiam ad sublevandum manus. Pedibus enim libros nunc requirere, iterumque evolvere ac claudere necessitate magistrâ sum doctus. Quo fine libraria mea supellex facta est quodammodò terrestris, & libri è tabulariis depositi in solo, ut si non jam ad pedes, tamen ad pedes essent, manuum officio nunc suffectos.* Cela est fort singulier; mais on ne comprend guéres comment Mr. *de Ludewig* n'avoit pas quelque Etudiant, ou même quelque Domestique

ſtique intelligent, qui lui tînt les Livres ouverts, & les lui feuilletât à ſon gré.

Il fut encore aſſez mal en 1733. Vinrent enſuite les infirmités ordinaires de la vieilleſſe, qui le conduiſirent à ſa fin, arrivée le 7 Septembre 1743, par une ſuffocation ſubite d'aſthme. Il vit venir la mort long-tems à l'avance dans des diſpoſitions convenables. *Non horreo mortem*, diſoit-il dans la Préface du Tome X. de ſes *Reliquiæ, ſive Philoſophus, ſive Chriſtianus. Nam alteri lex naturæ ſatis: alterum ſpes erigit, alitque melioris vitæ.*

Le Volume dont nous venons de rendre compte eſt terminé par le Catalogue des Ecrits de Mr. *de Ludewig*. Il y a quatre Articles *in folio*, quarante-ſix *in quarto*, & vingt *in octavo*, dont le dernier contient les douze Volumes des *Reliquiæ Manuſcriptorum*. Tous ces Ouvrages ont été & ſont encore eſtimés & recherchés.

ARTICLE II.

Jo. Francisci Wagneri, Philoſophiæ Doctoris, Poëtæ Cæſarei Laureati, necnon Societatis Teutonicæ Ducalis, quæ Helmſtadii floret, Secretarii, Commentatio de M. Petri Agricolæ vitâ & meritis in Scholam, Eccleſiam, &

Rem-

Rempublicam, inprimis etiam in Concordiæ Formulam. Accedit Francisci Dominici Haeberlini D. Propempticum de Meritis Typographorum Ulmensium in Studia Historica.

C'est-a-dire,

Vie de Pierre Agricola *par Mr.* Wagner, *avec des Recherches sur les Imprimeurs d'*Ulm *par Mr.* Haeberlin. *A* Francfort *&* *à* Leipzig, *chez* Daniel Bartholomaei & Fils. 1756. *in quarto*, pp. 60.

Ce n'est pas assez de conserver la mémoire des Sçavans que la République des Lettres perd tous les jours ; la justice & la reconnoissance veulent qu'on ressuscite en quelque sorte des Hommes qui ont fait honneur aux Siécles précédens, & dont les travaux ont été utiles à leurs contemporains. C'est ce que Mr. *Wagner* fait à l'égard de *Pierre Agricola*; & nous seconderons volontiers sa louable intention, en donnant ici le précis de ses Recherches.

Pierre Agricola s'appelloit sans-doute *Bauer*, ou *Ackermann*, & changea son nom suivant l'usage de ces tems-là. Il nâquit en 1525, le jour de *St. Pierre* & *St. Paul*, à *Holtzheim*, Village distant d'*Ulm* d'environ 5000 pas. C'est la même année où les

les Payſans excitérent ces troubles, dont on accuſa fauſſement *Luther* & ſa doctrine. Peu de ſemaines après la naiſſance d'*Agricola*, ces ſéditieux furent entiérement défaits, tant à *Leipbem* pas loin d'*Ulm*, qu'en d'autres endroits.

Magnus Agricola, pére de *Pierre*, étoit de *Steinbeim*, auſſi dans le territoire d'*Ulm*. Il avoit étudié avec diſtinction à *Ingolſtadt*, d'où il s'étoit rendu à *Rome*, pour conſommer ſes progrès dans les Sciences & dans la Piété, & ſe conſacrer enſuite au Monaſtére d'*Elchingen*. Mais, au-lieu de trouver dans cette Capitale du Monde Chrétien ce qu'il étoit allé y chercher, il n'y vit qu'ignorance & dépravation. ALEXANDRE VI. le plus odieux de tous les Pontifes, & JULES II. Guerrier plutôt qu'Evêque, le ſcandaliſérent bien loin de l'édifier. Après avoir donc paſſé quelque tems chez un Cardinal à qui il avoit été recommandé, las des deſordres de *Rome*, il alla s'enrôler dans les Troupes *Allemandes* qui ſervoient en *Italie* pendant l'expédition de CHARLES VIII. Roi de *France*. Ces Troupes ayant été congédiées, *Magnus* revint à *Steinbeim*, & s'y étant marié il fut pére de trois filles & d'un fils. Son Epouſe mourut, & il en prit une ſeconde, nommée *Apollanie Fabricie*, originaire de *Tieffenbach*, près de *Steinbeim*. C'eſt d'elle qu'il eut *Pierre*, dont on donne ici la vie.

Les Paysans dont nous avons déjà fait mention, voulurent forcer *Magnus* à se joindre à eux; mais il aima mieux abandonner sa maison au risque de perdre tout ce qu'il possédoit, & se réfugier à *Ulm* avec l'Abbé d'*Elchingen*. Ces mutins ayant été battus par *George Truchses*, aidé de la Cavalerie de *Hesse*, *Agricola* retourna chez lui, & trouva sa maison saine & sauve par une espéce de miracle; car les Paysans avoient été sur le point d'y mettre le feu. *Magnus* acheva sa vie dans des exercices de piété, & en particulier dans une lecture attentive des Ecrits de *Luther*. Il fut revêtu de la Judicature d'*Holtzheim*, dont il s'acquitta avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée le dernier d'Avril 1531.

Pierre avoit cinq fréres. L'ainé, nommé *George*, étoit de la premiére femme de son pére. Il passa sa vie à la Guerre, se trouva dans plusieurs actions périlleuses, & assista à la prise de *Rome*. Les autres fréres qui étoient de la même mére, furent *Magnus*, Bourgeois d'*Ulm*, qui y mourut âgé de plus de 80 ans; *Abraham*, Meunier dans le Village d'*Underroth*, de la dépendance d'*Augsbourg*; *Jean*, pére d'un *Magnus Agricola* qui a écrit la vie de son oncle *Pierre*; & *Matthieu*, Cabaretier à *Pfaffenhoven*. Il eut aussi deux sœurs de pére & de mére.

Lorsqu'il perdit son pére, il n'avoit que sept ans. Sa mére, femme d'une grande pié-

piété, & qui étoit éclairée des lumiéres de la *Réformation*, le fit soigneusement instruire chez elle dans la Religion, l'envoyant aussi toutes les semaines à *Ulm*, pour entendre les Sermons qui s'y prononçoient. Cet enfant y prit tant de goût, qu'il faisoit les plus fortes instances pour qu'on ne manquât jamais à l'y envoyer, quelque tems qu'il fît, & par les saisons les plus rigoureuses. Cette ardeur d'apprendre engagea sa mére à le mettre au Collége d'*Ulm*, sous le Recteur *Grégoire Léonbard*, homme qui avoit beaucoup de capacité & de mérite. Le jeune *Agricola* s'étant bientôt distingué par sa sagesse & ses progrès, un riche Marchand, nommé *Marc Weickmann*, le prit chez lui, pour accompagner ses enfans à l'Ecole, & les instruire au logis. Il fut si content de son assiduïté qu'il voulut l'engager dans son négoce, & offrit mille ducats à la mére pour obtenir son consentement. Mais, ni la mére, ni le fils, ne voulurent échanger les Etudes contre le Commerce.

Agricola ayant donc achevé ses Humanités sous son Recteur qui prit pour lui la plus tendre affection, & se trouvant fort avancé dans les Langues *Latine* & *Grecque*, quitta *Ulm* en 1543. âgé de 18 ans, & se rendit à *Heidelberg* pour y faire ses Etudes Académiques. Il y passa un an fort attentif aux leçons des Professeurs, & en particulier à celles d'Eloquence que don-

noit *Menander* d'*Ulm*; mais n'en tirant pas tout le fruit qu'il s'en étoit promis, il passa d'*Heidelberg* à *Wittemberg*, dont l'Université avoit alors beaucoup de réputation, ou plutôt elle étoit à cet égard à son comble, possédant pour la Théologie *Luther*, *Mélanchton*, *Bugenhagen*, *Cruciger*; pour la Philosophie & la Philologie le même *Mélanchton*, *Winsheim*, *Eberus*, *Stigelius*, & plusieurs autres excellens Personnages. Ce fut sous de pareils guides qu'il s'appliqua d'abord à la Philosophie, & ensuite à la Théologie. Il étoit sur-tout charmé des instructions de *Luther*; & non content de celles de vive voix, il recueilloit soigneusement tous les Ecrits, Lettres, Consultations &c. qui sortoient de la plume de cet illustre *Réformateur*. Il passa pour ainsi dire toute sa vie dans cette occupation & dans cette lecture, qui faisoit encore les délices de sa vieillesse. Il rendoit aussi à *Mélanchton* toute la justice qui lui étoit dûë; & il a souvent témoigné qu'il ne lui avoit jamais rien entendu enseigner qui ne fût exactement conforme à la plus pure parole de Dieu. Tels furent les Maîtres d'*Agricola*, & le Disciple étoit bien digne d'eux.

Luther mourut en 1546, & la guerre de *Smalcalde* qui s'alluma la même année, sembloit menacer l'Université de *Wittemberg* de sa ruine. *Agricola* la quitta pour revenir à *Ulm*, où il fut chargé d'une fonction

ction ſcholaſtique, à la fin de la même année, ou au commencement de la ſuivante. Elle ne fut pas de longue durée, à cauſe de la publication de l'*Interim*, auquel il ne voulut pas ſe ſoumettre. Il revint donc à *Wittemberg* en Octobre 1548, & en Mai ſuivant il fut aggrégé à la Maîtriſe en Philoſophie, ſous le Décanat de *Winsheim*.

En attendant qu'il pût parvenir au Miniſtére Ecclésiaſtique, dont il faiſoit ſon but, il crut devoir donner quelques années à l'inſtruction de la Jeuneſſe. Sur ces entrefaites FRIDERIC, Duc de *Lignitz* en *Siléſie*, ayant demandé à *Mélanchton* un Précepteur pour ſon Fils ainé, & alors unique, HENRI XI. âgé de douze ans, *Mélanchton* conſeilla fortement à *Agricola* d'accepter ce poſte; & il s'y réſolut pour décharger ſa mére des fraix qu'il lui cauſoit encore, quoique pendant toutes ſes Etudes Académiques il eût vécu d'une ſi grande frugalité que l'eau étoit ſon unique boiſſon.

Arrivé à *Lignitz* le 19 Avril 1550, il fut introduit dès le lendemain au Château, & commença l'exercice de ſes fonctions. Le Duc FRIDERIC ayant été ſervir en *France* en 1551 contre la volonté de l'Empereur FERDINAND I. fut dépouillé de la Régence; & le jeune Prince fut transféré avec ſon Précepteur à *Brieg*, chez le Duc GEORGE II. ſon Oncle paternel & ſon Curateur.

rateur. *Agricola* y passa huit ans dans une situation fort douce. Le Prince étant parvenu à l'adolescence se rendit à la Cour de Ferdinand, & le Maître fut congédié avec une récompense. Il ne fut pas fâché de quitter la Cour, dont il commençoit à s'ennuyer.

A la fin de 1557, ou au commencement de 1558, il étoit à *Ulm*, où le Sénat lui offrit le Rectorat dont *Léonhard* demandoit à être déchargé, souhaitant avec ardeur qu'il passât à son ancien & fidéle Disciple. *Agricola* obtint donc ce poste; & quoiqu'il eût jusqu'alors aspiré aux fonctions Ecclésiastiques, son âge qui commençoit à s'avancer, le fit renoncer à cette idée. Le Sénat d'*Ulm* entreprit dans le même tems la Réformation des Ecoles, qu'il fit exécuter sous la direction d'un nouveau Surintendant des Eglises, le Docteur *Louïs Rabus*, qui venoit d'être appellé de *Strasbourg*. Cette Réformation commença en 1557, & on y fut occupé jusqu'en 1561.

Pendant cet intervalle, le Duc Henri, Eléve d'*Agricola*, se trouva à la Diéte d'*Augsbourg* de 1559, en qualité d'Echanson de l'Empereur. Ce Prince, que son éducation avoit affermi dans le *Protestantisme*, s'étant trouvé dans le cas de *Naaman*, refusa de suivre son Maître lorsqu'il alloit à la Messe. Ferdinand en fut si irrité contre lui, que lorsqu'il se présenta pour

pour faire sa fonction à table, il refusa ses services. HENRI fit prier *Agricola* de venir d'*Ulm* pour le voir, & lui donner conseil dans cette conjoncture. Il vint, & son avis fut que le Prince devoit demander à l'Empereur la permission de se retirer de la Cour. Il la demanda en effet, & l'obtint; après quoi il renvoya son Mentor chez lui avec de grands remercimens & des marques de sa libéralité.

L'Ecole d'*Ulm* ne jouït pas longtems du Rectorat d'*Agricola*. Comme les deux Religions étoient alors permises dans cette Ville, les Ecoliers *Réformés* donnoient souvent du chagrin à leur Recteur, en écoutant les suggestions des Ecoliers *Catholiques*, & en allant dans leurs Eglises. *Agricola* fit tout ce qu'il put pour s'opposer à ces abus, mais voyant qu'il ne réussissoit pas, il aima mieux demander son congé. Le Magistrat infiniment satisfait de ses soins eut une extrême peine à le lui accorder, mais sur ses instances il le lui donna avec le témoignage le plus honorable.

Le Duc HENRI apprenant qu'*Agricola* se trouvoit libre, voulut l'attirer de nouveau auprès de lui; & Mr. *de Warnsdorff*, Conseiller de l'Empereur, le pressoit fort d'accepter cette vocation. Quelques Lettres de *Jérôme Wolfius* font aussi voir qu'on lui fit des propositions pour l'Ecole de

Ste. Anne à *Augsbourg*. La Providence l'appelloit ailleurs. WOLFGANG, Comte Palatin du *Rhin*, & Duc de *Baviére*, penſoit alors à fonder une Ecole à *Lavingen*. Il ordonna à ſon Chancelier, *Ulric Sitzinger*, d'en offrir le Rectorat à notre Sçavant. Ce Chancelier qui avoit été intime ami & compagnon d'étude d'*Agricola* à *Wittemberg*, l'invita d'une maniére ſi preſſante à ſe rendre à cette vocation, qu'il le gagna. *Ulm* vit partir un Citoyen qu'elle perdoit à regret, & *Lavingen* le reçut avec l'empreſſement qu'il méritoit.

Il vécut quelque tems dans ce nouveau ſéjour, dans un loiſir littéraire, entretenu par le Prince, en attendant l'érection de l'Ecole qu'il devoit gouverner. Cependant ce ne fut pas-là l'emploi qu'il remplit. *Conrad Marius*, Précepteur des Princes PHILIPPE-LOUÏS & JEAN, fils de l'Electeur WOLFGANG, s'étant rendu ſuſpect d'avoir trop de penchant pour la *Réformation*, fut congédié en Avril 1561. Le Chancelier conſeilla à ſon Maître d'offrir ce poſte à *Agricola*. Celui-ci n'y avoit pas beaucoup de penchant. Il connoiſſoit par expérience le ſéjour inquiet des Cours, & lui préféroit de beaucoup la vie Académique ou Eccléſiaſtique. Mais on le ſollicita ſi obligeamment qu'il conſentit à revêtir le Préceptorat, juſqu'à ce qu'on eût trouvé un autre ſujet convenable. Le voilà donc rentré dans une

Cour,

Cour, mais avec la résolution & l'espérance d'en sortir bientôt. Il fut trompé dans son attente. Ses services devenant de jour en jour plus agréables à son Prince, il ne put se résoudre à chercher quelqu'un qui le remplaçât; & à la fin *Agricola*, vaincu à force de bontés, se lia par un engagement pur & simple.

Le poste qu'il occupoit lui procuroit toutes les douceurs imaginables. On ne demandoit de lui que de former les jeunes Princes aux Lettres, aux Mœurs, & à la Piété; & les obstacles qui traversent ordinairement de pareilles éducations, étoient soigneusement applanis. Aussi consacra-t-il tous ses talens & toutes ses forces à répondre à la glorieuse confiance qu'on lui témoignoit. Un examen solemnel de ses illustres Eléves lui fit beaucoup d'honneur, en mettant au jour les grands progrès qu'ils avoient fait sous lui. Il s'attacha tellement à ces Princes, que lorsque l'ainé alla faire une campagne en *Hongrie* sous MAXIMILIEN II. en 1566, il prit les armes & le suivit. Cela fit tant de plaisir à l'Electeur, qu'à leur retour il fit de riches présens à *Agricola*, lui donnant entr'autres un Fief, & l'aggrégea à son Conseil Privé. Il donna en même tems ordre que les Précepteurs de ses autres Fils suivissent en tout ses directions. Enfin, pour déclarer jusqu'au bout combien il étoit content de ses services, avant

que de mourir, il le recommanda par son Testament avec d'autres bons & fidéles Serviteurs, à ses Fils. L'Acte est daté de *Meisenheim*, le 16 Août 1568. Cet excellent Prince mourut le 11 Juin de l'année suivante.

Philippe-Louïs, son Successeur, de concert avec les Princes ses fréres, remplit entiérement les derniéres volontés de son Pére à l'égard d'*Agricola*. Sa faveur, les agrémens & les avantages dont il jouïssoit à la Cour, allérent tous les jours en augmentant, & de son côté il ne cessa de s'en rendre plus digne. Il avoit résolu de passer sa vie dans le célibat. Le déclin de l'âge le fit changer de sentiment. Il chercha une compagne, qui fût en même tems une aide; & son choix répondit à ses vûës. Il tomba sur *Diane Clélie*, dont le pére *Hulderic* avoit été Consul de *Lavingen*, & qui avoit déjà été mariée en premiéres nôces à *Henri Elephantius*, Conseiller d'Otton-Henri, Comte Palatin du *Rhin*, & Duc de *Baviére*, & en secondes au célébre *Cyprian Leovitius*, Professeur de Mathématiques à *Lavingen*. *Agricola* se maria en 1575. dans sa 51. année; l'Electeur & l'Electrice lui firent des nôces magnifiques, qu'ils honorérent de leur présence: ils donnérent aux Epoux une très-belle maison pour y loger *gratis* pendant leur vie; & *Diane*, qui avoit beaucoup de mérite & de politesse, fut sur un

très-

très-bon pied à la Cour. Mais il n'y a point de félicité durable. Cette Dame ne vécut pas longtems ; une maladie, contre laquelle tous les remédes furent sans efficace, la coucha au tombeau le 24 Novembre 1581, âgée de 47 ans, sans laisser d'enfans.

Louïs, Electeur Palatin, offrit à *Agricola* le soin de l'éducation de son Fils unique Frideric, âgé de huit ans. Il ne négligea rien pour le déterminer à s'en charger ; mais les infirmités de l'âge qui commençoient à s'appesantir, furent une raison, ou du-moins une excuse dans laquelle *Agricola* persista inébranlablement. Et il n'étoit que trop vrai que sa carriére tendoit à sa fin, quoique les apparences ne l'indiquassent pas. Il avoit été pendant toute sa vie son propre Médecin, se gouvernant lui-même suivant sa constitution, ou du-moins n'employant aucune recette, dont la composition & les effets ne lui fussent bien connus. Cela l'avoit soutenu heureusement pendant bien des années. Il s'étoit accoutumé depuis quelque tems à aller tous les ans aux Eaux. L'année qui précéda sa mort, quelques obstacles l'en empêchérent. Il vouloit y remédier en s'y rendant dès le Printems suivant ; mais il ne put refuser à l'Electeur son Maître de l'accompagner à *Dusseldorp*, pour assister aux Nôces du Duc Jean-Guillaume de *Juliers*, en 1585.

Agri-

Agricola étoit alors dans sa 60. année. Il sentit une répugnance assez forte à faire ce voyage, mais il se consoloit dans l'espérance de gagner les Eaux dès que la Fête seroit finie. Il se prépara pourtant à partir en homme qui ne comptoit pas de revenir. Il donna un repas d'adieu à ses Amis, mais il n'y montra point son enjouëment ordinaire. Les larmes coulérent de ses yeux en embrassant son frére & son neveu. Il mit toutes ses affaires en ordre, & scella ses effets les plus précieux. Tant de précautions allarmérent vivement ceux qui s'intéressoient pour lui.

Ces présages n'étoient rien moins que trompeurs. *Agricola* partit de *Neubourg*, après avoir entretenu au long son ancien & intime Ami *Ostermann* de ses derniéres volontés. Il commença sa route heureusement, écrivant à son neveu *Magnus* des principaux lieux où il passoit, & lui mandoit en particulier l'état où la *Réformation* s'y trouvoit. Dans une Lettre datée deux jours avant sa mort, il disoit: *Ego, Dei gratiâ sempiternâ, bellè valeo.* En effet il paroissoit n'avoir jamais jouï d'une meilleure santé. Il voulut descendre à pied de la hauteur où est situé le Château de *Wurtzbourg* jusques dans la Ville, & fit admirer à ceux qui étoient avec lui la magnificence d'un Hôpital qu'il trouva sur sa route. A dinér il fut fort gai, & ex-

exhorta les autres à l'être, en disant qu'ils se retrouvoient tout près de leur Patrie. Après le diner s'offrit à sa rencontre un ancien Ami qu'il n'avoit pas vu depuis longtems, & qui étoit Sécretaire de l'Evêque de *Wurtzbourg*. L'entretien fut des plus tendres ; ils étoient de même âge, & avoient une grande conformité de caractère. *Agricola* monta ensuite dans la voiture de voyage, & parla avec beaucoup de vivacité à ceux qui y étoient avec lui, du mérite de son Ami. C'étoit le dernier plaisir qu'il devoit goûter ici-bas. La voiture rouloit l'après-midi à l'ardeur d'un grand Soleil pendant les chaleurs caniculaires. *Agricola* s'endormit, & l'on fut obligé de prendre garde qu'il ne tombât de son siége. Mais ce sommeil se changea en celui de la mort. Un coup d'apoplexie, auquel personne ne prit garde, trancha le fil de ses jours. On courut aussi-tôt en avertir le Prince; le Médecin *Eberus* & quelques autres volérent au secours; mais il n'en avoit plus besoin, la vie étoit éteinte, & il n'en donna aucuns signes, quelque moyen qu'on employât pour les exciter.

Cette mort arriva le 7 Juillet 1575 près du Village de *Reinsacker*, entre *Suinfurt* & *Anspach*. Le corps sans vie fut porté à *Ochsenfurt*, mis-là dans un cercueil, & déposé en terre le lendemain à *Uffenheim*, dans le territoire de *Brandebourg*.

On

On avoit pensé à le porter à *Neubourg*, mais les chaleurs ne le permirent pas. Rien ne fut plus sincére que l'affliction du Prince : il rendit les derniers devoirs de la maniére la plus honorable à un homme dont il avoit reçu de si longs & si fidéles services ; & les habitans d'*Uffenheim* s'apperçurent aux larmes qui furent répanduës dans ces funérailles, qu'il s'agissoit d'une perte très-considérable.

Après ce narré de la Vie d'*Agricola*, Mr. *Wagner* insiste assez au long sur ses vertus, & sur les services importans qu'il a rendus aux Lettres & à l'Eglise. La piété fut la base de toutes ses excellentes qualités. Jamais on n'a aimé, craint & servi Dieu plus religieusement qu'il le faisoit. Il avoit ses dévotions journaliéres exactement réglées, & auxquelles il ne manquoit jamais. Il y lisoit l'Ecriture Sainte à haute voix. Son exemplaire du N. T. avoit été si manié que toute la couverture en étoit détruite, & il en avoit tellement chargé les marges de remarques qu'il n'y restoit pas le moindre espace. Sa bouche ne proféra jamais la moindre parole qui pût blesser des oreilles pieuses. Ses mœurs furent très-réglées ; & les cinquante ans qu'il passa dans le célibat, ne donnérent aucune prise au moindre soupçon d'irrégularité. Il étoit un de ces Amis rares, que nos Siécles ne produisent plus ; & ce qu'il écrivoit le 23 Mai 1573.
de

de *Conrad Froelich*, un de ses Amis, étoit vrai de tous les autres : *Annos quadragintà inter nos amicitiam coluimus, quam nulla unquam offensio aut suspicio, ne levissima quidem, vel uno temporis momento, turbavit.* Sa famille ne lui étoit pas moins chére. Il fit étudier trois de ses neveux, dont l'un nommé *Magnus* surpassa tous les autres, & auroit été institué son unique héritier, s'il n'étoit pas mort subitement. Il reçut toujours avec une extrême bonté tous ceux de ses parens qui étant dans le besoin eurent recours à lui, & leur fit tout le bien que sa situation lui permettoit. Il vouloit faire des fondations en faveur de la Jeunesse, & ses héritiers eurent égard à ses intentions. L'humilité & la modestie faisoient le fond de son caractére. Il étoit humain, affable, cordial, sans colére & sans fiel, mettant en oubli toutes les injures qu'il recevoit, & s'abstenant d'en faire aux autres.

Les Ecoles dont l'administration lui fut confiée, fleurirent & reçurent de notables accroissemens. Il persuada à l'Electeur PHILIPPE-LOUIS d'acheter la belle Bibliothéque du célébre *Wolfius*; & ce Prince la donna au Collége, en y joignant plusieurs Livres précieux tirés de la sienne propre. *Agricola* maintint soigneusement l'ordre sous son gouvernement scholastique : il sçut également se faire aimer & respecter. Comme il étoit éloquent &

très-

très-versé dans l'Art d'écrire, il avoit grand soin de former le style de ses Eléves, recommandant en toute occasion de s'appliquer à cette partie des Etudes, comme à une chose de la plus grande utilité. En effet il n'arrive que trop souvent qu'on fait un amas de connoissances dont on ne tire presque aucun parti, faute de pouvoir les présenter d'une manière nette & agréable.

L'Eglise ne fut pas moins redevable à notre Sçavant que les fonctions scholastiques. Instruit de la bouche même de *Luther*, il conserva toujours sa doctrine dans toute sa pureté, & fut très-attentif à la propager. Il quitta *Lignitz* & *Ulm*, principalement à cause des obstacles insurmontables que la *Réformation* rencontroit dans ces Villes. Il fut employé en 1501 par l'Electeur Wolfgang dans une visite des Eglises, où il fit quantité de choses utiles. Mais ce qui mérite le plus d'attention, c'est la part qu'il eut à la fameuse *Formule de Concorde*. Les Princes & les Etats assemblés à *Augsbourg* ayant cru devoir laisser à la postérité ce monument de leur foi & de leur zéle pour la Religion, un Théologien nommé *Jaques Andreae* fut principalement chargé de composer ce Formulaire; mais *Agricola*, qui étoit son ancien Ami, le soutint puissamment & le secourut efficacement dans ce travail. Le commerce épistolaire de ces

deux

deux Sçavans qui a été conservé, en fait foi, & renferme presque toute l'histoire de cet Ouvrage. Ce n'est pas tout. *Agricola* fut ensuite envoyé à *Augsbourg* pour presser les signatures qui devoient rendre la Formule un Acte authentique. Il y parla en plein Sénat avec tant de force & d'éloquence, que *Jean Baptiste Hainzelius*, un des principaux & des plus anciens Sénateurs assura que, depuis qu'il étoit en charge, il n'avoit rien ouï de semblable. Il alla ensuite exécuter la même commission dans plusieurs autres Villes Impériales. Dans les Contrées de *Neubourg* & de *Deux-Ponts* il rencontra plusieurs difficultés à surmonter, qui donnérent de l'exercice à sa prudence, & firent estimer sa modération.

Il rendit encore divers services à l'Eglise par ses liaisons & sa correspondance avec les principaux Théologiens d'alors, auxquels il donnoit de sages conseils, & fournissoit tous les secours que le crédit qu'il avoit dans les Cours de plusieurs Princes le mettoit à portée de procurer. Par un effet de ce même crédit il plaça plusieurs bons Sujets dans des Postes avantageux, & où ils furent eux-mêmes dans la suite fort utiles.

On peut encore envisager *Agricola* comme Homme-d'Etat. Dès qu'il eut entrée dans le Conseil de son Prince, il se proposa d'y remplir fidélement ses devoirs,

comme il avoit fait par-tout ailleurs. Il n'avoit aucune connoiſſance du Droit, & il étoit trop tard pour en faire une étude approfondie. Il ſe contenta donc d'acquérir des notions générales de cette Science ; mais il s'appliqua ſur-tout à l'Hiſtoire, & y devint ſi verſé qu'on lui commettoit tout ce qui demandoit des diſcuſſions hiſtoriques. Et quoiqu'il renvoyât modeſtement à ſes Collégues ce qui étoit de pure Juriſprudence, il ne diſoit jamais rien en opinant ſur ces matiéres, qui ne fût tout-à-fait judicieux. L'expérience acheva de le former, & de le rendre un des meilleurs Membres du Conſeil.

Avec tant de vertus morales & chrétiennes, avec une conduite ſi exemplaire, *Agricola* fit taire l'envie. Tous ceux qui le connurent le chérirent; & la liſte de ſes Amis n'eſt autre choſe que le catalogue de ſes contemporains. Auſſi à ſa mort ce fut un cri de douleur univerſel ; & tous les Ecrits qui parurent, furent remplis des éloges du défunt. On en raſſemble ici quelques-uns, qui font la clôture de cette Diſſertation.

La Lettre congratulatoire de Mr. *Haeberlin* à l'Auteur, eſt auſſi intéreſſante. Il y traite des Imprimeurs d'*Ulm* qui ſe ſont diſtingués dans leur profeſſion ; & cela à l'occaſion du Pére de Mr. *Wagner*, qui exerce aujourd'hui cet Art avec honneur dans la même Ville. Le premier Impri-

meur

meur d'*Ulm* fut *Jean Zainer*, de *Reutlingen*, & le premier Livre que l'on ſçache qu'il ait fait paroître, en 1473, eſt Jo. BOCACCII *Liber de Mulieribus claris*; en *Allemand*; Edition que le célébre *Jean Albert Fabricius* n'a pas connuë. Ce qui donne une extrême rareté à ce Livre, c'eſt qu'on trouve à la fin l'Hiſtoire de la Papeſſe JEANNE, avec une figure gravée en bois. *Zainer* donna enſuite la *Chronique de Souabe* par *Thomas Lyrer de Ranckweil*; Ouvrage peu utile & rempli de fables ridicules; la *Chronique Univerſelle*, traduite en *Allemand* par *Henri Stainbowel*; les *Vies des Péres* de *St. Jérôme*, *in folio*; les *Sermons ſur les Saints de toute l'année* par *Léonbard de Utino*, ceux d'*Albert le Grand*, &c.

A *Zainer* ſuccéda *Léonbard Hol*, qui donna en 1482 CL. PTOLEMAEI *Coſmographiæ Libri VII. è verſione Latinâ* NIC. DONIS, *adjunctis* XXXII. *Tabulis ligno inſculptis*, *in folio*, Edition correcte. Il imprima auſſi la *Bulle d'Or* ſur parchemin, à ce que prétend *Antoine Beck* dans une Harangue ſur le Jubilé Typographique célébré à *Ulm*; mais cela peut être révoqué en doute, n'y ayant point d'Exemplaire connu de cette Edition.

Le troiſiéme Imprimeur d'*Ulm* fut *Conrad Denkmuth*, & le quatriéme *Jean Reger*, Facteur de *Juſte de Albano*, célébre Imprimeur *Vénitien*. Il parut à la fin du XVI.

Siécle trois Ecrits historiques à *Ulm*, sans nom d'Imprimeur, sçavoir, une vieille *Chronique Germanique*, les *Flores* Martini *cum continuatione* Hermanni, & l'*Histoire du Monastére* d'*Einsiedel*, en *Allemand*.

L'Imprimerie a continué à fleurir à *Ulm* dans les Siécles suivans; nous ne mettrons ici que les noms des principaux Imprimeurs. Au XVI. Siécle, *Jean Varnier*, François, *Oswald Gruppenbach*, de *Tubingue*, *Paul Hiebner*, de *Diellingen*, & *Antoine Ulbart*. Au XVII. *Jean Meder*, de *Lavingen*, dont les fils *Jean-Sébastien* & *Michel* continuérent la Typographie, *Jonas Saur*, *Balthasar Kuhn*, d'*Erfurt*, dont la famille a fleuri un Siécle entier, & a fait des impressions considérables, & très-bien exécutées. Celle de Mr. *Wagner*, Auteur de la Vie d'*Agricola*, est aussi ancienne dans la même profession. Son Ayeul *Matthieu Wagner* a fondé en 1677 une Imprimerie, qui depuis ce tems-là s'est soutenuë avec honneur, & à laquelle on doit de grandes & splendides Collections, comme celles de *Schilter*, de *Goldast* &c.

AR-

ARTICLE III.

NURBERGISCHES GELEHRTEN LEXICON &c.

C'EST-A-DIRE,

DICTIONNAIRE *des Sçavans de Nuremberg, par Mr.* WILL. *Tome II.* H-M. A *Nuremberg* & *Altdorft*, chez *Lorent Schupfel*, Libraire de l'Université, 1756. Petit *in quarto*, pp. 706. sans la Préface.

NOus avons déjà fait connoître le but de cet Ouvrage, & le genre d'utilité qui peut lui convenir (*a*). A mesure qu'il en paroîtra un nouveau Volume, nous en tirerons deux ou trois Articles des plus intéressans, qui achéveront de donner une idée du travail de Mr. *Will.* Ces Articles seront en même tems de petits Eloges, qui par eux-mêmes sont du ressort de notre Journal.

Kobler (*Jean David*) Historien & Généalogiste qui s'est acquis une réputation immortelle, nâquit le 18 Janvier 1684. à *Colditz* en *Misnie*. Son Pére, *Jean Ephraïm Kobler*, y étoit Pasteur; & sa Mére se nommoit *Rosine Navin*. Il apprit les premiers

(*a*) Voyez l'Extrait du Tome I. dans notre Tome XVIII. p. 43. & suiv.

miers Elémens dans l'Ecole de ſa Patrie & ſous la direction de ſon Pére ; mais la mort l'en priva de bonne heure, auſſi-bien que de ſa Mére. Il entra alors à *Annaberg*, chez ſon Couſin, le Paſteur *Lehmann*, qui l'éleva avec ſes própres enfans. De-là il paſſa en 1697. à l'Ecole publique de *Meiſſen*, où il eut pour Maîtres *Rabner*, *Kirſtein*, *Stubel*, *Schreber* & *Silling*, ſous leſquels il fit des progrès aſſez conſidérables pour être en état d'aller en 1703. à l'Univerſité de *Wittemberg*.

Après avoir bien étudié la Philoſophie, le jeune *Kohler* vouloit ſe conſacrer à la Théologie, mais une choſe lui faiſoit de la peine ; c'eſt que dans ce tems-là toutes les Chaires retentiſſoient de déclamations contre *Spener*, pour lequel il ſe ſentoit favorablement diſpoſé. Cela le dégoûta de la Prédication, & il conſacra ſon application aux Humanités. Le célébre *Schurtzfleiſch* lui ſervit de guide pour les Antiquités & l'Hiſtoire, joignant à cette faveur celle de lui accorder l'entrée & l'uſage de ſa belle Bibliothéque. En 1704. *Kohler* reçut le Degré de Maître-ès-Arts ; & en 1706. il donna un échantillon de ſes études, en publiant la Lettre d'*Iſocrate* à *Archidamus*, qui ne ſe trouvoit dans aucune Edition des Oeuvres de cet Auteur. Il y joignit des Notes, & fit auſſi connoître en même tems le Recueil intitulé, *Theſaurus Inſcriptionum Græcarum*, *Thycydidis*,

didis, *Oratorum plerorumque veterum*, *tum Grammaticorum Rhetorumque Græcorum*.

L'irruption des *Suédois* étant venuë porter le trouble & l'effroi dans ces Contrées, notre jeune Sçavant pensoit à se réfugier à *Strasbourg*, ou à *Tubingue*; mais en passant par *Altdorft*, ce séjour lui plût tant qu'il s'y arrêta, & se mit à y donner des leçons sur l'*Histoire Littéraire* & les *Antiquités Romaines*, ayant auparavant fait soutenir des Théses sous sa Présidence en 1707. L'année suivante il pensoit à retourner chez lui, pour tâcher d'obtenir une place dans l'Ecole de sa Patrie; mais ayant voulu voir auparavant *Ratisbonne*, le hazard le fit connoître à Mr. le Baron *de Strablenbeim*, Ministre-Plénipotentiaire de *Suéde* pour les affaires de Religion de *Silésie*, au service duquel il s'engagea en qualité de Sécretaire; & lorsque cette Négociation fut finie, il suivit son Maître à *Deux-Ponts*, dont ce Seigneur avoit le Gouvernement. Il ne voulut pas quitter ce poste qui lui étoit fort avantageux, lorsqu'en 1708. l'Université d'*Altdorft* lui offrit la Profession vacante par la mort d'*Omeisen*. A ses heures de loisir il s'appliqua fortement à l'étude des Généalogies, aidé des secours du Chancelier de *Deux-Ponts*, *Ephraïm Nicolas de Greiffencrantz*, & de *Chrétien Johannis*, habile Historien & Professeur du Collége de cette Ville.

Une autre vacance à *Altdorft*, causée par la mort de *Rotembeck*, le fit appeller de nouveau, & avec plus de succès en 1710. Le premier de Mars de l'année suivante, il prit possession de la Chaire de Logique & de Politique par un Discours *de emendatâ Logices & Politices doctrinâ*. En 1712. il succéda à *Moller* dans le Bibliothécariat de l'Université; & en 1714. il échangea la Profession de Logique contre celle d'Histoire, entrant dans l'exercice de cette nouvelle fonction par une Harangue prononcée le 22 Août. Il se trouva alors tout-à-fait dans son élément, & sa réputation fit de rapides progrès. Ses leçons d'Histoire eurent le plus grand applaudissement, & contribuérent beaucoup à faire fleurir l'Université d'*Altdorft* jusqu'en 1735. où il la quitta.

Le Comte *de Wurmbrand* lui remit en 1725. de la part de S. M. I. Charles VI. une très-belle Chaîne d'or, garnie d'une Médaille, avec une Lettre de la propre main de l'Empereur, où il le déclaroit Docteur en Droit. L'année d'après il fut aggrégé à la *Société Royale des Sciences de Prusse*, aussi-bien qu'à l'*Académie Impériale des Curieux de la Nature*, où il prit le nom d'*Hérodote II.* En 1743. il fut un des premiers Membres de la *Société Sçavante des Inconnus*, qui se forma à *Ollmutz*. Tout menaçoit *Altdorft* de perdre un Sçavant qui étoit recherché & attiré de plusieurs

fieurs endroits. Il refusa pourtant la Place de *Gundling*, qui lui fut offerte à *Halle*, & deux autres qui se présentérent à *Wittemberg* & à *Helmstaedt*.

Mais en 1735 S. M. BRITANNIQUE ayant bien voulu l'appeller à *Gottingen*, il se rendit à cette gracieuse invitation, & commença dans ce nouveau domicile les fonctions de Professeur en Histoire vers l'Automne de la même année, après avoir été deux fois Recteur, & diverses fois Doyen de la Faculté de Philosophie à *Altdorft*. Rien ne put le faire sortir de *Gottingen*, malgré les instances qui lui furent faites en 1745 pour *Dresde*, où il devoit avoir la Direction en chéf des Bibliothéques & Cabinets Royaux, en 1746 pour *Cassel*, & en 1747 pour *Brunswick*. Il exerça le Prorectorat en 1744.

La mort vint le surprendre le 10 Mars 1755. mais elle ne fit que se conformer au désir qu'il avoit toujours témoigné de déloger subitement, lorsque son heure seroit venuë. Peu avant il avoit écrit une Lettre fort obligeante à l'Auteur de ce *Dictionnaire des Sçavans de Nuremberg*, où il lui témoignoit l'attachement qu'il conservoit toujours pour cette Ville & pour *Altdorft*.

Il s'étoit marié pour la premiére fois en 1711. avec Mlle. *Anne Marie Braun*, dont le Pére étoit Membre du grand Conseil de *Nuremberg*. Il la perdit dans sa

premiére couche en 1714. avec une fille qu'elle avoit mise au monde. L'année suivante il épousa Mlle. *Sophie Christine Leonbart*, Fille d'un Conseiller du Comte de *Wolfstein*, qui lui a donné 14 enfans, dont huit avec la Mére lui ont survécu. Il y a cinq fils & trois filles. Parmi les premiers il s'en trouve qui marchent dignement sur les traces de leur Pére.

La liste des Ouvrages de Mr. *Kobler* est trop étenduë pour la placer ici. Elle renferme quantité de Programmes & de Dissertations Académiques. Il a donné des Cours abrégés des principales Sciences qui faisoient l'objet de son application, à l'usage de ses Auditeurs. Il a publié périodiquement des Calendriers Historiques, Généalogiques &c. Mais son Ouvrage le plus important & le plus recherché, ce sont les Amusemens Historiques sur les Médailles, *Historische Muntz-Belustigungen*, qui ont paru à *Nuremberg* en vingt-un Volumes *in quarto*, depuis 1729 jusqu'en 1750. J'ai donné en 1740 un Volume *in quarto* de la Traduction de cet Ouvrage en *François*; mais le Libraire qui avoit commencé l'impression, n'a pas été en état de continuer. Le 22. Volume de l'Original étoit sous presse à la mort de l'Auteur; on fait espérer ici que l'Ouvrage sera rendu complet, & qu'on y joindra une bonne Table générale,

Mr.

Merian (*Marie Sibylle*) qu'on peut mèttre au rang des Artiltes célébres, nâquit à *Francfort sur le Mein*, le 12 d'Avril 1647. Son Pére, *Matthieu Mérian*, dit *le Vieux*, étant mort, elle eut pour Beau-pére *Jaques Morel*, qui la forma au Dessein & à la Peinture, où elle parvint à une grande perfection, sur-tout pour la Miniature & les Fleurs. Elle se maria en 1665 avec un Peintre de *Nuremberg*, nommé *Jean André Graf*, qu'elle suivit à *Nuremberg* en 1670. mais avec qui elle revint à *Francfort* en 1684. Bientôt après elle l'abandonna. Le grand *Dictionnaire des Sçavans en Allemand* dit que ce fut à cause de la vie déréglée de cet homme, mais Mr. *Doppelmayer*, sous les yeux duquel les choses s'étoient passées, raconte le fait tout autrement. Ce furent les opinions de *Labadie* qui causérent ce divorce. La femme de *Graf* s'y étant livrée, & ne pouvant engager son mari à en faire autant, le quitta, emmenant avec elle ses deux filles. *Graf* après d'inutiles efforts pour la faire renoncer à cette chimére, prit son parti, & revint à *Nuremberg*, où il vécut en honnête homme, & mourut en 1701.

Quoiqu'elle eût eu plusieurs enfans de *Graf*, elle quitta son nom pour reprendre celui de *Mérian*. Obligée de travailler pour vivre, elle fit valoir son talent, & s'attacha en particulier à dessiner des Insectes

fectes dans tous les différens états par lesquels la Nature les fait passer, ayant formé de grandes & curieuses collections pour cet effet. Elle peignit d'après nature tous les Insectes qui se trouvoient dans les Contrées de *Francfort* & de *Nuremberg*. Voyant l'approbation que les Connoisseurs donnoient à son travail, elle entreprit de graver de sa propre main tous ses Desseins, ce qui produisit un Ouvrage dont elle donna le premier Volume en 1679. & le second en 1683.

Pendant le séjour que son attachement à *Labadie* lui fit faire en *West-Frise*, elle eut occasion de voir de magnifiques Cabinets d'Histoire Naturelle, & des Collections d'Insectes d'*Amérique*, qui lui firent naître l'envie de passer elle-même à *Surinam*, où elle se rendit en 1699. Elle ne put supporter l'excessive chaleur du climat au-delà de deux ans, qu'elle mit le mieux qu'elle put à profit pour ramasser une quantité prodigieuse d'Insectes, Chenilles, Araignées &c. de Serpens, & un beau choix de Coquillages, qu'elle rapporta en 1701 en *Europe*. Elle en donna des Estampes admirables en 1705 à *Amsterdam*. La plupart des Exemplaires sont enluminés de sa main avec une élégance sans pareille. Depuis ce tems-là toute son activité est demeurée constamment appliquée à cet objet, pour lequel elle n'a épargné, ni peines, ni dépenses, faisant

ſant venir de *Surinam* tout ce qu'on pouvoit y découvrir qui eût échappé aux recherches qu'elle avoit faites ſur les lieux. Elle alloit donner un Supplément à ſon Ouvrage, lorſque la mort interrompit ſes travaux le 13 Janvier 1717. Sa Fille cadette mit la derniére main au Supplément, qui parut en 1730. Mme. *Mérian* peignoit admirablement ſur la toile & ſur la ſoie, & faiſoit les plus beaux Ouvrages en broderie. Voici le Titre de ſon grand Ouvrage, imprimé en 1705 à *Amſterdam*, en *Hollandois* & en *Latin*, avec 60 Planches, grand *in folio*, ſous la direction du célébre *Gaſpar Commelin*, qui y a joint pluſieurs Remarques importantes.

Metamorphoſis Inſectorum Surinamenſium, in quâ Erucæ ac Vermes Surinamenſes cum omnibus transformationibus ſuis ad vivum delineantur & deſcribuntur, ſingulis eorum in Plantas, Flores & Fructus collocatis, in quibus reperta ſunt; tum etiam generatio Ranarum, Bufonum rariorum, Lacertarum, Serpentum, Aranearum & Formicarum exhibetur, omnia in Americâ ad vivum naturali magnitudine picta atque deſcripta per M. S. MERIAN.

Le Supplément eſt intitulé en partie, *Erucarum Ortus, Alimentum & Paradoxa Metamorphoſis*; & en partie, *Diſſertatio de Generatione & Metamorphoſibus Inſectorum Surinamenſium.*

AR-

ARTICLE IV.

Monimenta Medii Ævi: Ex Bibliothecâ Regiâ Hanoveranâ: produxit & præfatus est Christian. Guil. Francisc. Walchius, S. Theol. D. & P. P.

C'est-a-dire,

Monumens du Moyen Age, *tirés de la Bibliothéque d'*Hanovre, *& publiés avec une Préface par* Mr. Walch. *A* Gottingen, *chez* Bossigel, 1757. *in octavo*. pp. 202. sans la Dédicace, la Préface & la Table qui en ont LXXXIV.

La belle Collection de Monumens qui se trouve dans la Bibliothéque publique d'*Hanovre*, avoit été formée avec le plus grand soin par Mr. *Hermann van der Hardt*, Professeur d'*Helmstaedt*, Sçavant d'un ordre très distingué, que la mort a enlevé il y a onze ans. Il s'étoit surtout attaché à rassembler tout ce qui regarde l'Histoire Ecclésiastique dans les tems de la *Réformation*, c'est-à-dire pendant les Siécles XIV. & XV. afin de fournir des preuves de la nécessité indispensable de cette *Réformation*, prises de l'extrême corruption où se trouvoit alors l'Eglise; des affreuses superstitions qui avoient

alté-

altéré la saine Doctrine, de l'esclavage insupportable où les Princes & les Peuples se trouvoient sous la tyrannie des Papes; & de tant d'autres abus sous lesquels le *Christianisme* étoit comme enséveli. La générosité du Duc RODOLPHE-AUGUSTE de *Brunswick*, qui prenoit un extrême intérêt à ces matiéres, mit Mr. *van der Hardt* en état de tirer de toutes les Bibliothéques d'*Allemagne* & d'*Angleterre* une foule de Piéces, qui par leur nombre & par leur importance, surpassent toute autre Collection de ce genre. Une des choses les plus précieuses qui s'y trouvent, ce sont les *Actes du Concile de Constance*, Ouvrage qui fait l'objet de l'admiration & de l'envie des Etrangers. C'est dans ces Actes sur-tout qu'on voit ce cri universel qui s'élevoit dans toute la *Chrétienté* pour demander la Réformation de l'Eglise dans le Chef & dans les Membres. Mr. *van der Hardt* donna sous le Titre d'*Histoire Littéraire de la Réformation* une premiére partie de ces Actes, à laquelle il vouloit en faire sucééder quatre autres, dont je ne sçais quels obstacles ont empêché la publication. On les a déposées en manuscrit dans la Bibliothéque Royale d'*Hanovre*, telles que ce Sçavant les avoit rédigées avec de doctes Préfaces, & des Dissertations qu'il y avoit jointes.

Mr. *de Munchausen*, ce digne Ministre qui

qui protége les Sciences avec tant de zéle & de lumiéres dans les Etats que S. M. BRITANNIQUE posséde en *Allemagne*, a confié ces Volumes recueillis par *van der Hardt* à la garde de Mr. *Walch*, en le chargeant d'en faire l'usage qu'il croiroit le plus convenable au bien des Lettres & de l'Eglise. Celui-ci, sensible à cette marque honorable de confiance, s'est mis en devoir d'y répondre; & pour le faire avec plus de succès, il a eu recours aux conseils d'un Sçavant consommé dans ce genre d'étude; c'est le célébre Mr. *Scheidt*, Conseiller & Bibliothécaire de S. M. BRITANNIQUE à *Hanovre*, auquel le Public doit le magnifique Ouvrage intitulé, *Origines Guelficæ*, dont ce Journal a donné divers Extraits. Mr. *Walch* reconnoît ici avec cette effusion de reconnoissance qui sied si bien aux Gens de Lettres dans de semblables cas, tous les services que cet illustre Ami lui a rendus dans l'entreprise dont il commence ici l'exécution.

Diverses raisons ne permettant à notre sçavant Editeur de s'engager dans la publication complette des Monumens qu'on peut appeller *Hardtiana*, il se borne à faire un choix de ceux qui lui paroissent les plus importans, & à les faire paroître en petites Parties successives, qui se répandront plus commodément. Celle que nous annonçons contient quatre Piéces, dont Mr. *Walch* parle avec étenduë dans sa Préface;

ce; & nous croyons faire plaisir aux Lecteurs, en plaçant ici le précis de ses recherches.

I) La première de ces Piéces est intitulée, MATTH. DE CRACOVIA, *Episcopi Vormatiensis, de Squaloribus Romanæ Curiæ Tractatus.* C'est un petit Livre élégant, & très-propre à faire connoître l'état de la Religion en *Allemagne* au commencement du XV. Siécle. Plusieurs Ecrivains distingués ont parlé de *Matthieu de Cracovie*, mais ils ont mêlé quantité de fautes à ce qu'ils en ont dit. *Trithéme* a écrit le premier qu'il étoit *Polonois*, & la foule des Auteurs n'a pas manqué de le suivre. Cependant le docte Chancelier de *Halle*, *Jean Pierre de Ludewig*, a prouvé qu'il étoit *Poméranien*, de la Famille noble de *Cracow*; & les preuves qu'il en a données, ont déterminé *Bernard Pez*, *Schannat* & *Jean Albert Fabricius*, à suivre son opinion. On ne sçait quand, ni de quels parens, *Matthieu* nâquit. Il étudia dans les Universités de *Prague* & de *Paris*, & y enseigna ensuite la Théologie. En 1384. à la *Fête de St. Luc*, il prononça dans le Synode Archiépiscopal de *Prague* un Discours sur la réformation des mœurs du Clergé & du Peuple; ce qui fait voir qu'il étoit au nombre des Docteurs de cette Académie. Mr. *du Boulay*, dans le Tome IV. de son *Histoire de l'Académie de Paris*, dit que *Matthieu* eut la Présidence

de la Faculté de Théologie. Il alla ensuite à *Heidelberg*, où il fit aussi les fonctions de Docteur public. L'Empereur Rupert fit beaucoup de cas de lui, & le mit au nombre des Chanoines de *Spire*. Il l'envoya en 1403 au Pape Boniface VIII. en présence duquel il récita deux Harangues que *Raymond Duellius* a publiées. En 1405 il récompensa son mérite & ses services par l'Evêché de *Worms*. L'année suivante *Matthieu* fut encore envoyé à *Rome*, où siégeoit le Pape Gregoire XII. C'est Mr. *van der Hardt* qui a fait cette remarque, mais on ne voit pas sur quel Auteur il la fonde.

On met en question, si *Matthieu de Cracovie* a été Cardinal, ou non? *Panvinius*, *Ughelli*, *Ciaconius*, & divers autres Ecrivains, sont pour l'affirmative. Mr. *Lenfant* est le premier qui ait révoqué la chose en doute, soupçonnant que *Matthieu* avoit décliné la Pourpre pour n'être pas obligé de renoncer à son Evêché. Mais cette conjecture n'est pas fondée, le Cardinalat n'ayant jamais obligé à une semblable abdication. Il est plus probable, au cas qu'en effet l'Evêque de *Worms* ait refusé d'être Cardinal, qu'il y a été engagé parce qu'il y avoit alors deux Papes, & deux Factions opposées de Cardinaux, desorte qu'il étoit incertain quel Pontife prévaudroit. Toutes les apparences sont que *Matthieu* ne fut jamais Cardinal; si tant est qu'on

ne puisse pas regarder la chose comme démontrée par son Epitaphe, où ce titre ne se trouve point. On y lit simplement :

ANNO DOMINI MCCCCX. MENSIS MARTII DIE V. OBIIT VENERABILIS PATER DOMINUS MATTHAEUS WORMATIENSIS EPISCOPUS ET SACRAE THEOLOGIAE DOCTOR INSIGNIS, CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE.

La fonction la plus considérable dans l'Histoire dont *Matthieu* ait été chargé, c'est sa Députation au Concile de *Pise* en 1409. Les Actes du Concile portent qu'il tenoit le second rang parmi les quatre Envoyés de l'Empereur. On peut voir dans ces mêmes Actes ce qu'il fit au Concile. Il ne vécut guéres après son retour d'*Italie*, étant mort le 5 Mars 1410. comme on vient de le voir dans son Epitaphe. *Trithéme* fait son éloge en ces termes : *Vir in divinis Scripturis eruditus & secularis Philosophiae non ignarus, ingenio promtus, eloquio scholasticus.* Il avoit beaucoup écrit, & *Casimir Oudin* a donné une liste exacte de ses Ouvrages. Ils sont en manuscrits, dispersés & cachés dans les Bibliothéques d'*Allemagne*, d'*Angleterre*, & d'*Hollande*. Outre les deux Harangues prononcées devant le Pape, dont on a fait mention ci-dessus, on avoit imprimé à *Memmingen*, *in quarto*, en 1491. son Trai-

ctatus de eo : Utrùm deceat continuare missas, vel laïcos frequenter communicare?

Mr. *Walch* nous assure que le Livre *de Squaloribus Curiæ Romanæ*, dont il fait le Frontispice de sa Collection, est le plus important des Ouvrages de l'Evêque de *Worms*. *Flacius* en avoit fait mention, disant qu'il portoit le nom d'un Docteur *Lurzen*, mais que dans quelques Exemplaires on trouvoit celui de *Matthieu de Cracovie*. *Jean Wolfius*, dans ses *Lectiones Memorabiles*, dit que l'Auteur de ce Traité se nommoit *Portugallus*; mais c'est le titre du Livre même, que *Matthieu* lui imposa pour désigner le Pape Boniface VIII. dont il décrivoit les mœurs corrompuës.

Cet Ouvrage ayant passé depuis par diverses mains a été interpolé, & l'on y a ajouté plusieurs choses relatives à des personnages, ou à des faits postérieurs au tems de l'Auteur. On en tira en particulier plusieurs Copies pour l'usage des Péres du Concile de *Bâle*, & afin de les mettre mieux au fait des abus qui devoient faire l'objet de leur attention. Mais un ancien MS. qui se trouve dans la Bibliothéque de *Wolfembutel*, donne le véritable Texte original, dégagé de toute interpolation.

Ainsi ce Traité a été fort connu, lu, & employé. Aussi plusieurs Auteurs en ont parlé, & en ont même transporté des passages dans leurs Ecrits. Quand on cher-

choit

choit au milieu du XVI. Siécle des témoignages de la corruption de l'Eglise avant *Luther*, il n'étoit pas possible que celui-ci, l'un des plus authentiques de tous, échappât. Il fut donc rendu public d'abord par *Wolfgang Wissecurgius*; après quoi *Pierre de Alliaco* le joignit à son Ouvrage fameux, intitulé *Canones de emendandâ Ecclesiâ*, à *Bâle*, 1551. *in octavo*. *Edouard Brown* le tira de cette Edition pour le mettre dans son ORTUINI GRATII *Fasciculus rerum expetendarum & fugiendarum*, qui parut à *Londres* en 1680. Cependant ce Traité étoit demeuré assez rare pour mériter la place que Mr. *Walch* lui accorde ici. Mais une raison plus forte, c'est que le MS. qui a été suivi dans ces Editions précédentes étoit tout-à-fait corrompu, par des interpolations, par des omissions, & par tout ce qui pouvoit y répandre la plus grande confusion. On en donne ici divers exemples, tirés de l'Edition de *Brown*, qui a copié celles qui l'ont précédé.

Pour donner enfin une idée générale des matiéres sur lesquelles roule l'Ecrit de *Matthieu de Cracovie*, son objet principal est d'exposer le déplorable état de la *Cour de Rome*, sur-tout sous le Pontificat de BONIFACE VIII. Tous ceux qui ont quelque idée de ce Pontife, le reconnoîtront sans peine aux traits que l'Auteur emploie pour le dépeindre. Les désordres de la

Cour de Rome sur lesquels il insiste, ne sçauroient être plus considérables; les crimes les plus honteux y marchoient alors la tête levée. La Hiérarchie Ecclésiastique, destinée à conduire & à édifier l'Eglise, étoit une source intarissable de scandales affreux. Au-lieu que les Bénéfices auroient dû être conférés par les suffrages des Chanoines ou des Moines, ou bien par l'autorité des Patrons, la *Cour de Rome* avoit introduit les *Collations*, les *Réservations*, les *Provisions*, (noms barbares d'invention plus barbare encore) au moyen de quoi rien ne se donnoit qu'à prix d'argent au plus offrant, & sans aucune attention aux qualités des sujets. L'Evêque de *Worms* reconnoît le Pape pour le Chef de la *Société Chrétienne*, & lui attribuë en cette qualité le droit de la gouverner; mais il nie formellement qu'il soit infaillible & impeccable; qu'il ne puisse pas induire les autres en erreur; qu'il dépende de lui de changer les Loix Sacrées, & les Canons des Conciles; en un mot, il renferme la puissance Papale dans de justes bornes, & donne au Concile le droit de connoître de la conduite du Pape, de le punir & de le déposer. Il s'étend sur-tout sur le crime de *Simonie*, dénonçant la damnation éternelle à tous ceux qui s'en rendent coupables. On peut tirer de ce petit Ouvrage beaucoup de lumiéres pour l'intelligence du Droit Canon.

II. La seconde Piéce de ce Recueil a pour titre, *Gravamina Nationis Germanicæ adversus Curiam Romanam, Joan. Cardinali* S. Angeli, *Nicolai V. P. R. legato exhibita.* Elle paroît d'après un MS. de *Helmstaedt.* Voici les éclaircissemens nécessaires pour la faire connoître. En 1449 le Pape Nicolas avoit indiqué un grand Jubilé pour l'année suivante ; & il se rendit à *Rome* une foule incroyable de personnes de tous les Etats de la *Chrétienté*. Les Ecrivains qui en parlent, ajoutent que ces Pélerins laissérent à *Rome* des sommes prodigieuses ; tant pour les impôts & la dépense qu'ils y firent pendant leur séjour, que par des oblations volontaires. Pour conserver la mémoire de ce débordement d'Espéces, on frappa des Médailles d'un poids extraordinaire. Nicolas fit à la vérité de ces trésors un usage un peu meilleur que la plupart des autres Papes, mais il ne fut pas encore content de cette prodigieuse récolte ; & pour l'augmenter il eut recours au moyen dont Boniface VIII. avoit été le premier inventeur. Ce fut d'adresser des Lettres circulaires à toutes les Eglises, portant qu'afin de ne pas priver des fruits du Jubilé ceux qui n'avoient pu se rendre à *Rome*, il étoit permis à chacun d'y participer en faisant les mêmes dévotions dans le lieu où il se trouvât, moyennant qu'il payât cette permission. C'étoit là tondre dans toutes les

re à l'Ecriture Sainte. L'Auteur traite son sujet avec ordre, & argumente solidement; mais l'ignorance des Langues *Hébraïque* & *Grecque*, où vivoient alors les Sçavans, l'oblige à suivre le Texte corrompu de la *Vulgate*. Il conserve aussi plusieurs erreurs qu'il avoit puisées dans la doctrine des *Scholastiques*. Il admet le Purgatoire & diverses autres fictions; mais avec tout cela il bat en ruine les Indulgences, & avance plusieurs vérités contraires aux erreurs de l'*Eglise Romaine*. Telles sont les Théses suivantes:

1. *Scriptura Sacra est unicum principium, quæ ad salutem consequendam scitu sunt necessaria, ritè cognoscendi & controversias de rebus divinis dijudicandi.*

2. *Auctoritas Pontificis non est originis divinæ, sed humanæ.*

3. *Juris dicendi legumque ferendarum potestas,* (quâ utitur Romanus Pontifex) *est à gentilitate sumta & Christi verbo vetita.*

4. *Nulla est virtus in Sacramento Pœnitentiæ, quæ aliquid efficiat pro gratiæ collatione.*

5. *Indulgentiæ sunt piæ fraudes.*

6. *Ecclesia errare potest.*

IV. Enfin Mr. *Walch* termine cette premiére Partie de son Recueil par l'Ecrit intitulé, JACOBI JUNTERBURGII *de Negligentia Prælatorum*. On a fait de cet Auteur cinq Auteurs differens, en l'appel-

lant *Jacobum Junterbock*; *Jacobum de Polonià*, *Jacobum de Paradiso*, *Jacobum Cisterciensem*, & *Jacobum Carthusianum*. Il étoit né en 1385. à *Juterbock*, Ville de *Saxe*, d'où il a tiré son premier nom. A l'âge de vingt ans il entra dans un Monastére de l'Ordre de *Citeaux* en *Pologne*, dit *Monasterium Paradisiense*; & voilà l'origine de trois autres de ses surnoms. Il fit ses études à *Cracovie*, & y fut reçu Docteur. Il devint ensuite Abbé du Monastére dans lequel il étoit entré. Il passa quarante ans dans l'Ordre de *Citeaux*; mais souhaitant un genre de vie plus austére, il pria les Péres assemblés au Concile de *Bâle* de lui permettre d'entrer dans l'Ordre des *Chartreux*. Il choisit le Couvent de cet Ordre situé près d'*Erfort*, & y parvint à la Dignité de Prieur. Le 30 Avril 1465. fut le dernier jour de sa vie, qu'il poussa jusqu'à 80 ans. Ses contemporains lui donnérent les plus grands éloges; & les monumens qui nous restent de son génie, font voir qu'il n'en étoit pas indigne pour le tems où il a vécu. *Trithéme* donne la liste de la plus grande partie de ses Ecrits; mais depuis on en a trouvé dans les Bibliothéques plusieurs autres, dont la notice a été fournie par *Oudin*, & *J. A. Fabricius*. Celui-ci n'avoit point encore été publié. On y voit comme dans les précédens un exposé des abus régnans, & sur-tout de ceux qui avoient lieu dans

les

les Monaſtéres. *Junterbock* étoit à portée de les connoître, y ayant paſſé ſa longue vie; & il n'étoit guidé par aucune paſſion qui le portât à envenimer les choſes. Il eſt donc très-croyable quand il parle de la malice des Moines, qui, ſelon lui, ſurpaſſoit ſouvent celle des Démons, de leur avidité pour les richeſſes, & de leur vie luxurieuſe. Quant au reſte il n'étoit pas encore auſſi avancé dans les principes de la *Réformation* que *Matthieu de Cracovie* & *Jean de Veſalia.* Cependant il fait fort bien ſentir la néceſſité de purifier les choſes ſacrées de cette foule de ſouillures qui les infectoient: & il poſe une Théſe qu'on n'auroit pas attendu d'un Moine; c'eſt que les Puiſſances ont droit de s'approprier les biens deſtinés à l'entretien des Couvens; & de les appliquer à des uſages profanes.

Telles ſont les Piéces dont Mr. *Walch* a formé le Volume dont nous venons de rendre compte. On doit ſouhaiter qu'il continuë une entrepriſe auſſi louable, & dont il s'acquitte ſi bien, marchant ainſi ſur les traces de ſon reſpectable Pére, auquel il a offert ce Recueil par une Dédicace fort touchante.

AR-

ARTICLE V.

J. JACOBI ZIMMERMANNI, S. Theologiæ in Gymnasio Tigurino Professoris, Reg. Boruss. Soc. Scient. Sodalis, Opuscula Theologica, Historici, & Philosophici Argumenti. Tomi II. Pars I.

C'EST-A-DIRE,

OEUVRES MELE'ES *sur divers sujets de Théologie, de Philosophie, & d'Histoire, par* Mr. ZIMMERMANN. Tome II. Partie. I. *A Zurich*, chez *Conrad Orell & Compagnie.* 1754. *in quarto.* pp. 662. sans la Dédicace. (Se trouve à *Amsterdam* chez les Imprimeurs de ce Journal.)

NOus avons pendant longtems annoncé les Ecrits de Mr. *Zimmermann* dans ce Journal, comme dignes d'y tenir un des premiers rangs ; & nous avons eu ensuite la douleur de déplorer la perte de cet excellent Théologien, qui faisoit tant d'honneur à sa Patrie. Lorsque le premier Tome de ce Recueil de ses Oeuvres parut, il y a quelques années, nous en donnâmes deux Extraits (*a*). Cette suite n'est

(*a*) Voyez T. XI. p. 77. & T. XII. p. 20.

n'eſt pas moins digne d'attention. La première Partie du Tome ſecond que nous avons ſous les yeux, & qui ſera ſans-doute ſuivie bientôt de la ſeconde, renferme une ſuite de Diſſertations auſſi importantes par leurs objets, qu'intéreſſantes par la maniére dont l'Auteur les traite.

On trouve d'abord cinq Diſſertations, où l'on examine les différentes méthodes de combattre les Incrédules, dont divers Modernes ont voulu ſe ſervir, & l'on en montre les défauts. Les deux ſuivantes, qui ſont des ſuites & des eſpéces de ſupplémens aux cinq dont on vient de parler, traitent, la premiére de l'accuſation de fanatiſme fauſſement intentée à la doctrine des *Proteſtans*; la ſeconde, de la néceſſité de l'examen en fait de Religion, ſans qu'il y ait aucun riſque que cet examen, fait ſuivant les principes des *Proteſtans*, conduiſe à l'Indifférentiſme. Le reſte de ce Volume eſt compoſé de ſept Diſſertations ſur la ſimplicité Théologique, ou la circonſpection avec laquelle on doit traiter tout ce qui appartient à la Religion. C'eſt cette ſimplicité même qui a fait le caractére de Mr. *Zimmermann*, & c'eſt d'elle que ſes Ouvrages tirent leur plus grand prix.

Nous croyons faire plaiſir à nos Lecteurs en rempliſſant cet Extrait d'un Dialogue entre le célébre *Huët*, Evêque d'*Avranches*, & un Incrédule; Dialogue que Mr.

Mr. *Zimmermann* a imaginé pour faire mieux sentir qu'il est impossible de donner dans les écarts du *Pyrrhonisme*, & d'être *Chrétien*. On fait d'abord parler ce Prélat suivant les principes de l'*Eglise Gallicane*, après quoi se sentant trop pressé il a recours à la doctrine des *Ultramontains*; mais son Adversaire lui prouve victorieusement, que tant qu'un *Scepticisme* outré se trouve combiné avec les principes dont il se sert pour le combattre, il est impossible d'opérer la conviction d'aucun Incrédule. Ce morceau est curieux; & on le lira avec plus de plaisir & de fruit que de simples remarques détachées dont nous aurions pu, en suivant la méthode ordinaire des Extraits, former celui-ci. Ecoutons donc les deux Interlocuteurs, entre lesquels se passe ce Dialogue.

HUET. Je vous plains de toute mon ame, d'être assez malheureux pour ne pas vouloir reconnoître l'origine céleste de la *Religion Chrétienne*, cette doctrine la plus excellente & la plus sainte de toutes, dans laquelle toute ame pourroit trouver un repos solide; car, parmi toutes les autres Sciences, il n'y en a aucune qui soit appuyée sur des fondemens inébranlables.

L'INCRE'DULE. Je ne sçais en quoi peut consister mon malheur, de n'avoir pas jusqu'à-présent voulu adopter des choses, dont je n'ai absolument aucun moyen de connoître la vérité ou la fausseté.

Huet. Eh bien! ſi vous le voulez, nous approfondirons un peu cette matiére, & je ne doute nullement que vous ne ſentiez la force de la vérité dans le fond de votre ame, dès que vous aurez dépouillé tous vos préjugés, & que vous aurez remis votre eſprit à Dieu pour l'éclairer.

L'Incrédule. Je ſuis tout prêt à vous écouter ; mais, comme on ne ſçauroit diſputer ſans avoir des principes avoués de part & d'autre, je ſerois bien aiſe qu'avant toutes choſes vous me diſiez ſur quoi, ſelon vous, eſt fondée la force de tous les raiſonnemens.

Huet. Je ſuis la méthode de cent Philoſophes, qui aſſurent que nous n'avons, ni dans les ſens, ni dans l'entendement, aucun *criterium* du vrai, aucune marque caractériſtique à laquelle nous puiſſions le reconnoître. En effet perſonne ne peut ſçavoir ſi l'objet qu'il conſidére eſt conforme aux idées qu'il s'en fait, ou non. Dans les choſes reconnuës depuis pour fauſſes, nous n'avions pas des idées moins claires, que dans celles que nous croyons encore véritables. Pour obtenir donc une certitude parfaitement exemte d'erreur, il faut que la vertu ſurnaturelle de Dieu en rempliſſe nos ames, & que n'oubliant jamais la foibleſſe de notre Raiſon, & l'impuiſſance où nous ſommes de trouver la vérité, nous nous appuyions ſur

la

la Révélation Céleste qui nous a été accordée.

L'INCRE'DULE. Je suis aussi dans l'idée que la vérité est inaccessible à tous nos efforts. Mais, comme vous dites qu'en admettant la *Religion Chrétienne* nôtre esprit arrive à une certitude parfaite, vous me feriez plaisir de m'apprendre avant toutes choses, sur quels principes repose cette Religion, qui exerce une force si merveilleuse sur les esprits.

HUET. Je vais vous le dire avec autant de précision qu'il me sera possible, pour ne pas vous accabler sous la multitude des idées; mais j'ai besoin de toute vôtre attention.

L'INCRE'DULE. Je vous la donnerai.

HUET. Outre les autres Dogmes, à la connoissance desquels on peut aussi parvenir à l'aide de la Raison, la *Religion Chrétienne* enseigne que JESUS-CHRIST, le Rédempteur du Genre-humain, né en *Judée* sous le régne de l'Empereur AUGUSTE, a vécu & conversé parmi les *Juifs*; qu'il a instruit les hommes de la véritable maniére de servir Dieu; qu'il a fait quantité de miracles, supérieurs à toutes les forces de la Nature; en présence de ses disciples & de ses ennemis; qu'ensuite livré à ceux-ci, il a souffert la mort pour le salut du Genre-humain; mais qu'étant ressuscité il s'est montré à plusieurs de ceux qui l'avoient connu familiérement,

qu'il s'eſt entretenu avec eux, après quoi montant au Ciel en préſence de ſes Apôtres, il les a chargés de prêcher la même doctrine, & leur a donné le pouvoir de la confirmer par des miracles. Les témoins de tous ces faits ont été des hommes d'une candeur & d'une probité reconnuë, qui ont vu de leurs propres yeux ce qu'ils racontent, qui ſont à l'abri de tout ſoupçon d'impoſture, & qui n'auroient pas eu les qualités de l'eſprit néceſſaires pour inventer des fictions & les accréditer. Ces mêmes hommes ont mené une vie traverſée, & ont renoncé à tout ce qu'ils pouvoient avoir de plus cher, pour prêcher l'Evangile au milieu des contradictions, des opprobres, des perſécutions, & en ſacrifiant leur propre vie pour ſa défenſe. C'étoient, pour tout dire, des hommes qui n'ont pu, ni ſe tromper, ni tromper les autres. Avec cela les Dogmes & les Préceptes de cette Religion ſont parfaitement ſaints, très-dignes de Dieu, tout-à-fait convenables au ſalut du Genre-humain, accompagnés des promeſſes les plus excellentes, & pour cette Vie, & pour celle qui eſt à venir. Il y a mille autres choſes à dire là-deſſus, que je paſſerai ſous ſilence.

L'Incre'dule. Après ce que vous venez de me raconter, il me ſemble que l'eſſentiel eſt de ſçavoir d'abord, ſi toutes ces choſes ſont réellement arrivées.

Huet.

HUET. Cela eſt inconteſtable.

L'INCRE'DULE. Vous croyez donc que ces témoins ſont dignes de foi.

HUET. Aſſurément.

L'INCRE'DULE. Ont-ils vu de leurs propres yeux l'Auteur de la Religion, & les miracles qu'il a faits?

HUET. Sans-doute.

L'INCRE'DULE. Mais moi je ne ſçaurois croire qu'ils ayent véritablement vu ces choſes de leurs propres yeux; car cela ſeroit contraire aux principes de notre ſyſtême. Nous ſerions alors obligés de convenir de la fauſſeté de l'aſſertion, par laquelle nous diſons qu'il ne faut pas ajouter foi au rapport des ſens, & que nous ne ſçaurions ſçavoir ſi les objets s'accordent avec les idées que nous nous en formons. Je ne ſçais donc comment concilier avec nos principes la créance que vous exigez en faveur de ces témoins.

HUET. Je n'ai jamais nié les vérités qu'on nomme hiſtoriques. Il ſeroit abſurde, par exemple, de prétendre qu'actuellement il n'exiſte pas une Ville qu'on nomme *Conſtantinople.*

L'INCRE'DULE. Pourquoi cela ſeroit-il abſurde?

HUET. Parce que le nombre des témoins dignes de foi qui l'affirment, eſt innombrable.

L'INCRE'DULE. Ces témoins ont donc vu cette Ville?

Huet. Ils l'ont vuë.

L'Incre'dule. Ce ne peut avoir été que par l'organe de la vision. Or tous les sens, quels qu'ils soient, peuvent nous tromper; & nous ne sçaurions, sans courir risque d'erreur, ajouter foi à ceux qui disent qu'ils ont vu telle ou telle chose. Il me paroît donc tout-à-fait déraisonnable d'affirmer, que nos sens sont tellement disposés que nous ne pouvons distinguer le vrai du faux, le fantôme de la réalité; & cependant d'exiger que nous ajoutions foi à des gens qui racontent qu'ils ont vu telle ou telle chose. En un mot, si nous nous en tenons aux principes de notre Philosophie, les histoires véritables ne sçauroient être distinguées des fictions. C'est envain donc que l'on provoque aux miracles, aux dogmes, & aux préceptes. C'est la vérité des faits qu'il faut prouver avant toutes choses. Mais si les sens ne méritent aucune créance, nous ne sçaurions ajouter foi aux témoins même oculaires. C'est ce que je me rappelle d'avoir lu dans le Chapitre III. du I. Livre de votre *Traité de la Foiblesse de l'Esprit Humain*; & cela me dispense d'insister davantage sur notre principe fondamental, qu'il n'y a point de *criterium* du vrai.

Huet. Oui: mais autre est la certitude dans les choses humaines, & autre la certitude dans les choses divines.

L'Incre'dule. Cependant vous avez

assuré que cette lumiére ne pouvoit éclairer nos ames, qu'après avoir ajouté foi aux témoins auxquels vous en appellez. Or ces témoins s'étant servis de sens pareils aux nôtres, & les sens étant trompeurs, je ne vois pas ce qui en résulte pour ma conviction.

HUET. J'apperçois ce qui empêche que vous ne vous rendiez à la vérité. Il y a des gens qui disent, non seulement qu'il existe un *critérium* du vrai, & que l'on doit ajouter foi aux sens bien constitués, mais encore que chacun a le droit d'examiner la Religion. C'est un sentiment dont je suis très-éloigné, parce que je crois qu'il n'y a aucun principe de certitude, d'après lequel on puisse raisonner avec sûreté. Mais je sçais qu'il existe un Juge infaillible sur la Terre. C'est lui qui m'apprend que la Révélation tire son origine du Ciel. Je dois l'en croire, puisqu'il est infaillible ; & aussi-tôt il naît dans mon ame une lumiére des plus claires, aussi bien qu'une certitude des plus fermes.

L'INCRE'DULE. Où est cet homme infaillible ?

HUET. A *Rome.*

L'INCRE'DULE. Qu'entendez-vous par lui ajouter foi ?

HUET. Croire que ce qu'il dit est véritable.

L'INCRE'DULE. Qu'est-ce que croire ?

Huet. C'eſt donner ſon aſſentiment à une propoſition.

L'Incre'dule. Quand penſez-vous qu'il faut donner cet aſſentiment?

Huet. Quand l'ame apperçoit clairement la liaiſon qui ſe trouve entre deux idées.

L'Incre'dule. Mais s'il n'y a point de *criterium* du vrai, ſi l'ame n'apperçoit point cette relation qu'on dit ſe trouver entre deux ou pluſieurs idées; ſi dans le tems même où nous croyons la ſaiſir, nous admettons l'erreur la plus groſſiére, je ne vois pas ce qui pourroit m'inſpirer de la déférence pour ce Juge infaillible dont vous me parlez. Votre doctrine eſt fondée ſur les propoſitions ſuivantes. Il y a une Ville nommée *Rome*. Dans cette Ville il y a un homme. Cet homme eſt infalllible. Il faut croire un homme infaillible. Celui-ci aſſure qu'il y a un Livre envoyé du Ciel aux hommes. Il faut donc croire, à cauſe de cette autorité infaillible, la vérité & la divinité de la Révélation. Toutes ces propoſitions ne ſçauroient être conciliées avec le fondement de notre ſyſtême, c'eſt qu'il n'y a point de *criterium* du vrai. Mais, ſi vous voulez, je vous accorderai qu'il y a une Ville de *Rome*, & dans cette Ville un perſonnage diſtingué par ſes lumiéres; d'où ſçaurai-je après cela, je vous prie, que ce perſonnage eſt infaillible? Faut-

il

il l'en croire ſur ſa parole, ou bien parce qu'il fournit des preuves inconteſtables de cette prérogative, dont il eſt doué?

HUET. On doit croire à cauſe des preuves qu'il donne de ſon infaillibilité.

L'INCRE'DULE. Eſt-il permis de ſoumettre ces preuves à l'examen?

HUET. Oui.

L'INCRE'DULE. Mais cet examen eſt impoſſible, s'il n'y a aucun *criterium* du vrai. Ou, s'il eſt poſſible, cela ruine notre ſyſtême *Pyrrhonien* de fond en comble. Mais laiſſons cela: je vous demande ſi c'eſt par la raiſon ſeule que nous découvrons l'infaillibilité de cet homme?

HUET. La Révélation & la Tradition lui fourniſſent les preuves ſur leſquelles il fonde cette infaillibilité.

L'INCRE'DULE. Mais s'il tire ſes preuves de la Révélation, (je laiſſe la Tradition à l'écart) nous allons donner contre le même écueil. Car d'abord il faut rechercher où & entre les mains de qui cette Révélation ſe trouve; quels ſont les vrais caractéres d'une Révélation; s'ils conviennent à celle qu'on nous préſente; ſi cette Révélation ordonne de reconnoître un Juge ſuprême ſur la Terre; enfin ſi ceux qui depuis pluſieurs ſiécles ſe font paſſer à *Rome* pour tels, ſont effectivement les mêmes que Dieu a déſignés? Voilà ſans-contredit une tâche, dont l'exécution eſt

impossible pour quiconque demeure fidéle à rejetter tout *criterium* du vrai.

Huet. Ne vous ai-je pas dit que Dieu avoit accordé l'infaillibilité à cet homme ?

L'Incre'dule. C'est ce que je ne sçaurois admettre en aucune maniére, avant que d'avoir examiné ses décisions, & les avoir comparées avec la Révélation par laquelle il prétend prouver son infaillibilité. Mais, pour former cette suite de raisonnemens, il faut admettre l'usage des sens, de la raison, & de l'évidence. En effet, pour m'assurer de ce que vous avancez, que depuis plusieurs siécles il existe à *Rome* des Juges infaillibles, on est obligé de s'en rapporter aux sens; & s'il est vrai que Dieu dans la Révélation ait accordé ce privilége de l'infaillibilité à de tels Juges, il en résulte non seulement qu'il est vrai qu'il y a une Révélation, & qu'on peut distinguer toute vraie Révélation de celles qui ne le sont pas, mais encore que le vrai posséde ce *criterium*, dont les *Pyrrhoniens* nient l'existence.

Huet. De cette maniére vous ne parviendrez jamais à la persuasion divine, & parfaitement certaine, qui est le partage des vrais *Chrétiens*. Les dispositions requises pour la posséder, sont une entiére docilité, une soumission absoluë. Mais, pour ne rien négliger de ce qui peut entraî-

traîner votre eſprit, je veux encore vous propoſer des raiſonnemens ſi concluans, que ſi vous y faites l'attention néceſſaire, vous ne pourrez, ou je me trompe fort, refuſer votre conſentement.

L'INCRE'DULE. Je ne demande pas mieux.

HUET. Il y a eu de tout tems, & il y a encore des Aſſemblées d'hommes très-ſçavans & très-pieux. Ces Aſſemblées, que nous nommons *Conciles*, ont examiné avec tout le ſoin poſſible ces Livres que nous diſons être divins, & cet examen étant fait, ils les ont reconnu pour tels. Toutes les fois auſſi qu'il s'eſt élevé des diſputes ſur les matiéres de Religion, ces Aſſemblées les ont terminées en décidant ce qu'il faloit croire & ne pas croire. Or il n'eſt pas poſſible que tant d'hommes auſſi attentifs à rechercher la vérité, & auſſi capables de la trouver, ſe ſoient trompés. Si vous voulez les écouter, vous trouverez qu'ils ont eu les raiſons les plus fortes de décider comme ils l'ont fait; & en les prenant pour guides, vous arriverez à la parfaite connoiſſance de la vérité.

L'INCRE'DULE. Pour le coup vous m'accablez ſous la multitude des idées; je ne ſçaurois embraſſer tous ces objets à la fois. Permettez que je les conſidére en détail.

HUET. J'y conſens.

L'IN-

L'Incre'dule. Je veux croire que des hommes remplis de lumiéres & de probité, se sont assemblés pour examiner les Livres Sacrés, & leur contenu ; il faut d'abord sçavoir, s'ils ne se sont point trompés eu faisant cet examen ?

Huet. Mais ils avoient toutes les qualités nécessaires pour éviter l'erreur.

L'Incre'dule. Un *Pyrrhonien* ne reconnoît guéres ces qualités. Mais d'ailleurs tout ce que disent des gens qui ont du sçavoir & de la probité, est-il toujours vrai ?

Huet. Pas toujours.

L'Incre'dule. Quand donc ?

Huet. Lorsqu'on ne peut rien leur objecter, c'est-à-dire, quand les propositions qu'ils avancent, sont certaines, ou dumoins probables.

L'Incre'dule. Que faut-il pour cela ?

Huet. Une liaison entre ces propositions, & les argumens qui servent à les établir.

L'Incre'dule. Si avec ces secours on peut se convaincre que ces hommes & ces assemblées ont dit la vérité, il faut que vous reconnoissiez un *criterium* du vrai; ou si vous persistez à le rejetter, tout ce que vous venez d'alléguer est en pure perte. Je puis même le retorquer contre vous. En effet *Pyrrhon*, *Sextus*, & d'autres Philosophes que vous avez cités dans votre *Traité sur la Foiblesse de l'Esprit Humain*,

main, ont été des gens très-éclairés, qui ont examiné avec la derniére attention tous les principes des Sciences Humaines. Or, cet examen fait, ils ont rejetté tous ces principes. S'il y a donc quelque force dans votre maniére de conclurre, j'en tire autant d'avantage que vous.

HUET. Tout cela découle, je l'avouë, de notre maniére de philosopher; mais Dieu lui-même a présidé à ces Assemblées, & a préservé ceux qui les composoient de toute erreur.

L'INCRE'DULE. Je m'étonne que vous parliez ainsi, tandis que les *Sceptiques*, vos Maîtres & vos Guides, soutiennent qu'on a tort de prétendre, que Dieu eût agi d'une maniére contraire à l'équité, en faisant les hommes tels qu'ils se fussent toujours trompés. Vous avez avancé la même chose dans vos Ecrits (*a*). Vous ne pensiez sans-doute pas alors comme vous faites à-présent. Mais je veux que ces hommes assemblés en Concile ne se soient pas trompés. Quelle est la certitude que vous en avez, & d'où vient-elle?

HUET. Dieu lui-même les a préservés d'erreur.

L'IN-

(a) *Uti Deus fallax dici non potest, quod nos tales effeceris ut aliquando fallamur; nihilo magis fallax dici potest, etiamsi tales nos effecisset, ut semper falleremur.* HUET. Cens. Philos. Cartes. Cap. I, Sect. 12.

L'Incre'dule. Dieu l'a-t-il dit quelque part dans la Révélation, ou sont-ce eux-mêmes qui s'en vantent?

Huet. Ils se rendent ce témoignage à eux-mêmes, mais d'une maniére conforme à la Révélation.

L'Incre'dule. Pour admettre cette preuve, il faudroit que je reconnusse déjà des caractéres certains, des fondemens sur lesquels reposassent la vérité & la divinité de la Révélation; mais cela répugne toujours aux préceptes de notre Philosophie. Ainsi il me paroît que vous êtes peu d'accord avec vous-mêmes.

Huet. Si votre ame étoit éclairée de la même lumiére que la mienne, je suis assuré que vous penseriez tout comme moi.

L'Incre'dule. Cela est incontestable. Mais tant que je persévérerai dans la doctrine philosophique que vous avez vous-même si fort vantée & recommandée, toute voie m'est interdite pour arriver à cette certitude dont vous vous glorifiez.

Huet. Si vous ne voulez pas reconnoître que Dieu ait répandu des lumiéres extraordinaires sur ces saints & doctes personnages qui ont été assemblés en Concile, pour juger de l'origine & du prix de la Révélation, ajoutez au-moins foi aux premiers hérauts de la *Religion Chrétienne*, qui ont été témoins oculaires des faits, & n'ont pu se tromper sur des choses qu'ils ont

ont vuës, ouïes, & touchées, étant bien éveillés, & dans tout leur bon-sens. Ce sont eux qui déclarent, que Jesus-Christ a fait des miracles en présence d'une grande multitude d'hommes. Ces miracles ne pouvant être venus que de Dieu, il est assez manifeste que Dieu est l'Auteur du *Christianisme.*

L'Incre'dule. Illustre Evêque, vous revenez à la façon de raisonner dont nous avons parlé au commencement, & qui répugne non seulement aux préceptes de votre Philosophie, mais qui est aussi contraire à l'usage de votre Eglise, qui en matiére de Religion en appelle toujours, non à l'examen, mais à l'autorité. De quelque façon que vous envisagiez la chose, je ne puis adopter vos idées sans passer dans le parti des *Dogmatiques.* Car, quand je vous accorderois que les témoins des miracles de J. C. ont été les gens du monde les plus irréprochables, & que Dieu seul peut faire des miracles, il faudroit en même tems que j'admisse la validité du rapport des sens bien constitués, & par conséquent l'existence d'un *criterium* du vrai. Mais tout cela est incompatible avec nos principes ordinaires. Car vous croyez & vous enseignez que personne ne peut être certain de la convenance qu'il y a entre les idées & leurs objets; vous affirmez que nous ne sçaurions distinguer les apparences de la réalité. Comment

ment alors pourriez-vous ajouter foi à ceux qui dépoſent qu'ils ont vu telle ou telle choſe ? Dès que notre eſprit ſe trouve dans un entier aveuglement, & que les voies qui ménent à la connoiſſance des choſes ſont inacceſſibles pour nous, il n'eſt pas poſſible de croire la Religion, & de reconnoître la validité d'aucun témoignage.

Huet. J'avouë que c'eſt-là le langage des *Pyrrhoniens*, mais vous ſçavez qu'ils s'accommodent auſſi à celui des autres, & qu'ils ſuivent les probabilités dans le cours de la vie. *Cicéron* s'eſt exprimé là-deſſus d'une maniére formelle (*a*).

L'Incre'dule. Je n'ignore point que les *Sceptiques* ſont obligés à ce déguiſement pour éviter l'indignation publique. Mais je m'étonne que vous qui êtes un Prélat diſtingué de l'*Egliſe Romaine*, vous oſiez vous jouër à ce point de ſujets auſſi graves. Pourquoi donc voulez-vous me rendre *Chrétien*, ſi, lorſque je le ferai, il n'y aura point d'obligation plus ſérieuſe pour

(a) *Lucem non eripimus, ſed quæ vos percipi comprehendique, eadem nos, ſi modò probabilia ſint, videre dicimus : Quicquid acciderit ſpecie probabile, ſi nihil ſe offerat, quod ſit probabilitati illi contrarium, utetur eo ſapiens, ac ſic omnis vitæ ratio gubernabitur. Etenim is quoque, qui à vobis ſapiens inducitur, multa ſequitur probabilia, non comprehenſa, neque percepta, neque aſſenſa, ſed ſimilia veri, quæ niſi probet, omnis vita tollitur.* Mr. Zimmermann ne cite pas l'endroit.

pour moi d'en croire les dogmes qu'auparavant ?

HUET. Je vous ai dit & répété que la Foi Divine dissipoit tous ces nuages. Aussi n'en suis-je pas moins fortement persuadé dans la Religion, pour être d'ailleurs dans les principes du *Pyrrhonisme*.

L'INCRÉDULE. Je veux bien croire que vous tenez étroitement à la *Religion Chrétienne*, c'est-à-dire, au *Catholicisme*, puisque vous avez tant consacré d'années à l'étude des Saintes Lettres. Mais ce que je vous reproche, c'est de ne pas raisonner conséquemment. Dans l'Ouvrage que vous avez intitulé *Démonstration Evangélique*, vous niez l'exactitude & la force des démonstrations mathématiques ; dans votre *Traité de la Foiblesse de l'Esprit Humain*, vous comblez d'éloges les principes du *Scepticisme* ; & j'apprens que vous y avez constamment persévéré. Je ne vois pas après cela comment vous viendrez à bout de me convaincre de votre attachement sincére & solide à la Religion. J'aurois cru que recommander l'art de douter de tout, comme utile à la Foi, c'étoit la même chose que si l'on disoit, que pour croire il est expédient de ne pas croire.

HUET. Cela paroît ainsi ; mais, dès que la foi survient, nous croyons & reconnoissons la vérité sans aucun doute. Car je vous ai dit ci-dessus, que cette foi est

produite par la vertu surnaturelle de Dieu; & que son effet est de persuader l'homme de tout ce qu'il doit croire.

L'Incre'dule. Mais il faut toujours vous souvenir de vos principes. Le premier & le principal, c'est qu'il n'y a point de *criterium* du vrai. Si cela est, comment pourrez-vous distinguer la vraie lumière de la fausse, une simple opinion d'une persuasion ferme & certaine? Dire, que nous devons recevoir tranquillement la lumière qui nous est offerte, c'est couper le nœud, mais non le dénouër. Car je vous demande, s'il y a quelques moyens d'arriver à cette foi?

Huet. Je vous ai déjà dit qu'il y en a. Notre Philosophie elle-même prépare l'esprit à reconnoître son aveuglement naturel, & nous sollicite à chercher du secours ailleurs. Une comparaison éclaircira la chose. Si quelqu'un, en suivant une route, arrive à un endroit qui lui soit inconnu, & ignore de quel côté il doit aller, sans qu'aucun indice puisse l'en instruire, il ne se laisse pas accabler aussi-tôt pour cela de chagrin, mais il s'arrête, prend des informations, & cherche un homme qui puisse lui servir de guide. De-même notre ame convaincuë de son entiére impuissance à découvrir la vérité, & à s'en assurer avec certitude, ne s'en fie pas à elle-même, mais elle se jette entre les bras de la Foi, & s'étant soumise pleine-

ment

ment à sa direction ; c'est d'elle qu'elle apprend le vrai chemin qu'il faut tenir.

L'INCRE'DULE. Votre comparaison ne résout une difficulté que pour en produire une autre. Car celui qui ne sçachant où il doit aller, ne voit personne qui soit propre à le conduire, & qui est même très-fortement persuadé qu'il n'existe aucun guide, un tel homme doit, ou ne pas aller plus loin, ou suivre le sentier battu, sans sçavoir si c'est le bon. Assurément quiconque pense qu'il n'y a point de moyen de connoître la vérité, aucune marque pour la distinguer, méprisera tous ceux qui lui promettent de le conduire à une persuasion certaine. Vous voulez que je vous suive avec confiance ; vous vous vantez d'être bien persuadé de la Religion par je ne sçais quelle lumiére que vous avez reçuë d'ailleurs ; vous assurez que tous ceux qui sont privés de cette lumiére, demeurent dans les ténébres ; vous niez que les argumens, ou ce qu'on appelle dans les Ecoles les motifs de crédibilité, ayent aucune force pour convaincre l'ame ; en un mot, vous n'admettez point le *criterium* du vrai. Je ne vois pas après cela de quel droit vous prétendez que je vous prenne pour guide. Les *Dogmatiques* disent que l'usage de la droite raison & l'examen sont la voie par laquelle on parvient à la connoissance de la vérité ; mais ils reconnoissent aussi le cri-

criterium. Vous soutenez qu'ils se trompent. Dans une pareille opposition à qui m'adresserai-je ? à qui me confierai-je ? Que si la persuasion dont vous parlez entre dans nos ames & y tombe en quelque sorte, sans que nous le voulions, & lorsque nous nous y attendons le moins, c'est envain qu'on nous sollicite à croire; c'est à tort qu'on nous reproche de demeurer dans nôtre état de suspension & d'acatalepsie.

Huet. Mais mon seul exemple peut vous faire connoître, quelle est notre Philosophie. Car, depuis que la foi m'a été donnée, rien n'a pû ébranler mon attachement pour la *Religion Chrétienne*, & en particulier pour l'*Eglise Catholique*. Au contraire, tant que j'étois dans les principes des *Dogmatiques*, des difficultés innombrables troubloient mon esprit. Quiconque veut voir & connoître la vérité, doit entiérement bannir de son esprit cet orgueil dont les *Dogmatiques* sont tout enflés.

L'Incre'dule. On ne sçauroit nier que bien des *Dogmatiques* ne soient attaqués de ce mal : mais en revanche combien de *Pyrrhoniens* qui ont celui de la *philautie*, ou d'un amour-propre excessif ? Je sçais par mon expérience propre, qu'à mesure que mon esprit a incliné vers le doute universel, j'ai senti augmenter mon éloignement pour la Religion, & j'ai commen-

mencé à regarder les autres avec un profond mépris. Mais mettons à l'écart ces accusations réciproques. Je n'ajouterai plus qu'une chose qui m'empêche d'adhérer à vos desirs. C'est que ceux-là même qui exaltent tant l'utilité que la Religion retire de la suspension *Sceptique*, & qui soutiennent que la Raison parvient à un degré si éminent de perfection, lorsqu'elle a été ornée du don de la Foi, ces gens-là, dis-je, soutiennent & veulent faire régner des doctrines que toutes les autres *Communions Chrétiennes* rejettent comme absurdes.

HUET. Et quelles sont ces doctrines, je vous prie?

L'INCRE'DULE. La Transsubstantiation, par exemple, la croyez-vous?

HUET. Oui, la Foi Divine m'en a persuadé.

L'INCRE'DULE. Ainsi donc CHRIST est présent dans le Sacrifice de la Messe. Il est dans le même instant à *Paris*, à *Rome*, dans des milliers de lieux à la fois; on l'y reçoit, on l'y mange. Mais, dites-moi, croyez-vous que le CHRIST qui est à *Paris* est le même que celui qui est à *Rome*?

HUET. C'est-là un mystère qui ne sçauroit être expliqué.

L'INCRE'DULE. Comment donc! Je croyois que cette Foi dont vous vous dites orné, répandoit le plus grand degré de clarté & de certitude sur tout ce que

la Raison ne peut nous faire connoître que d'une maniére fausse & incertaine. Au-moins vous êtes-vous exprimé dans des termes qui ménent-là (a). Il faut donc que le Mystére des Mystéres, la Transubstantiation, vous soit parfaitement compréhensible.

Huet. Mais c'est la Foi Divine elle-même qui nous persuade que ce mystére est inexpliquable.

L'Incre'dule. Alors vous retombez en contradiction avec ce que vous aviez avancé, qu'à l'aide de la Foi on peut connoître ce qui est inaccessible à la Raison seule. Vous dites que vous croyez la Transubstantiation, c'est-à-dire, qu'il y a un corps qui peut être présent en plusieurs lieux à la fois; & vous avouez en même tems que la chose est incompréhensible. Est-ce-là cette voie ouverte & assurée pour arriver à la Vérité? Les *Dogmatiques* disent que la Transubstantiation doit être

(a) Dans les *Quæstiones Alnetanæ*. Voici le passage. *Quoad ratione utimur, certissimè firmissimèque scire non possumus, an mundus sit, an sint corpora, an corpore præditi simus, an animo, nec proinde an mundus sit à Deo conditus, an benè vivendum, an abstinendum à vitiis, an virtus sequenda, at admissa lumine fidei jam de his certissimi sumus; jam naturæ firmatur imbecillitas; jam emendantur errores animi, jam discussis tenebris ratio certis obtutibus res circumspicit; jam nebulosa illa & caliginosa Philosophia, quæ neque aditus habuit satis patentes atque claros, neque exitus ad rerum notitiam, nunc planam & apertam habet viam.*

être mise au rang des choses impossibles; les *Pyrrhoniens* demeurent dans le doute; tandis que vous, assisté par la Foi Divine, vous soutenez que ce prétendu grand Mystére ne sçauroit seulement être compris. J'en suis encore à deviner quelles sont ces prérogatives merveilleuses que vous attribuez à la Foi.

HUET. Je sens suffisamment jusqu'où va son utilité. Celui qui n'en a pas encore goûté la douceur, n'est pas capable d'en parler. Et comme je vois que la docilité vous manque, je romps ici la conversation, ayant d'ailleurs des affaires importantes qui m'appellent ailleurs.

ARTICLE VI.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES pour l'Année MDCCLVI. A *Berlin*, chez *A. Haude* & *J. Spener*, Libraires du Roi & de l'Académie, 1758. *in quarto*. pp. . . . (*a*)

C'EST ici le douziéme Volume que l'Académie Royale de *Prusse* publie de-

(*a*) Le Volume étant encore sous presse, lorsque je fais ce premier Extrait, le nombre des pages ne sçauroit être indiqué.

depuis son renouvellement. Nous y trouverons comme dans les précédens, dequoi remplir trois Extraits. La premiére Classe nous suffira pour celui-ci.

Classe de Philosophie Expe'rimentale.

1. *Recherches sur la force de l'imagination des Femmes enceintes sur le fœtus, à l'occasion d'un Chien monstrueux*, par Mr. Eller. On sçait assez les différentes opinions que les Physiciens, les Médecins, & le Vulgaire, ont euës sur ce sujet. Le célébre Pére *Mallebranche* a suivi l'hypothése commune, dans ce passage remarquable de sa *Recherche de la Vérité*, où il attribuë l'état de dislocation dans lequel un enfant vint au monde, au spectacle d'un Criminel à qui la mére de cêt enfant avoit vu rompre les os.

On ne sçauroit disconvenir que les violentes émotions, & en particulier les frayeurs des méres, ne soient nuisibles aux enfans qu'elles portent dans leur sein; la liaison étroite qui régne entre ces deux individus cause dans de semblables cas des desordres considérables aux parties du fœtus, sur-tout dans les premiers mois de son accroissement: Diverses constrictions, obstructions, & autres accidens de cette nature, permettent aisément de comprendre, comment, & par quel moyen, se peuvent former les différentes taches,

ou

ou marques imprimées à la peau extérieure de l'enfant, en troublant sur-tout l'égalité de la circulation du sang. Quand, par exemple, il y a une dilatation extraordinaire dans les vaisseaux, & qu'elle dure trop longtems, il faut nécessairement que le tissu des vaisseaux sanguins, placé sous l'épiderme transparent, y montre une rougeur plus ou moins forte, & plus ou moins étenduë, selon que les causes de son existence ont été plus ou moins grandes. Mais il y a loin de-là à la supposition, que ces taches sont des empreintes ressemblantes à divers objets qui ont affecté l'imagination des femmes pendant leur grossesse, & ont excité en elles des desirs ou des craintes. Il n'y a qu'une crédulité puérile qui puisse reconnoître ces objets par-tout où le Peuple prétend les appercevoir.

Un obstacle invincible à cette prétenduë force qu'on attribuë à l'imagination des Méres, c'est qu'il n'y a point de continuïté, ou d'*anastamose*, entre les vaisseaux sanguins de la Mére & ceux du fœtus, & par conséquent point de circulation de sang commune à la Mére & à l'enfant; ce qui est prouvé encore par la grande différence qu'on remarque entre les battemens des artéres de la Mére & de celles du fœtus, quand on a l'opportunité de tâter d'une main le pouls de la Mére, & de l'autre les pulsations des artéres du

cordon umbilical, qui s'avance quelquefois hors de la matrice, pendant que l'enfant y reste encore. D'ailleurs les nerfs de la Mére n'ont pas la moindre connexion avec ceux du fœtus; & les dissections anatomiques les plus exactes n'ont pu jusqu'ici découvrir le plus petit filament nerveux, qui se rendit de la matrice dans l'arriére-faix de l'enfant. Or les seuls instrumens, par lesquels l'imagination de la Mére pourroit opérer ces effets, & changer quelque chose au corps de l'enfant, c'est-à-dire les nerfs n'étant capables d'y contribuër en rien, cette imagination ne sçauroit avoir lieu, & tout ce qu'on en dit est chimérique.

Il faut bien aussi se garder de rapporter à la classe des enfans sur qui de semblables causes auroient produit de pareilles altérations, les Monstres qui naissent de tems en tems, & qui sont tels, ou par excès, ou par défaut. D'habiles Physiciens ont suffisamment expliqué d'où venoit leur conformation; & l'on peut se servir de leurs principes pour rendre raison de l'animal monstrueux qui a donné occasion au Mémoire de Mr. *Eller*. Nous nous bornerons à en placer ici la description.

Un Bourgeois de *Berlin* avoit une Chienne de la plus petite espéce, qui lorsqu'elle étoit pleine, se promenoit souvent dans la basse-cour, où parmi d'autre volaille

se

ſe trouvoit un Coq-d'Inde, qui ne pouvoit la ſouffrir, & qui la becquetoit, la chaſſoit, & la forçoit de rentrer dans la maiſon. Cette Chienne ſe délivra d'un petit chien, dont la tête ne reſſembloit pas mal à celle d'un Coq-d'Inde; & le Bourgeois fut pleinement perſuadé que cela venoit des frayeurs que l'Oiſeau avoit cauſées au quadrupéde. La difformité du Monſtre ſe trouvoit uniquement à la tête & au col, le reſte du corps & les extrémités ne montrant que la ſtructure ordinaire d'un Chien. La tête étoit un peu ovale, dépourvuë de la gueule & du nez; les mâchoires allongées d'un Chien y manquoient entiérement; & à leur place on voyoit une eſpéce de pendeloque ronde, d'une chair rougeâtre, approchante, par rapport à ſa figure & à ſa longueur, du couvre-bec d'un Coq-d'Inde. Le diamétre de cette excreſcence charnuë vers ſa baſe, étoit de 8 à 9 lignes; mais elle étoit creuſe en dedans, pour recevoir & loger une eſpéce de bec, ou plutôt un crochet oſſeux, tout-à-fait ſolide & ſans ouverture, de quatre lignes de diamétre environ, & de douze de longueur ou d'étenduë. Ce crochet ne ſe trouvoit point attaché à l'os frontal, mais adhérent par une eſpéce de ſuture aux temples, à l'endroit où ces deux os ſe joignoient vers la baſe du petit crane, dans lequel on ne trouvoit pas la moindre marque des orbi-

tes;

tes, deforte que les yeux y manquoient tout-à-fait. On découvroit enfuite les deux oreilles à la bafe de la tête, où le col commence; elles étoient entourées d'une efpéce de menton difforme, élevé en bourrelet, & tout parfemé de petits boutons rougeâtres, pareils à ceux d'un Coq-d'Inde; les petites oreilles de la même couleur étoient chauves, & leurs conduits perçoient les os des temples à la bafe du crane; lequel enfin étoit foutenu de huit petites vertébres, au-lieu de fix qui compofent à l'ordinaire le col d'un Chien. La premiére, qui porte le crane, étoit une fois plus large & plus épaiffe que les autres.

Après cette defcription Mr. *Eller* remonte aux différens fyftêmes qui ont paru jufqu'ici fur la génération, & les expofe d'une maniére fort lumineufe. Il s'arrête en particulier à celui des *molécules organiques*, que Mr. *de Buffon* a propofé, & qui lui paroît le plus propre à expliquer l'exiftence des Monftres à membres étrangers. Des parties fpécifiées auparavant dans le fperme d'un animal, entrant dans le corps d'une autre efpéce d'animaux, font portées par la circulation du fang dans la matrice au tems où la conception fe fait. Elles peuvent donc facilement s'introduire dans le mêlange féminal, & coopérer un changement dans quelques parties de l'embryon. C'eft ce

qui

qui a pu arriver à la Chienne mére du Monſtre, ſoit qu'elle ait léché vers le tems de ſon accouplement de la ſemence répanduë par hazard du Coq-d'Inde, ou qu'elle ait avalé quelque choſe d'un Oeuf caſſé, & fécondé auparavant par ce Coq.

2. *Continuation des preuves fondées ſur des Expériences exactes, qui font voir qu'il ſe trouve de la terre dans l'eau diſtillée la plus pure, par Mr.* MARGGRAF. Le premier Mémoire ſur ce ſujet, ſe trouve dans le Tome VII. de l'Académie. L'Auteur y avoit rapporté de quelle maniére, par des diſtillations réïtérées, il avoit tiré de l'eau diſtillée la plus pure une terre dont *Borrichius* a déjà fait mention dans ſon Traité *de Hermetis & Aegyptiorum Sapientiâ*, ſans rien dire pourtant de poſitif au ſujet de ſes propriétés. Mais Mr. *Marggraf* a voulu ſe procurer une connoiſſance plus déterminée de cette terre, que divers Phyſiciens paroiſſent révoquer en doute, ou que *Boerhaave* & d'autres veulent déduire d'une cauſe toute particuliére ; & le ſujet lui a paru ſi important, qu'il a cru devoir recommencer l'examen tout à neuf, pour mettre la choſe à l'abri du doute. Le détail des opérations de cet habile Chymiſte ne ſçauroit entrer dans cet Extrait : il ſuffira d'en donner le réſultat, qui conſiſte à affirmer que la terre qu'on recueille de l'eau, n'eſt point

une

une terre étrangére, qui doive son origine à la poussiére qui voltige toujours dans un Laboratoire Chymique, ou à celle qu'on voit flotter dans les rayons du Soleil, mais que c'est une terre élémentaire, pure, & qui réside essentiellement dans l'eau.

Une des expériences les plus remarquables que ce Mémoire contient, est la suivante, faite d'après celle que *Boerhaave* raconte dans ses Essais sur le Vif-argent; sçavoir, que ce corps si fluïde, après avoir été suffisamment purifié, lorsqu'on l'attache ensuite au pilon d'un moulin à foulon, par le mouvement continuel qu'il y éprouve, dépose à la fin une quantité de poussiére noire. Mr. *Marggraf* a voulu soumettre à une semblable épreuve son eau distillée. Il en a versé deux onces dans un verre haut de dix pouces, & large d'un & demi à deux environ, lequel étoit fermé en haut par un bouchon de verre bien poli, qui s'ajustoit exactement. Ayant donc posé ce bouchon, il fit secouër continuellement le vase par un homme qui le faisoit aller sans-cesse de haut en bas & de bas en haut. Ce mouvement ayant été continué huit jours, on put remarquer du changement dans l'eau, qui n'étoit plus aussi claire, mais elle étoit devenuë plus trouble; sur quoi ayant fait durer ce mouvement encore huit autres jours, l'eau devint effectivement encore

tore plus trouble ; & l'on pouvoit, surtout quand on la regardoit au Soleil, y voir distinctement les particules terrestres, séparées, déliées & brillantes, qui flottoient dans l'eau. Cela suffit pour faire comprendre que ces particules peuvent aussi être séparées de l'eau, sans chaleur extérieure, ni distillation, quoiqu'en beaucoup moindre quantité.

3. *Observations sur les maladies du Cœur, par Mr.* MECKEL. C'est la suite d'un Mémoire inséré dans le Tome précédent. L'Académicien parle d'abord ici de l'inflammation du cœur & du péricarde, maladie tout-à-fait différente de celle qui vient de l'adhérence du péricarde au cœur. Cette inflammation se forme souvent dans un très-court espace de tems par l'obstruction des plus petits vaisseaux; & suivant la véhémence du mal, tantôt elle tue subitement, tantôt elle donne la mort d'une maniére plus lente.

Mr. *Meckel* regarde comme suspectes les observations de ceux qui prétendent, & ont rapporté dans leurs Ecrits, qu'on trouve une véritable inflammation & suppuration du cœur dans toute la substance musculeuse de ses ventricules. Cette substance étant agitée par des mouvemens continuels, est moins exposée à des inflammations mortelles, parce que son mouvement même facilite un flux & un reflux plus libre par ses propres vaisseaux ;

& en même tems le sang est pressé trop fortement par les vaisseaux coronaires situés dans le voisinage du cœur, pour qu'une stagnation inflammatoire puisse avoir aisément lieu dans le muscle même. Il est plus facile que les fibres du cœur se relâchent en un point, quand le sang tend cet endroit jusqu'à le rompre; ce qui est suivi de la destruction & de la suppuration des fibres déchirées, d'où peut naître une consomption lente du cœur, & même quelques abscès, dont on a des exemples prouvés par les observations d'Auteurs très-dignes de foi. Mais la raison & l'expérience dictent, que quand le cœur est attaqué d'inflammation dans sa substance musculeuse, il faut que son mouvement s'arrête dans un fort court espace de tems; puisqu'on sçait, à n'en pouvoir douter, que d'autres muscles moins sensibles que le cœur, dès que l'inflammation s'y est mise, deviennent inhabiles au mouvement. On peut au-contraire soutenir plus long-tems quelque inflammation à la surface du cœur, parce qu'elle ne réside alors que dans les enveloppes de ce muscle.

L'inflammation du cœur prend ses commencemens dans les plus petits vaisseaux de la tunique extérieure, & de la celluleuse remplie de graisse: c'est de-là qu'elle continuë à s'étendre. En effet il peut naître très-aisément dans les plus petits vaisseaux, qui se trouvent dispersés ici, &

& placés hors de la pression musculaire, une stagnation de sang qui tende à la suppuration, lorsque la liqueur arrêtée dans les vaisseaux obstrués refuse de se résoudre, desorte que par un effet de la force des vaisseaux qui pressent, cette partie corrompuë se convertit en pus au bout d'un espace de tems plus ou moins long. De-là vient que la membrane extérieure est rongée & détruite. Avec cela, ce qui augmente considérablement la quantité du pus, c'est la multitude des vaisseaux exhalans, qui étant rongés versent par leurs ouvertures dilatées la liqueur du péricarde dans une abondance plus grande que naturellement ; & en même tems les liquides plus épais se convertissant insensiblement en pus, s'écoulent aussi. Mais cette inflammation & cette suppuration ne pénétrent pas dans la substance musculeuse du cœur ; car elles causent la mort, avant que de pouvoir y parvenir..

Les Observations que Mr. *Meckel* a faites sur des sujets attaqués de semblables inflammations, l'ont mis parfaitement au fait de la nature du sang de la veine-porte. En considérant les vaisseaux, la situation & la disposition de la ratte, on voit que ce sang est plus fluïde, moins coagulable, & plus résolu ; & que c'est en cela que consiste l'usage de la ratte par rapport au foie. Mais cette vérité par-

vient à la conviction, lorsque le reste du sang veineux étant coagulé par tout le corps, on le trouve entiérement fluïde dans la ratte & dans la veine-porte; de façon qu'il y a des rameaux de la veine-cave continus au foie, & que le sang coagulé étant résolu, les rameaux de la veine porte ne sont remplis que d'un sang délié. Que le sang se soit dissous en passant par la ratte, c'est ce que montrent les coagulations noires des fibres, ou des raies, & la présence du pus dans le sang aqueux, aussi-bien que l'entiére dissolution du sang dans les vaisseaux de la ratte. Cet arrangement a pour but, que ce sang mêlé à celui qui est plus coagulable, & qui vient des intestins, prévienne la coagulation, en délayant le sang épais qui reflue des intestins, & dont on trouve encore des fibres qui nagent par-ci par-là dans le sang délayé de la veine-porte. Nous nous arrêtons à regret dans l'exposition abrégée de ce Mémoire, où tout est digne de la sagacité & de la réputation de son Auteur.

4. *Nouvelles Observations pour servir de Supplément à l'Histoire de la Nielle des Bleds, par Mr.* GLEDITSCH. De toutes les parties de la Botanique, celle qui a fait le moins de progrès, c'est la connoissance des maladies des Plantes, & des remédes qui y conviennent. On trouve bien là-dessus divers noms & diverses descriptions

dans

dans plusieurs Auteurs *Latins*, *François*, & anciens *Allemands*, qui ont traité de l'Agriculture & de l'Oeconomie Champêtre; mais ces mêmes Auteurs peuvent tous servir de preuve, que de leur tems, comme encore le plus souvent aujourd'hui, on n'a eu que des idées tout-à-fait confuses, imparfaites, & fausses, des maladies en question.

La Nielle est dans le même cas; on la connoît plus par le fait que par l'examen. Si l'on a fait quelques découvertes sur sa nature, cela ne s'étend guéres qu'à quelques espéces particuliéres de fleurs; & encore n'y a-t-on pas apporté l'attention & l'exactitude nécessaires. Cependant toutes les Plantes de l'Univers sont sujettes à ce mal; il se manifeste dans toutes les Contrées, & presque dans toutes les Saisons de l'année, au moins dans celles où les Plantes continuent à prendre leur accroissement d'une maniére naturelle, & sont par conséquent propres à être examinées. L'universalité de ce mal paroîtra fondée en raison, si l'on réfléchit bien sur la structure organique des Plantes, & sur les mouvemens naturels qu'y produisent, tant en général la force intérieure ou extérieure de l'air qui agit différemment sur les sucs prodigieusement subtilisés dans toutes les parties des Plantes, qu'en particulier l'extension des particules des fleurs les plus tendres & les plus délicates, jus-

qu'à ce qu'elles ayent attéint le point de perfection qui leur convient.

L'expérience prouve que dans les jeunes Plantes, encore spongieuses & pleines de suc, aussi-bien que dans les parties des Plantes qui prennent leur accroissement, la Nielle est beaucoup plus forte & plus étenduë, que dans les vieilles Plantes dures & séches, ou dans les parties qui ont pris tout leur crû. Les accidens semblables à la Nielle qui arrivent à celles-ci, seroient mieux nommés *Carie des Végétaux*. Il est certain du-moins, que plus une Plante est tendre, & a des parties délicates, (& celles qui le sont toujours le plus, ce sont les yeux, ou les rejettons qui ont nouvellement poussé, ou bien les fleurs mêmes) plus aussi elle est exposée à souffrir de la Nielle, & cela précisément dans ses parties les plus tendres. Elle attaque sur-tout cette partie supérieure de la plantule séminale qu'on nomme *plumula*; & pendant qu'elle se développe avec une extrême délicatesse, le mal gagne successivement, & vient du suc nourricier gâté dans les cotyledons.

Ainsi, quoiqu'à la rigueur il n'y ait aucune partie des Plantes qui ne soit sujette à la Nielle, c'est pourtant aux fleurs qu'on la rencontre sur tout; & tantôt elle les détruit entiérement, tantôt elle se borne aux parties tendres de la fleur qui appar-

tien-

tiennent essentiellement à la fructification, telles que sont le pistille & les étamines avec toutes leurs dépendances, dans le tems où leur évolution s'exécute ; ce qui fait que peu à peu le reste de la fleur en souffre plus ou moins. Les autres parties de la Plante ne paroissent pas à l'extérieur s'en ressentir précisément dans le même tems ; ce qui devroit se manifester dans le premier état de la Plante encore toute tendre, & cependant on ne s'en apperçoit que lorsqu'elle a pris entiérement son crû.

Mr. *Gleditsch* s'arrête dans ce Mémoire à la Nielle des Bleds, & entre dans des détails proportionnés à l'importance du sujet. Il s'appuye en même tems sur plusieurs expériences qu'il a faites avec beaucoup d'exactitude. Elles lui servent à combattre diverses opinions populaires sur la Nielle, qui sont dénuées de fondement. Il convient qu'une mauvaise saison, jointe à une culture irréguliére des terres, peut en général beaucoup contribuër à multiplier & à étendre la Nielle des Bleds ; mais, selon lui, la principale cause de ce mal ne sçauroit être cherchée proprement, ni constamment, beaucoup moins uniquement dans la température de l'air ; mais elle réside plutôt pour l'ordinaire dans la corruption de la semence. Notre Botaniste est bien moins disposé encore à mettre au nombre des véritables

causes de la Nielle, & spécialement de celle des fleurs, le dégât fait par les Insectes, ou de prétenduës pluyes de miel & de farine, aussi bien que diverses autres choses qu'on s'efforce d'appliquer ici, & qu'il n'a jamais remarquées dans les tiges enniellées.

La semence pleine d'un suc laiteux, qui n'a pas sa maturité, & qui est en partie imparfaite; ou bien cette même semence déjà mûre, mais encore fraîche & tendre, & qui a contracté trop d'humidité, sont beaucoup plus propres à rendre raison de la Nielle, que toutes les suppositions auxquelles on a eu recours jusqu'à-présent. Les gens de la campagne, à la réserve d'un petit nombre qui ont de l'intelligence, ne sont pour l'ordinaire pas fort attentifs aux circonstances des phénoménes; & il ne leur arrive guéres de soupçonner qu'il faille chercher les causes de celui-ci dans l'état de la semence. Il a donc paru essentiel à notre habile Académicien d'entrer dans l'examen détaillé de toutes les causes qui peuvent gâter dès le commencement des grains qu'on a recueillis & renfermés trop tôt, avant qu'ils ayent été tous également séchés, ou même que l'on a serrés lorsque quelque humidité s'y étoit répanduë. Il considére attentivement tout ce qui peut changer cette humidité en moisissure, & en général disposer les grains de telle

telle sorte, que venant à s'échauffer, non seulement leurs sucs laiteux acquiérent de mauvaises qualités, mais encore la moëlle de la partie supérieure de la plantule séminale qui est destinée à produire les fruits & les semences, s'échauffe pareillement, & devienne aussi vicieuse : d'où s'ensuit que dans le développement de toute la Plante, ces parties gâtées meurent entiérement.

5. *Mémoire contenant quelques nouvelles Expériences Electriques remarquables*, par Mr. AEPINUS. Il s'agit ici de l'Electricité singuliére d'une Pierre précieuse de l'Ile de *Ceylan*. Cette Pierre porte le nom de *Trip*, ou *Tourmalin*; & la propriété qui la distingue, lui a fait donner en *Hollandois* le nom d'*Ascbentrecker*, & en *Allemand* celui d'*Ascbenzicber*, qui veut dire *attirant les cendres*. On la trouve dans le sable, sur le bord de la mer qui baigne les côtes de l'Ile de *Ceylan*. Elle est transparente, & d'une couleur brunâtre, comme la *Hyacintbe*, mais beaucoup plus obscure. Sa pesanteur spécifique comparée à celle de l'eau, paroît n'être jamais moindre que 300, & jamais plus grande que 305, à 100. Il n'y a que peu d'années que cette Pierre est universellement connuë, & jusqu'à-présent on la rencontre fort rarement. A peine y a-t-il un Ouvrage imprimé des Auteurs Minéralogistes qui en parle; & les seuls qui paroissent en avoir

eu quelque connoiſſance, ſont Mr. *Zinck*, qui en dit quelque choſe dans la derniére Édition qu'il a publiée avec ſes Additions, du *Dictionnaire de la Nature, des Arts, & du Commerce* par *Hubner*, & Mr. *de Juſti* qui l'indique, mais ſeulement en paſſant, dans ſon *Plan de Minéralogie univerſelle.*

Pour venir à la propriété diſtinctive de cette Pierre, elle conſiſte en ce qu'échauffée ſur un charbon, elle attire & repouſſe alternativement les cendres qui ſe trouvent autour d'elle. Elle en fait de même avec les chaux métalliques, & en général avec tous les autres corps légers, de quelque eſpèce qu'ils ſoient. Les Jouailliers qui l'ont miſe au feu pour éprouver ſa dureté, ſe ſont les premiers apperçus de cette propriété; & lui ont à cauſe de cela donné les noms rapportés ci-deſſus. Mais cela n'avoit encore fourni matiére à aucunes recherches particuliéres. Voici le fruit des premiéres expériences de Mr. *Æpinus*.

Le *Tourmalin* eſt doublement digne d'attention, en ce que, ſans le frotter, & ſimplement en l'échauffant, il fait paroître une électricité conſidérable. L'unique moyen qu'on ait preſque trouvé juſqu'ici pour exciter l'électricité dans les corps où elle réſide, c'eſt le frottement. On ne connoît juſqu'à-préſent qu'un cas unique qui fourniſſe une exception. Le ſouf-

fre,

fre, la résine, la cire d'*Espagne*, & d'autres corps semblables, quand, après les avoir premiérement fondus, on les fait couler dans un vase sec de métal ou de verre, en se refroidissant deviennent électriques, sans avoir besoin d'être frottés. Dans les corps de l'espéce du verre qui possédent l'électricité en propre, on n'a trouvé encore aucun exemple d'une semblable électricité, excitée sans frottement; & le *Tourmalin*, qu'on doit sans contredit rapporter à cette classe, comme étant une Pierre précieuse, est par conséquent le seul exemple d'une pareille électricité, résidant dans un corps de l'espéce du verre, sans y être produite par le frottement. Il y a encore ceci de particulier, c'est qu'il suffit d'échauffer le *Tourmalin* pour le rendre électrique. Qu'on essaye d'en faire autant avec le verre, & les corps de son espéce, on n'y réussira jamais; & même le souffre, la cire d'*Espagne* &c. qui sont pourtant susceptibles d'une électricité donnée à volonté, ne la reçoivent jamais, quand on se contente de les échauffer; mais il est nécessairement réquis qu'ils soient auparavant fondus; après quoi, pendant qu'ils se refroidissent, ils acquiérent l'électricité.

Le sçavant Académicien a pris beaucoup de peine pour trouver les régles que le *Tourmalin* suit dans ses opérations, & pour les établir d'une maniére convain-

miques sur ce métal. Dans un Mémoire inséré au Tome III. de ceux de l'Académie, Mr. *Marggraf* avoit déjà prouvé l'existence de l'arsenic dans l'étain, aussi-bien que la solution réelle de ce métal dans les acides des végétaux ; ici il expose plus au long, & d'une maniére plus directe, les relations de l'étain avec les autres corps ; & il se propose de les continuër dans la suite, pour parvenir à découvrir, s'il est possible, les parties constitutives de ce métal.

Nous donnerons pour échantillon de ce Mémoire l'expérience suivante. L'espéce de bruit que fait l'étain le plus pur lorsqu'on le plie, étant quelque chose de particulier qui ne convient pas aux autres métaux, notre Chymiste n'a pas balancé à l'attribuër à l'arsenic qui y est encore caché, & aux parties martiales qui ont été fonduës ensemble. Cela l'a engagé à chercher s'il n'y auroit point quelque moyen d'ôter au métal cette propriété. Pour cet effet il a pris deux onces d'étain pur d'*Angleterre*, & deux onces de sel de tartre bien net, (on pourroit mettre à la place de ce sel tout autre alcali bien purifié;) il a arrangé le sel & l'étain par couches dans un creuset à fondre spacieux, qu'il a couvert avec un autre qui s'y ajustoit ; il les a soigneusement lutés, puis il les a mis dans un fourneau de fusion, & a donné un feu violent

lent pendant une heure. Il a ensuite laissé refroidir le tout; & ayant brisé le creuset inférieur, il y a trouvé son étain d'un beau brillant, & couvert par dessus des scories d'un blanc verdâtre. Il a séparé ces scories; il a fondu encore une fois son étain doucement, & l'a versé dans une lingotiére. Cet étain pesoit encore une once, cinq dragmes, & quinze grains; ainsi il avoit perdu deux dragmes & demie, & quinze grains. Ce métal n'étoit pas à-la-vérité dépouillé du bruit, ou frémissement en question; cependant, en le rompant, il paroissoit avoir souffert un changement considérable.

7. *Dissertation sur des fleurs de l'*Aster montanus, *ou* Pyrénaïque, *précoce, à fleurs bleuës, & à feuilles de saule, empreintes sur l'ardoise, par Mr.* Lehmann. Une des choses les plus surprenantes dans l'Histoire Naturelle, c'est cette espéce des Végétaux & des Animaux au Régne Minéral qu'on observe dans les Pétrifications; passage où régne tant d'art, & dont nous avons une foule d'exemples si manifestes, qui doivent suffire pour convaincre tous ceux qui ne sont pas guidés par un esprit de contradiction. Tous ceux qui rapportent ces exemples à de simples jeux de la Nature, sont dans l'erreur; & les idées auxquelles ils sont forcés de recourir sur l'origine de ces productions, manquent de toute vraisemblance.

Les

Les Végétaux qu'on trouve dans les lieux souterrains, différent de plusieurs maniéres entr'eux. Les uns sont devenus totalement pierreux, les autres en partie seulement. Il y en a une troisiéme sorte, qu'on peut trouver dans les Minéraux, où ils sont imprimés & exprimés. C'est à quoi il faut rapporter tant de Dendrites, dont on trouve l'empreinte non seulement sur des ardoises, mais encore sur des pierres cornuës, des cailloux, des agathes, & même sur des grenades, principalement sur les orientales. Mais il n'est guéres arrivé, ou peut-être point du tout, que les Naturalistes ayent parlé de fleurs imprimées sur des pierres; tandis que plusieurs au-contraire ont soutenu que de pareilles empreintes n'existent jamais. C'est ce qui engage Mr. *Lehmann* à donner ici l'histoire d'une Fleur qu'il a trouvée très-distinctement empreinte sur une ardoise noire. Il raconte au long les circonstances de cette découverte, & les diverses conjectures qu'il a formées sur l'espéce de cette fleur, avant que de se déterminer à la regarder comme une espéce d'*Aster*, & particuliérement à celle qu'on nomme *Aster montanus* ou *Pyrenaïcus*. A cet examen il a joint des recherches sur la nature de l'ardoise qui portoit ces empreintes, aussi-bien que sur sa situation souterraine. Il donne à cette occasion une table fort curieuse des différentes

cou-

couches qu'il a rencontrées en pénétrant jusqu'à la profondeur de 205¼ toises & 4 pouces ; ce qui revient à 1449 pieds & 7 pouces. L'arrangement de ces couches lui donne lieu de croire, qu'elles sont tombées originairement des hautes montagnes d'une Forêt voisine, & que divers accidens les ont ensuite accumulées & augmentées.

Ce Mémoire est terminé par les conséquences suivantes. 1. Les empreintes des fleurs pareilles à celles dont il s'agit ici, ne doivent point être regardées comme de simples jeux de la Nature. 2. Ces fleurs imprimées dans l'endroit où elles se trouvent, sont la preuve de quelque révolution, qui a fait descendre dans ces lieux profonds ce qui étoit placé auparavant au sommet des plus hautes montagnes. 3. L'accident qui a causé cette révolution, peut être expliqué par l'inondation de la Contrée, ou par l'affaissement de la terre. 4. Dans quelques endroits ces deux causes ont pu concourir ensemble. 5. Ce n'est pas une opinion bien fondée, que celle qui refuse aux Végétaux & aux Plantes remplies de suc, la force d'imprimer leur image, puisque l'*Aster* & ses fleurs ont plus de suc que l'hépatique, la fougére &c. 6. Notre Globe n'a pas été encore suffisamment visité, pour que nous puissions avoir une par-

parfaite certitude de tous les changemens qu'il a soufferts.

8. *Examen Chymique du Sel, auquel on a voulu donner le nom* de véritable Sel alcali fixe de Rhinocéros, *par Mr.* Marggraf. Le Conducteur du Rhinocéros qu'on promena, il y a quelques années, dans les principales Contrées de l'*Europe*, fit parvenir à l'Académie un petit vase de verre, plein d'une poudre saline, avec cette étiquette : *Sel alcali fixe de Rhinocéros.* Il y joignit un Ecrit, où il disoit beaucoup de merveilles de ce sel, prétendant l'avoir tiré de l'urine de l'animal dont il étoit le maître. L'Académie chargea Mr. *Marggraf* d'examiner ce sel ; & il l'a soumis aux épreuves convenables, dont il donne ici le rapport.

Le résultat de ces épreuves découvre manifestement que ce sel tant vanté n'est rien moins que ce que son Inventeur prétend ; qu'il ne sçauroit produire les effets qu'il lui attribuë sur le corps humain ; qu'il n'a dû être en aucune façon nommé sel alcali fixe ; & qu'il est impossible qu'il ait été préparé de l'urine de Rhinocéros, à-moins qu'on ne s'avisât de soutenir que l'alun & le vitriol de Mars, chargés de quelques particules de cuivre, forment un sel alcali fixe, & que des sels de cette nature peuvent exister dans le corps d'un semblable animal.

9.

9. *Description d'un Quadrupéde d'Amérique; rapporté par Mr.* Linnæus *au genre des Ours, par Mr.* Roloff. Le *Bresil*, la *Virginie*, & quelques autres Contrées de l'*Amérique*, sont la patrie de l'Animal, dont on trouve ici une description plus exacte que celles qui avoient été fournies jusqu'à-présent. Les *Bresiliens* appellent ce Quadrupéde, dans leur Langue *Coati*; & c'est le nom que *Marggraf* a conservé dans son *Histoire du Bresil*, où il fournit la description suivante: « Le *Coati* des » *Bresiliens* est un Renard de la grandeur » d'un Chat, avec de courtes jambes, & » les mains d'un Singe. Ces animaux » grimpent aussi comme les Singes avec » vitesse sur les arbres, & courent jus» qu'aux extrémités des branches; ils vi» vent de fruits, mais très-volontiers » d'œufs & de poules; les pieds de der» riére sont plus grands que ceux de de» vant, & à chaque pied ils ont cinq » doigts avec des ongles aigus. Leur » tête est pointuë comme celle du Re» nard, avec des oreilles courtes & ar» rondies comme celles du Chat: ils ont » la partie inférieure de la bouche plus » courte que la supérieure, qui s'avance » en une longue trompe pointuë, avec » d'amples narines, comme des fentes. » Les yeux sont noirs. Les poils de tout » le corps, longs, ont une couleur d'o» cre foncé. La queuë est plus longue

 » que

„ que tout le corps ; l'Animal la porte „ relevée & recourbée en haut ; les poils „ de cette queuë sont variés en forme „ d'anneaux, mêlés d'ombre & d'ocre. „ Quand il mange, il tient la nourriture „ comme les Chiens avec les pieds de „ devant. "

Mr. *Roloff*, ayant eu occasion de voir un de ces Quadrupédes, rares dans nos Contrées, s'est attaché à le décrire exactement; & sa description s'accorde avec celle qu'on vient de lire dans toutes les parties, à l'exception de la queuë, qui est non seulement plus courte que le reste du corps, mais que l'Animal ne porte pas recourbée & dressée vers le haut.

L'anatomie des parties intérieures tient une place étenduë dans ce Mémoire; & l'Académicien en infére, aussi bien que de la figure extérieure, que le *Coati* différe totalement de l'Ours, n'ayant rien de commun avec lui que de se tenir sur les pieds de derriére, & de marcher sur les talons, ce qui convient à plusieurs autres animaux. La tête de l'Ours n'est pas aussi pointuë par-devant que celle du *Coati*, mais elle est beaucoup plus ronde; ses oreilles sont plus longues, ses dents différent, il n'a aucun vestige de barbe ni de trompe, sa lévre d'en haut étant de la même longueur que celle d'embas. Les pieds de l'Ours sont bien composés pareillement de cinq doigts, mais ils se

ter-

terminent par embas en une tubérosité épaisse, ronde, & garnie par-tout de poils; au-lieu que dans le *Coati* les doigts ne sont pas ronds & tuberculeux, & qu'ils ont la surface entiérement rase, sans aucun poil. D'ailleurs le dos des Ours est beaucoup plus élevé, & plus arrondi vers le derriére; & la queuë est tout-à-fait différente.

Il n'y a point non plus de rapport entre la structure interne des viscéres de ces deux Animaux; & la courte description que Mr. *Linnæus* en a donnée, s'écarte en plusieurs endroits de celle de Mr. *Roloff*. Les intestins sont ce qu'il y a de plus singulier, & de plus digne d'attention, dans le *Coati*. Leur fabrique & celle du ventricule prouvent que la Nature l'a destiné à vivre tout à la fois, comme les Animaux rapaces & carnaciers, & comme ceux qui ne se nourrissent que d'herbes. Il a le conduit des intestins grêles long, afin de pouvoir d'autant mieux digérer des alimens de toute espéce, & en tirer le chyle nécessaire. Mais le gros boyau, par rapport au canal intestinal entier, est fort court, pour faciliter la sortie d'autant plus promte des excrémens; & c'est pour cela aussi qu'il n'a aucunes courbures, descendant tout droit dans le bassin. Cela donne occasion à l'Académicien de finir par quelques remarques générales sur la structure des intestins, qui sont autant d'hon-

d'honneur à sa sagacité, que la description qui constitue l'essence de ce Mémoire en fait à son exactitude.

ARTICLE VII.

INSTITUTIONES Calculi Differentialis cum ejus usu in Analysi Finitorum ac Doctrina Serierum, Auctore LEONHARDO EULERO, Acad. Reg. Scient. & Eleg. Litt. Boruss. Directore, Prof. Honor. Acad. Imp. Scient. Petrop. & Academiarum Regiarum Parisinæ & Londinensis Socio.

C'EST-A-DIRE,

TRAITE' *du Calcul Differentiel* par Mr. EULER. Aux dépens de l'Académie Impériale des Sciences de *St. Petersbourg*. 1755. *in quarto*. pp. 880. sans la Préface qui en a XX (q).

L'Ouvrage, dont je vais continuer l'Extrait, est divisé en deux Parties; la première contient une exposition complette du Calcul Differentiel; Mr. *Bertrand*

(q) Cet Extrait est d'un très-habile Géomètre, qui ne nous a pas permis de le [illegible].

trand, on a déjà donné l'Extrait dans la première partie du XVIII. Tome de cette *Bibliothéque*; la seconde, qui commence à la page 281, comprend une application de ce Calcul à l'Analyse des Finis, & surtout à la Doctrine des Suites tant infinies que finies. L'Auteur y a de plus expliqué la Théorie des plus grands, & plus petits dans deux Chapitres; il y en a en tout dix-huit, dont le contenu est purement analytique, les matiéres géométriques en étant entiérement bannies. La raison en est, comme le dit l'Auteur à la fin de la Préface, que ces sortes de matiéres ont déjà été amplement traitées par tous ceux qui ont écrit sur ce Calcul, en le déduisant pour l'ordinaire des principes de la Géométrie.

CHAP. I. Le premier Chapitre n'est que subsidiaire. Mr. *Euler* a jugé à propos de faire précéder des matiéres qui, bien-qu'elles appartiennent à l'Algébre commune, y sont pour l'ordinaire peu traitées. Il est vrai que dans l'*Introduction à l'Analyse des Infinis*, Ouvrage excellent du même Auteur, on trouve déjà tout ce dont on pourroit avoir besoin pour lire l'Ouvrage présent. Cependant, n'ayant encore fait aucune mention des différences finies, Mr. *Euler* fut obligé de passer sous silence une doctrine très-nécessaire pour exposer avec plus de succès l'usage du Calcul Différentiel dans l'Analyse des Finis;

& c'eſt à remplir cette tâche qu'il a deſtiné ce premier Chapitre. Il y traite de la transformation des Séries. Travaillons à en donner au Lecteur une idée claire, ſans paſſer les bornes qu'exige la briéveté d'un Extrait. L'Auteur fait d'abord remarquer, qu'il ne conſidére dans ce Chapitre, que des Séries, dont chaque terme eſt multiplié par une puiſſance d'une variable, pour leur rendre un plus haut degré de généralité. Qu'il me ſoit permis de mêler un peu de Calcul dans cet Extrait, pour le rendre le plus court qu'il eſt poſſible ſans que la clarté en ſouffre. La Série, conſidérée dès le commencement de ce Chapitre, a la forme ſuivante, $ax + bx^2 + cx^3 + dx^4 + \&c.$ ſans rechercher quelle en eſt la ſomme, qu'on la poſe $= S$. Voyons maintenant par cet exemple, en quoi conſiſte particuliérement la transformation de cette Série, quel en eſt le but principal, & de quel uſage cette transformation pourroit être dans la doctrine des Séries. Mr. *Euler* y met pour la variable x une fonction d'une autre variable y, ſçavoir dans cet exemple celle-ci $\frac{y}{1+y}$, après l'avoir réduite ſous la forme d'une Série. Cette ſubſtitution étant faite, qu'on remette pour y ſa valeur en x, & on obtiendra une nouvelle Série, dont la ſomme ſera encore égale à la propoſée. Pour comprendre maintenant

nant l'usage d'une telle transformation, on n'a qu'à jetter un coup d'œil sur cette Série transformée, & on découvrira aisément un moyen de sommer une infinité de Séries ; car, toutes les fois que les coëfficiens *a*, *b*, *c*, *d* &c. de la Série proposée, constituënt une suite recurrente dont les différences de quelque ordre évanouïssent, la Série transformée ne sera plus infinie, elle n'aura qu'un certain nombre de termes: cette expression finie exprimera donc la somme de la Série infinie que nous venons de considérer. Ensuite, toute progression finie pouvant être considérée comme la différence de deux suites infinies, Mr. *Euler* en déduit de plus une maniére aisée de sommer quantité de progressions qui consistent en un nombre déterminé des termes. C'est encore à l'aide de la même transformation appliquée à une semblable Série dont les signes alternent, que l'Auteur déduit une méthode facile de changer des suites peu convergentes, & même divergentes, en d'autres beaucoup plus convergentes, à moins qu'elles ne soient changées dans des expressions finies, ce qui arrivera encore quand les différences de quelque ordre de la progression des coëfficiens évanouïssent. De beaux exemples achévent de jetter de la lumiére sur cette doctrine, & d'en faire voir le grand usage dans l'Analyse des Expressions infinies. Mr. *Euler*

finit ce Chapitre par des réflexions sur les différentes maniéres de transformer les Séries, en substituant pour x des fonctions quelconques de y. Il en rapporte quelques-unes : mais comme toutes ces transformations sont de très-peu d'usage dans l'application, à cause que pour l'ordinaire la loi, suivant laquelle les termes de la Série transformée croissent ou décroissent, n'est pas claire. Mr. *Euler* les rejette en recommandant les deux premiéres transformations, comme très-propres à trouver la somme tant absolue d'une infinité de Séries, que par approximation en les changeant en d'autres plus convergentes.

Chap. II. Sçachant la somme d'une Série quelconque dont les termes sont affectés d'une variable x, de façon que cette somme soit exprimée par une certaine fonction de x, l'Auteur prouve par la nature du Calcul Différentiel, qu'en différentiant, tant la Série même, que la fonction qui en exprime la somme, il en résultera de part & d'autre des expressions encore égales, ensorte qu'on en obtiendra une nouvelle Série dont la somme sera également connue : on en trouvera une quantité innombrable en réitérant cette opération ; & si on multiplie chaque fois avant que de différentier, tant la Série que sa somme, par une fonction quelconque de x, on pourra assigner

gner une quantité infinie des Séries dont les sommes seront connuës. Voilà donc qui présente une maniére de trouver une infinité des Séries sommable, par la connoissance d'une seule ; & c'est ce que Mr. *Euler* s'est proposé de mettre dans tout son jour dans ce Chapitre. Il éclaircit d'abord tout cela par des exemples ; ensuite, après avoir appliqué cette même méthode aux progressions finies, il donne, en substituant pour la variable une valeur déterminée, le moyen de trouver la somme d'un nombre quelconque tant des quarrés, qu'en général de toutes les puissances ultérieures des nombres naturels. Mais revenons aux recherches générales. Que l'on considére d'abord une Série quelconque $a\,x + b\,x^2 + c\,x^3 + d\,x^4 +$ &c. dont la somme soit égale à S, après l'avoir traitée à peu près de la même maniére, on se mettra en état de sommer la suivante $A\,a\,x + B\,b\,x + C\,c\,x^3$ &c. pourvu que les quantités A, B, C &c. constituënt une suite, dont les différences d'un ordre déterminé deviennent constantes. Or, si ces quantités A, B, C &c. ne forment pas une telle suite, la nouvelle Série ne sera plus sommable, puisqu'alors l'expression trouvée pour la valeur de cette suite n'ayant plus un nombre fini de termes se changera dans une Série infinie. Or dans ce même cas il arrive souvent qu'elle devient

plus convergente que la proposée, ce qui la rend propre à trouver la somme de la proposée par approximation. L'Auteur n'ayant jusqu'ici traité que des Séries dans les termes desquelles entrent toutes les puissances d'une variable, passe à la considération de celles dont chaque terme implique la même puissance de la variable x. Ensuite il fait voir l'application de cette même méthode aux produits infinis, c'est-à-dire, à de telles expressions infinies, dont les termes sont joints par la multiplication. Or, en considérant le logarithme de ces produits infinis, on parvient aux suites ordinaires, qui, même après les avoir différentiées, seront affranchies des logarithmes. Des exemples allégués pour éclaircir davantage cette méthode, achévent ce Chapitre, en présentant un accord parfait de cette méthode avec celle de l'Introduction.

Chap. III. Après avoir déduit le Calcul des différentiels de celui des différences finies, il paroîtra au premier coup d'œil étrange de voir ici une méthode de trouver les différences finies à l'aide du Calcul Différentiel. Sçachant l'accroissement infiniment petit que prend une fonction, la quantité variable étant augmentée de son différentiel, le moyen d'en conclurre l'augmentation de la même fonction, en cas qu'on augmente cette variable d'une quantité finie? La route qu'on

qu'on doit suivre pour résoudre ce Problême n'est pas ouverte; la maniére pour s'y prendre ne paroît pas aisée, & l'on doit convenir que ce Problême est de beaucoup plus difficile que l'inverse; ce ne sera aussi qu'après avoir bien fondé la nature du Calcul Infinitésimal, qu'on sera en état de comprendre les raisonnemens fondamentaux de la Solution. Cette doctrine est néanmoins une des plus nécessaires dans celle des Séries; que dis-je? elle en est le fondement: c'est la base de tous les Chapitres suivans, qui ne pourront être entendus sans le secours de celui-ci; & toute la doctrine des Séries, doctrine la plus belle de l'Analyse, ne seroit sans lui que très-imparfaite. Mais venons au sujet, & laissons aux Chapitres suivans le soin de prouver le grand usage de celui-ci. On a trouvé dans la premiére partie la forme que prendra une fonction quelconque y de la variable x, en y substituant pour x la quantité $x + n\,dx$; l'Auteur le répéte dans ce Chapitre, sans négliger les différentiels d'un plus haut degré par rapport à ceux d'un degré plus bas. Maintenant qu'on pose n égal à un nombre infiniment grand, alors l'accroissement $n\,d\,x$, & partant aussi celui de la fonction, se changera dans une quantité finie, desorte que nous parviendrons par ces considérations à celle des différences finies;

finies ; & c'est en abrégé la maniére que l'Auteur a suivie pour trouver les différences finies des fonctions par la différentiation. Mr. *Euler* touche d'abord, quoique légérement, le grand usage de cette méthode dans la doctrine des Séries ; il en fait quelques applications aux exemples, & enfin il retourne au but proposé. Les recherches suivantes lui font découvrir une des plus belles propositions de l'Analyse ; elle est énoncée en ces termes : *Toutes les fois que* y *est une telle fonction de* x *qu'elle devient égale à* A *quand on y substituë pour* x *la valeur déterminée* a, *l'équation suivante aura toujours lieu*

$$A = y + \frac{(a-x)dy}{1.dx} + \frac{(a-x)^2 ddy}{1.2.dx^2} + \frac{(a-x)^3 d^3y}{1.2.3 dx^3} + \&c.$$

Donc, si y est une telle fonction de x qu'elle évanouït en posant $x = o$, l'expression suivante évanouïra nécessairement

$$y - \frac{x dy}{1.dx} + \frac{xx ddy}{1.2.dx^2} - \frac{x^3 d^3y}{1.2.3 dx^3} + \&c. = o.$$

Chap. IV. Le but principal de ce Chapitre est de transformer des fonctions en des Séries infinies & convergentes, afin d'en pouvoir tirer une méthode aisée de calculer par approximation, tant les racines de toutes les puissances des nombres que les logarithmes, les sinus, les cosinus, les arcs de cercle, & en général toutes les expressions transcendantes. On a trouvé dans le Chapitre précédent, com-

comme nous venons de l'annoncer, une expression infinie, qui exprime en général la valeur que prend une fonction d'une variable x, lorsqu'on l'a augmentée d'une quantité quelconque ω. Or sçachant cette valeur par la voie d'une substitution réelle, on sera presque toujours en état d'assigner une suite infinie égale à une expression finie ; je dis *presque toujours*, parce que la fonction peut aussi être telle, que l'expression infinie cesse de l'être ; ce qui arrivera toutes les fois que la fonction est comparée ensorte qu'elle devient constante par une différenciation réitérée, c'est-à-dire qu'elle ne souffre pas une différenciation à l'infini. Donc, en faisant exception de ce cas particulier, ou, pour parler d'un ton plus déterminé, en excluant toutes les fonctions rationelles & entiéres, on acquiert un moyen de transformer des fonctions dans des suites infinies d'une infinité de maniéres, la quantité ω étant arbitraire. L'Auteur fait voir dans ce Chapitre le grand usage qu'une telle méthode a dans la doctrine des Approximations, les Séries résultantes étant pour la plupart très-convergentes, sur-tout lorsque les autres circonstances permettent de prendre ω très-petit ; ensuite, après en avoir déduit, tant l'expression infinie de *Newton* pour une puissance quelconque d'un Binome, qu'une autre semblable, mais qui a cette

nous pré-

prérogative qu'elle se change dans une finie toutes les fois que l'exposant est un nombre entier & négatif. Il en tire de plus une maniére aisée d'assigner à très-peu près les valeurs des quantités radicales. C'est enfin par le même principe, qu'il découvre des moyens de calculer avec une facilité jusqu'ici peu connuë les valeurs de toutes les expressions transcendantes, & de parvenir par là au but qu'il s'est proposé. Tout ce Chapitre est enrichi des plus beaux exemples sur les logarithmes, sur les sinus & tangentes, sur les arcs de cercles, & ainsi de suite; ce qui le rend bien long, mais ce qui lui donne aussi un très-grand prix.

Chap. V. L'Auteur passe à une Matiére des plus riches dans l'Analyse des Finis; il se propose de résoudre ce grand Problême, de *trouver le terme sommatoire d'une Série, son terme général étant connu.* Quiconque aura un peu étudié la doctrine des Séries, n'ignorera pas ce que signifient ces mots, *terme général* & *terme sommatoire*; je ne m'y arrêterai donc pas, vû que ce n'est que pour des Mathématiciens avancés que cet Ouvrage est écrit, & que je me propose d'en donner une idée dans cet Extrait. Cette Matiére a déjà été traitée par Mr. *Euler*, tant dans l'*Introduction* qui finit la premiére partie de cet Ouvrage, mais comme il fut obligé d'écrire à la portée de ceux qui n'ont aucune

aucune connoissance du Calcul Différentiel, il lui fut impossible de la traiter avec toute la généralité possible. Qu'on me permette de borner tout ce qu'on pourroit dire de l'Argument de ce Chapitre à ce peu de mots: le fondement en est encore cette belle expression, dont je viens de parler en rendant compte du Chapitre précédent, & que l'Auteur a trouvé au Chapitre troisiéme; toute autre chose ne serviroit qu'à allonger cet Extrait, sans rendre l'idée de cette méthode plus claire; j'ose dire sans balancer, qu'il n'y a aucun Chapitre moins susceptible d'extrait que celui-ci; il contient un amas des plus belles propositions, toutes d'une grande importance, traitées avec une briéveté qui charme; mais il n'y a pas moyen d'en donner un extrait sans le copier tout entier.

Cependant il faut encore ajouter quelques remarques sur les *Nombres Bernoulliens*, sur leur origine, & sur les découvertes que Mr. *Euler* a faites à ce sujet: c'est ici, ce me semble, l'endroit le plus propre pour donner au Lecteur un petit abrégé de l'histoire de ces Nombres si utiles & si connus dans la doctrine des Séries. On en trouve dans ce Chapitre une Analyse parfaite. C'est du célébre *Jaques Bernoulli* qu'ils tirent leur nom; il en fut l'inventeur, & voici de quelle maniére. La considération de ces Séries

$1 + \frac{1}{2^n} + \frac{1}{3^n} + \frac{1}{4^n} +$ &c. en posant de suite pour ce nombre *n* tous les nombres pairs, en fut la cause. Mr. *Bernoulli* en cherchoit les sommes, & remarquoit qu'elles dépendoient de la $n^{ème}$ puissance de la périphérie d'un cercle dont le diamétre est l'unité : or les coëfficiens de ces puissances constituoient une progression très-irréguliére, dont il ne pouvoit pas découvrir la loi; il en calcula cinq avec la plus grande peine; ces nombres lui firent naître toute la curiosité possible, & il fit plusieurs efforts pour en découvrir la loi, parce qu'alors il lui devenoit plus facile de sommer cette Série, quelque grand que fut le nombre *n*; mais tous ses efforts ont été inutiles. C'est à Mr. *Euler* qu'on est redevable des plus belles découvertes faites sur ces nombres; il a non seulement démontré que la somme dépendra toujours de la $n^{ème}$ puissance de la périphérie du cercle; il a de plus découvert la loi que les coëfficiens de ces puissances, & principalement ces *Nombres Bernoulliens*, qui en font une partie, observent. L'Auteur, après avoir trouvé une expression infinie pour le terme sommatoire d'une suite quelconque, fait voir que les coëfficiens des termes de cette expression impliquent tous ces *Nombres Bernoulliens*. On y voit de plus comment ces mêmes nombres, quoiqu'on ne

ne puiſſe obſerver aucun ordre parmi eux, forment néanmoins une eſpéce de ſuites recurrentes, dont la loi paroît aſſez évidente; cette ſuite eſt divergente, & la devient de plus en plus vers l'infini, quoiqu'elle paroiſſe d'abord au commencement décroître; ce n'eſt que juſqu'au troiſiéme terme, qui eſt le plus petit; Mr. *Euler* en a calculé quinze, mais la loi étant connuë, il ne ſera pas difficile d'en trouver autant qu'on ſouhaitera.

CHAP. VI. L'expreſſion infinie trouvée au Chapitre précédent pour le terme ſommatoire d'une Série quelconque, ne ſert à ſommer que de telles ſuites, dont les termes généraux ſont des fonctions rationelles & entiéres de l'indice; car ce n'eſt qu'alors que cette expreſſion a un nombre fini de termes; dans tous les autres cas l'expreſſion demeurant infinie, la ſomme ne pourroit pas être indiquée de la ſuſdite maniére. Or c'eſt alors ce qui nous conduit à ſommer les progreſſions par des Séries infinies, en mettant pour l'indice x le nombre des termes dont on s'eſt propoſé de trouver la ſomme; ſommation auſſi utile dans la doctrine des Séries, que celle qui ſe fait par des expreſſions finies, comme nous allons le voir tout à l'heure. Car il arrive très-ſouvent, qu'il devient très-pénible d'ajouter en effet un nombre un peu grand des termes d'une Série propoſée; mais

c'est aussi alors qu'on parvient avec une facilité prodigieuse à cette somme, en n'ajoutant qu'un très-petit nombre des termes de la Série sommatoire; laquelle étant toujours plus convergente, plus le nombre des termes dont on doit trouver la somme est grande, desorte que cette maniére sera d'autant plus aisée, que le problême paroîtra plus difficile. Ces mêmes considérations ménent Mr. *Euler* à d'autres découvertes; il trouve entr'autres choses les valeurs des logarithmes par des Séries finies, mais dans les termes desquelles entre une quantité infiniment grande: il exprime encore les logarithmes des nombres par des progressions infinies. Toutes ces recherches ont eu lieu en ne considérant que des Séries, qu'on nomme *Series harmonicæ*. L'Auteur passe ensuite à la sommation des progressions de cette forme

$$1 + \frac{1}{2^n} + \frac{1}{3^n} + \frac{1}{4^n} + \&c\ldots + \frac{1}{x^n}.$$

Il en cherche les termes sommatoires, & en forme des Séries infinies, mais très-convergentes: or en reculant l'indice x jusqu'à l'infini, il en trouve les sommes absoluës, qui dépendent, toutes les fois que n est un nombre pair, des puissances de la périphérie du cercle, dont une partie des coëfficiens sont les *Nombres Bernoulliens*, comme nous l'avons déjà remar-

marqué ci-dessus. Ces sommations ménent l'Auteur à des considérations ultérieures sur ces *Nombres Bernoulliens*; il trouve la somme d'une infinité de Séries dont les termes sont affectés de ces nombres; ce qui lui ouvre une route très-sûre à les interpoler; & cette méthode seroit générale, si on pouvoit exactement assigner les sommes de la susdite Série, dans le cas où n est un nombre impair, par une semblable puissance de la périphérie du cercle. Après avoir quitté ces recherches, l'Auteur retourne au sujet; la considération de cette progression

$$\frac{1}{nn+1}+\frac{1}{nn+4}+\frac{1}{nn+9}\ \ldots\ldots+\frac{1}{nn+nn}$$

le conduit à une maniére très-aisée de calculer la raison du diamétre à la périphérie; d'autres progressions lui découvrent d'autres propriétés, mais tout cela demanderoit trop d'espace. Je finis donc ici mon Extrait de ce Chapitre, en renvoyant à l'Original même ceux qui voudront s'instruire solidement.

CHAP. VII. La méthode dont l'Auteur s'est servi dans le Chapitre précédent pour sommer les progressions par des Séries infinies & convergentes, est applicable & très-bonne toutes les fois que le terme général de la Série, qui doit être sommée, n'est pas une fonction trop complexe de l'indice. Or, dans le cas contraire, puisque parmi les termes de la Sé-

rie sommatrice, qui sont tous, hormis un, les différentiels de tous les degrés de cette fonction, se trouve une expression intégrale, tantôt cette expression ne sera pas exprimible, tantôt les autres termes ne pourront pas être trop commodément exprimés, desorte que la Série devient peu propre au sujet proposé. De plus, si les signes de la Série donnée alternent, cette méthode devient tout-à-fait inutile, quelque simple que soit son terme général. Cette insuffisance ayant déjà été bien prouvée à la fin du Chapitre précédent, l'Auteur se propose d'y suppléer dans le présent; il passe aux considérations des Séries dont les termes généraux sont plus complexes; & d'abord il commence par une Série dont les termes sont des produits des termes d'une progression géométrique, & d'une autre quelconque. C'est déjà une de ces Séries, dont j'ai dit qu'elles ne peuvent pas être sommées par la méthode précédente; son terme sommatoire n'en peut pas être tiré comme le contraire d'un Théorême; il faut plus, il faut en tirer l'invention des premiers principes, & c'est ce que Mr. *Euler* entreprend d'abord au commencement de ce Chapitre. Il en trouve enfin le terme sommatoire avec autant d'adresse que de peine; c'est encore une expression infinie dont les termes enveloppent tous les différentiels du terme général, mais il n'y

entre

entre plus une expression intégrale, & c'est ce qui fait l'avantage de cette méthode sur celle du Chapitre précédent. Quoiqu'il paroisse qu'on pourroit aisément faire l'application de cette méthode à la précédente, en acceptant pour la Série géométrique celle des unités, comme la plus simple de toutes les Séries géométriques; cependant on n'y réussiroit point du tout, les coëfficiens des termes de la Série sommatoire devenant tous infinis, on n'en pourroit tirer aucune conclusion. Or, excepté ce cas, de quelqu'autre Série géométrique qu'on veuille se servir, l'application deviendra aisée & on pourra toujours se flatter d'un heureux succès. On voit de-plus que l'exposant de la Série géométrique doit absolument être un nombre déterminé, pour pouvoir tirer quelque profit de cette méthode; c'est aussi de la détermination de cet exposant que dépend l'invention du Terme sommatoire des Séries dont les signes alternent; ce n'est qu'un cas particulier qui résulte en lui attribuant une valeur négative. Au-reste les coëfficiens de cette Série sommatrice dépendront encore de ces *Nombres Bernoulliens*. Ensuite, après en avoir fait l'application aux divers exemples choisis, l'Auteur passe à la considération des Séries, dont les termes sont des produits des termes de deux autres Séries quelconques, dont l'une est connue; il

en trouve la Série sommatoire, dans les termes de laquelle n'entre aucune quantité différentielle, & l'application en est très-aisée aux diverses occasions. Cela lui ouvre un chemin de parvenir à la connoissance de la somme d'une Série quelconque par des intégrations réitérées, mais cela n'est applicable qu'au cas où le terme général est une fonction rationelle & entiére de l'indice. Ce sont-là les principales méthodes pour sommer ces Séries; l'Auteur les a choisies avec le plus grand soin parmi une foule d'autres qui ont paru jusqu'à présent, & il ouvre en même tems le chemin pour en trouver encore une quantité innombrable, à quiconque s'en voudra donner la peine, laquelle ne sera jamais inutile, entant qu'on trouvera toujours des méthodes, sinon générales, pourtant très-aisées à en faire l'application dans certains cas. On n'a jusqu'ici donné des régles que pour trouver la somme d'un nombre donné des termes d'une Série depuis le commencement, c'est-à-dire, depuis le terme qui répond à l'indice 1, jusqu'à celui qui répond à l'indice indéterminé x: on trouve aussi très-souvent la somme absoluë de la Série, en posant $x = \infty$. Or il arrive souvent qu'on a besoin de connoître la somme d'une Série depuis un terme milieu jusqu'à l'infini, Mr. *Euler* n'a point oublié ceci; il ne passe jamais sous silence une

une matiére qui pourroit être de quelque application : c'est la fin de ce Chapitre, qui est destinée à ce sujet ; il y donne des régles sûres, dont l'application fait voir l'accord de cette méthode avec celle du Chapitre premier.

CHAP. VIII. Il y a dans l'Introduction à l'Analyse des Infinis un Chapitre très-important pour la doctrine des Séries, qui traite de la maniére de transformer des fonctions quelconques dans des Séries infinies. Cette partie, quoiqu'elle y soit déjà fort amplement agitée, ne laisse pas d'acquérir un bien plus haut degré de perfection, en y appliquant le Calcul Différentiel. C'est le sujet de ce présent Chapitre, par lequel finit en quelque maniére la partie de l'application du Calcul Différentiel à la doctrine des Séries. La méthode est presque la même que celle de l'Introduction ; c'est celle dont Mr. *Euler* se sert pour l'ordinaire dans toutes les occasions, & dont il s'est même déjà servi dans cet Ouvrage. Cependant il la répéte d'abord au commencement de ce Chapitre pour faire naître au Lecteur même l'idée, comment il pourroit faciliter cette opération en différentiant la fonction, avant que d'entreprendre la transformation: le tout se réduit à feindre une Série dont les termes contiennent les puissances, ou des autres fonctions de la variable de laquelle est la fonction propo-

 sée,

ſée, & enſuite à tâcher de trouver une équation entre deux Séries pour en pouvoir conclurre les coëfficiens de la Série feinte, en comparant terme avec terme. Etant donc propoſée une fonction qui implique des puiſſances des polynomes quelconques, on n'aura qu'à en prendre d'abord les logarithmes, & enſuite la différentier pour en pouvoir trouver une équation telle qu'on ſouhaite. Voilà en peu de mots la route qu'il faut ſuivre pour parvenir à ſon but dans de pareilles occaſions; la méthode eſt ſans-doute bien facile, mais c'eſt auſſi la différentiation qui en eſt la cauſe; on n'auroit pas beaucoup de peine à découvrir que ſans cette différentiation, ce ſeroit un travail très-pénible, & encore qu'avec tout ce grand travail on ne ſera pas en état de pouvoir remarquer la loi que les coëfficiens trouvés obſervent, ce qui fait le principal inconvénient, qui cependant évanouït entiérement par le ſecours de la différentiation, quelque compliquée que ſoit la fonction propoſée. La loi que les coëfficiens obſervent, paroît la plus claire & la plus ſimple poſſible. L'Auteur, après avoir bien éclairci tout ceci, trouve moyen de ſuppléer par ces principes la doctrine de la transformation des Séries en de plus convergentes. Il traite la Série propoſée qui doit être transformée en fonction, & feint une autre Série dont chaque terme

eſt

eſt une fraction, pour arriver au but principal de la transformation, qui eſt de trouver une Série plus convergente. C'eſt de cette maniére que Mr. *Euler* ſe met non ſeulement en état de transformer les Séries d'une infinité de maniéres, mais ſur-tout de les transformer dans celles qui ſont les plus propres à en trouver la ſomme, ſoit par approximation, ſoit abſolument. Or dans le premier Chapitre qui traite de la même matiére, on n'avoit trouvé que deux transformations propres à ce ſujet; ici on en trouve une infinité, & c'eſt ce qui rend cette méthode bien préférable à la premiére. L'Auteur revient enfin à ce qu'il s'eſt propoſé d'expliquer dans le préſent Chapitre; & comme il l'a commencé par la transformation des fonctions algébriques dans des Séries, il paſſe à des fonctions tranſcendantes. Les logarithmes & les exponentiels n'ont aucune difficulté; les ſinus & coſinus des arcs du cercle demandent une ſeconde différentiation, avant que de pouvoir arriver à une équation propre pour déterminer les coëfficiens de la Série feinte; de-là ſe déduiſent des expreſſions d'ailleurs très-connuës. Pour les tengentes & cotengentes, elles demandent la connoiſſance des *Nombres Bernoulliens*, puiſqu'on ne les pourroit pas transformer dans des Séries ſans beaucoup de peine,

si on ne vouloit pas recourir aux principes enseignés au V. Chapitre. La sécante transformée en Série, dépend des nombres particuliers qui résultent en sommant de telles progressions $1 - \frac{1}{3^n} + \frac{1}{5^n} - \frac{1}{7^n} +$ &c. n dénotant un nombre impair, de la même maniére que les *Nombres Bernoulliens* résultent de la sommation des progressions de cette forme $1 + \frac{1}{2^n} + \frac{1}{3^n} + \frac{1}{4^n} +$ &c. n dénotant ici un nombre pair quelconque.

Chap. IX. L'Auteur commence avec ce Chapitre une nouvelle matiére ; il enseigne à résoudre des équations d'une seule variable, soit algébriques, soit transcendantes, par le moyen des suites infinies, & en particulier par celui du Calcul Différentiel, qui fait le principal objet de cette seconde partie, que l'Auteur ne perd jamais de vuë. Qu'on considére l'équation proposée comme une fonction, & cette fonction sera d'une telle nature, qu'elle évanouira toutes les fois qu'on y mettra pour sa variable une racine de l'équation proposée. Or, si nous nous rappellons ce que l'Auteur a dit dans le III. Chapitre de ces fonctions, nous serons en état d'en faire une belle application. On y a trouvé une expression infinie

finie égale à zéro, qui aura toujours lieu, si une fonction est comparée, ainsi qu'elle évanouït en y substituant pour sa variable une certaine valeur, qui dans notre cas est la racine de l'équation proposée : il ne s'agit maintenant que d'en faire une bonne application. Si l'on en vouloit chercher la racine, on tomberoit dans une équation semblable à la proposée, & partant on ne gagneroit rien. Ce n'est pas-là l'usage que Mr. *Euler* en fait ; il substitue dans cette expression, qui est une fonction de la variable x & de la racine cherchée f, pour x une racine approchante, & puisque tous les termes de cette expression sont affectés par les puissances de $f-x$, quantité d'autant plus petite, que le nombre substitué pour x approche plus de la vraie valeur de la racine f. On pourra négliger toutes les autres puissances, excepté la premiére, ce qui aidera infiniment à trouver une racine bien plus approchante que la premiére.

Et si on substitue dérechef dans l'expression cette nouvelle racine au-lieu de x, on en acquerra de la même maniére une autre encore plus approchante, desorte qu'on pourra par cette opération réitérée parvenir à une connoissance très-exacte de la racine cherchée. Pour rendre cette méthode plus facile, l'Auteur change l'expression infinie en une autre, dont la som-

ſomme montre ce qu'il faut ajouter ou ſouſtraire de la racine approchante pour arriver à la vraie valeur; & comme cette nouvelle Série eſt pour la plupart très-convergente, elle eſt bien propre pour ce ſujet. On en acquiert de-plus une maniére très-aiſée pour extraire les racines de tous les degrés des nombres. Le moyen de réſoudre les équations tranſcendantes en eſt déduit de la même maniére; ce qui ouvre le chemin à réſoudre quantité de problêmes très-curieux. Enfin l'Auteur en tire ce beau théorême: *Sçachant qu'une équation ait un certain nombre* n *de racines égales, en prenant le différentiel, l'équation réſultante en aura encore un nombre* n - 1.

ARTICLE VIII.

Ulrici Christophori Salchow, Coſneviza-Rugii, Artis Salutaris Doctoris, & tunc temporis Medici Practici adprobati Regii Boruſſici Aſcanienſis in Principatu Halberſtadienſi, nunc autem Chemicæ Profeſſoris in Scientiarum Academiâ Imperiali Petropolitanâ, Explicatio ſeparationis Auri ab Argento per Aquam fortem factæ, & modi vilioris hæc duo Metalla à ſe invicem ſegregandi, quippe

pe quæ ab Academiâ Scientiarum Imperiali in publico Academiæ Conventu die VI. Septemb. CIↃICCCLV. Praemium reportavit.

C'EST-A-DIRE,

DISSERTATION *où l'on explique comment se fait la séparation de l'Or d'avec l'Argent, & où l'on indique la maniére la moins coûteuse d'y réussir*, par Mr. SALCHOW. *A* Pétersbourg, *de l'Imprimerie de l'Académie Impériale*, in-quarto, *pp.* 19.

LA Question proposée par l'Académie Impériale avoit deux Parties. D'abord il faloit rendre les raisons physiques & chymiques de la solution de l'argent, & de la maniére dont il pouvoit être séparé de l'or par le moyen de l'eau-forte; ensuite on demandoit une méthode abrégée & peu dispendieuse de procurer cette séparation. Comme la Dissertation victorieuse de Mr. *Salchow* est fort courte, nous n'omettrons dans cet Extrait presque rien de ce qu'il dit sur ces deux points.

I. Pour résoudre le premier, il est nécessaire de connoître d'un côté les parties constitutives qu'on peut regarder comme les principes physiques des Métaux; & de l'autre les parties constituti-

ves

ves de l'Eau-forte, afin de pouvoir juger comment cette liqueur agit sur le métal.

Bocher & *Stahl* ont fait consister les Métaux nobles & parfaits, mais sur-tout l'Or, dans l'assemblage de trois terres des plus pures, & mêlées avec une exacte proportion; pour l'Argent ils y font entrer une terre vitrescible pure, avec une portion un peu moindre de souffre & de mercure. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si cette définition convient aux Métaux purifiés, & qui ont passé à la coupelle. Mais, quand on se restreint à considérer les Métaux & les Minéraux dans leur origine, pour en déterminer les vraies parties constitutives, il y a une opinion beaucoup plus probable que la précédente. C'est qu'il monte du centre de la terre des vapeurs qui parvenant aux cavités froides des montagnes, s'y résolvent en eau & s'y attachent. Ces vapeurs, en dissolvant la terre, se changent en une nature vitriolique, alumineuse, & saline, ensuite en souffre, & les Métaux se préparent par voie de coction, suivant les variétés de la terre plus ou moins déliée.

Il résulte de cette supposition, que les Métaux naissent & croissent au moyen d'une vapeur acide & corrosive, c'est-à-dire, d'un vitriol, d'un nitre, ou d'un sel, rendus acides, avec la terre qu'ils met-

mettent en solution. Ainsi plus cette terre est subtilement dissoute par les acides susdits, & plus ces sels, ou acides, sont rendus terrestres & fixes par la terre; plus aussi ils produisent un métal noble & parfait.

Ce n'est pas assez d'avancer cette hypothése; on demande qu'elle soit appuyée sur des fondemens solides, tirés de la Physique & de la Chymie, ensorte qu'elle arrive à une pleine certitude. Pour y parvenir, il faut se conformer à la régle qui porte, que chaque composé se résout dans les choses dont il est fait.

Mr. *Salchow* rapporte ici la maniére dont il a procédé pour parvenir à la conclusion desirée. Qu'on prenne un métal parfait, qu'on le fasse dissoudre dans un acide quelconque, nitreux, alumineux, ou vitriolique; qu'on fasse l'abstraction de cette solution, en l'épaississant jusqu'à la consistance de l'huile; qu'on place cette liqueur épaisse dans une cave, ou un autre lieu froid, afin d'en procurer la crystallisation; on aura en effet des crystaux, c'est-à-dire le vitriol, ou autre acide condensé du métal dont la solution a été faite. Ce vitriol dissout avec un nouvel acide, ou dans de l'eau-forte, après l'abstraction, la distillation, & trois ou quatre cohobations, fait voir tout le métal réduit en cette vapeur primordiale; laquelle exposée à un feu véhément peut

se

se dissiper toute entiére dans l'air. Mais en la mêlant avec la terre qui lui est appropriée, elle s'y fixe en quelque sorte, & redevient métal ; au-lieu qu'en l'unissant à un sujet animal, ou végétal, elle s'assimile à sa nature. Quand on fait l'abstraction de cette liqueur primordiale par elle-même à un feu trop lent & poussé par degrés, alors il demeure un sel métallique soluble dans tout menstrue aqueux. Ce sel combiné avec le plomb, ou avec un autre métal, soit parfait, soit imparfait, en fusion, reprend non seulement son état métallique, mais il enléve à des métaux plus ignobles une terre très-déliée qu'il s'approprie, les perfectionnant en quelque sorte par-là ; & pour les métaux parfaits il augmente leur fixité & leur poids.

Tout ce procédé fait voir, tant la nature primordiale vaporeuse, acide, saline & vitriolique des métaux, & leur génération, que la résolution des mêmes métaux dans leur premiére substance, suivie de leur réduction à l'état métallique.

Si de l'examen des Métaux on passe à celui de l'Eau-forte, il est assez connu que c'est un esprit salin acide, tiré du sel de nitre, ou d'alun, en y ajoutant une juste portion de vitriol, & impregné du principe sulphureux de ces sels.

A l'aide de ces connoissances on est en état de rendre raison de la solution des Mé-

Métaux qui se fait par le moyen de l'Eau-forte. Un acide embrasse fortement un autre acide, un sel s'unit fort aisément à un autre. Dans la purification de tout métal, telle qu'on la fait à la coupelle, quelques parties qui existoient dans la miniére en sont séparées; mais on les restitué en y joignant un semblable acide, ou par d'autres additions qui avoient eu lieu précédemment dans la fusion; par où le métal devient meilleur & plus propre à être promptement dissous.

L'Argent pur, qui a passé par la coupelle, est privé du souffre où il étoit renfermé dans la miniére. On prouve l'existence de ce souffre par l'expérience suivante. Qu'on fasse fondre de l'Argent, en y mêlant pendant la fusion du souffre commun; cela donne une masse fragile noirâtre, tout-à-fait semblable à ce qu'on appelle *Glass-Ertz* en *Allemand*. Cette masse gouvernée à un feu lent, s'en va en filamens minces comme des cheveux, ou comme l'argent dit capillaire dans les mines. Une telle masse d'argent se dissout bien plus aisément que l'argent pur dans presque toutes les liqueurs acides minérales.

On peut rendre le principe sulphureux à l'argent pur dans la solution par l'esprit de nitre, ou l'eau-forte; & quand on le lui a rendu, il reçoit le dissolvant dans ses interstices; & l'eau-forte de son cô-

té, en qualité d'acide qui cherche à s'unir avec un autre acide, ou sel, existe dans l'argent, entre avec une force de véhémence dans les pores du métal, & le pénétre de telle maniére qu'elle chasse tout l'air qui étoit contenu dans ses pores, comme on peut le voir par les petites bulles qui tendent à la surface; de sorte que tout le menstrue est saoulé d'argent, & qu'il le dissout au point de lui donner de la transparence.

Ainsi la solution de l'argent par le moyen de l'eau-forte peut être conçuë de la maniére suivante. L'eau-forte impregnée du principe sulphureux commence par le communiquer à l'argent, après quoi elle attaque l'acide contenu dans ce métal; ce qui étant fait, elle en enléve aussi la partie saline, laquelle étant en partie mêlée avec une terre déliée, & en partie même composée de cette terre, il en résulte que celle-ci est aussi entraînée dans la solution, & que la liqueur acide la réduit en parties imperceptibles, par où s'opére la solution complette du métal.

Mais, aussi-tôt qu'à cette solution on ajoute un acide, ou un métal, qui ont plus d'affinité, ou un sel plus promtement soluble, aussi l'eau-forte laisse aller le métal dont elle s'étoit emparée, & se joint à la nouvelle matiére dont elle est plus amie & qui lui convient mieux.

Là-dessus on demande, pourquoi l'eau-

forte

forte dissout seulement l'argent, sans agir le moins du monde sur l'or qui s'y trouve mêlé. Notre Physicien, sans s'arrêter à rapporter les différentes opinions sur ce sujet, place la cause de ce phénomène dans la pesanteur spécifique de l'or, & sur-tout en ce que le principe arsénical & sulphureux a été enlevé à l'or par la coction & le travail de la coupelle.

Qu'on prenne parties égales d'arsenic, de souffre, & d'antimoine, qu'on les roule, & qu'on les fonde en une masse. Quatre parties de cette masse jointes à une partie d'or, coulent doucement; l'or ensuite étant poussé à l'incandescence, & jetté dans la masse fonduë, il s'y mêle aussi-tôt, & la masse devient fragile; après quoi il est aisé de la dissoudre dans une liqueur minérale acide quelconque. Cette expérience fait voir évidemment, que le principe arsénical ôté à l'or par la coupelle, lui est restitué de la sorte; & quand il l'a recouvré par cette voie séche, ou par la voie liquide, comme est l'eau régale, il peut être dissous fort vîte dans un acide minéral quelconque.

L'eau régale, comme tout le monde le sçait, n'est autre chose que de l'eau-forte impregnée du principe arsénical, soit du sel commun, soit du sel ammoniac; car ces deux sels sont entiérement remplis de terre arsénicale. Cela posé, la solution de l'or arrive ainsi. Comme ce mé-

tal est le plus pesant de tous, l'arsenic est aussi une matiére très-pesante, un *concretum* des plus pénétrans. Le principe arsénical pesant, à cause de sa gravité spécifique, tend donc vers le métal aussi très-pesant, & se joint à lui, en vertu de la maxime commune, *similis simili gaudet.* Et comme l'arsenic a en même tems un principe tout-à-fait pénétrant, il s'insinuë par son moyen dans l'or, en traverse les pores, & y entraîne avec lui le reste de la liqueur minérale acide. L'or, de son côté, à cause de son affinité, & parce que dans la mine l'arsenic lui a servi de matrice, le reçoit dans ses interstices. De cette façon toutes les parties de l'or se dissolvent dans la liqueur, & s'y élévent.

Mais l'eau régale ne sçauroit dissoudre l'argent, & voici pourquoi. Le principe arsénical, quoique très-pénétrant, se trouvant plus pesant que l'argent, le rejette à cause de sa légéreté, & refuse de s'y unir. C'est ici que finit l'explication du premier point proposé. Voyons encore ce qui concerne le second, c'est-à-dire, la maniére la plus facile & la moins coûteuse de séparer l'or d'avec l'argent. Mr. *Salchow* en indique deux; l'une par la voie humide, l'autre par la voie séche; & pour les faire connoître, il rapporte les expériences suivantes.

Expé-

Expérience I. Prenez le *caput mortuum* de l'eau-forte préparée du nitre & du vitriol ; tirez-en le ſel qu'on nomme *arcanum duplicatum*. Servez-vous enſuite de ce ſel pour précipiter la ſolution d'argent faite dans l'eau-forte. Ou plus clairement : Prenez de l'eau-forte précipitée (*Gefallt Scheidewaſſer* en *Allemand*) trois parties ; faites-y diſſoudre une partie d'argent mêlé avec un tiers ou moins d'or ; l'argent ſe diſſoudra, & l'or ira au fond ſous la forme d'une petite pouſſiére noire, ou de fibrilles noires. Faites la décantation de la liqueur pellucide ſaoulée de l'argent qui reſte, & jettez-y ſucceſſivement un peu de ſel, ou de l'*arcanum duplicatum* ſuſdit, juſqu'à ce que tout l'argent ſe ſoit poſé ſous la forme d'une chaux blanche. Alors verſez la liqueur, & vous aurez une eau-forte douée toute entiére de la même force, & propre à effectuer pluſieurs ſolutions. Qu'on lave enſuite la chaux blanche d'argent, & la chaux noire d'or, chacune à part, & qu'on les faſſe ſécher. Cette expérience eſt la moins coûteuſe de toutes, mais elle n'eſt pas la plus courte.

Expérience II. Prenez une quantité ſuffiſante d'eau-forte ; faites-y diſſoudre de l'argent mêlé avec l'or, & battu en lames ; verſez la ſolution d'argent dans une petite cucurbite de verre, de façon que la chaux noire de l'or demeure au fond du

vase; alors tirez l'eau-forte de la cucurbite par l'alembic, & l'argent demeurera comme une bouillie épaisse, ou en forme de crystaux. L'eau-forte ainsi tirée servira non seulement dans la suite pour la solution de l'argent, mais ce sera encore une eau gradatoire pour les métaux ignobles, de façon qu'en y jettant des métaux imparfaits volatilisés, ils y acquerront une certaine fixité, un changement de couleur, & par conséquent une vraie noblesse. Cette méthode coûte peu; & elle a un usage œconomique pour l'amélioration des métaux, qui surpasse les frais. Ainsi elle laisse bien loin derriére elle la maniére ordinaire d'opérer cette solution. Mais, quand on veut seulement séparer l'or qui est sur de petites lames d'argent, ou sur des vases dorés, il faut recourir au moyen suivant.

Expérience III. Prenez une once & demie de tartre cru calciné jusqu'à noirceur; versez-y une once d'esprit de vin rectifié; après quoi vous ajouterez une demi-once de sel armoniac, une once de tartre blanc calciné jusqu'à blancheur; mêlez ces matiéres, & les mettez dans un petit sac, tel que celui qu'on appelle *manica Hippocratis*; placez-les à la cave, & recevez la liqueur qui en découlera dans un vase placé dessous. Mêlez ensuite quantités égales de cette liqueur & de pétrole. Humectez de ce mélange les lames dorées;

&

& quand elles seront séches, frottez-les avec un pied de liévre, ou un pinceau: votre or se trouvera séparé de l'argent.

Il y a encore dans la voie séche quelques moyens assez courts de séparer ces deux métaux nobles; tels sont la fusion de l'or par l'antimoine, ou la séparation des métaux nobles d'avec les ignobles par ce qu'on nomme la *Foudre de Paracelse*. Cela ne coûte pas tant à la vérité que la maniére ordinaire; cependant, comme à chaque séparation il faut de nouvelles additions, les frais & les travaux surpassent ceux des séparations indiquées par la voie humide. Cependant l'usage en est très-certain dans la pratique.

Expérience IV. Prenez trois parties de souffre commun une partie de sel commun, réduisez le tout en poudre, & le mêlez; puis jettez-en deux onces dans une masse d'argent d'une livre, parmi laquelle il y a de l'or mêlé, & après avoir fait fondre le tout doucement, versez-le dans un moule. Levez le métal qui surnagera, & vous aurez l'argent, tandis que l'or restera au fond.

Expérience V. Prenez deux onces de sel commun, six dragmes de sel, six onces d'antimoine cru réduit en poudre, & mêles le tout. Ajoutez ensuite deux onces & demie de cette poussiére à une demi-livre d'argent mêlé avec de l'or, & en fu-

 sion.

sion. Vous séparerez encore ainsi ces deux métaux.

Expérience VI. Prenez une once du meilleur souffre & bien sublimé, jettez-la dans une livre d'argent & d'or mêlés ensemble qui soit dans un bon flux de fusion; laissez brûler le tout; la partie la plus légére gagnera le haut, & la plus pesante se portera en bas; après quoi, les vaisseaux étant refroidis, on trouve dans un même régule ces deux métaux posés l'un sur l'autre, & que le souffre a exactement distingués, comme l'huile qui demeure séparée de l'eau, & refuse de s'y mêler.

Tels sont les procédés indiqués par Mr. *Salchow*, & couronnés par l'Académie Impériale de *St. Pétersbourg*. C'est à présent aux autres Juges compétens à y apposer le sceau de leur approbation.

ARTICLE IX.

Me'moires Historiques et Physiques *sur les Tremblemens de terre*, par Mr. E. Bertrand, premier Pasteur de l'*Eglise Françoise* de *Berne*, des Académies de *Berlin*, *Gottingue*, *Leipzig*, *Mayence* &c. A *La Haye*, chez *Pierre Gosse* Junior. 1757. *in octavo*. pp. 328. (*a*)

(*a*) Cet Extrait a été fourni.

Ce

CE qu'il y a d'hiſtorique dans cet Ouvrage avoit déjà paru en 1756. Ce Volume préſente huit Mémoires. Les cinq premiers raſſemblent des faits auxquels l'Auteur ajoute ſouvent des obſervations. Le premier eſt une Théorie générale des Tremblemens de terre. On trouve dans le ſecond une Relation chronologique des Tremblemens de terre de la *Suiſſe* depuis le VI. Siécle juſqu'à nos jours. A ces relations ſe trouvent joints des faits paralléles, ou des Tremblemens qui coïncident avec ceux de la *Suiſſe*. On fait ſur-tout obſerver ces ſecouſſes étenduës, ou ſucceſſives, qui ſemblent parcourir tout le Globe de la Terre. L'Hiſtoire de ce qui a été obſervé en *Suiſſe* le 1. Novembre 1755, fait le ſujet du troiſiéme Mémoire. On y trouve auſſi quelques détails des faits qui ont du rapport à ceux qui ſe ſont paſſés en *Suiſſe*. Ce que l'on a obſervé en *Suiſſe* & ailleurs le 9. Décembre 1755, eſt la matiére du quatriéme Mémoire. L'Auteur a recueilli en particulier dans le cinquiéme les Obſervations faites dans le *Haut-Valais* depuis le mois d'Octobre 1755.

Je paſſe tout d'un coup au ſixiéme Mémoire, où Mr. *Bertrand* recherche les cauſes phyſiques, ou naturelles, des Tremblemens de terre. Il diſtingue avec ſoin les diverſes ſortes de Tremblemens, qu'on a ſouvent confondu, pour n'aſſigner qu'u-

ne cause toujours insuffisante. Il réunit toutes ces causes, pour expliquer pleinement tous les phénoménes.

D'abord il prouve que la chaleur, ou le feu, est le principal agent des Tremblemens. La Terre est remplie de particules ignées nécessaires à la circulation universelle. Ce feu est conçu & entretenu par les matiéres effervescibles, ou inflammables, qui sont dans les entrailles du Globe, en particulier par les Pyrites, par les Craies minérales, & par tant d'autres corps, dont le mêlange & la composition est peu connuë, mais dont l'effet est certain. Les eaux, venant à humecter ces matiéres, les font fermenter, ou les enflamment. Ce méchanisme est expliqué par un détail de faits & d'observations, qu'il faut chercher dans l'Ouvrage même.

Ici l'Auteur réfute l'hypothése de Mr. *Hales*, qui suppose que la premiére cause des agitations de la Terre se trouve dans l'atmosphére, proche de la surface du lieu ébranlé. Toutes les observations démontrent que l'ébranlement part de l'intérieur.

C'est dans la force étonnante de l'élasticité de l'air que Mr. *Bertrand* cherche ensuite la cause de la grandeur des effets des Tremblemens. Sa dilatabilité fait sa force, & cette dilatabilité a ses causes, qu'on détermine, mais qu'on ne sçauroit

me-

mesurer. Seulement on connoît que l'effort de l'air dilaté croît en raison de la densité qu'il avoit auparavant. Ainsi l'air souterrein doit avoir plus de ressort & plus de puissance.

Les eaux intérieures, dont l'existence ne peut être contestée, contribuënt encore diversement aux effets des Tremblemens. Déjà sans humidité il ne se fait point d'effervescence. D'ailleurs l'élasticité de l'air & la puissance de son effort est augmentée par l'eau. Diverses expériences le prouvent. La force de l'eau réduite en vapeurs est prodigieuse. Ainsi le feu, l'air & l'eau concourent à ébranler la Terre, qui les contient. Tout cela est développé dans cet Ouvrage, de maniére à rendre sensible ce méchanisme intérieur, dont les effets extérieurs sont si effrayans.

Le septiéme Mémoire présente diverses choses nouvelles. On n'avoit pas encore détaillé méthodiquement les divers phénoménes des Tremblemens. D'abord Mr. *Bertrand* distingue des Tremblemens d'oscillation ou de balancemens, des Tremblemens de pulsation ou de souléve-mens, des Tremblemens d'explosion ou de disruption subite. Souvent tous ces mouvemens funestes concourent à détruire les habitations des Humains.

Les secousses des Tremblemens ont ordinairement une direction, sinon uni-

forme d'un tremblement à l'autre, du moins constante dans les mouvemens qu'on éprouve en même tems dans divers lieux.

Quant à la saison, ou au tems, sans qu'il y ait rien d'absolument fixe, on peut dire que la Terre est plus souvent ébranlée au Printems & en Automne, dans les heures de la matinée ou du soir.

Les Pays caverneux, dont le terrein est rempli de pyrites & de matiéres minérales, qui sont humectés par les eaux sans en être inondés, sont les plus exposés à ces effrayantes secousses. Je passe légérement sur tous ces phénoménes, dont on trouvera le détail & l'explication dans l'Ouvrage même.

Le dernier Mémoire n'est pas moins curieux. Il traite de la propagation, ou de la simultanéité de ces secousses, qui semblent, ou parcourir, ou embrasser le Globe, ou une partie considérable. La fermentation, ou l'inflammation des matiéres, qui sont les premiéres causes de ces agitations, sont-elles nées en chaque Pays, ou se sont-elles propagées de l'un à l'autre? Y a-t-il eu plusieurs mines indépendantes, ou les mines se sont-elles communiquées? Voilà des problêmes à résoudre, & dont la solution dépend de l'inspection des relations des derniers Tremblemens. Il y a eu une communication manifeste le 1. & le 9. Novembre 1755.

entre

entre *Lisbonne* & la *Suisse*, aussi-bien qu'avec la *France*, la *Hollande*, & l'*Allemagne*. Ici il faut se garantir des rapports hazardés. C'est ainsi qu'on a prétendu sans preuves, que les différentes secousses s'étoient propagées selon les méridiens des divers lieux. Ainsi encore le Docteur *Hales* prétend que les secousses s'étendent plus loin Est & Ouest que Nord & Sud. Il est mieux fondé à dire que ces secousses ne sont pas si étenduës dans les lieux où il y a des Volcans allumés. Ce sont des soupiraux qui soulagent la Terre. Il paroît encore que la succession des secousses ne suit pas la disposition extérieure du Globe, ou les chaînes des montagnes; elles se communiquent au travers des mers, des vallées & des monts. Quelquefois les lieux bas sont les plus agités, d'autres fois les lieux élevés. Souvent dans la propagation les lieux intermédiaires ne sont point, ou peu, ébranlés. C'est à une grande profondeur qu'il faut chercher les foyers & les traînées des matiéres effervescibles. Cette propagation est d'une rapidité qui ne peut être comparée qu'à la vîtesse des rayons du Soleil, ou à celle du Feu électrique.

Pour expliquer cette communication singuliére, Mr. *Bertrand* fait d'abord attention à la contiguïté des masses solides. Il ne nie point qu'il ne puisse dans certains cas se faire une sorte de retentissement,

ment, qui s'affoiblit, en s'éloignant du principe qui l'a produit. Mais il nie contre Mr. *Des-Marets* que ce soit une cause universelle, & que l'émotion puisse augmenter avec la distance du prémier choc. La communication intérieure des amas, ou des couches de matiéres minérales, est le principe d'où ils sont partis. Ce sont des tranchées, qui lient des mines principales; ce sont des traînées, qui aboutissent à différens foyers. La fermentation, ou l'effervescence, excitée dans un lieu, se communique par ces diverses ramifications à des couches pyriteuses, dont la masse est capable de produire une dilatation dans l'Air & une commotion dans la Terre. Ce progrès ne doit pas être proportionnel, parce que les circonstances des lieux varient extrêmement, & que les causes se combinent diversement. L'air & l'eau, qui sont nécessaires dans ce méchanisme, font encore varier ces effets, l'air par son expansibilité, l'eau par sa quantité. De grands réservoirs d'eau balancés peuvent enfin communiquer un mouvement d'ondulation aux terres environnantes. Voilà une légére esquisse d'un Ouvrage rempli de faits, d'observations, d'expériences, & de conjectures ingénieuses, qu'on ne sera point fâché de voir plus en détail.

AR-

ARTICLE X.

DE LA RELIGION CHRÉTIENNE, *traduit de l'*Anglois *de* Mr. ADDISON, *avec un Discours préliminaire, des Notes & des Dissertations du Traducteur*, par GABRIEL SEIGNEUX DE CORREVON, *Conseiller de la Ville de* Lausanne, *de la Société d'*Angleterre *pour la Propagation de la Doctrine Chrétienne, Associé de l'Académie des Belles-Lettres de* Marseille. *A* Lausanne, *chez* Pierre Verney, 1757. in octavo. *Tom. I.* 268 *pages &* 16 *pour la Préface. Tom. II.* 294 *pages* (a).

TOut est recommandable dans cet Ouvrage, le dessein & l'exécution. Il est louable de voir un Gentilhomme & un Magistrat consacrer son loisir à la défense de la Religion, que tant d'Esprits frivoles attaquent aujourd'hui avec si peu de ménagemens. Lorsqu'un Ecclésiastique en prend la défense, c'est un devoir de son état; le suffrage d'un Laïque semble avoir plus de poids; il paroît qu'il parle pour la cause d'un autre. Mr. *Seigneux* s'est déjà fait connoître dans la République des Lettres par des productions de

(a) Cet Extrait a été fourni.

de plus d'une espéce. Nous devons à ses talens pour la Poësie de fort belles Piéces, insérées dans le *Mercure de Neufchâtel*. Nous devons à ses travaux comme Magistrat, un excellent Ouvrage sur le Droit Criminel, & nous devons déjà à son zèle pour la Religion la traduction d'un Discours du célébre Mr. DE HALLER contre l'Incrédulité. L'Ouvrage d'*Addison* a été traduit en *Allemand* par Mr. *Sprengen*, Professeur en Eloquence & en Poësie *Allemande* à *Leipzig* (*a*); il méritoit d'être traduit en *François*. On y démontre la vérité des Faits Evangéliques par le témoignage des *Payens* les plus éclairés, & des *Juifs* les plus opiniâtres, les uns sans sortir du *Paganisme* ou du *Judaïsme*, les autres devenus les Défenseurs & bientôt les Martyrs des Vérités qu'ils attestent. „ Comme dans un Ou„ vrage si court " c'est le Traducteur qui parle dans sa Préface page VI. „ l'Auteur „ n'a fait qu'indiquer les sources où il a „ puisé, sans citer les passages, ni même „ presque jamais l'Ouvrage de l'Auteur „ qu'il allégue en preuve, j'ai cru devoir „ y suppléer, soit en rapportant les au„ torités dont il fait usage, soit en discu„ tant le prix de ces autorités, & en fai„ sant connoître le caractére de leurs Au„ teurs. Je ne me proposois d'abord que „ des

(*b*) *Zurich* 1745. *in-douze* de 149 pages.

„ des Notes assez courtes, mais l'impor-
„ tance de plusieurs articles en a fait dégé-
„ nérer quelques-unes en Dissertations. "
Peut-être aussi eût-il été plus agréable pour les Lecteurs d'en faire autant de Dissertations à part, qui auroient pu être insérées dans le second Volume. C'est ainsi qu'en a usé le Traducteur sur les excellens éclaircissemens qu'il donne au sujet des *Livres des Sibylles*, & de la durée du *Pouvoir miraculeux* dans l'Eglise. Les plus longues Notes regardent la Lettre prétenduë d'ABGARE à J.C. & la Réponse du Sauveur; les Actes & la Lettre de *Ponce-Pilate*; les *ténébres* miraculeuses arrivées à la mort du Seigneur; la cessation des *Oracles* du *Gentilisme*; la Lettre de MARC-AURELE; l'entreprise de JULIEN pour la restauration du Temple de *Jérusalem*. Voilà autant de sujets intéressans qui sont discutés dans les Notes, en détail, avec beaucoup de jugement, de solidité & d'érudition. Les passages sont cités dans les Langues originales, & traduits. Mr. *Seigneux* n'est pas toujours de l'avis de son Auteur, & lorsqu'il s'en écarte c'est assurément avec modestie & avec raison. Par-tout il paroît intimement convaincu des vérités qu'il défend, & ce sentiment, qui s'apperçoit, donne du poids à son suffrage, & une force persuasive à ses preuves. Je souhaite que tout le monde trouve autant de plaisir à

la lecture de cet Ouvrage que j'y en ai trouvé, & qu'il serve à avancer la gloire de Dieu & le régne de son Fils.

Les réflexions préliminaires du Traducteur (*a*) roulent sur le but & l'utilité de cet Ouvrage, & sont remplies d'observations importantes contre l'Incrédulité & ses sources malheureuses. Je crois que dans l'énumération de ces causes funestes d'un mal trop commun, on en oublie une, qui a beaucoup d'influence. Parmi les *Protestans* divers Théologiens semblent avoir honte de la Croix de Christ; parmi les Prédicateurs plusieurs prêchent le *Christianisme* en Philosophes *Payens*. On abandonne les mystéres; on réduit la *Religion Essentielle* à un systême de Philosophie Morale & de Religion Naturelle; de-là, pour celui qui enseigne & pour ceux qui sont enseignés, il n'y a qu'un pas au Déisme, ou au Naturalisme. Etudier le *Christianisme* dans les Ecrits des Apôtres, proposer les Dogmes de la misére de l'homme & de son rétablissement, de sa foiblesse & de la nécessité de la grace; voilà le moyen de soutenir sa foi & de fortifier celle des autres.

L'Ouvrage de Mr. *Addison* est divisé en IX. Sections, & chaque Section en plusieurs Articles. Je me contenterai de parcourir les deux premiéres, & d'indiquer

(*a*) Elles occupent 24 pages.

quer le sujet des autres. C'en sera assez pour faire connoître le prix du travail de l'Auteur & de son Traducteur.

Ce n'est pas chez les Auteurs contemporains de J. C. qu'il faut chercher des relations de ce qui s'est passé en *Judée* pendant le petit nombre d'années de son ministère. Il a fallu que ces faits ayent été portés par la renommée, & répandus par les Apôtres. Il a fallu du tems pour cela. Il est cependant très-apparent que *Pilate* donna avis à *Rome* de ce qui étoit arrivé à *Jérusalem* : c'étoit l'usage des Gouverneurs des Provinces. *Justin Martyr* témoigne que *Pilate* avoit écrit, & il en appelle à ces *Actes*, qui subsistoient encore alors, cent ans après la mort du Seigneur. *Tertullien* fait encore allusion à cette Piéce, écrivant cinquante ans après *Justin*. *Eusébe* fait aussi mention des mêmes Actes, qui déjà ne subsistoient plus de son tems. Ce que l'on a produit depuis, sous ce nom, est évidemment supposé. On doit peu insister sur la Lettre d'ABGARE, Roi d'*Edesse*, à notre Seigneur. L'Auteur suspend son jugement, & le Traducteur, sans être ébranlé par l'autorité du Dr. *Grabe*, rejette toute cette Histoire.

Dans la seconde Section Mr. *Addison* considère les faits qui ont pu être connus des Ecrivains du *Gentilisme*, & auxquels aussi ils rendent témoignage. Tel

 est

est d'abord le Cens, ou le Dénombrement, ordonné par Cesar-Auguste, & dont parle *St. Luc*. Mr. *Addison* allégue les témoignages de *Tacite*, de *Suétone* & de *Dion*. Il prétend que ce fut un Dénombrement universel; mais le judicieux Traducteur, après avoir rapporté & pesé ces autorités, conclud que ces passages ne peuvent regarder le même fait que *St. Luc* rapporte, & que l'Evangéliste ne veut parler que d'un Dénombrement particulier à la *Judée*, dont il n'est pas surprenant que les Ecrivains étrangers ne parlent pas. *Chalcide*, Philosophe *Platonicien*, qui vivoit dans le IV. Siécle, parle de l'Etoile qui parut en Orient, presque dans les mêmes termes que les Evangiles. *Macrobe* atteste le massacre des Enfans de *Bethléhem*, & *Celse* fait mention de la fuite de Jesus en *Egypte*. *Tacite* atteste le supplice de notre Seigneur. Divers Auteurs avouent que Jesus-Christ avoit fait des guérisons miraculeuses, Julien, *Porphyre*, & *Hiéroclès*. *Phlégon* reconnoît aussi que Jesus avoit prédit l'avenir, & il parle des ténébres qui couvrirent la *Palestine* à la mort du Sauveur; c'est sur cela que *Tertullien* disoit aux *Gentils*, *ce fait est conservé dans vos Régîtres publics*. Plusieurs Ecrivains parlent avantageusement du culte & de la morale des premiers *Chrétiens*. Tel est *Pline* le jeune, qui, quoiqu'il ne vécût que soixante &

dix

dix ans après la mort de JESUS, atteste que le nombre de ses Disciples étoit prodigieux à la Ville & à la Campagne; ce qui confirme la déclaration de *Tertullien*, qui disoit aux *Payens* : *Nous ne sommes que de hier, & nous avons rempli vos Villes, vos Bourgs, vos Marchés, vos Campagnes; nous ne vous avons laissé que vos Temples.* JULIEN & *Porphyre* parlent aussi des prodiges opérés par *St. Pierre*. *Celse*, ne pouvant nier ces merveilles attestées, accuse les *Chrétiens* de magie; ce qui vaut un aveu de la vérité des faits. „ Car „ comment supposer que les Esprits ma„ lins concourussent à l'établissement d'u„ ne Religion qui triomphoit d'eux, qui „ les bannissoit des lieux dont ils s'étoient „ rendus maîtres, & qui les dépouilloit „ du pouvoir qu'ils exerçoient sur le Gen„ re-humain ? " Ainsi parle l'Auteur *Anglois*. Mr. *Seigneux* examine à cette occasion, dans une très-longue Note, si avant la venuë de JESUS-CHRIST le Démon exerçoit quelque empire sur les hommes, & si J. C. & ses Apôtres l'en ont dépouillé. Tout ce que l'on peut dire sur ces deux questions, est rassemblé ici avec autant de discernement que d'érudition. Mais le Traducteur auroit pu faire des 32 pages de cette Note une Dissertation, & la placer au second Tome. Il n'est pas agréable de suspendre si longtems la lec-

 ture

ture d'un Ouvrage traduit, pour suivre une Note, quelque excellente qu'elle soit.

Je ne suivrai pas plus loin l'Ouvrage de Mr. *Addison*, afin de ménager quelque espace pour l'examen d'une des Dissertations de son sçavant Traducteur. Je choisis celle qui regarde les *Oracles des Sibylles*. Ces *Sibylles* étoient des Prophétesses, qui, saisies d'un enthousiasme qu'on supposoit divin, prononçoient des Oracles. *Varron* en comptoit dix, d'autres Auteurs en ont fait monter le nombre jusqu'à soixante. *Golius*, *Munster*, *Peucerus*, la *Popéliniére*, *Huët*, *Blondel*, *Van Dale*, *Vossius*, *Galée*, le P. *Crasset* Jésuite, le P. *Mourgues* dans son *Plan Théologique du Paganisme*, tous ces Auteurs & plusieurs autres ont parlé des *Sibylles*. Quelques Péres ont trop fait valoir les prétendus *Oracles Sibyllins*. Le P. *Mourgues* cherche à les justifier de ce *Sibyllisme* que *Van Dale* leur impute. Il est certain que les *Payens* accusoient de suppositions les Ecrits que les *Chrétiens* leur citoient comme venant des *Sibylles*, & qui étoient favorables au *Christianisme*. *Justin Martyr* est le premier qui ait produit ces *Oracles Sibyllins*. Après lui *Théophile d'Antioche*, *Tertullien*, *Clément d'Alexandrie* & *Lactance* ont cherché à les faire valoir. *Origéne* se déclare pour les *Sibyllistes*, c'est ainsi que *Celse* appelloit ceux qui étoient prévenus en faveur de ces Ouvrages supposés.

Blon-

Blondel, *Du Pin*, & plusieurs autres Critiques de l'une & de l'autre Communion, ne doutent point que les huit Livres qui nous restent de ces Oracles imaginaires, ne soient supposés : c'est une supposition du second Siécle. Le Jésuite *Crasset* a combattu *Blondel*, & peu de personnes lui ont attribué la victoire. Mr. *Seigneux* traite toutes ces questions avec beaucoup de sagesse. D'abord il distingue ces anciens Ouvrages des *Sibylles* qui périrent à *Rome* du tems de *Sylla*, l'an de *Rome* 671. On ne peut point sçavoir si ces *Livres Sibyllins* favorisoient la cause des *Chrétiens*; puisqu'ils ne subsistoient plus 83 ans avant la naissance de J. C. Après l'embrasement du *Capitole* les *Romains* députérent en *Gréce* & dans l'*Asie* trois Sénateurs pour ramasser les Oracles perdus. Quinze personnes furent choisies pour faire le discernement de tout ce qui fut amassé. Il paroît que cet Ouvrage, ou cette Compilation, ne fut jamais bien fixe, & il est très-incertain qu'il nous en reste quelque chose. S'il y avoit eu quelque Oracle touchant le Libérateur promis au Genre-humain, cela pouvoit venir des *Payens*, qui avoient consulté les Oracles des *Juifs*. Des *Hébreux Hellénistes* pouvoient aussi avoir fourni les idées de ce Messie qu'ils attendoient. *Tacite* & *Suétone* témoignent que les *Juifs* & tout l'*Orient* étoit dans l'attente d'un Monarque,

Conquérant de l'Univers, fondé sur la foi d'anciennes prophéties. Mr. *de Ramsay*, dans son *Discours sur la Mythologie*, va plus loin ; il prétend que ces vérités sublimes & mystérieuses, dont on trouve tant de traces dans les Ouvrages des *Payens*, tiroient leur source d'une Tradition primitive, souvent défigurée, mais conservée, quant au fond, sur lequel toutes les Nations semblent s'accorder. On retrouve dans la Mythologie des *Egyptiens*, des *Grecs*, des *Perses*, des *Indiens* & des *Chinois*, les idées d'une nature pure dans son origine, d'une nature déchuë par l'abus de la liberté, & d'une nature qui devoit être relevée par un Héros divin. Un Dieu mitoyen, qui porte le nom de *Soter*, ou de *Sauveur*, devoit par ses souffrances détruire les crimes. Voilà le fond & le centre des allégories anciennes. Les *Payens* du *Nord* ont entretenu la même opinion du rétablissement du Monde par le moyen d'un Médiateur. C'est ce que l'on voit dans l'*Edda*, Livre qui contient l'ancienne Mythologie des Nations Septentrionales. Nous voyons par un passage de *Suétone* dans la Vie d'Auguste, que lorsque ce Prince parvint au Pontificat les *Livres Sibyllins* étoient déjà altérés. Un des premiers soins du nouveau Pontife, fut d'éteindre cette multitude de Piéces adultérines, remplies de fausses prédictions. A cette époque, douze

ans avant la naissance du Messie, il ne paroît pas qu'il y eût encore aucun de ces traits frappans, qui regardoient le détail de la vie de JESUS-CHRIST. Ce ne fut que vers l'an 130, selon *Cave*, que furent forgés les *Vers Sibyllins*, qui annoncent la vie & les miracles de JESUS-CHRIST. *Justin Martyr* les cita le premier. Voici les principales preuves qui démontrent la supposition de ces Piéces.

1. On voit que c'est une histoire précise de faits arrivés, & non une prédiction d'événemens à venir. 2. L'Auteur se trahit en se qualifiant de *Chrétien*, en parlant de la ruine du second Temple, & en décrivant un incendie du *Vésuve* arrivé sous l'Empereur TITE. 3. Les *Payens* rejettoient ces *Vers Sibyllins* comme supposés, ainsi que l'avouent *Lactance* & *Clément d'Alexandrie*. Ce que *St. Augustin* observe, que ces Vers ne favorisoient en rien le *Polythéisme*, fait contr'eux plutôt qu'en leur faveur. 4. Ces prétendus Oracles renferment deux prédictions, que l'événement a démenties; l'une regardoit LUCIUS VERUS, qui devoit régner long-tems, & que la mort enleva avant MARC-AURELE; l'autre regardoit la destruction de *Rome* & celle du Monde, qui subsistent encore, malgré ces Oracles. Les Ouvrages que nous avons aujourd'hui sous le nom des *Sibylles*, ne sont point tels qu'ils ont été vus & cités par *Justin*,

Athénagore ou *Théophile*. Il s'y trouve des additions & des altérations plus modernes. On peut s'instruire avec facilité de tous ces détails dans l'Ouvrage même.

Ce second Volume est terminé par une Dissertation sur la durée du pouvoir miraculeux dans l'Eglise après les tems Apostoliques. *Van Dale*, *Moyle*, *Le Clerc*, *Middleton*, rejettent tous les miracles qu'on suppose avoir été faits après la mort des Apôtres. *Church*, *Jortin*, & divers autres, sans les admettre expressément, prétendent qu'il n'y a pas de raisons assez fortes pour les rejetter tous. Mr. *Seigneux* rassemble dix considérations en faveur des miracles des deux premiers Siécles. Elles peuvent servir en même tems à distinguer les vrais miracles des faux. Outre ces considérations générales, il veut que chaque miracle subisse un examen particulier sur le but pour lequel il paroît avoir été fait, sur la nature du prodige, sur les avantages qui en sont résultés, & sur le degré de crédibilité que méritent les Témoins qui l'attestent. Cette Dissertation est un abrégé judicieux & modeste de ce qui a été dit de plus utile sur cette matiére. L'Auteur s'y peint comme un homme qui ne veut être ni crédule ni décisif.

ARTICLE XI.

LE DROIT DES GENS, *ou Principes de la Loi Naturelle, appliqués à la conduite & aux affaires des Nations & des Souverains.* Par Mr. DE VATTEL.

Nihil est enim illi principi Deo, qui omnem hunc mundum regit, quod quidem in terris fiat, acceptius, quàm concilia cœtusque hominum jure sociati, quæ Civitates appellantur. CICER. SOMN. SCIPION.

A Londres (*a*), 1758. *in quarto. Tom. I. pp.* 541. *sans la Préface qui en a* XXVI, *& la Table des Livres, Chapitres & Paragraphes qui en a* XXV. *Tom. II. pp.* 375. *sans la Table qui en a* XVI.

LEs Sciences se perfectionnent à mesure qu'on généralise & qu'on simplifie les notions qui leur servent de principes. Par ce moyen elles deviennent lumineuses & directrices; on peut en tirer des conséquences plus étendues & plus certaines, & l'on pousse insensiblement la connoissance humaine aussi loin que les bor-

(*a*) L'Ouvrage a été imprimé à *Neufchâtel*, & très-bien exécuté à tous égards.

bornes de l'esprit peuvent le permettre. C'est le service important que Mr. *de Vattel* vient de rendre à la Société & aux Lettres, en publiant l'excellent Ouvrage dont nous nous empressons à rendre compte. L'attention particuliére que ce Traité mérite, nous obligera d'en faire la matiére de divers Extraits. C'est bien le moindre tribut qu'on puisse payer à des productions de cet ordre, la juste récompense dûë aux talens & aux veilles de leur Auteur. Ainsi nous allons nous borner dans ce premier Extrait à rendre compte de la Préface, qui est un morceau considérable, une Introduction proprement dite au Droit des Gens.

Ce Droit, comme le remarque d'entrée Mr. *de Vattel*, n'avoit point encore été traité jusqu'ici comme il le mérite; & cela étoit cause que la plupart des hommes n'en ont qu'une notion vague, incomplette, le plus souvent même fausse. Cette Loi si étenduë, si intéressante pour le Genre-humain, a été resserrée dans des bornes beaucoup trop étroites; on l'a comme dégradée, en méconnoissant sa véritable origine. Le *Droit des Gens*, parmi la foule des Ecrivains, & chez des Auteurs même célébres, ne signifie guéres que certaines Maximes, certains Usages reçus entre les Nations, & que leur consentement a rendu obligatoires.

La

La Loi de Nature n'oblige pas moins les Etats, les Hommes unis en Société Politique, qu'elle n'oblige les particuliers. Donc il y a certainement un Droit des Gens Naturel. Mais, pour en acquérir une connoiſſance exacte, ce n'eſt pas aſſez de ſçavoir ce que la Loi Naturelle preſcrit aux hommes conſidérés individuellement. Toutes les fois qu'on applique une régle à des ſujets différens, ce ne peut être que convenablement à la nature de chaque ſujet. Cela méne directement à conclure que le Droit des Gens Naturel eſt une Science particuliére, & qu'elle conſiſte dans une application juſte & raiſonnée de la Loi Naturelle aux affaires & à la conduite des Nations ou des Souverains. Jamais on n'acquerra une idée diſtincte, une connoiſſance ſolide de la Loi Sacrée des Nations dans tous ces Traités où le Droit des Gens ſe trouve confondu avec le Droit Naturel ordinaire.

Les *Romains* ont commis cette inexactitude, en appellant Droit des Gens (*Jus Gentium*) le Droit Naturel, entant qu'il eſt reconnu & adopté généralement par toutes les Nations policées. C'eſt ce que Mr. *de Vattel* juſtifie par divers paſſages de l'Empereur JUSTINIEN. Mais il remarque d'un autre côté, que ces mêmes *Romains* reconnoiſſoient cependant une Loi, qui oblige les Nations entr'elles,

les, & à laquelle ils rapportoient le Droit des Ambassades. Leur *Droit Fécial* n'étoit aussi autre chose que le Droit des Géns, considéré par rapport aux Traités publics, & particuliérement à la Guerre.

Parmi les Modernes on s'est généralement accordé à réserver le nom de Droit des Gens à celui qui doit régner entre les Nations, ou Etats Souverains. Toutes les différences qu'on trouve dans les Auteurs, concernent l'idée qu'ils se font de l'origine de ce Droit, & de ses fondemens. L'illustre *Grotius* distingue le Droit des Gens du Droit Naturel, en le définissant un Droit établi par le commun consentement des Peuples. Ce Grand-homme a entrevu la Vérité, comme cela paroît par divers endroits de son Ouvrage. Mais défrichant, comme il le faisoit, une matiére importante, difficile & négligée avant lui, ayant avec cela l'esprit chargé d'une quantité immense d'objets & de citations qui entroient dans son plan, on ne doit pas s'étonner qu'il n'ait pu toujours atteindre aux idées distinctes, dont la nécessité est indispensable dans les Sciences. Persuadé que les Nations, ou les Puissances Souveraines, sont soumises à l'autorité de la Loi Naturelle, dont il ne cesse de leur recommander l'observation, il reconnoissoit dans le fond un Droit des Gens Naturel, qu'il appelle quelquefois Droit des Gens in-

interne; deforte que c'eft dans les termes que confifte la principale différence entre fes principes, & ceux de notre Auteur.

Néanmoins la doctrine de *Grotius* demeuroit toujours défectueufe, en ce qu'il reftreint le nom de Droit des Gens aux feules Maximes établies par le confentement des Peuples, par où il femble donner à entendre, que les Souverains ne peuvent preffer entr'eux que l'obfervation de ces derniéres Maximes, réfervant le Droit interne pour la direction de leur confcience. Mais, en partant de l'idée que les Sociétés Politiques, ou les Nations, vivent entr'elles dans une indépendance réciproque, dans l'état de Nature, & qu'en qualité de Corps Politiques elles font foumifes à la Loi Naturelle; en confidérant de plus qu'on doit appliquer la Loi à ces nouveaux fujets d'une maniére convenable à leur nature, il eût été aifé à un homme auffi judicieux que *Grotius* de reconnoître que le Droit des Gens Naturel eft une Science particuliére, d'où réfulte entre les Nations une obligation même externe; deforte que le confentement des Peuples ne fçauroit être le fondement & la fource que d'une efpéce particuliére de Droit des Gens, que l'on appelle *arbitraire*.

C'eft dans *Hobbes*, Auteur habile malgré fes maximes pernicieufes, qu'il faut cher-

cher la premiére idée distincte, mais encore imparfaite, du Droit des Gens. Il divise la Loi Naturelle en *Loi Naturelle de l'Homme*, & *Loi Naturelle des Etats*, faisant de la derniére ce qu'on appelle ordinairement *Droit des Gens*. „ Les maxi-
„ mes, ajoute-t-il, de l'une & de l'autre
„ de ces Loix sont précisément les mê-
„ mes ; mais, comme les Etats acquié-
„ rent en quelque maniére des propriétés
„ personnelles, la même Loi qui se nom-
„ me Naturelle quand on parle des de-
„ voirs des particuliers, s'appelle Droit
„ des Gens, lorsqu'on l'applique au Corps
„ entier d'un Etat, ou d'une Nation. "
Ainsi il a fort bien observé que le Droit des Gens est le Droit Naturel appliqué aux Etats & aux Nations. Mais il s'est trompé quand il a cru que le Droit Naturel ne souffroit aucun changement nécessaire dans cette application; ce qui lui a fait décider mal à propos que les maximes du Droit Naturel & celles du Droit des Gens sont précisément les mêmes.

Puffendorff adoptant sans restriction l'opinion de *Hobbes*, n'a point traité le Droit des Gens à part, mais il l'a mêlé partout avec le Droit Naturel proprement dit. *Barbeyrac* a beaucoup plus approché de la juste idée du Droit des Gens. Il s'est fort bien apperçu que les régles & les décisions du Droit Naturel ne peuvent s'appliquer purement & simplement

aux

aux Etats Souverains, & qu'elles doivent nécessairement souffrir quelques changemens suivant la nature des nouveaux sujets auxquels on les applique. Mais il n'a pas saisi toute l'étendue de cette idée, puisqu'il semble desapprouver que l'on traite le Droit des Gens séparément du Droit Naturel des particuliers. Ce n'étoit que par des méditations plus profondes qu'on pouvoit arriver à l'idée d'un Systême de Droit des Gens Naturel, qui fût comme la Loi des Souverains & des Nations.

La gloire d'exécuter le premier un pareil Ouvrage étoit réservée à Mr. le Baron *de Wolff*. Ce grand Philosophe a vu que l'application du Droit Naturel aux Nations en corps, ou aux Etats, modifiée par la nature des sujets, ne peut se faire avec précision, avec netteté & avec solidité, qu'à l'aide des principes généraux & des notions directrices qui doivent la régler; que c'est par le moyen de ces principes seuls que l'on peut montrer évidemment, comment, en vertu du Droit Naturel même, les décisions de ce Droit à l'égard des particuliers, doivent être changées & modifiées, quand on les applique aux Etats, ou Sociétés Politiques; & former ainsi un Droit des Gens naturel & nécessaire. Il en a conclu, qu'il étoit convenable de faire un systême par-

ticulier de ce Droit des Gens, & il en est heureusement venu à bout.

C'est au reste, pour abréger, pour éviter les répétitions, & pour profiter des notions déjà tout établies dans l'esprit des hommes, qu'on présuppose la connoissance du Droit Naturel, afin de passer d'abord à l'application qui doit en être faite aux Etats Souverains. Sans cela il seroit plus exact de dire, que, comme le Droit Naturel proprement dit est la Loi Naturelle des particuliers, fondée sur la nature de l'homme, le Droit des Gens Naturel est la Loi Naturelle des Sociétés Politiques, fondée sur la nature de ces Sociétés. Mais ces deux méthodes revenant à la même, il est naturel de préférer la plus compendieuse. Le Droit Naturel a déjà été fort bien traité: il suffit donc d'en faire simplement une application raisonnée aux Nations.

Le premier Projet de Mr. *de Vattel* alloit simplement à réduire l'Ouvrage de Mr. *de Wolff* d'une maniére qui pût faciliter à un plus grand nombre de Lecteurs la connoissance des idées lumineuses qu'il présente. Le Droit des Gens du Philosophe de *Halle* est une dépendance de tous les Volumes du même Auteur sur la Philosophie & le Droit Naturel; c'est-à-dire que, pour le lire & l'entendre, il faut avoir étudié seize ou dix-

sept

sept Volumes *in quarto* qui le précédent. D'ailleurs il est écrit suivant la méthode des Ouvrages de Géométrie ; ce qui le rend à peu près inutile aux personnes qui auroient le plus d'envie & de besoin d'observer la connoissance des vrais principes du Droit des Gens. Cependant Mr. *de Vattel* crut d'abord qu'il se tireroit d'affaire, en détachant le Traité du Droit des Gens du systême entier, en le rendant indépendant de tout ce que Mr. *de Wolff* a fait précéder, & en le revêtant d'une forme plus agréable, plus propre à lui donner cours dans le Monde poli. Divers essais le convainquirent qu'il y avoit peu de fruit à se promettre de cette entreprise ; & que pour rendre un véritable service au Public, il faloit travailler à neuf. La méthode de Mr. *de Wolff* a répandu une sécheresse inévitable dans son Livre, & l'a rendu incomplet à bien des égards. L'attention est trop fatiguée par la dispersion des matiéres, & par de perpétuels renvois des matiéres du Droit des Gens à celles du Droit Public universel, que l'Auteur avoit traitées dans son Droit de la Nature.

Il n'est donc resté au Sçavant de *Neufchâtel* d'autre parti à prendre que celui de puiser dans l'Ouvrage de Mr. *de Wolff* ce qu'il y a trouvé de meilleur, sur-tout

les Définitions & les Principes généraux ; ce qu'il a fait avec choix, & en accommodant ces matériaux à son plan. Comme il n'a pas voulu charger toutes ses pages de citations également inutiles & desagréables au Lecteur, il reconnoît une fois pour toutes les obligations qu'il a à ce grand Maître. „ Quoique mon Ou„ vrage, dit-il, comme le verront ceux „ qui voudront se donner la peine d'en „ faire la comparaison, soit très-différent „ du sien, j'avouë que je n'aurois jamais „ eu l'assurance d'entrer dans une si va„ ste carriére, si le célébre Philosophe „ de *Halle* n'eût marché devant moi, & „ ne m'eût éclairé. "

On comprend bien que Mr. *de Vattel* s'est écarté de son Guide, & a même combattu ses sentimens, toutes les fois qu'il l'a cru néceſſaire. Mr. *de Wolff* avoit, par exemple, admis l'hypothése des *Royaumes patrimoniaux*, sans corriger cette idée injurieuse à l'humanité. Mr. *de Vattel* ne souffre pas même la dénomination, qu'il trouve également choquante, impropre, & dangereuse, tant dans ses effets, que dans les impreſſions qu'elle peut donner aux Souverains. Mr. *de Wolff* avoit encore décidé qu'il est naturellement permis de se servir à la Guerre d'armes empoisonnées : cette décision révolte Mr. *de Vattel* ; il démontre le

con-

contraire, & par les principes mêmes de Mr. *de Wolff*.

Une différence plus considérable entre les idées de ces deux Jurisconsultes, se présente dès le commencement de l'Ouvrage du dernier. Elle concerne la maniére d'établir les fondemens de cette espéce de Droit des Gens, que l'on nomme *volontaire*. Mr. *de Wolff* remonte à l'idée d'une grande République (*Civitatis maxima*) instituée par la Nature elle-même, & de laquelle toutes les Nations du Monde sont les Membres. Alors le Droit des Gens volontaire sera comme le Droit Civil de cette grande République. Mais cette idée ne satisfait point Mr. *de Vattel*; il ne trouve la fiction d'une pareille République, ni bien juste, ni assez solide, pour en déduire les régles d'un Droit des Gens universel & nécessairement admis entre les Etats Souverains. Il ne reconnoît point d'autre Société Naturelle entre les Nations, que celle que la Nature même a établie entre tous les hommes. Il est de l'essence de toute Société Civile (*Civitatis*) que chaque membre ait cédé une partie de ses droits au Corps de la Société, & qu'il y eût une Autorité capable de commander à tous les Membres, de leur donner des Loix, de contraindre ceux qui refuseroient d'obéir. Or on ne peut rien concevoir, ni sup-

ſuppoſer de ſemblable entre les Nations. Chaque Etat Souvérain prétend être, & eſt effectivement, indépendant de tous les autres. De l'aveu de Mr. *de Wolff* même, ils doivent tous être conſidérés comme autant de particuliers libres, qui vivent enſemble dans l'Etat de Nature, & ne reconnoiſſent d'autres Loix que celles de la Nature même, ou de ſon Auteur. Mais, quoique la Nature ait établi une Société générale entre tous les hommes, lorſqu'elle les a fait tels qu'ils ont abſolument beſoin du ſecours de leurs ſemblables, pour vivre comme il convient à des hommes de vivre, elle ne leur a point précisément impoſé l'obligation de s'unir en Société Civile proprement dite; & ſi tous ſuivoient les Loix de cette bonne Mére, l'aſſujettiſſement à une Société Civile leur ſeroit inutile.

Il eſt vrai que les hommes étant bien éloignés d'obſerver volontairement entr'eux les régles de la Loi Naturelle, ils ont eu recours à une Société Politique, comme au ſeul reméde convenable contre la dépravation du plus grand nombre, au ſeul moyen d'aſſurer l'état des bons, & de contenir les méchans. La Loi Naturelle elle-même approuve cet Etabliſſement. Mais il eſt aiſé de ſentir qu'une Société Civile entre les Nations n'eſt pas auſſi

aussi nécessaire, à beaucoup près, qu'elle l'a été entre les particuliers. On ne peut donc pas dire que la Nature la recommande également, tant s'en faut qu'elle la prescrive. Les particuliers sont si peu de chose par eux-mêmes, qu'ils ne sçauroient guéres se passer du secours & des Loix de la Société Civile. Mais dès qu'un nombre considérable d'hommes se sont unis sous un même Gouvernement, ils se trouvent en état de pourvoir à la plupart de leurs besoins, & le secours des autres Sociétés Politiques ne leur est point aussi nécessaire, que celui des particuliers l'est à un particulier. Ces Sociétés ont encore, il est vrai, de grands motifs de communiquer & de commercer entr'elles, elles y sont même obligées, parce que nul homme ne peut, sans des raisons valables, refuser son secours à un autre homme. Mais la Loi Naturelle peut suffire pour régler ce commerce, cette correspondance. Les Etats ne se conduisent pas comme les particuliers. Ce n'est point d'ordinaire le caprice ou l'aveugle impétuosité d'un seul, qui en forme les résolutions, qui détermine les démarches publiques; on y apporte plus de conseil, plus de lenteur, & de circonspection; & dans les occasions épineuses, ou importantes, on s'arrange, on se met en régle par le moyen des

des Traités. Il y a plus : l'indépendance est même nécessaire à chaque Etat, pour s'acquitter exactement de ce qu'il doit à soi-même, & de ce qu'il doit aux Citoyens, & pour se gouverner de la maniére qui lui est la plus convenable. Il suffit donc, encore une fois, que les Nations se conforment à ce qu'exige d'elles la Société naturelle & générale, établie entre tous les hommes.

Mr. *de Wolff* objecte que la rigueur du Droit Naturel ne peut pas être toujours suivie dans ce commerce & cette société des Peuples ; qu'il faut y faire des changemens, & qu'on ne sçauroit les déduire que de l'idée de cette grande République des Nations, dont les Loix, dictées par la saine raison, & fondées sur la nécessité, régleront ces changemens à faire au Droit naturel & nécessaire des Gens, comme les Loix Civiles déterminent ceux qu'il faut faire dans un Etat, au Droit naturel des particuliers. Cette conséquence ne paroît point nécessaire à Mr. *de Vattel*, qui se propose de faire voir dans son Ouvrage, que toutes les modifications, toutes les restrictions, tous les changemens qu'il faut apporter dans les affaires des Nations, à la rigueur du Droit Naturel, & dont se forme le Droit des Gens volontaire, se déduisent de la Liberté naturelle des Nations, des inté-

rêts de leur salut commun, de la nature de leur correspondance mutuelle, de leurs devoirs réciproques, & des distinctions de Droit *interne* & *externe*, *parfait* & *imparfait*, en raisonnant à peu près, comme Mr. *de Wolff* a raisonné à l'égard des particuliers dans son Droit de la Nature.

Le Droit des Gens de Mr. *de Vattel* fait voir comment les régles qui, en vertu de la Liberté naturelle, doivent être admises dans le Droit *externe*, ne détruisent point l'obligation que la conscience impose à chacun, par le Droit *interne*. Cette doctrine peut être aisément appliquée aux Nations, & leur apprendre, (en distinguant soigneusement le Droit *externe* du Droit *interne*, c'est-à-dire le Droit des Gens *volontaire* du Droit des Gens *nécessaire*) à ne point se permettre tout ce qu'elles peuvent faire impunément, à moins que les Loix immuables du Juste & la voix de la Conscience ne l'approuvent.

Les dénominations sont ici assez indifférentes. L'essentiel est de distinguer soigneusement les deux sortes de Droit, afin de ne jamais confondre ce qui est juste & bon en soi, avec ce qui est seulement toléré par nécessité. Le Droit des Gens *nécessaire*, & le Droit des Gens *volontaire*, sont l'un & l'autre établis par

la Nature ; le premier, comme une Loi sacrée, que les Nations & les Souverains doivent respecter & suivre dans toutes leurs actions ; le second, comme une régle que le bien & le salut commun les obligent d'admettre dans les affaires qu'ils ont ensemble. Le Droit nécessaire procéde immédiatement de la Nature ; mais cette Mére commune recommande aussi l'observation du Droit des Gens volontaire, en considération de l'état où les Nations se trouvent les unes avec les autres, & pour le bien de leurs affaires. Ce double Droit, fondé sur des Principes certains & constans, est plus susceptible de démonstration ; & c'est le principal objet de cet Ouvrage.

Les Auteurs parlent d'une autre espéce de Droit des Gens qu'ils appellent *arbitraire*, parce qu'il vient de la volonté, ou du consentement des Nations. Les Etats, de même que les particuliers, peuvent acquérir des droits & contracter des obligations par des engagemens exprès, par des Pactes & des Traités. C'est-là l'origine d'un Droit des Gens *conventionnel*, particulier aux Contractans. Le consentement tacite suffit même pour lier les Nations. C'est la base de tout ce que les moeurs ont introduit parmi les Peuples, & qui forme la Coutume des Nations, ou le Droit des Gens fondé sur

la Coutume. Il est évident que ce Droit ne peut imposer quelque obligation qu'aux Nations seules qui en ont adopté les Maximes par un long usage. C'est un Droit particulier, de-même que le Droit conventionnel. L'un & l'autre tirent leur force du Droit Naturel, qui prescrit aux Nations l'observation de leurs engagemens, exprès ou tacites. Ce même Droit Naturel doit régler la conduite des Etats par rapport aux Traités qu'ils concluent, ou aux Coutumes qu'ils adoptent. Mr. *de Vattel* se borne à donner les Principes généraux & les Régles que la Loi Naturelle fournit pour la direction des Souverains à cet égard. Le détail des différens Traités & des diverses Coutumes des Peuples est du ressort de l'Histoire, & n'entre point dans un Traité Systématique du Droit des Gens, qui, comme on l'a déjà dit, ne va pas au-delà d'une application judicieuse & raisonnée des Principes de la Loi Naturelle aux affaires & à la conduite des Nations & des Souverains.

Quoique l'Auteur ait été en droit de supposer dans ses Lecteurs une connoissance préalable du Droit Naturel ordinaire, comme on n'aime point à aller chercher ailleurs les preuves dont les assertions d'un Ouvrage ont besoin, il a

pris

pris soin d'établir d'abord en peu de mots les plus importans de ces Principes du Droit Naturel, dont il avoit l'application à faire aux Nations. Mais il n'a point cru que, pour les démontrer, il falût toujours remonter jusqu'aux premiers fondemens, & il s'est quelquefois contenté de les appuyer sur des Vérités communes, reconnuës de tout Lecteur de bonne foi, sans pousser l'analyse plus loin.

Le Droit des Gens étant la Loi des Souverains, c'est pour eux principalement, & pour leurs Ministres, qu'on doit l'écrire. Il intéresse véritablement tous les hommes, & l'étude de ses Maximes convient dans un Pays libre à tous les Citoyens. Mais il importeroit peu d'en instruire seulement des particuliers, qui ne sont point appellés au Conseil des Nations, & qui n'en déterminent point les démarches. Si les Conducteurs des Peuples, si tous ceux qui sont employés dans les affaires publiques daignoient faire une étude sérieuse d'une Science qui devroit être leur loi & leur boussole, on pourroit se promettre les plus heureux fruits d'un bon Traité du Droit des Gens. Il produiroit parmi les Nations les mêmes effets qu'un bon Corps de Loix produit dans la Société Civile. Et

même

même le Droit des Gens est autant au-dessus du Droit Civil dans son importance, que les démarches des Nations & des Souverains surpassent dans leurs conséquences celles des particuliers. Malheureusement une triste expérience ne prouve que trop, combien peu ceux qui sont à la tête des Affaires se mettent en peine du Droit, dès qu'ils ont quelque avantage à retirer de sa violation. Content de s'appliquer à une Politique souvent fausse, puisqu'elle est souvent injuste, la plupart ne pensent pas qu'on puisse en étudier une autre. Il n'est cependant pas moins vrai des Etats, que des particuliers, qu'il n'est point de meilleure & de plus sûre Politique, que celle qui est fondée sur la Vertu. *Cicéron*, aussi grand Maître dans la Conduite d'un Etat, que dans l'Eloquence & la Philosophie, ne se contente pas de rejetter la maxime vulgaire, que *l'on ne peut gouverner heureusement la République, sans commettre des injustices* : il va jusqu'à établir le contraire comme une vérité constante, & il soutient que *l'on ne peut administrer salutairement les Affaires publiques, qu'en s'attachant à la plus exacte justice.*

De tems en tems la Providence donne au Monde des Rois & des Ministres pénétrés

nétrés de cette grande vérité. On ne doit pas perdre l'espérance que le nombre de ces sages Conducteurs des Nations, se multipliera quelque jour; & en attendant, chacun dans sa sphère doit travailler à amener des tems aussi heureux. C'est dans cette vue, & pour faire goûter son Ouvrage à ceux de qui il importe le plus qu'il soit lu & goûté, que Mr. *de Vattel* a quelquefois joint des exemples aux maximes, sans chercher à faire un vain étalage d'érudition; il a voulu seulement délasser de tems en tems son Lecteur, rendre sa doctrine plus sensible; quelquefois faire voir que la pratique des Nations est conforme à ses Principes; & lorsque l'occasion s'en est offerte, il s'est proposé sur toutes choses d'inspirer l'amour de la Vertu, en la montrant belle & digne de nos hommages dans quelques hommes véritablement grands, & même solidement utile dans quelque trait frappant de l'Histoire. Il a puisé la plupart de ses exemples dans l'Histoire moderne, comme plus intéressans, & pour ne pas répéter ceux que *Grotius*, *Puffendorff*, & leurs Commentateurs ont accumulé.

„ Au reste, ajoute Mr. *de Vattel*, & „ dans ces exemples, & dans mes rai„ sonnemens, je me suis étudié à n'of„ fenser

» fenser personne, me proposant de gar-
» der religieusement le respect qui est
» dû aux Nations & aux Puissances Sou-
» veraines. Mais je me suis fait une Loi
» plus inviolable encore, de respecter la
» vérité & l'intérêt du Genre-humain.
» Si de lâches flatteurs du Despotisme
» s'élévent contre mes Principes, j'aurai
» pour moi les Hommes vertueux, les
» Gens de cœur, les Amis des Loix, les
» vrais Citoyens.

» Je prendrois le parti du silence, si
» je ne pouvois suivre dans mes Ecrits
» les lumiéres de ma conscience. Mais
» rien ne lie ma plume, & je ne suis
» point capable de la prostituer à la flat-
» terie. Je suis né dans un Pays dont
» la Liberté est l'ame, le trésor, & la
» Loi fondamentale : je puis être en-
» core, par ma naissance, l'Ami de tou-
» tes les Nations. Ces heureuses cir-
» constances m'ont encouragé à tenter
» de me rendre utile aux hommes par
» cet Ouvrage. Je sentois la foiblesse
» de mes lumiéres & de mes talens;
» j'ai vu que j'entreprenois une tâche pé-
» nible. Mais je serai satisfait, si des
» Lecteurs estimables reconnoissent dans
» mon travail l'Honnête-homme, & le
» Citoyen. «

C'est

C'est avec un extrême plaisir que nous avons suivi le fil de cette belle Préface, & que nous en avons même conservé pour l'ordinaire les expressions. Ce frontispice est très-propre à décorer le vaste & riche Bâtiment auquel il appartient.

ARTICLE XII.

Betrachtungen uber die Einsamkeit, von Johann. Georg. Zimmermann, Stad Physicus in *Brugg*.

C'est-a-dire,

Considérations sur la Solitude, *par Mr.* Zimmermann. A *Zurich*, chez *Heidegger* & Compagnie, 1756. *in octavo*, pp. 110.

IL y a des sujets gracieux qu'un beau génie peut sans beaucoup d'effort présenter sous un point de vuë attrayant; il y a des sentiers dans la Littérature où les fleurs naissent en quelque sorte sous les pas de ceux qui sçavent y marcher. Mr. *Zimmermann* s'est trouvé dans ce cas en

en écrivant ses Réflexions sur la Solitude ; on voit qu'il s'est livré à une espéce d'enthousiasme qui lui á fort bien réussi, & qui passe comme de lui-même dans l'esprit de ses Lecteurs. Cependant il faut toujours se tenir en garde contre ce qui est plutôt l'effet d'une saillie de l'esprit, que d'une opération plus tranquille de l'entendement. En se remplissant trop fortement d'un objet, on tombe aisément dans l'exagération ; en s'abandonnant à la véhémence d'une imagination échauffée, on ne tient pas assez le gouvernail du jugement. Nous n'appliquons pas directement ces réflexions à l'Ouvrage de Mr. *Zimmermann* : s'il y a quelques légéres inexactitudes, quelques petits écarts, cela est racheté par l'utilité & par la solidité qui régne dans le fond général de la composition, mais sur-tout cela est couvert par les beautés d'un style vraiement pittoresque, & d'une éloquence parfaitement accommodée au sujet. Nous formerons cet Extrait de quelques morceaux détachés, qui ne laisseront pas de faire sentir la marche des idées, & de donner en même tems à connoître le ton & l'esprit de cet Ouvrage.

La Solitude dont Mr. *Zimmermann* exalte les avantages, n'est point cette retraite absoluë, qui en tirant l'homme de

la Société, le rend inutile à ses semblables, & le jette dans une oisiveté directement opposée au but des facultés de l'ame & du corps, dont son Créateur l'a doué. Il n'y a jamais eu que le Fanatisme qui ait pu faire prendre à des hommes nés pour la Société, la résolution de vivre dans les Déserts ou dans l'enceinte des Cloîtres. Cet état n'est point d'ailleurs une solitude, puisque les passions & les vices nous y accompagnent, & exercent leur empire avec d'autant plus de force, que le secours des distractions & des occupations de la Vie Civile manque aux Solitaires.

Il s'agit donc de vivre en Citoyen, d'en remplir tous les devoirs, & cependant d'être, quand on le veut, seul au milieu du tracas des affaires, & du tumulte des objets du Monde. Il s'agit d'acquérir sur soi-même une autorité suffisante pour se séquestrer, au premier signal que la Raison nous en donne, des puériles amusemens dans lesquels le Vulgaire passe sa vie, pour se faire un plan d'occupations agréables & intéressantes dans lesquelles nous n'ayons besoin de personne, & qui viennent remplir à point nommé tous ces vuides de la vie, qui sont si à charge au gros des hommes.

L'Auteur fronde avec beaucoup de vivacité tous les plaisirs de Société, qui ser-

servent de ressource aux gens desœuvrés. Plaçons ici l'apostrophe qu'il leur adresse.
» Dites-moi, ô gens ! qui vous vantez
» de posséder supérieurement l'art de bien
» employer la vie, quel est ce *grand*
» *monde*, comme il vous plaît de l'appel-
» ler, quelque petits que vous soyiez,
» quel est ce grand monde au milieu du-
» quel vous la passez ? Quelles sont ces
» joies que vous prétendez faire passer
» pour exquises, incomparables ? Le
» mépris, le dégoût dont vous êtes rem-
» pli pour les seules choses qui convien-
» nent à la grandeur naturelle de l'Ame,
» vous rassemble ; vos entretiens sont
» inintelligibles à toute personne sensée,
» il s'agit de l'histoire de la veille, qui,
» (soit dit à votre honte) ressemble à
» celle du jour où vous vivez. Com-
» ment passerez-vous cette longue soi-
» rée ? A mêler de petits papiers peints,
» à faire des exclamations, qui seront
» tantôt les éclats d'une joie immodérée,
» tantôt les imprécations d'une odieuse
» fureur, à changer à chaque instant de
» visage, à lever les mains au Ciel, à
» lancer des regards obliques sur le plan-
» cher, & tout cela pour l'amour de
» ces petits morceaux de papier coloré.
» Voilà donc les ravissemens que vous
» goûtez ensemble ; cependant les heu-
» res qui vous séparent sont amères,

„ l'intervalle de tems qui s'écoule entre
„ le jeu d'hier & celui d'aujourd'hui vous
„ paroît une éternité ; & tout ce qui
„ peut l'accourcir, c'eſt de penſer d'a-
„ vance & de vous préparer au retour
„ des mêmes occupations. Voilà la vie
„ de ces gens, qui croyent être les ſeuls
„ grands, les ſeuls raiſonnables, les ſeuls
„ ſpirituels. Mais de bonne foi quelle
„ différence y a-t-il entr'eux & le plus
„ bas peuple ? Elle ne ſera guéres plus
„ grande que celle qui ſe trouve entre
„ une Coquette en habit de gala, & une
„ autre Coquette en cotillon, ou entre
„ un Fou vêtu de treillis, & un autre Fou
„ décoré du Ruban de l'Ordre. «

Le Sage n'eſt point ſeul, quand un profond ſilence régne autour de lui ; il eſt avec ſoi-même, il s'étudie, & il trouve dans ſon ame, & dans l'examen de tant de propriétés & de facultés qu'elle renferme, dequoi paſſer les heures les plus longues & les plus délicieuſes. Après cela l'Univers d'un côté, & les Sciences de l'autre, lui offrent dequoi remplir des ſiécles de vie, s'il étoit appellé à les paſſer. Peut-on être ſeul au milieu du Spectacle de la Nature, ſurtout ſi l'on ne ſe borne pas au coup d'œil général, mais qu'on veuille approfondir les détails, & s'initier dans ces merveilles, dont la moindre nous abſor-

be ?

be ? Mais il ne faut pas s'y méprendre. L'étude inſtructive & ſalutaire de la Nature ne conſiſte pas à meſurer & à calculer. Un eſprit rempli de cercles & de triangles ne ſçauroit être un grand génie. Il faut, comme un *Newton*, s'élever de la conſidération du Syſtême de l'Univers à celle de ſon adorable Auteur; comme un *Maupertuis*, déduire les perfections de Dieu, des loix du mouvement.

Peut-on être ſeul, quand on a l'immenſe carriére de l'Hiſtoire à parcourir ? Quel plaiſir de détourner ſon attention de ces miſéres de Société, de ces caquets, de ces babils, de ces rapports, qui font le ſujet perpétuel des entretiens ordinaires, où il ſeroit honteux d'ignorer quelque anecdote ſecréte des familles avec leſquelles on vit ! Quel plaiſir de ſortir d'une pareille fange pour paſſer en revuë cette ſuite d'événemens que fournit la Scéne continuellement variée de l'Univers depuis ſon origine ! Mais ici encore il ne s'agit point de donner dans le minutieux, d'appuyer ſur de petits faits indifférens, de charger ſa mémoire de noms & de dates, & d'entrer dans tous les détails d'une érudition pédanteſque. Il eſt utile aſſurément qu'il y ait des gens qui prennent la peine de fouiller les Archives, de déterrer les Documens, de déchiffrer les Manuſcrits;

cette peine est même accompagnée d'un plaisir assez vif ; mais ce n'est pas celui que le Sage envie. L'Histoire est un grand Tableau pour lui ; il y apprend à connoître les hommes, & un retour perpétuel sur lui-même lui fait faire des progrès dans sa propre connoissance.

Mr. *Zimmermann* revient à l'étude de l'Univers, & aux usages qu'on en peut tirer. Cela lui donne lieu de porter son jugement sur la route que divers Naturalistes ont suivie, ou plutôt d'adopter les jugemens qu'ont porté là-dessus quelques Philosophes modernes ; il auroit peut-être bien fait de les soumettre à quelque révision. Il arrive bien souvent qu'on prend un ton haut & décisif pour parler de gens avec qui on ne sçauroit entrer dans aucune comparaison. Deux des hommes les plus illustres de notre Siécle ont été fréquemment exposés à ces procédés cavaliers, qui ne deshonorent que ceux dont l'esprit léger ou malin s'y livre. Je veux parler de Mrs. *de Réaumur* & *Linnæus*. Il faudroit assurément bien des Juges tels que Mrs. *de Buffon* & *Diderot*, (quoique d'ailleurs gens à grands talens) pour faire perdre aux personnes sensées la parfaite estime, la profonde pénétration qu'elles ont pour ces illustres Observateurs, mille fois plus Philosophes que ceux qui sçavent bâtir des Mondes

&

& interpréter la Nature. En général il n'est pas décent de tourner en ridicule des Sçavans qui se sont bornés à un seul objet dans la louable intention de le mieux connoître, & de l'épuiser autant que l'on peut l'espérer des forces humaines. Ainsi je ne sçais si l'on trouvera le goût de la bonne plaisanterie dans ce passage choisi parmi bien d'autres du même ordre. „ *Artédi*, le grand *Artédi*, „ parloit en tous lieux de Poissons; lui „ parloit-on de Théologie, il répondoit „ de Poissons; lui parloit-on de Politi- „ que, il répondoit de Poissons; lui par- „ loit-on de Métaphysique, il répondoit „ de Poissons; lui parloit-on de toute „ sorte de Nouveautés, il ne répondoit „ jamais que de Poissons. Tout lui étoit „ égal, & sur quelque route qu'on le „ mît, il sçavoit toujours arriver aux „ Poissons. " C'est sans-contredit un défaut un peu incommode dans les Sçavans, que de ne sçavoir, ou de ne vouloir parler que des objets de leurs études; mais, sans cette façon de penser, auroient-ils ce fond d'application, feroient-ils ces recherches & ces découvertes dont profitent ensuite sans peine ceux qui en parlent si à leur aise?

La Logique & la Métaphysique sont aussi présentées par l'Auteur dans un jour assez desavantageux. Il est vrai qu'il

O 4 mar-

marche ici sur les traces d'un grand Maître, c'est Mr. *de Haller*, qui s'est exprimé ainsi au sujet de la premiére de ces deux Sciences. „ Mon sentiment sur la „ Logique, c'est que, pour bien raisonner, il faut posséder sa matiére, & „ qu'alors le moindre Artisan raisonnera „ pertinemment; qu'au reste il naît avec „ de certains génies plus qu'avec d'autres, une aptitude à saisir le vrai; „ qu'*aucune Logique ne perfectionne cette* „ *aptitude*, aussi peu qu'elle ne contribuë „ aux lumiéres supérieures des Anges, „ & que jusqu'ici *on n'a jamais vu que pour* „ *être Logicien ou Métaphysicien, on ait* „ *mieux raisonné.*" Il faudroit plus de place que nous n'en avons ici, pour montrer avec tous les égards dûs à Mr. *de Haller*, qu'il est trop bon Logicien lui-même pour ne pas revenir d'un jugement aussi peu exact que l'est celui qu'on vient de lire.

Nous n'irons pas plus loin dans cet Extrait; nous avons lu l'Ouvrage de Mr. *Zimmermann* avec beaucoup de plaisir; mais c'est ce plaisir même dont la séduction nous a engagé à y revenir d'une maniére plus circonspecte, & nous croyons devoir inspirer aux autres Lecteurs les mêmes dispositions.

AR-

ARTICLE XIII.

HISTOIRE des meilleurs Peintres de *Suisse*, en *Allemand*. *Suite de l'Article XIV. de la seconde Partie du Tome précédent.*

IL y a deux belles Piéces d'*Holbein* à *Londres* en couleur à l'eau; l'une est le *Triomphe des Richesses*, & l'autre l'*Etat de la Pauvreté*. Les Richesses sont représentées par *Pluton*, sous la figure d'un Vieillard chauve, assis dans un char antique d'or bien décoré, puisant d'une main de l'argent dans une corbeille, & répandant de l'autre toutes sortes d'espéces d'or & d'argent. Pas loin de lui se tiennent la Fortune & la Renommée. Son char est rempli de trésors; & derriére il y a quelques personnes qui ramassent avec soin les piéces de métal dispersées. A côté du char sont les plus riches Princes de l'Antiquité, CRESUS, MIDAS &c. Le char est tiré par quatre chevaux blancs, qui sont accompagnés par quatre Femmes, dont on lit les noms au-dessus de leurs têtes, ou sous leurs pieds. Toutes ces figures sont de grandeur naturelle; le visage, les mains & les pieds sont de

couleur de chair ; les habits tout différens les uns des autres, & fort convenables. Le Tableau de la Pauvreté offre pour figure principale, une vieille Femme maigre & décharnée, assise sur une botte de paille, sous une cabane couverte d'un toit tout délabré ; son air est fort piteux, & ses habits tout déguenillés. Son char est attelé d'une couple de bœufs & d'Ânes. Devant vont quelques hommes & femmes en mauvais équipage, parmi lesquels il y a des Paysans & des Manœuvres, qui tiennent les instrumens de l'Agriculture, & d'autres outils. Au devant du char est assise l'Espérance, qui a les yeux levés vers le Ciel ; & il y a encore plusieurs détails dans ce Tableau, qui montrent une très-belle invention, & le rendent vraiement poëtique. Ces deux Piéces frappérent tellement en 1574 le célébre Peintre *Italien*, *François Zuccari*, qu'il les estima dignes du pinceau de *Raphaël*, & en tira fort soigneusement des copies ; ce qui suffit pour faire juger de leur prix.

Mr. *Fueslin* continuë à rendre compte des divers Ouvrages d'*Holbein* qui subsistent encore, & des lieux où ils se trouvent. Nous ne pourrions le suivre dans ce détail sans donner trop d'étenduë à notre Extrait. Il faut passer aux der-

derniéres circonstances de sa vie. Il eut l'avantage de jouïr de toute sa réputation. Plusieurs Peintres *Italiens* des plus célébres lui donnérent de grands éloges, & s'appropriérent diverses idées de son invention. Il mourut de la peste à *Londres* en 1554. Le Maréchal de la Couronne, Comte d'*Arondel*, a fait d'inutiles efforts pour découvrir où il avoit été enterré, afin de lui ériger un Monument. Sans-doute que le genre de sa mort l'avoit fait jetter avec d'autres cadavres dans quelque fosse, suivant l'usage des tems de contagion. Mais il n'a pas besoin d'autre monument que ses Ouvrages.

Une grande singularité de cet excellent Peintre, c'est qu'il peignoit de la main gauche. Le Conseil de *Bâle* lui accorda en 1538 une pension de 50 florins, à condition qu'au bout de deux ans il reviendroit trouver sa femme & ses enfans dans sa Patrie. Il en existe encore un Acte authentique à la Bibliothéque de cette Ville.

Il est très-difficile de bien s'assurer que toutes les Piéces qu'on produit aujourd'hui comme d'*Holbein* sont véritablement de lui. Il a eu des Disciples très-habiles, entr'autres *Christophle Amberger*, & *Hans Asper* de *Zurich*, qui ont fait passer

ser sous son nom plusieurs de leurs Ouvrages.

On peut dire d'*Holbein* ce que *Vasari* a dit de *Durer*, que s'il étoit né en *Italie* il auroit été le plus grand Peintre de cette Contrée, qui a tant de supériorité à cet égard sur les autres. Cependant *Holbein* n'avoit pas seulement vu l'*Italie*, & c'est ce qui acheva de donner la plus haute idée de son goût & de son génie.

Cet Article suffit pour faire connoître l'intérêt & l'exactitude qui caractérisent les Vies écrites par Mr. *Fueslin*. Après *Holbein* on trouve *Hans Asper*, né en 1499; *Josias Maurer*, né en 1530; *Tobias Stimmer*, né en 1534; *Henri Wagmann*, né en 1536; *Daniel Lintmayer*, dont on ne sçait aucune circonstance historique; *Jobst Ammann*, né en 1539; *Joseph Heintz*, dont la naissance est couverte d'un voile d'obscurité; *Christophle Maurer*, fils de *Josias*, né en 1558; *Dietrich Mayer*, né en 1572; *Gotthert Ringgli*, né en 1575; *Samuel Hoffmann*, né vers l'an 1592; *Matthieu Mérian*, né en 1593; *Matthieu Fuesli*, né en 1598; *Jean Conrad Geyger*, né en 1599; *Rodolphe Meyer*, né en 1605; *Conrad Mayer*, fils de *Dietrich*, né en 1618; & un Peintre de *Lucerne*, nommé *Meglinger*. Enfin viennent un autre *Matthieu Mérian*, né en 1621; *Jean Jaques Thourneysser*,

neyser, né en 1636; *Joseph Werner*, né en 1637; *Jean Rodolphe Werdmuller*, né en 1639; *Marie Sibylle Mérian*, née en 1647; & *Felix Mayer*, né en 1653. Ces Vies font le contenu du premier Volume, divisé en quatre Parties.

Le second Tome commence par des réflexions sur les progrès de l'Art, & sur la distinction à faire entre les Peintres du premier ordre, & ceux d'un rang inférieur. L'Auteur met ensuite à la tête des Artistes célébres, dont il continuë d'écrire les Vies, *Jean Balthasar Keller*, qui a joint au talent de la Peinture la connoissance la plus parfaite de la Fonderie. Cela lui donne occasion de placer un morceau écrit en *François* par *Keller*, qui traite de la maniére dont une Fonderie doit être construite, des Galeries & de la Grille, du Modèle, & de toutes les manœuvres qui s'exécutent dans l'attelier du Fondeur. Cela est accompagné des Planches néceſſaires.

On rencontre après cela *Jean Petitot*, né à *Genève* en 1607, & qui a poussé fort loin son Art; *Rodolphe Werenfels*, né en 1629; *Jean Dunz*, né en 1645; *André Morel*, né en 1646, & qui a été un des plus grands Antiquaires & Médaillistes de son tems; *Jean Brandenberg*, né en 1660; & *Grégoire Brandmuller*, né en 1661. Il n'y a aucun de ces Articles qui n'ait quelque chose d'attachant & d'instructif.

AR-

ARTICLE XIV.

DICTIONNAIRE ANGLOIS ET SUEDOIS, *contenant les Mots avec leurs significations rendus en* Suédois *&* *en* Latin, *les Maniéres de s'exprimer, les Proverbes & les Termes d'Art, plus de* 2400. *Mots* Anglois *dérivés de la Langue* Gothique, *leur véritable origine, & des Remarques sur les erreurs de* JUNIUS, *de* MENAGE, *& d'autres Etymologistes. On y a ajouté des Termes de Commerce & de Navigation, & un Traité de Botanique, ou Indice de Plantes communes aux deux Nations. Seconde Edition corrigée & considérablement augmentée par* JAQUES SERENIUS, Suédois, Docteur en Théologie & Membre de la Société Royale des Sciences. *Imprimé en* Suéde *l'an* 1757. (*a*).

IL semble qu'on est principalement redevable de cette Edition d'*Angleterre* à l'encouragement de la Reine de *Suéde* &

(*a*) La premiére Edition s'en est faite à *Hambourg*, 1734. Le Dr. LYE, Editeur de *l'Etymologicum Anglicanum de* JUNIUS, en parle dans ces termes: *Post impressas schedas aliquam multas*, SERENII *Dictionarium Anglo-Suethico-Latinum comparavi, in quo plurima se offerebant ad rem nostram facientia. Istbac excerpsi ac suis locis assignavi.*

& du Roi de *Dannemarc*, qui, en se chargeant d'une grande partie des Souscriptions, en ont considérablement avancé les progrès. Une chose également digne d'attention & de la grandeur d'ame de Sa Majesté *Danoise*, est, qu'Elle a bien voulu, conjointement avec tout son Conseil & les Grands de l'Etat, souscrire pour un *Dictionnaire Anglois-Suédois*, lors même qu'un autre *Anglois-Danois* ne faisoit que sortir de la presse en *Angleterre*. On ne sçait lequel de ces deux motifs décida de la préférence, ou si le Prince n'étoit pas satisfait de l'exécution du Dictionnaire qu'on venoit de rendre public, ou s'il s'attendoit à quelque chose de meilleur de la plume de l'Auteur *Suédois*. Quoi qu'il en soit, il est certain que celui-ci a rempli sa tâche tant pour l'*Anglois* que pour le *Suédois* de maniére à contenter les deux Nations, & à être utile aux personnes qui joignent au bon goût la curiosité de connoître à fond le génie de la Langue *Angloise*.

Ceux qui se sont mêlés d'allier l'*Anglois* avec les Langues étrangéres, s'en sont tenus à une simple traduction de mots & de phrases. L'Auteur *Suédois* est allé plus loin; sans négliger de suivre leur exemple, il s'est encore fixé à chaque mot *Anglois* qui est d'origine septentrionale, & que l'on tient comme primitif dans le *vieux Gothique*.

Il

Il faut l'avouër, on ne ſçauroit accuſer nos Lexicographes *Anglois* de négligence ſur ce point; mais auſſi ils nous ont laiſſé quelque choſe de plus à deſirer. Ils ſe ſont communément bornés à l'*Anglois-Saxon*, ſans paſſer plus avant; ce que Mr. Johnson, notre grand Puriſte, impute ſans détour au *peu de connoiſſance qu'ils avoient de la Littérature dans les Pays Septentrionaux*; aux mépriſes de Junius & de quelques autres Oracles en fait d'étymologie, leſquels ont dérivé du *Grec* des expreſſions qui découlent d'autres ſources. En effet on ne ſçauroit diſconvenir que les *Goths* & les *Vandales*, en ſe répandant par toute l'*Europe*, n'aient donné le ton à la plupart des Langues uſitées dans cette partie du Monde.

La Préface eſt couchée en aſſez bon *Anglois*; & quoiqu'on ne puiſſe aſſurer qu'elle ſoit abſolument exempte des impropriétés de la diction, néanmoins on peut facilement pardonner ce défaut à un Etranger, tant en conſidération de ſes judicieuſes réflexions, qu'en faveur des intéreſſantes anecdotes dont il nous fait part en matiére de Belles-Lettres. Son principal but eſt de prouver que le *Moeſo-Gothique*, qu'on lit dans les Evangiles d'Ulphilas, eſt, pour ainſi dire, le tronc dont tous les *Dialectes Gothiques* ſont des branches; & que dans quelque endroit que ce puiſſe être, il n'eſt mieux

con-

conservé qu'en *Islande* & en *Dalécarlie* vers les Montagnes de la *Norwégue*, Province sous la domination de la *Suéde*. Ici l'Auteur établit l'étymologie des expressions de la Langue *Angloise*, & prétend qu'hormis un *Islandois*, ou un *Dalécarlien*, par un long séjour en *Angleterre*, personne ne peut devenir parfait Philologue de la Langue *Angloise*. L'opinion est hardie; mais les raisons qu'il apporte, la rendent probable. Une des plus fortes de ses preuves consiste, en ce qu'on ne peut mieux sentir l'énergie des Mots & des Proverbes que par l'usage qu'en font des Peuples éloignés, à qui ils sont communs entre eux. On en a, *dit-il*, des échantillons dans ces Contrées, non seulement de Mots, mais même de Coutumes, de Superstitions, d'Expressions vulgaires & de Noms, tant de personnes que de lieux. Il confirme cette preuve par une autre, qu'il tire de la délicatesse de la prononciation, des sons gutturaux, des aspirations de certaines consonnes dans des mots orthographiés avec les mêmes lettres, qui se prononcent avec la même force, & qui emportent les mêmes significations; mais lesquelles aucun Etranger, excepté l'*Islandois*, ou le *Dalécarlien*, n'a précisément comme l'*Anglois*. En effet il est remarquable que le terme Anglois *Shibboleth* connu, & si difficile à prononcer pour les Etrangers, s'énonce par

l'*Islandois* & l'*Anglois* avec une délicatesse égale de part & d'autre, & qu'il n'y a que chez les *Anglois* & les *Dalécarliens* que L avant le K soit supprimé dans la prononciation.

Depuis le commencement jusqu'à la fin de son Ouvrage, l'Auteur s'applique à confronter la Langue *Angloise* avec ce qui reste aujourd'hui de la *Gotbique* dans ces Régions du Monde, à déduire l'*Anglois*, & à rapporter chaque terme à sa racine Septentrionale à l'analogie de l'autre. Pour démontrer l'intime liaison qui subsiste entr'elles, il met en parallèle le *Moeso-Gothique*, les Dialectes *Islandois* & *Dalécarlien* avec l'*Anglois* moderne; parallèle curieux, dans lequel on s'apperçoit du parfait accord des Langues de la plupart des Peuples Septentrionaux & ceux d'*Asie*, depuis 1500. ans au moins que ces Peuples n'ont eu aucune correspondance ensemble. De-là il conclut que le *Moeso-Gothique* est sûrement la Mére-Langue des Idiômes que l'on parle en *Europe*.

En cet endroit l'Auteur fait une importante remarque sur le *Tartare-Gothique*, tel qu'il étoit en usage, il y a deux siécles, dans les Pays mêmes où résidoit *Ulphilas*, Evêque de *Moesie*. Il produit un Recueil de mots écrits conformément à la maniére dont les exprimoient les *Tartares Moesiens*. Dans cette Collection, qui

qui fut envoyée au Grand-Seigneur, se trouvent entre autres les mots que *Busbeck*, Ambassadeur de la Cour Impériale, tâcha autrefois, mais envain, d'accorder avec *l'ancien Saxon*. L'Auteur fait voir que tous ces mots sont naturels aux Dialectes d'*Islande* & de *Suéde*, & que le Poëme recité par les dits *Tartares* à *Busbeck*, répond exactement pour la mesure & la cadence au chant du commun-peuple de la partie septentrionale de la *Suéde* dans leurs danses ou Noël, & leurs divertissemens.

Parmi ses observations sur la Littérature *Angloise*, l'Auteur s'arrête à feu Mr. *Hearne* d'*Oxford*. Il paroît que ce grand Antiquaire ignoroit le vrai siége des aspirations qui requiérent les consonnes du vieux *Gothique*, & que par conséquent il s'est trompé en voulant rectifier la correction de *Leland* dans *ses Manuscrits*, où se rencontre le mot *Galmanlith*. Ce terme, qui est le nom propre d'une ancienne Porte de la *Cité d'York*, a fort embarrassé Mrs. *Sommer*, *Hearne*, *Drake* & autres Antiquaires ; mais l'Auteur en a découvert la véritable étymologie par les régles de l'aspiration des consonnes. Il prouve que *Galmanlith* est un composé de *l'ancien Breton* & du *vieux Gothique*.

Tel est le contenu de la Préface, à laquelle succéde une Dissertation *Latine*

sur les différentes époques où les Belles-Lettres furent portées de l'*Orient* en *Occident*. Cette Piéce a dequoi amuser le Lecteur, tant par les évènemens qu'elle renferme, que par les observations sur ce qui a rapport à la Littérature & à la Religion. On n'y trouve rien de nouveau, si on excepte la description de quelque Piéces d'argent du poids de trois livres, nouvellement tirées de la terre en *Suéde* sur les côtes de la *Mer Baltique* frappées aux coins *Grec* & *Arabe*, outre une certaine quantité d'Inscriptions qui existent dans le Pays sur des Pierres & des Rocs; autant de témoignages qui constatent le commerce qu'eurent autrefois les sujets de l'*Empire Grec* avec les anciens habitans de la *Suéde*, qui sous le nom de *Waetinger* (appellés *Barangoi* dans les *Historiens de Bizance*) servoient les Empereurs d'*Orient* en qualité de Gardes-de-corps & de Capitaines dans leurs Armées.

L'Indice des Plantes, joint au Dictionnaire, a son mérite, eu égard à la Botanique. Il peut être à ceux qui se consacrent à cette Science, de quelque secours dans la lecture des volumineux Ecrits de *Linnæus*, fameux Botaniste de *Suéde*.

Enfin, tout pris en gros, nous n'hésitons pas de recommander encore cet Ouvrage aux Antiquaires & Amateurs des Idiômes Septentrionaux. Les *Anglois* eux-mêmes y trouveront outre cela la véri-

ta-

table origine, & par conséquent l'énergie de leur Langue naturelle; en même tems que d'autres Nations dont les Langues y ont rapport, y trouveront des remarques intéressantes qui éclairciront l'origine & la dérivation de nombre de mots & de phrases de leur Langue maternelle. Pour en être convaincu, le Lecteur n'a qu'à jetter les yeux sur les articles *Arsenal*, *Cadet*, *Easter*, *Frank*, *Gossip*, *Journal*, *Kelter*, *Noon*, *Shock*, *to Swim*, *Torch*, *Witch*, &c. Il y verra de curieuses recherches, qu'il chercheroit envain dans les Vocabulaires des autres Etymologistes. (Ce Dictionnaire se trouve à *Amsterdam* chez *J. Schreuder* & *Pierre Mortier le Jeune*.)



ARTICLE XV.

EXTRAIT

Des Régistres de la Vénérable Compagnie des Pasteurs & Professeurs de l'Eglise & de l'Académie de GENEVE, *du 10. Février 1758.*

LA Compagnie informée que le VII. *Tome de l'Encyclopédie, imprimé depuis peu à Paris, renferme au mot* GENEVE *des choses qui intéressent essentiellement notre Eglise, s'est fait lire cet article; & ayant nommé des Commissaires pour l'examiner plus particuliérement, ouï leur rapport, après mûre délibération, elle a cru se devoir à elle-même & à l'édification publique, de faire & de publier la Déclaration suivante.*

La Compagnie a été également surprise & affligée, de voir dans ledit Article de *l'Encyclopédie*, que non seulement notre Culte est représenté d'une maniére défectueuse, mais que l'on y donne une très-fausse idée de notre Doctrine & de notre Foi. On attribue à plusieurs de nous sur divers articles des sentimens qu'ils n'ont point, & l'on en défigure d'autres. On avan-

te, contre toute vérité, que *plusieurs ne croyent plus la Divinité de* Jesus-Christ... & *n'ont d'autre Religion qu'un Socinianisme parfait, rejettant tout ce qu'on appelle Mystére, &c.* Enfin, comme pour nous faire honneur d'un esprit tout philosophique, on s'efforce d'exténuer notre *Christianisme* par des expressions qui ne vont pas à moins qu'à le rendre tout-à-fait suspect; comme quand on dit que parmi nous *la Religion est presque réduite à l'adoration d'un seul* Dieu, *du-moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple; &* que *le respect pour* Jesus-Christ *& pour* l'Ecriture, *sont peut-être la seule chose qui distingue du pur Déïsme le Christianisme de Genève.*

De pareilles imputations sont d'autant plus dangereuses & plus capables de nous faire tort dans toute la *Chrétienté*, qu'elles se trouvent dans un Livre fort répandu, qui d'ailleurs parle favorablement de notre Ville, de ses Mœurs, de son Gouvernement, & même de son Clergé & de sa Constitution Ecclésiastique. Il est triste pour nous que le point le plus important soit celui sur lequel on se montre le plus mal informé.

Pour rendre plus de justice à l'intégrité de notre Foi, il ne falloit que faire attention aux témoignages publics & authentiques que cette Eglise en a toujours donné, & qu'elle en donne encore chaque jour. Rien de plus connu que notre grand principe & notre profession constante de tenir *la Doctrine des Saints Prophétes & Apôtres, contenue dans les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament*, pour une Doctrine divinement inspirée, seule Régle infaillible & parfaite de notre Foi & de nos Mœurs. Cette profession est expressément confirmée par ceux que l'on admet au Saint Ministére; & même par tous les Membres de notre Troupeau, quand ils rendent

dent raison de leur Foi, comme Catéchuménes, à la face de l'Eglise. On sait aussi l'usage continuel que nous faisons du *Symbole des Apôtres*, comme d'un abrégé de la partie historique & dogmatique de l'Evangile, également admis de tous les *Chrétiens*. Nos Ordonnances Ecclésiastiques portent sur les mêmes principes: nos Prédications, notre Culte, notre Liturgie, nos Sacremens, tout est relatif à l'œuvre de notre Rédemption par JESUS-CHRIST. La même doctrine est enseignée dans les Leçons & les Théses de notre Académie, dans nos Livres de piété, & dans les autres Ouvrages que publient nos Théologiens, particuliérement contre l'Incrédulité, poison funeste dont nous travaillons sans-cesse à préserver notre Troupeau. Enfin nous ne craignons pas d'en appeller ici au témoignage des personnes de tout ordre, & même des Etrangers qui entendent nos instructions tant publiques que particuliéres, & qui en sont édifiés.

Sur quoi donc a-t-on pu se fonder, pour donner une autre idée de notre Doctrine? Ou si l'on veut faire tomber le soupçon sur notre sincérité, comme si nous ne pensions pas ce que nous enseignons & ce que nous professons en public, de quel droit se permet-on un soupçon si odieux? Et comment n'a-t-on pas senti, qu'après avoir loué *nos mœurs* comme *exemplaires*, c'étoit se contredire, c'étoit faire injure à cette même probité, que de nous taxer d'une hypocrisie où ne tombent que des gens peu consciencieux, qui se jouent de la Religion?

Il est vrai que nous estimons & que nous cultivons la Philosophie. Mais ce n'est point cette Philosophie licentieuse & sophistique dont on voit aujourd'hui tant d'écarts. C'est une Philosophie solide, qui, loin d'affoiblir la Foi, conduit les plus sages à être aussi les plus religieux.

Si nous prêchons beaucoup la Morale, nous n'insistons

sistons pas moins sur le Dogme. Il trouve chaque jour sa place dans nos Chaires : nous avons même deux Exercices publics par semaine uniquement destinés à l'explication du Catéchisme. D'ailleurs cette Morale est la *Morale Chrétienne*, toujours liée au Dogme, & tirant de-là sa principale force, particuliérement des promésses de pardon & de félicité éternelle que fait l'Evangile à ceux qui s'amendent, comme aussi des menaces d'une condamnation éternelle contre les impies & les impénitens. A cet égard, comme à tout autre, nous croyons qu'il faut s'en tenir à la Sainte Écriture, qui nous parle, non d'un Purgatoire, mais du Paradis & de l'Enfer, où chacun recevra sa juste retribution selon le bien ou le mal qu'il aura fait dans cette vie. C'est en prêchant fortement ces grandes Vérités, que nous tâchons de porter les hommes à la Sanctification.

Si on loue en nous un esprit de modération & de tolérance, on ne doit pas le prendre pour une marque d'indifférence ou de relâchement. Graces à Dieu, il a un tout autre principe. Cet esprit est celui de l'Evangile, qui s'allie très-bien avec le zéle. D'un côté la *Charité Chrétienne* nous éloigne absolument des voyes de contrainte, & nous fait supporter sans peine quelque diversité d'opinions qui n'atteint pas l'essentiel, comme il y en a eu de tout temps dans les Eglises même les plus pures : de l'autre, nous ne négligeons aucun soin, aucune voye de persuasion, pour établir, pour inculquer, pour défendre les points fondamentaux du *Christianisme*.

Quand il nous arrive de remonter aux principes de la Loi Naturelle, nous le faisons à l'exemple des Auteurs Sacrés ; & ce n'est point d'une maniére qui nous approche des Deïstes ; puisqu'en donnant à la Théologie Naturelle plus de solidité & d'étendue que ne font la plupart d'entr'eux, nous y joignons toujours

jours la Révélation, comme un secours du Ciel très-néceſſaire, & ſans lequel les hommes ne ſeroient jamais ſortis de l'état de corruption & d'aveuglement où ils étoient tombés.

Si l'un de nos principes eſt de *ne rien propoſer à croire qui heurte la Raiſon*, ce n'eſt point-là, comme on le ſuppoſe, un caractére de *Socinianiſme*. Ce principe eſt commun à tous les *Proteſtans*; & ils s'en ſervent pour rejetter des doctrines abſurdes, telles qu'il ne s'en trouve point dans l'Ecriture Sainte bien entenduë. Mais ce principe ne va pas jusqu'à nous faire *rejetter tout ce qu'on appelle myſtére*; puiſque c'eſt le nom que nous donnons à des Vérités d'un ordre ſurnaturel, que la ſeule Raiſon humaine ne découvre pas, ou qu'elle ne ſauroit comprendre parfaitement, qui n'ont pourtant rien d'impoſſible en elles-mêmes, & que Dieu nous a révélées. Il ſuffit que cette Révélation ſoit certaine dans ſes preuves, & préciſe dans ce qu'elle enſeigne, pour que nous admettions de telles Vérités, conjointement avec celles de la Religion Naturelle; d'autant mieux qu'elles ſe lient fort bien entr'elles, & que l'heureux aſſemblage qu'en fait l'Evangile forme un Corps de Religion admirable & complet.

Enfin, quoique le point capital de notre Religion ſoit *d'adorer un ſeul* Dieu, on ne doit pas dire qu'elle *ſe réduiſe preſque à cela chez preſque tout ce qui n'eſt pas peuple*. Les perſonnes les mieux inſtruites ſont auſſi celles qui ſavent le mieux quel eſt le prix de l'Alliance de grace, & que *la Vie éternelle conſiſte à connoître le ſeul vrai* Dieu, *& celui qu'il a envoyé* Jesus-Christ, *ſon Fils*, en qui *a habité corporellement toute la plénitude de la Divinité*, & qui nous a été donné pour Sauveur, pour Médiateur & pour Juge, *afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Pére*. Par cette raiſon, le terme de *reſpect*

pour

pour Jesus-Christ & *pour* l'Ecriture, nous paroissant de beaucoup trop foible, ou trop équivoque, pour exprimer la nature & l'étenduë de nos sentimens à cet égard; nous disons que c'est avec foi, avec une vénération religieuse, avec une entiére soumission d'esprit & de cœur, qu'il faut écouter ce Divin Maître & le Saint-Esprit parlant dans les Ecritures. C'est ainsi qu'au-lieu de nous appuyer sur la Sagesse Humaine, si foible & si bornée, nous sommes fondés sur la *Parole de* Dieu, seule capable de *nous rendre véritablement sages à salut, par la foi en* Jesus-Christ: ce qui donne à notre Religion un principe plus sûr, plus relevé, & bien plus d'étenduë, bien plus d'efficace, en un mot un tout autre caractére que celui sous lequel on s'est plû à la dépeindre.

Tels sont les sentimens unanimes de cette Compagnie, qu'elle se fera un devoir de manifester & de soutenir en toute occasion, comme il convient à de fidéles Serviteurs de Jesus-Christ. Ce sont aussi les sentimens des Ministres de cette Eglise qui n'ont pas encore Cure d'ames, lesquels étant informés du contenu de la présente Déclaration, ont tous demandé d'y être compris. Nous ne craignons pas non plus d'assurer que c'est le sentiment général de notre Eglise; ce qui a bien paru par la sensibilité qu'ont témoignée les personnes de tout ordre de notre Troupeau, sur l'article du Dictionnaire qui cause ici nos plaintes.

Après ces explications & ces assurances, nous sommes bien dispensés, non seulement d'entrer dans un plus grand détail sur les diverses imputations qui nous ont été faites, mais aussi de répondre à ce que l'on pourroit encore écrire dans le même but. Ce ne seroit qu'une contestation inutile, dont notre caractére nous éloigne infiniment. Il nous suffit d'a-

voir

voir mis à couvert l'honneur de notre Eglise & de notre Ministére, en montrant que le portrait qu'on a fait de notre Religion est infidéle, & que notre attachement pour la saine *Doctrine Evangélique* n'est ni moins sincére que celui de nos Péres, ni différent de celui des autres *Eglises Réformées*, avec qui nous faisons gloire d'être unis par les liens d'une même Foi, & dont nous voyons avec beaucoup de peine que l'on veuille nous distinguer.

J. TREMBLEY, *Secrétaire.*

(*Comme on a souhaité que cet Article & le précédent entrassent absolument ici, nous sommes obligés de renvoyer les* Nouvelles Littéraires *à une autre fois.*)

¶ OBSERVATIONES MISCELLANEÆ *in Librum* JOBI, *quibus Versionum & Interpretum passim sapientis instituitur, & obscurioribus hujus Libri locis lux nonnulla affunditur. Præmissa est* CRITICA DISQUISITIO, *ubi Operis totius indoles & Scriptoris consilium expenditur, cum* EXAMINE *Oraculi celebratissimi de* Goël &c.

Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des Sciences pour l'Année MDCCL. 2 voll. fig.

Réflexions Critiques sur des sujets différens par Mr. le Comte de SCHLIPPENBACH.

Supplément aux Mémoires pour servir à l'Histoire de Brandebourg.

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE,

OU

HISTOIRE LITTERAIRE

De L'ALLEMAGNE, de LA SUISSE, & des PAYS DU NORD,

Par Mr. SAMUEL FORMEY.

AVRIL, MAI & JUIN 1758.

TOME VINGT-DEUXIEME.

Seconde Partie.



A AMSTERDAM,
Chez JEAN SCHREUDER,
& PIERRE MORTIER le Jeune.
MDCCLVIII.

LIVRES NOUVEAUX qui se trouvent chez les Imprimeurs de ce Journal.

L'Andrométrie ou Examen Philosophique de l'Homme, par Mr. l'Abbé de Villemaire, 12. *Paris* 1757.

Amusemens Philosophiques sur le Langage des Bêtes. 12. *Genève* 1757.

La Comédienne fille & femme de qualité, ou Mémoires de la Marquise de **** écrits par elle-même. 7 vol. 12. *Bruss.* 1757.

Cours de Chimie par Mr. Lemery, Nouv. Ed. Revuë & Corrig. par Mr. Baron. 4. *Paris* 1756.

—— Nouveau de Mathématique à l'usage de l'Artillerie & du Genie, Nouv. Ed. Corrig. & Augm. par Mr. Bellidor. *Paris* 1757. 4 avec fig.

Consolations pour les Personnes valétudinaires, par Mr. Formey, 8. *Berlin* 1758.

Dictionaires Iconologique ou Introduction à la noissance des Peintures, Sculptures, Médailles, Estampes &c. avec des Descriptions tirées des Poëtes anciens & modernes, par M. D. P. 8 *Gotha.* 1758.

—— Portatif des Prédicateurs François, dont les Sermons, Prones, Homélies, Panégyriques & Oraisons funébres sont imprimés. *Lyon*, 1757. 8.

Fables d'Esope avec des Réflexions Morales, & sa Vie en François & Allemand, auxquelles on a joint les plus beaux Traits de Morale choisis des anciens Philosophes, 8. 1758.

Histoire des Conjurations, Conspirations & Révolutions célébres tant anciennes que modernes, par Mr. du Port du Tertre, 6 vol. *Paris* 1754. 12.

—— du Paraguay, par le P. Pierre François-Xavier de Charlevoix, 6 vol. *Paris*, 1757. 12.

TABLE

DES

ARTICLES.

Nou-

NOU-



NOUVELLE BIBLIOTHEQUE GERMANIQUE,

Pour les Mois

D'AVRIL, MAI & JUIN

MDCCLVIII.

ARTICLE PREMIER.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE ROYALE DE BERLIN, &c.

Second Extrait.

NOus en sommes à la Classe de Mathématiques, sur laquelle va rouler cet Extrait, & qui renferme les Mémoires suivans.

1. *Recherches plus exactes sur l'effet des Moulins à vent, par Mr.* EULER. En

traitant cette matiére, il y a quelques années, le célébre Académicien avoit fondé ses calculs sur l'hypothése commune, que l'effet d'un fluïde qui heurte contre une surface, est en raison composée du quarré de la vîtesse, & du quarré du sinus de l'angle d'incidence; non qu'il crût cette hypothése entiérement conforme à la vérité, mais plutôt parce que la véritable loi de ces forces est encore entiérement inconnuë. Dans la détermination de la force du vent, cette hypothése peut s'écarter considérablement de la vérité, à cause de la grande force de la pression de l'atmosphére, qui peut être fort dérangée par l'impulsion du vent; mais elle se trouve plus d'accord avec les expériences, lorsqu'il s'agit de déterminer l'impulsion de l'eau, quoiqu'elle ne soit pas exempte même à cet égard d'aberrations assez considérables.

En général il y a longtemps qu'on a remarqué, que l'hypothése commune de la résistance satisfait fort peu à quantité d'expériences qu'on a faites sur la résistance des fluïdes. Celles, par exemple, de Mr. *Robins*, sur le mouvement des boulets de canon, ont fait observer une résistance beaucoup plus grande qu'elle ne devroit l'être suivant l'hypothése commune; & il faut en conclurre que la même chose a lieu par rapport à tout corps exposé à l'impulsion du vent. Dans un

Mé-

Mémoire ſur le mouvement des Bombes, (Tom. IX. de cette Hiſtoire,) Mr. *Euler* a obſervé que la réſiſtance actuelle eſt trois fois plus grande, que ſi on la déterminoit par l'hypothéſe commune. Cependant, comme la théorie manque, on n'oſeroit rien prononcer de précis là-deſſus; & il n'y a d'autre moyen pour s'éclaircir ſur cet article que les expériences, qui, faites avec toutes les précautions poſſibles, & dans des circonſtances différentes, pourront bien ſuppléer au défaut de la théorie.

C'eſt ce qui engage notre Géométre à examiner ici des expériences qui lui ont été communiquées par Mr. *Lulofs*, célébre Profeſſeur de Mathématique à *Leyde*, & qui ont été faites ſur des Moulins à vent, dont on ſe ſert en *Hollande* pour mettre à ſec les lieux marécageux. Ces machines, malgré le frottement, produiſent un effet deux fois plus grand que celui qui eſt indiqué par la théorie; & par conſéquent cet effet doit aller plus loin encore dans les cas où le frottement eſt négligé. D'après ces obſervations Mr. *Euler* traite de-nouveau la matiére de l'effet des Moulins à vent, en ayant égard à cette augmentation de la force du vent, que l'expérience nous fait remarquer. Comme la loi de cette augmentation eſt inconnuë, il l'introduit dans le calcul de façon qu'elle demeure indéter-

minée, afin qu'en comparant ensuite le calcul avec plusieurs expériences, on en puisse trouver la quantité; ce qui semble le plus sûr moyen de parvenir à une théorie de ces sortes de machines, tant que les véritables loix de l'impulsion du vent nous demeureront cachées.

1. Expériences pour déterminer la réfraction de toutes sortes de Liqueurs transparentes, par Mr. Euler. La maniére ordinaire de faire les expériences qui concernent la diverse réfrangibilité des rayons de lumiére, est peu propre à faire bien connoître la véritable quantité de réfraction que les rayons de diverses couleurs souffrent en passant d'un milieu dans un autre. Mr. *Euler*, dans un autre Mémoire, a détruit la proportion sur laquelle *Newton* avoit fondé la loi de réfraction des rayons de diverses couleurs, en faisant voir qu'elle implique une contradiction manifeste, malgré son accord apparent avec les expériences. La véritable proportion qu'il prétend y avoir substituée, différe si peu de celle de *Newton*, que les expériences ordinaires ne sçauroient en découvrir la différence; puisqu'il ne s'agit que d'environ une millième partie dans la raison du sinus d'incidence à celui de réfraction.

Pour appercevoir cette différence d'une maniére plus sensible, Mr. *Euler* avoit imaginé un objectif composé de verre & d'eau,

d'eau, qui eût environ 28 pieds de foyer. Suivant la proportion *Newtonienne*, dans un tel objectif le foyer des rayons rouges devroit être éloigné d'un pied de celui des rayons violets; & suivant celle de Mr. *Euler*, ces deux foyers doivent se réunir. Quoique l'Ouvrier n'eût pas trop bien exécuté ces ménisques, il fut pourtant aisé d'appercevoir qu'ils diminuoient considérablement la confusion causée ordinairement par la diverse réfrangibilité des rayons. Mais une autre circonstance y a frappé notre Académicien, & lui a fourni les premiéres idées du sujet qu'il traite présentement. C'est qu'ayant rempli d'eau deux de ces ménisques, la distance du foyer étoit environ de 8 pieds; ensuite, ayant rempli ces mêmes ménisques d'esprit de vin, la distance du foyer se réduisit subitement à 5 pieds. Cela parut surprenant à l'Observateur, vu que la réfraction de l'esprit de vin différe si peu de celle de l'eau; car les Auteurs marquent la raison du sinus d'incidence à celui de réfraction de l'air dans l'esprit de vin, comme 100 à 73; tandis que de l'air dans l'eau cette même raison est comme 4 à 3 ou comme 100 à 75.

Ce seul exemple suffit pour convaincre que deux ménisques peuvent fournir l'instrument le plus propre à découvrir la quantité de réfraction de toutes sortes de Liqueurs transparentes; puisque la plus petite différence qui puisse se trou-

 ver

ver dans leur qualité réfractive, se manifeste par une si grande différence dans la distance du foyer. Pour saisir cette heureuse ouverture, Mr. *Euler* se propose de décrire dans ce Mémoire deux sortes d'expériences, dont les unes peuvent servir à déterminer très-exactement la force réfractive de toutes les diverses liqueurs transparentes, & les autres ont pour but la recherche de la réfraction de toutes les couleurs simples qui peuvent se trouver dans les corps. Ces expériences pourront être appliquées à la conjecture que l'Académicien a proposée ailleurs; sçavoir que les diverses couleurs ne différent entre elles que par le nombre des vibrations qu'elles exercent dans l'éther en même tems.

3. *Sur l'Action des Scies, par* Mr. Euler. Il ne s'agit pas ici des scies qui sont dirigées par des hommes, qui en les appliquant plus ou moins fortement au bois, peuvent en régler l'effet à leur volonté. Cette action étant presque entiérement arbitraire, n'est guéres susceptible d'une détermination géométrique. Ce sont les scies mises en mouvement par quelque machine, qui font l'unique objet de ce Mémoire, qui est de pur calcul.

4. *Démonstration de la Régle de* Descartes, *pour connoître le nombre des Racines affirmatives & négatives qui peuvent se trouver dans les équations, par* Mr. de Segner.

La Régle dont il s'agit est exprimée par *Descartes*, au troisiéme Livre de sa *Géométrie*, en ces termes. „ Il peut y avoir „ autant de racines vrayes dans une é„ quation, qu'il s'y trouve de variations „ des signes + & —; & autant de fausses „ qu'on y trouve de fois les deux si„ gnes +, ou les deux signes —, qui se sui„ vent l'un l'autre ". Le Mémoire de Mr. *de Segner* tend à confirmer par la voye des raisonnemens, & par celle des exemples, que la Régle de *Descartes* dans le sens où il l'a proposée, est parfaitement vraye. Car on peut avoir dans une équation autant de racines affirmatives, qu'on y trouve de variations des signes + & —; & autant de négatives, qu'on y rencontre de fois les deux signes +, ou les deux signes —, qui se suivent réciproquement. Mais, si le nombre des racines peut être tel, il ne s'ensuit pas qu'il le soit nécessairement; & on ne sçauroit, sans tomber dans une grande erreur, affirmer que, dans chaque équation, il y a autant de racines véritables qu'il y a de changemens de signes; & autant de fausses qu'il y a de successions des mêmes signes.

5. *Exposition de quelques Paradoxes dans le Calcul Intégral, par* Mr. Euler. Nous ne donnerons que l'énoncé de ces paradoxes. Le premier que l'Auteur annonce comme aussi étrange qu'important, c'est

qu'on parvient quelquefois à des équations différentielles, dont il paroît fort difficile de trouver les intégrales par les régles du calcul intégral, & qu'il est pourtant aisé de trouver, non par le moyen de l'intégration, mais plutôt en différentiant encore l'équation proposée ; desorte qu'une différentiation réitérée conduit dans ces cas à l'intégrale cherchée.

Le second paradoxe n'est pas moins contraire aux idées communes du calcul intégral. On s'imagine ordinairement, qu'ayant une équation différentielle quelconque, on n'ait qu'à chercher son intégrale, & à lui rendre toute son étendue, en y ajoutant une constante indéfinie, pour avoir tous les cas qui sont compris dans l'équation différentielle. Ou bien, lorsque cette équation différentielle est le résultat d'une solution d'un problême, on ne doute pas que l'équation intégrale, qu'on en trouve par les régles ordinaires, ne renferme toutes les solutions possibles du problême, bien entendu qu'on n'ait pas négligé l'addition de constante que toute intégration exige. Cependant il y a des cas où l'intégration ordinaire nous conduit à une équation finie, qui ne renferme pas ce qui étoit contenu dans l'équation différentielle proposée, quand même on ne néglige pas la constante. Il est fort aisé de proposer une infinité d'équations dif-

férentielles, auxquelles répond un certain rapport entre les quantités variables, qu'il est impossible de trouver par la voye d'intégration ordinaire. Mais il faut remarquer que ces mêmes cas, inaccessibles à l'intégration ordinaire, sont précisément ceux qu'une différentiation réitérée fournit dans les éclaircissemens du premier paradoxe. Et pour peu qu'on y réfléchisse, on s'appercevra que cet accord n'est pas un effet du hazard; & l'on pourra prononcer en général que, toutes les fois qu'une équation différentielle, étant encore différentiée, conduit immédiatement à une équation finie, cette équation finie ne sçauroit jamais être trouvée par la voye ordinaire de l'intégration; mais que pour la trouver, il faut appliquer la régle que Mr. *Euler* expose ici. Cela fait voir que ces deux paradoxes sont tellement liés ensemble, que l'un renferme nécessairement l'autre.

6. *Des Cerfs-volans, par* Mr. EULER le Fils. Les Cerfs-volans ne servent pas seulement de jouët aux Enfans, les Physiciens & les Géométres peuvent s'occuper utilement de leur considération. Mr. *de Romas* les a introduits dans la Physique, à l'occasion de l'électricité dont les nuées orageuses sont remplies. Ne pouvant conduire ses expériences à une réussite satisfaisante, à moins que la barre de fer ne fût élevée à une hauteur beaucoup

plus grande, que n'est celle qu'on peut lui donner par le moyen des Machines construites au-dessus des plus hauts édifices, il lui vint dans l'esprit d'employer à cet usage un Cerf-volant, auquel il attacha une barre légére ; & cela lui réussit si bien, qu'à l'aide d'un vent assez fort il pût tenir son Cerf-volant suspendu à la hauteur d'environ six cens pieds.

Mr. *Euler* le Fils entend ici par Cerf-volant, un plan d'une figure quelconque, composé de deux parties égales & semblables, dont une ligne droite exprime le diamétre. Il appelle une extrémité de ce plan la tête, & l'autre la queue du Cerf-volant. Cela posé, il passe en revuë les divers cas que fournissent les positions possibles de cette Machine, & résout les problêmes qui s'y rapportent.

Comme les Enfans ont coutume d'attacher au point le plus bas du Cerf-volant un fil, qu'ils garnissent dans sa longueur de découpures de papier, pour servir comme d'ailes, l'Académicien les imite en quelque sorte, & considére aussi l'état d'équilibre du Cerf-volant exposé au vent, en supposant qu'on lie au bout, non un semblable fil, mais un plan quelconque simple ; car il seroit difficile de faire entrer dans le calcul une queuë pareille à celle dont les Enfans se servent.

7. *Recherches sur les inconvéniens qu'on a lieu de craindre dans l'usage du Micrométre,*

sur-

ſur-tout par rapport aux Inſtrumens qu'on adapte au Quart de cercle, par Mr. ÆPINUS.

Mr. le Chevalier *de Louville* eſt le premier qui ſe ſoit aviſé de garnir d'un Micrométre le tube dont on ſe ſert pour les Inſtrumens adaptés au Quart de cercle. Cette découverte, qui paroît petite au premier coup d'œil, a pourtant été de la plus grande utilité; & les Obſervations Aſtronomiques obtiennent par ce moyen une exactitude, à laquelle il étoit fort difficile de parvenir en ſe bornant à la diſpoſition juſqu'alors uſitée des Inſtrumens. La différence capitale conſiſte dans la maniére de diviſer le bord de l'Inſtrument. Au-lieu qu'on ſe donnoit beaucoup de peine pour faire cette diviſion en parties auſſi petites qu'il étoit poſſible, le Chevalier *de Louville* n'exige qu'une diviſion en arcs égaux de dix; ou ſi ce ſont de fort grands Inſtrumens, de cinq minutes. On expoſe ici les avantages attachés à la méthode de Mr. *de Louville*. Mais on remarque en même tems qu'il ſe préſente des raiſons de craindre qu'elle ne conduiſe à quelque choſe de défectueux. On prend toutes les petites diviſions avec le Micrométre; & comme il eſt extrêmement rare que le point dont on veut meſurer la hauteur ſoit celui pour lequel on a placé le centre du Micrométre, on eſt preſque toujours obligé d'écarter conſidérablement le fil

fil mobile de l'axe du tube. Cela donne lieu de craindre, que les mesures prises avec le Micrométre, quand elles se font à des distances considérables de l'axe du tube, soient incertaines & fautives. C'est par cette raison qu'on a commencé d'abandonner la disposition de l'Instrument Astronomique prescrite par Mr. le Chevalier *de Louville*, quoiqu'elle eût presque été universellement adoptée. On demande que l'Etoile dont on doit prendre la mesure actuelle se trouve dans l'axe du tube. Il faut donc que, pendant l'observation, ou tout l'Instrument, ou du-moins le tube, soit mis en mouvement. On a fait choix du dernier, & l'on met le tube sur une régle mobile autour du centre de l'Instrument. Alors le Micrométre devient inutile; & il faut prendre la peine de marquer les petites divisions, ou par des lignes transversales, ou sur les arcs qui divisent l'Instrument, ou de quelque autre maniére.

Mais cet arrangement ne fait pas disparoître tous les inconvéniens. L'avantage d'avoir à l'axe du tube l'Etoile dont on veut mesurer la hauteur, en fait négliger d'autre considérables, & d'une grande commodité. On est obligé pendant l'Observation de remuer la régle avec le tube; & l'on se met incontestablement par-là dans un plus grand danger de déranger l'état de tout l'Instrument,

ment, qu'on ne peut le faire par le mouvement de la seule petite vis du Micrométre. Il est aussi fort douteux que tous les moyens mis en œuvre soient en état de procurer des divisions aussi exactes, qu'on peut les attendre du passage d'un fil par un point. Au-moins est-il certain & conforme à l'expérience, qu'une division par un point, toutes les fois qu'elle peut avoir lieu, est préférable à toute autre.

Ces considérations ont fait naître à Mr. *Æpinus* l'idée de rechercher, si les erreurs qu'on a sujet de craindre en se servant du Micrométre pour les mesures prises à des distances considérables de l'axe, sont réellement assez considérables pour faire rejetter la méthode de Mr. *de Louville*. Cet objet lui a paru d'autant plus digne d'attention, qu'il a bien trouvé qu'on fait en général des remarques sur l'incertitude du Micrométre, mais que personne n'a déterminé positivement jusqu'où s'étendent les erreurs qui peuvent en résulter. Une méditation plus approfondie lui a fourni de nouvelles raisons de regarder la chose comme importante. Quand même on voudroit retrancher le Micrométre du nombre des Instrumens adaptés au Quart de cercle, on ne pourroit pas néanmoins s'en passer entiérement. Si c'est donc un Instrument défectueux, il est très-à-propos de con-

noître

noître ſes défauts, & d'avoir des régles au moyen desquelles on puiſſe déterminer à quoi montent les erreurs qu'il occaſionne dans chaque cas, afin d'y faire l'attention convenable, & de corriger les Obſervations en conſéquence.

Voilà de quoi exciter la curioſité de ceux que ces matiéres intéreſſent, & les engager à lire ce Mémoire avec attention. L'Académicien y réſout divers Problêmes; & il infére de ces ſolutions, & de tout le calcul qui les accompagne, qu'on n'a rien à craindre de la parallaxe dans un Inſtrument diſpoſé ſuivant la méthode de Mr. *de Louville*; & que les autres erreurs dans leſquelles on pourroit tomber ſont ſi petites, qu'on eſt en droit de les négliger. Au-contraire, dans de plus grands tubes, on découvre des ſources d'erreurs très-conſidérables, & cela demande qu'on ne s'en ſerve qu'avec beaucoup de précaution. Les meſures à de grandes diſtances ne ſont jamais ſûres, à cauſe des parallaxes; & cette incertitude oblige quelquefois, ſur-tout dans certaines diſpoſitions du tube, à des corrections très-conſidérables, dont la détermination eſt aiſée par les moyens que notre Aſtronome indique ici.

On pourroit objecter qu'une raiſon ſuffiſante pour ne pas ſe fier à la diſpoſition de l'Inſtrument de Mr. *de Louville*, c'eſt qu'elle n'eſt pas fondée ſur des Principes d'Op-

d'Optique, & qu'elle tient uniquement à la ſtructure du Micromêtre. Dans cet Inſtrument on ſe repoſe ſur l'exactitude de la vis, & il n'y a jamais de vis d'une exactitude parfaite. Cela eſt vrai; mais en même tems on ne ſçauroit nier que, dans toute autre diſpoſition, les diviſions ne ſçauroient également parvenir à une préciſion rigoureuſe. Si l'on dit qu'on pourroit rechercher la grandeur des erreurs dans les diviſions, & corriger en conſéquence les Obſervations, il n'y a qu'à répondre qu'il ne feroit pas impoſſible, ni même plus difficile, de déterminer les défauts de la vis, que ceux des diviſions; & que cela ſuffit pour autoriſer à révoquer en doute la préférence qu'on voudroit donner à toute autre diſpoſition de l'Inſtrument Aſtronomique ſur celle de Mr. *de Louville*.

ARTICLE II.

ELOGE DE MR. ENGAU (a).

JEAN RODOLPHE ENGAU, Conſeiller de la Cour de *Saxe*, Profeſſeur Or-

(a) Tiré de la Brochure *in quarto*, intitulée: GOTTLOB AUGUSTI JENICHEN *Iﬁi*, *Conſil. Aul. Haſſiaci. Jur. Canon. & Praxeos in Academiâ*

ordinaire du *Code* & des *Novelles* dans l'Académie de *Jéna*, Assesseur de l'Ordre des Jurisconsultes, & *Senior* du Collége des Echevins, nâquit à *Erfurt*, le 28 Avril 1708. Son Pére, *Caspar Engau*, étoit un honnête Marchand de fer, & sa Mére, femme irréprochable, se nommoit *Brigitte Elizabeth Nagel*.

Les premiéres étincelles de l'heureux génie dont la Nature l'avoit doué, se manifestérent dans le Collége de sa Patrie, où il eut l'avantage d'être instruit & dirigé par un fort habile Maître nommé *Langguth*. Il entra en 1720. au Collége de *Weimar*, qui a toujours été très-florissant, & qui possédoit alors des Littérateurs distingués, entre autres le célébre *Jean Matthias Gesner*, aujourd'hui l'ornement de *Göttingen*, & le *Quintilien* de notre siécle. Ce sçavant s'apperçut bientôt de la capacité du jeune *Engau*; & se trouvant alors occupé à dresser le Catalogue de la grande Bibliothéque de *Weimar*, il y fit travailler cet Etudiant sous lui, & profita de cette occasion pour lui faire part de bien des connoissances utiles.

En 1726. Mr. *Engau* se rendit à *Jéna*, &

miâ Ludovicianâ P. P. O. &c. &c. Elogium Divis Manibus Joh. Rudolphi Engavii, *Iÿi*, *Conf. Aul. Sax. Cod. & Novell. in Acad. Jenensi P. P. O. &c. L. M. Q. consecratum*

& s'y appliqua à la Philosophie sous d'excellens Guides, Mrs. *Koeler*, *Syrbius* & *Hamberger*, ne négligeant pourtant pas les Belles-Lettres, pour lesquelles il avoit un penchant dominant, qu'il satisfit pleinement en profitant des instructions de Mr. *Kromayer*. Ainsi muni de tous les secours qui frayent le chemin aux études supérieures, il entra dans la carriére de la Jurisprudence, qui avoit alors pour doctes Interprétes Mrs. *Beck*, *Bruckner*, *Brunquell*, *Lertsch*, *Hoffman*, *Buder* & *Dietmar*. Il tira sur-tout de grands avantages des liaisons plus étroites qu'il contracta avec Mr. *Brunquell*, dont la maison lui étoit ouverte, & où il profitoit également d'une très-belle bibliothéque, & des conversations de son docte possesseur. On ne sçauroit donner à un jeune homme plus d'encouragemens, lui procurer des moyens plus efficaces de réussir dans ses études, que Mr. *Engau* en reçut de ce respectable Professeur. Et qu'il nous soit permis de faire à ce sujet une digression.

C'est sans-doute un grand bonheur, ou plutôt peut-être un grand honneur, pour une Université de posséder des hommes célébres, qui attirent la foule, & dont la réputation décidée fait qu'on veut les entendre. Comme cette réputation n'est jamais sans quelque fondement, de pareils Professeurs sont utiles, par-là même qu'ils

enseignent des choses utiles. Mais quand ils s'en tiennent précisément-là, quoiqu'ils fassent à la rigueur le dû de leur charge, ils ne laissent pas d'omettre des choses beaucoup plus essentielles que ne le sont celles dont ils s'occupent. J'entends sur-tout par-là le soin de connoître leurs Auditeurs, de démêler leurs différens caractères, &, pour ainsi dire, leur aptitude, afin de porter chacun à ce qui lui convient, de le détourner de ce qui ne lui convient pas, de le guider, de l'assister, & de le conduire aussi loin que peuvent le mener les études Académiques. Par-là il se feroit de véritables générations de Sçavans, qui se transmettroient les unes aux autres des connoissances solides, approfondies, & susceptibles sans-cesse de nouveaux accroissemens. Mais par malheur la plupart de ceux qui enseignent, ne pensent qu'à faire le moins, ou à gagner le plus qu'il leur est possible. Un pauvre Etudiant n'est jamais à leurs yeux un objet digne d'attention: s'il veut parvenir, qu'il travaille & se pousse lui-même.

Mr. *Engau* s'étant fait connoître pour ce qu'il valoit, fut recherché & employé. En 1738 il devint Professeur extraordinaire en Droit; & ensuite fut porté au rang d'ordinaire, ou, comme on les nomme, d'*Antécesseur*, en 1740. Trois ans après on l'admit parmi les Assesseurs du

Sea-

Scabinat & du Tribunal Provincial, qui eſt chargé à *Jéna* d'affaires conſidérables. La Dignité de *Senior* dans le Collége des Echevins lui échut en 1746, & celle de Conſeiller des Cours de *Saxe-Weimar* & *Eiſenach* y fut jointe en 1748. Il géra le Rectorat Académique en 1745 & 1751, avec une application & une ſageſſe qui lui firent beaucoup d'honneur; & en général rien n'égale la fidélité & la probité avec laquelle il remplit en toute occaſion les diverſes fonctions qui lui furent confiées. Avec cela il enſeignoit avec autant d'applaudiſſement que de fruit, & enrichiſſoit la République des Lettres d'Ouvrages qui y conſerverent ſa mémoire. D'autres Académies enviérent à celle de *Jéna* l'avantage de le poſſéder: on lui fit des offres avantageuſes à *Tubingue*, à *Francfort*, à *Halle*; mais il ne voulut point quitter un ſéjour où il avoit paſſé des années très-heureuſes.

Il eût été ſeulement à ſouhaiter que le cours de ces années eût été plus long, mais la Providence ne l'a pas permis. Une fiévre ardente dont il fut attaqué au commencement de l'année 1755, lui fit bientôt ſentir le danger dont il étoit menacé; il l'enviſagea tranquillement, & remit ſon ame à Dieu le 16 Janvier dans des diſpoſitions très-propres à couronner une vie telle que la ſienne.

Mr. *Engau* étoit d'une ſtature un peu

au-dessus de la médiocre; maigre, ayant les yeux noirs, pleins de feu & qui annonçoient un génie extraordinaire, l'air sérieux. Il avoit les mœurs les plus pures, les plus incorruptibles, dont on puisse se faire l'idée: c'étoit un de ces personnages des anciens tems, dont la probité tenoit encore du siécle d'or. Rien ne l'intéressoit plus que la gloire de l'Académie, & des divers Corps dont il étoit membre; gloire qu'il faisoit consister dans l'ordre & dans la pratique des devoirs. Quand il étoit appellé à dire son avis, il le faisoit avec une candeur & une intrépidité dont il y a peu d'exemples. Il étoit toujours disposé à secourir ses Collégues en tout ce qui dépendoit de lui. Le tems lui étoit précieux, il n'en perdoit point en dissipations; & celui qu'il pouvoit dérober à ses fonctions, il le passoit dans sa belle Bibliothéque, à augmenter & à perfectionner ses connoissances. Il a rendu service, de conseil ou d'effet, à quantité de personnes avec un véritable empressement; & jamais il n'a nui à qui que ce soit. Les Pauvres étoient l'objet d'une charité vrayement ardente en lui, & qu'il a également fait briller pendant sa vie & après sa mort par les legs pieux dont son Testament étoit rempli. Il ne recherchoit point une multitude d'amis, connoissant combien peu sûres sont la plupart des liaisons qu'on décore du

du beau nom d'amitié; mais il n'en étoit que plus étroitement attaché à ceux sur qui son choix étoit tombé, & il ne s'est pas démenti un instant à leur égard. Mrs. *Buder* & *Jenichen* étoient les principaux parmi ceux qui ont eu part à son intimité. Concluons. Mr. *Engau* étoit un bon esprit, & une belle ame.

Sans nous arrêter aux Programmes & autres Piéces Académiques, nous ne tirerons ici des trente-huit Articles qui forment la liste de ses Ouvrages, que ses *Elementa Juris Germanici*, imprimés à *Jéna* en 1737, 1740, 1748 & 1752; ses *Elementa Juris Criminalis Germanico-Carolini*, imprimés aussi à *Jéna* en 1738, 1742, 1748 & 1753; & ses *Elementa Juris Canonico-Pontificio-Ecclesiastici*, du même lieu, & des années 1739, 1744, 1749 & 1753. Cet Ouvrages ont été fort loués, & recommandés par tous les Juges compétens qui ont eu occasion d'en parler.

ARTICLE III.

Traité du Calcul Différentiel, par Mr. Euler.

Troisiéme & dernier Extrait. (a).

CHAP. X. C'est dans ce Chapitre que l'Auteur commence à enseigner la doctrine des *plus grands* & des *plus petits*. Quoique la signification des mots *maximum* & *minimum* paroisse être bien déterminée, le sens que les Mathématiciens lui donnent est éloigné du sens naturel, & moins déterminé. Je tâcherai d'en donner au Lecteur une idée aussi distincte qu'il est possible, & de lui faire comprendre ce qu'on entend par le Problême, *de chercher les* maxima *ou* minima *d'une fonction donnée.* Qu'on examine pour cet effet la suite des valeurs, qui résultent en substituant successivement à la place de la variable toutes les quantités possibles depuis le terme — oo jusqu'à celui de + oo. Ces valeurs, tantôt croîtront, tantôt décroîtront, selon la qualité de la fonc-

(a) Voyez le précédent ci-dessus p. 132 & suiv.

fonction. La valeur la plus grande, ou le *maximum* de la fonction, fera celle de cette suite qui est plus grande que les plus proches tant à la droite qu'à la gauche: de-même la valeur la plus petite, ou le *minimum* de la fonction, fera celle qui est plus petite que les plus proches de deux côtés; & le Problême donne à chercher les valeurs de la variable (si c'est une fonction d'une seule variable,) correspondantes à ces *maxima* ou *minima*. Cette explication peut mettre le Lecteur en état de se former lui-même une idée de ce que les Mathématiciens entendent par les *maxima* & *minima* de plus hauts ordres. Effectivement, quand on considére la suite de ces *maxima* ou *minima* que je viens d'expliquer, (supposez que la fonction en ait plusieurs) quand on les considére, dis-je, de la même maniére que nous avons considéré la suite de toutes les valeurs de la fonction, il s'en peut encore trouver parmi eux, qui feront plus petits ou plus grands que les plus proches; & ces *maxima*, ou *minima*, à qui l'on ne pourra pas refuser ces noms à l'égard de leurs voisins, feront ceux qu'on nomme du second ordre. Enfin, par ces considérations réitérées, on parviendra à ceux de plus hauts ordres jusqu'à ce qu'on soit venu à celui qui est effectivement le plus grand, ou le plus petit possible. J'ai dit au commencement de

cet Extrait, que l'Auteur a traité cette matiére en deux Chapitres; le premier contient des recherches sur les *maxima* & *minima* de telles fonctions, qui ne contiennent qu'une seule variable; & Mr. *Euler* partage encore ces fonctions en *uniformes* & *multiformes*. Or on nomme fonctions *uniformes*, celles qui pour chaque valeur de la variable ne donnent qu'une seule valeur, telles que sont toutes les fonctions algébriques & rationelles; mais les fonctions qui pour chaque valeur de la variable donnent plusieurs valeurs, seront celles qu'on nomme *multiformes*. L'Auteur tire ses recherches des premiers principes fondés sur la définition même; il trouve une expression infinie qui doit être renduë égale à zéro, & en tire, en négligeant les différentiels du plus haut ordre à l'égard de celui du premier ordre, la régle commune, qui est de poser le différentiel de la fonction égal à zéro, & de chercher ensuite les racines de cette équation, qui seront ces valeurs cherchées, qu'il faut substituer dans la fonction au-lieu de sa variable, pour qu'elle devienne un *maximum* ou un *minimum*. Il remarque encore très-judicieusement, que c'est le même calcul, soit qu'on cherche le *maximum*, ou qu'on cherche le *minimum*, & qu'il faut avoir recours à des marques pour connoître si ce qu'on vient de trouver est un *maximum*, ou non: or

ces

ces marques se déduisent aisément de l'expression générale trouvée au commencement. Enfin, notre Auteur fait encore voir l'insuffisance de cette régle commune, en l'appliquant à plusieurs exemples, auxquels elle donne même une solution tout-à-fait fausse. Telles sont les fonctions qui, après avoir été différentiées, ont un facteur quarré, ou en général d'une puissance quelconque paire: or c'est encore alors qu'il faut tirer la solution de l'expression générale. Mr. *Euler* a dévelopé tous ces cas dans plusieurs exemples des plus instructifs, propres à ôter tous les doutes qui pourroient naître, selon les circonstances dans lesquelles les Géométres, qui n'ont encore étudié que superficiellement ces sortes de matiéres, se trouveroient. Il y a plusieurs fonctions *multiformes*, qu'on traite de la même maniére. Cela arrive quand elles sont effectivement sous l'apparence de *multiformes*, des fonctions néanmoins *uniformes*, toutes leurs valeurs hormis un devenant imaginaires: telles que sont, par exemple, les quantités radicales d'une puissance impaire. Une telle fonction étant donc proposée, on pourroit trouver ses *maxima* & *minima* sans aucune difficulté. Or, si une fonction irrationelle *multiforme* est proposée, en considérant chaque valeur à part, on est en état de résoudre le Problême susdit encore de la même maniére. Mr.

Euler fait sur ces sortes de fonctions des réflexions générales, qu'il seroit trop long de rapporter: je me bornerai à dire qu'il éclaircit tout, après l'avoir suffisamment traité par des exemples qui conviennent très-bien aux propositions auxquelles il les a jointes. Des considérations sur des fonctions transcendantes & uniformes donnent sujet à de petites questions très-curieuses; & c'est par-là que l'Auteur finit ce Chapitre, recherchant dans le suivant les *maxima* & *minima* des fonctions proprement multiformes, & sur-tout de celles qui impliquent plusieurs variables.

Chap. XI. Soit maintenant y une fonction multiforme de x, telle que la racine d'une équation de plusieurs dimensions de y; posant donc pour x successivement toutes les valeurs possibles, on obtiendra plusieurs suites de valeurs pour y, lesquelles pourront être représentées comme les diverses branches d'une ligne courbe, née par la construction géométrique de l'équation, dont les racines sont les valeurs de la fonction proposée, en prenant la variable x pour abscisse, & la fonction même y pour appliquée. Chaque suite ou branche aura donc ses *maxima* & ses *minima*, indépendamment des autres suivant la qualité de l'équation: & il s'agit ici de faire

faire les recherches néceſſaires pour arriver au but propoſé. L'Auteur remarque d'abord que la régle donnée ci-deſſus, doit auſſi-bien être appliquable à ces fonctions multiformes qu'aux uniformes : on n'a qu'à poſer $\frac{dy}{dx} = 0$, & les racines de cette équation donneront les valeurs requiſes pour x, afin que y devienne un *maximum* ou un *minimum*. Il s'agit ſeulement de tâcher de découvrir à laquelle des branches ces *maxima* & *minima* appartiennent : or ceci ne peut cauſer aucune ambiguïté, en conſidérant que l'équation $\frac{dy}{dx} = 0$ implique encore ces deux variables y & x : effectivement on n'en peut tirer la valeur pour x ſans ſubſtituer auparavant pour y une valeur déterminée, laquelle ne laiſſera plus aucun doute à quelle branche ces *maxima* ou *minima* appartiennent.

Or le moyen de s'inſtruire ſi les valeurs trouvées pour x répondent en effet à des *maxima* & *minima* de la fonction, & auxquelles de ces deux elles répondent proprement, eſt le même que celui du Chapitre précédent. En faiſant l'application de cette méthode aux fonctions *biformes*, l'Auteur remarque une eſpéce de *maxima* & *minima* tout-à-fait différente de celles qu'il vient de conſidérer juſqu'ici ; c'eſt quand

quand parmi la suite des valeurs sur laquelle on forme ses recherches, se trouvent des quantités imaginaires; car alors la valeur qui suit immédiatement, ou bien qui précéde les imaginaires, pourra toujours être considérée comme un *maximum* ou un *minimum*, étant nécessairement, ou plus grande, ou plus petite que les suivantes du côté des valeurs réelles. L'Auteur explique ceci par un exemple. Soit y une fonction biforme de x; qu'on pose que les deux valeurs de y demeurent réelles, tant que x ne surpasse pas la quantité f, qu'elles deviennent égales à g en faisant $x = f$; & enfin imaginaires, dès-que x surpasse cette limite f: donc comme les valeurs de y en diminuant x au-delà du terme f, seront nécessairement, ou plus grandes, ou plus petites que g, cette quantité g sera ou un *minimum* ou un *maximum*, suivant le sens que nous en avons donné. On voit aussi clairement que ces *maxima* & *minima* sont bien différens des précédens, desorte qu'on ne les pourra pas trouver par la méthode ordinaire, l'expression $\frac{dy}{dx}$ ne devenant point égale à zéro. Or, en cherchant le terme où les valeurs de la fonction cessent d'être imaginaires, la maniére de trouver ces *maxima* & *minima* de la seconde espéce, ne sçauroit être trop difficile; & c'est ce que l'Auteur en-

enseigne briévement par quelques exemples, qui apprennent non seulement à connoître cette nouvelle espéce de plus grands & plus petits, mais qui présentent encore la maniére de former des fonctions de cette qualité. Après quelques considérations, l'Auteur passe à rechercher les *maxima* & *minima* de la premiére espéce des fonctions triformes, & ensuite en général multiformes, en renvoyant le Lecteur à une seconde Section à examiner plus soigneusement celles de la seconde espéce (*a*). Enfin, dans la seconde partie de ce Chapitre, on recherche les *maxima* & *minima* des fonctions à plusieurs variables. Il paroît d'abord clair que quand les variables sont séparées de façon que la fonction proposée soit composée de plusieurs, toutes d'une seule variable, jointes par addition & soustraction, on n'aura qu'à rendre les parties positives les plus grandes, & les négatives les plus petites possibles, en cas qu'on en veuille chercher le *maximum*: de-même une telle fonction deviendra un *minimum*, quand les parties positives auront été faites les plus petites, & les négatives les plus grandes possibles. Mais comme tout cela se manifeste mieux par des exemples, l'Au-

(*a*) C'est un Ouvrage dans lequel l'Auteur donne l'application du Calcul Infinitésimal à la Géométrie, mais qui n'a point encore paru.

l'Auteur en apporte quelques-uns, qui le conduisent enfin à la solution générale de ce Problême; voici comment il s'y prend. Il ne considére que les fonctions à deux variables, la méthode s'étendant aussi aisément sur celles à plusieurs. Il suppose d'abord qu'une de ces deux variables ait déjà la juste valeur, & en traitant ainsi la fonction proposée comme n'impliquant qu'une séule, il trouve par-là la valeur cherchée de l'autre variable. Cette valeur étant donc substituée à sa place dans la fonction, elle se changera en une autre effectivement uniforme, qui pourra être traitée de la maniére susdite; & c'est ainsi qu'on acquerra les valeurs requises tant de l'une que de l'autre variable, afin que la fonction proposée devienne un *maximum* ou un *minimum*.

CHAP. XII. La propriété des plus grands & des plus petits conduit l'Auteur à la maniére de connoître par des marques infaillibles; si une équation a des racines réelles, & combien elle en doit avoir. Il envisage pour cet effet l'équation comme une fonction qui doit être rendue égale à zéro, & se représente la suite des valeurs qu'elle prend successivement, en substituant à la place de sa variable toutes les quantités réelles de $-\infty$ jusqu'à $+\infty$. Toutes les fois donc que la variable

ble égalera une racine de l'équation, la valeur correſpondante de la ſuite ſera un zéro. Or la loi de continuïté demandant qu'il y ait toujours entre deux zéros un *maximum*, ou un *minimum*, qui doivent néceſſairement ſuivre tour à tour, il eſt évident que le nombre des racines réelles d'une équation doit ſurpaſſer celui des *maxima* & *minima* de l'unité. Sçachant donc le nombre des racines réelles, on pourra juger de celui des *maxima* & *minima*; & ſi avec cela on peut s'aſſurer qu'un *minimum* négatif ſoit un *maximum* poſitif, il ſera permis de conclure l'inverſe, qui eſt que l'équation doit néceſſairement avoir une racine réelle entre ces deux termes. Voilà donc déjà une maniére de connoître ſi une équation a des racines réelles, ou non, par le moyen des plus grands & des plus petits. Il ne s'agit que de ſçavoir toutes les racines de l'équation différentiée, qui étant toutes imaginaires, celles de la propoſée le feront auſſi.

Or c'eſt ici qu'il nous fait remarquer très-ſoigneuſement, qu'on ne ſçauroit conclurre l'inverſe: il ſe peut fort bien que l'équation différentiée ait toutes ſes racines réelles, tandis que la propoſée n'en aura aucune: cependant, ſi l'on y ajoute la condition du poſitif & négatif, mentionnée ci-deſſus, la propoſition inverſe pourra être propoſée deſorte que,

quand

quand les racines de l'équation différentiée donnent alternativement des *minima* négatifs & des *maxima* positifs, la premiére donnant un *minimum*, l'équation proposée aura toutes ses racines réelles, dont chacune sera comprise entre la distance d'un *maximum* à un *minimum*, ou d'un *minimum* à un *maximum*. L'Auteur déduit de cette proposition générale encore quantité de régles particuliéres, & passe enfin à des considérations de diverses équations en particulier: il pousse ses recherches jusqu'à celles du 5me. degré: il y ajoute encore quelques réflexions sur les racines réelles des équations des plus hautes dimensions: or les limites de cette méthode ne lui permettent pas d'en considérer d'autres que celles qui ont plus de trois ou quatre termes.

Chap. XIII. Comme les recherches du Chapitre précédent, pour juger de la qualité des racines d'une équation, demandent la résolution parfaite de la même équation différentiée, ces recherches seront pour la plupart, quand la proposée aura plusieurs dimensions, très insuffisantes, cette résolution devenant souvent aussi difficile que celle de la proposée; & quand même on en viendroit à bout, ce seroit toujours un travail des plus pénibles. L'Auteur se propose dans ce Chapitre de rendre ces re-

recherches plus courtes, en découvrant les marques auxquelles on peut connoître si l'équation proposée a des racines imaginaires. Il paroît encore clairement par le Chapitre précédent, que quand le différentiel d'une équation a des racines imaginaires, elle-même en aura au moins autant. Donc, en la différentiant continuellement, puisqu'on parviendra enfin à une équation du second degré, on pourra raisonner de-même, & dire que quand cette équation du second degré a toutes ses deux racines imaginaires, la proposée en aura nécessairement au moins deux. Or, en appliquant ce raisonnement au calcul, l'Auteur en déduit une très-belle régle pour juger des trois premiers termes d'une équation, si elle a des racines imaginaires, ou non. Quoique cette recherche soit très-imparfaite, entant que l'équation en peut avoir sans que ses trois premiers termes soient comparés de cette maniére, cette connoissance ne laisse pas d'être d'une grande utilité dans une infinité de cas, puisqu'on s'assure par-là au moins de l'existence de deux racines imaginaires. En posant encore pour la variable le réciproque d'une autre variable, l'Auteur en déduit par la même route les marques de l'existence de deux racines imaginaires, par la qualité des trois derniers termes d'une équation. En-

fin, par des combinaiſons ultérieures ſe manifeſtent les relations que tous les termes doivent néceſſairement obſerver entre eux, afin que l'équation propoſée n'ait aucune racine imaginaire ; & dès que l'une de ces relations manque, elle en aura au moins deux. Or, en tâchant de s'aſſurer du nombre des racines imaginaires, l'Auteur déduit la belle régle de *Newton* à ce ſujet, généralement connue de tous les Géométres, & que je n'alléguerai pas pour cette raiſon. Il paſſe à expliquer la régle de *Campbelli*, qui, quoiqu'elle ne ſoit pas tout-à-fait parfaite, ne laiſſe pas d'indiquer plus exactement le nombre des racines imaginaires. Enfin, l'Auteur ajoute une démonſtration très-complette de la célébre régle d'*Hariotte* ; il la tire encore par la différentiation continuelle de l'équation propoſée, & à l'aide de ce qui a précédé de la nature des plus grands & des plus petits.

Chap. XIV. Il arrive bien ſouvent, après avoir poſé dans le différentiel d'une fonction pour ſa variable une valeur déterminée, que le différentiel évanouït ; & comme le calcul méne quelquefois à des relations entre les différentiels des divers ordres, qui tous ſont de vrais zéros, il ſera de la derniére importance de ſçavoir avec lequel des différentiels cet évanouïſſant pourra être comparé. Or, en conſidé-

ſidérant ici que le différentiel ordinaire que nous prenons d'une fonction quelconque de x n'eſt pas complet, & qu'il n'eſt que le premier terme d'une ſuite infinie dont les termes contiennent toutes les dimenſions de dx, mais qu'on néglige tous avec raiſon à l'égard du premier, au cas que ce premier terme évanouïſſe le ſecond qui implique dx^2, indiquera le vrai différentiel de la fonction, qu'on ne pourra plus négliger, ſur-tout quand il s'agit de la relation des différentiels du même ordre. De-même on ſera obligé de prendre le troiſiéme terme qui eſt multiplié par dx^3, au cas que tant le ſecond que le premier terme évanouïſſe, & ainſi de ſuite. Il ſera donc très-néceſſaire de ſçavoir dans de pareilles circonſtances le différentiel complet d'une fonction, pour pouvoir juger de ſa juſte valeur dans des cas particuliers, où l'on poſe pour la variable une quantité déterminée. L'Auteur remarque d'abord la liaiſon que ces recherches ont avec celles des plus grands & des plus petits ; ce qui paroît clairement de ce qu'on en a dit au Chapitre X. Effectivement cette doctrine ſera d'une grande utilité dans celle des *maxima* & *minima* : l'Auteur la touche en paſſant, & renvoye les autres uſages qu'on pourra faire de cette connoiſſance des différentiels dans des cas particuliers, aux Chapitres ſuivans.

Il paſſe enſuite aux recherches mêmes; il ſe propoſe quantité de fonctions, dont les unes cauſent plus de difficulté que les autres : il y en a même de telles dont les différentiels complets ne peuvent être indiqués de la maniére ordinaire : or ce ſont celles que l'Auteur conſidére dans des exemples particuliers, où il en tire le différentiel des premiers principes. Enfin il y ajoute quelques recherches ſur les différentiels particuliers des quantités tranſcendantes, & finit par des conſidérations ſur les valeurs des différentiels des plus hauts ordres des fonctions quelconques, en y poſant après la différentiation pour la variable une quantité déterminée.

Chap. XV. Qu'il y ait des fonctions dont les valeurs, qu'elles reçoivent en poſant pour la variable une certaine quantité, paroiſſent indéterminées, c'eſt une choſe aſſez connuë aux Analyſtes. Telles ſont les fractions dont, tant le numérateur que le dénominateur, évanouïſſent, au cas qu'on y ſubſtituë pour la variable une quantité déterminée, deſorte qu'on en obtient pour la valeur de la fraction un zéro diviſé par un autre. Dans la premiére partie de cet Ouvrage il eſt ſuffiſamment prouvé qu'un zéro peut avoir à un autre zéro une raiſon quelconque, & que la fraction $\frac{0}{0}$ peut repréſenter auſſi bien une quantité finie qu'une infinie, ſoit infiniment

ment grande, ſoit infiniment petite. Le moyen donc de juger, après être parvenu à un réſultat ſi équivoque, de ſa juſte valeur? Quelle ſera la valeur d'une fraction au cas que tant le numérateur que le dénominateur évanouïſſent? C'eſt pour cet endroit que l'Auteur a réſervé la ſolution de ce Problême, laquelle, comme il eſt aiſé de le comprendre, ſera d'une grande importance dans toute l'Analyſe. Voyons en peu de mots comment il s'y prend. Il s'agit ici de juger de la relation entre des zéros: or c'eſt le calcul différentiel qui nous l'enſeigne; il nous explique les différens ordres & les raiſons des zéros ſous la forme des différentiels des quantités infiniment petites. On n'aura donc qu'à introduire, au-lieu de ces zéros vagues, des différentiels; & c'eſt ce que l'Auteur exécute, en ſubſtituant pour la variable la quantité qui rend la fraction indéterminée, augmentée d'un différentiel, afin d'obtenir pour la juſte valeur de la fraction un différentiel diviſé par un autre, dont le quotient ſera toujours aiſé à aſſigner. Un peu d'attention jointe à quelque application montre d'abord le grand uſage & la connexion de ce qui a été propoſé au Chapitre précédent, avec ce que l'Auteur veut enſeigner ici; il paſſe à en faire une petite application à la recherche des ſommes de ſuites infinies. Il y a des ſéries qui

généralement font fommables, deforte que leur fomme eft exprimée par une fonction d'une variable, mais qui font comparées enforte que, dès qu'on y fubftitue pour la variable une certaine quantité, leur fomme, à caufe que la fonction qui l'exprime, devient indéterminée, ne laiffera pas de nous jetter en doute fur fa jufte valeur. Or fçachant maintenant la maniére de trouver les valeurs d'une fonction qui paroiffent indéterminées, ces cas feront très-aifés à développer. Après cette application fuivent des exemples, où l'on recherche les valeurs des fractions tranfcendantes, en cas que tant le numérateur que le dénominateur évanouïffent. Ici appartient encore une feconde efpéce de quantités indéterminées, fçavoir les fractions dont, tant le numérateur que le dénominateur, deviennent infinies dans certais cas, mais qui réduifent à la premiére efpéce en divifant en haut & en bas par cette même quantité qui devient infinie. Cependant on peut les traiter auffi de la maniére fufdite, en pofant pour la variable la quantité qui rend la fraction indéterminée, augmentée d'un différentiel. La troifiéme efpéce contient les produits de deux fonctions, dont l'une devient dans un cas particulier égale à zéro, pendant que l'autre reçoit une valeur infinie; mais cette efpéce fe réduit encore aifément à la premiére.

En-

Enfin Mr. *Euler* développe la quatriéme espéce de ces quantités qui paroissent indéterminées; elle comprend la différence entre deux infinis, qui, comme il est constant, peut être tant finie qu'infinie. Ici on ne se pourroit pas si aisément servir de la susdite régle; cependant étant proposée une différence de deux fonctions pour chercher sa valeur au cas que l'une & l'autre deviennent infinies, si ces fonctions sont algébriques, & qu'elles soient des fractions dont les dénominateurs évanouïssent aux cas proposés en les réduisant à une seule fraction, la régle donnée ci-dessus pourra encore servir. Or si ces fonctions sont transcendantes, ou qu'elles ne soient pas des fractions, on sera contraint de recourir aux premiers principes, ce que l'Auteur explique par plusieurs exemples.

CHAP. XVI. Mr. *Euler* passe à la différentiation des fonctions *inexplicables*. Il définit d'abord au commencement, ce qu'il entend par *fonction inexplicable*. C'est une fonction qui ne peut être expliquée, ni par des expressions déterminées, ni par des racines des équations, desorte qu'elle est non seulement non-algébrique, mais aussi très-souvent telle qu'on ne sçauroit dire à quel genre de transcendantes elle appartient; il ne sera pas mal à propos d'accompagner cette définition de quelque exemple. Telle sera la fonc-

tion $1 + \frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \frac{1}{4} \ldots\ldots + \frac{1}{x}$, qui dépendra sûrement de x, mais qui, excepté le cas auquel x est un nombre entier, ne sçauroit être expliquée de quelque maniére que ce soit. En général on peut se représenter une *fonction inexplicable*, comme une série finie, qui ne va que jusqu'à un terme indéterminé x, dont le terme summatoire ne sçauroit être indiqué par une expression finie. On peut encore y ajouter les produits infinis; par exemple $1.\ 2.\ 3.\ 4.\ 5.\ \ldots\ldots x$; mais ceux-ci se réduisent d'abord aux séries, en prenant les logarithmes. Une telle fonction étant donc proposée, on demande son différentiel. Quoique cette recherche paroisse au premier coup d'œil appartenir à la première partie de cet Ouvrage, la grande connoissance qu'elle demande du côté de la doctrine des séries, justifie bientôt la place qu'elle trouve ici. Cela fait une partie toute nouvelle de l'Analyse jusqu'ici peu connuë; aussi Mr. *Euler* ne veut point l'achever dans cet Ouvrage, il n'en enseigne que les premiers élémens, & ajoute quelques propositions, pour la solution desquelles une telle différentiation devient nécessaire, pour montrer en même tems le grand usage qui peut en résulter dans toute l'Analyse. Il commence par la considération des séries, & premiérement de celles qui continuées à l'infini, se confondent avec une pro-

progreſſion arithmétique; il en recherche le différentiel, par les premiers principes fondés ſur la nature même des différentiels; & après avoir fait précéder quelques exemples, il en tire une maniére très-aiſée d'interpoler les ſommes des ſéries, ou de trouver les termes ſummatoires, quand le nombre des termes n'eſt pas entier. La ſeconde eſpéce de ſéries que l'Auteur conſidére ici, entant qu'elles repréſentent des fonctions inexplicables, eſt celle où les termes vers l'infini peuvent être cenſés conſtituer une progreſſion recurrente, dont les différences ſecondes ſont conſtantes; & en cherchant le différentiel de cette eſpéce de fonctions, la route du calcul montre aſſez clairement, ſans qu'on ait beſoin de paſſer outre, quel ſera le différentiel de la fonction inexpliquable née par une ſérie quelconque, pourvu que les différences de quelque ordre de ſes termes vers l'infini évanouïſſent. Enſuite, à l'aide des logarithmes, comme je l'ai remarqué ci-deſſus, Mr. *Euler* en déduit la différentiation des produits continus. Enfin, il y joint ce qu'il a enſeigné au Chapitre précédent, en propoſant des queſtions ſur les valeurs des fonctions inexplicables, qui dans des cas particuliers paroiſſent indéterminées.

Chap. XVII. La différentiation des fonctions inexplicables conduit l'Auteur à

une maniére d'interpoler les séries ; il l'avoit déjà légérement touchée au Chapitre précédent, en montrant l'usage que la connoissance d'une telle différentiation pourroit avoir : or c'est ici qu'il s'est proposé d'entrer dans un plus grand détail. On entend par l'interpolation d'une série, la recherche de ses termes, qui répondent à un indice, fraction, ou même irrationel. Donc toutes les fois que le terme général d'une série sera connu, l'interpolation ne sçauroit causer la moindre difficulté, & toute autre méthode que la simple substitution seroit très-superflue. Or, au cas que le terme général ne soit point connu, ou qu'il soit une fonction inexplicable de l'indice, selon l'idée que nous venons d'en donner, ce sera alors qu'on aura besoin d'une nouvelle méthode ; mais c'est aussi alors qu'elle est très-difficile, & on ne sçauroit pour l'ordinaire assigner ces termes correspondans aux indices fractions, que par des séries infinies. Mr. *Euler*, en cherchant à interpoler les séries, en fait à peu près la même division qu'au Chapitre précédent. D'abord il ne considére que les séries dont les termes qui répondent aux indices infinis peuvent être censés évanouïr ; il trouve une expression générale pour le terme qui répond à un indice indéterminé, & en fait l'application aux progressions harmoniques, & à plusieurs autres

com-

comprifes fous le même ordre. La feconde efpéce que l'Auteur continue à confidérer, comprend les féries dont les différences des termes à l'infini évanouïffent; & cela lui ouvre d'abord, fans qu'il ait befoin d'aller plus loin, la route pour interpoler généralement toutes les féries qui, continuées à l'infini, fe confondent avec des fuites recurrentes. Il eft bien vrai que Mr. *Euler* n'enfeigne ici que l'interpolation des fummatrices, mais avec un tant foit peu de connoiffance mathématique on verra bien que c'eft la même chofe, chaque férie pouvant être confidérée comme la fummatrice de celle de fes différences. Il ne refte que l'interpolation des progreffions dont les termes font des produits continus. Or, en prenant les Logarithmes, puifqu'alors les termés unis par la multiplication fe joignent par l'addition, tout ce cas fe réduit aifément au précédent.

Chapitre. XVIII. & dernier. Ce Chapitre contient la maniére de réfoudre une fraction propofée en d'autres plus fimples, dont les dénominateurs font les facteurs du dénominateur de la propofée. Quoique cette méthode, que l'Auteur a déjà fuffifamment enfeignée dans fon *Introduction à l'Analyfe des Infinimentpetits*, foit aifée, elle reçoit cependant un accroiffement de perfection très-remarquable, en y appliquant le Calcul dif-

différentiel: la résolution devient plus commode & plus courte. On n'a pour s'en convaincre, qu'à bien peser le cas où le dénominateur de la fraction proposée est d'un degré indéterminé de la variable. En suivant la route prescrite dans l'Introduction, on rencontre des difficultés insurmontables; la substitution d'une valeur trouvée par la considération d'un des facteurs à la place de la variable, y met de grands obstacles; & sur-tout cette division du dénominateur entier par le facteur simple, devient très-pénible. Or cette derniére opération, en se servant du calcul différentiel, peut d'abord être évitée tout-à-fait; car on n'a pas besoin de sçavoir cet autre facteur par une division fastidieuse. Enfin, en y faisant entrer des quantités différentielles, tout contribuë à faciliter cette recherche si utile, & dont on ne peut se passer dans toute l'Analyse. Cette considération est en particulier dûë à la méthode enseignée au Chapitre XV. pour chercher les valeurs des fractions, dont tant le numérateur que le dénominateur évanouïssent. L'Auteur développe premiérement la résolution des fractions, entant que le dénominateur a un facteur simple; la résolution de celles dont le dénominateur a pour facteur une puissance quelconque d'un binome, remplit la seconde partie de ses recherches; & enfin la maniére de résoudre les fractions,

tions, dont les dénominateurs ont pour facteur un trinome ou une puissance quelconque d'un trinome, met fin à ce Chapitre, & en même tems à tout l'Ouvrage.

ARTICLE IV.

LETTRE de Mr. REINHARD à l'Auteur de la *Nouvelle Bibliothéque Germanique*.

MONSIEUR,

DANS la Lettre où j'ai répondu aux objections de Mr. *de Prémontval* contre ma *Dissertation sur l'Optimisme*, & que vous avez eu la bonté de mettre dans la 2. Part. du Tom. XXI. de la *Bibliothéque Germanique*, je ne me suis point arrêté aux objections qu'il fait contre mes idées sur la bonté de Dieu. Je me suis contenté d'y faire une réponse générale, craignant qu'un plus grand détail ne me menât trop loin, & n'excédât les justes bornes d'un Mémoire qui devoit être placé dans un Journal. Cependant ce point mérite d'être examiné un peu plus soigneusement, & je sens qu'il manque quelque chose à ma réponse, par le silence que j'ai gardé là-dessus.

C'est

C'eſt pourquoi j'ai cru devoir y ajouter encore les réflexions ſuivantes, que je vous prie, Monſieur, d'inſérer pareillement dans la *Bibliothèque Germanique*.

Je ne puis nier qu'il n'y ait un grand air d'évidence dans les raiſonnemens de Mr. *de Prémontval*, où la bonté de Dieu eſt repréſentée ſous l'image de la vertu humaine qui porte le même nom; je crois que c'eſt juſtement de-là qu'ils tirent ce qu'ils ont de perſuaſif. Ses argumens ſe réduiſent à ceci: que toute bonté demande eſſentiellement qu'il y ait des objets réels à qui elle puiſſe faire du bien; qu'ainſi la bonté de Dieu demande néceſſairement l'exiſtence réelle de ces objets; qu'elle ne ſçauroit être ſatisfaite, ſans que ces objets jouïſſent actuellement d'autant de bienfaits qu'ils en peuvent recevoir ſelon leur capacité eſſentielle; & que par conſéquent de cette perfection de Dieu (comme des autres, ſelon le ſyſtême de Mr. *de Prémontval*) il s'enſuit néceſſairement, que tout ce qui eſt poſſible, exiſte. Moi au-contraire, je ſoutiens que la bonté eſſentielle de Dieu eſt parfaitement contentée par ſa perfection interne; que l'idée de ces objets, exiſtante éternellement dans l'intelligence divine, lui ſuffit, & qu'elle ne demande point l'exiſtence réelle de ces objets hors de Dieu. C'eſt cette bonté que Mr. *de Prémontval* appelle idéale, & contre laquelle il

il déclame en tant d'endroits de ses Ecrits. J'ai fondé cette idée dans celle de l'indépendance divine. Aucune perfection de Dieu ne peut tendre à une fin qui ait son accomplissement hors de Dieu. Autrement la perfection de Dieu ne seroit pas indépendante de l'existence des Etres finis, & celle-ci seroit aussi nécessaire que l'essence divine. Donc la bonté de Dieu ne tend pas par sa nature à produire des effets hors de Dieu. La même chose s'ensuit de ce que la félicité de Dieu est absolument indépendante de toute chose hors de lui. Si l'existence des Etres finis servoit à contenter un desir essentiel de Dieu, sa félicité dépendroit, du-moins en partie, de l'existence de ces Etres; car comment pourroit-il être parfaitement heureux sans l'accomplissement de toutes les inclinations essentielles de sa volonté? Voilà comme je crois qu'il faut procéder pour établir la nature des perfections morales de Dieu; ceux qui ne fondent leurs raisonnemens que dans la supposition de certaines notions formées entiérement sur le modéle des vertus humaines, me paroissent renverser l'ordre des choses. Il est vrai que nous ne concevons pas, comment la bonté de Dieu peut être parfaitement satisfaite sans l'existence d'aucun de ces objets. Mais faut-il s'étonner que nous ne puissions pas comprendre ce qui est une suite de la per-

perfection infinie? Tout ce qui se réduit à l'idée de l'Infini, a pour nous des difficultés insurmontables. En prenant le parti contraire on tombe dans des inconvéniens bien plus grands, témoin le Systême de Mr. *de Prémontval*. Car il n'y a ici, au-moins à ce que je vois, que cette alternative, ou de dire que les Créatures contribuent à la félicité de Dieu, en satisfaisant les inclinations essentielles de sa volonté, & en particulier le besoin essentiel qu'a sa bonté d'objets auxquels elle puisse faire du bien; ou de dire que l'existence des Créatures ne contribue en rien à la satisfaction des inclinations essentielles de sa volonté, & particuliérement de sa bonté. Les inclinations des hommes qui se rapportent à ces objets extérieurs, ne sçauroient être contentées sans l'existence de ces objets. Mais il en est tout autrement de Dieu. Supposez un homme amateur de la Musique, son inclination demande absolument pour sa satisfaction d'entendre de la musique. Mais supposez que cet homme ait le pouvoir de produire en son ame, autant de fois & tant qu'il lui plaîroit, une idée aussi distincte, aussi exacte & aussi vive de tous les sons, de toutes les variations & combinaisons de sons possibles, qu'il en auroit s'il les entendoit actuellement; son penchant pour la Musique ne demandera plus en aucune ma-

niére

niére qu'il y ait réellement de la Musique; il sera indifférent pour sa satisfaction qu'il y en ait ou non. Voici le cas dans lequel est Dieu par rapport à toutes les perfections finies. Mais, dit Mr. *de Prémontval*, cela ne convient nullement à la bonté. Une inclination de faire du bien à d'autres, & qui se contente pourtant de l'idée de ces bienfaits sans les effectuer, n'est rien moins que bonté ou bienfaisance, ou plutôt ce n'est rien absolument, puisque cela implique contradiction. Mais dans ce raisonnement n'entre-t-il pas un Anthropomorphisme subtil, parce que la bonté y est déjà représentée sous l'image d'une passion qui demande absolument pour son contentement l'existence de ces objets? J'avoue qu'il y a plus de difficulté à l'égard de la bonté de Dieu que de ses autres perfections. Mais je ne conviens pas de l'absurdité que Mr. *de Prémontval* prétend trouver dans mes idées, puisque nous ne comprenons pas le changement que l'infinité de perfection peut apporter dans la nature de la bonté telle que nous la formons par la considération des Etres finis. Je dis que, par un effet de la souveraine perfection, les inclinations de la volonté divine sont entiérement satisfaites par ce qui est en Dieu même. Je soutiens donc que la bonté de Dieu, c'est-à-dire son amour essentiel du bien de tous les Etres, est tellement satisfaite par la conscience de

sa propre perfection, & par la vuë de cette infinité de biens dont Dieu est la source que l'existence réelle de ces biens ne peut ajouter le moindre degré de contentement à celui dont sa bonté jouït par elle-même de toute éternité. Dès qu'on suppose cela, on voit aisément que la bonté de Dieu ne peut desirer essentiellement l'existence de ces objets. Car il est impossible qu'une volonté soit portée par inclination à un objet dont l'existence ne donne pas un plus grand contentement que la non-existence. Un tel objet doit être indifférent à sa volonté. La raison donc, en peu de mots, pourquoi Dieu ne peut desirer essentiellement l'existence des choses hors de lui, c'est qu'il a essentiellement en lui-même tout le contentement possible, & que ce contentement n'est susceptible d'aucune augmentation. C'est envain qu'on m'oppose ici, que la bonté divine ne desire pas l'existence des choses pour l'amour d'elle, mais pour l'amour des créatures. Car si elle étoit portée par sa nature à vouloir l'existence des créatures quoique pour l'amour des créatures seulement, il faudroit pourtant que l'existence des créatures lui donnât cette satisfaction, ce contentement, ce plaisir, inséparables de tout accomplissement des inclinations de la volonté. Il faudroit qu'elle jouït en quelque maniére de ces objets entant qu'existans; expression dont

Mr.

Mr. *de Prémontval* eſt ſi fort choqué, & qui eſt pourtant fondée dans la nature de toute volonté.

Je prévois une objection qu'on pourroit me faire ici, & je ſuis bien aiſe de la prévenir. On diroit peut-être que de ce que je viens de ſoutenir, il s'enſuivroit que Dieu ne peut abſolument pas vouloir l'exiſtence des créatures, puiſqu'elle n'eſt capable de donner aucune ſatisfaction à ſa volonté, ſans laquelle ſatisfaction je dis qu'il ne peut y avoir aucune volition. Mais qu'on conſidère que je n'ai parlé que des inclinations eſſentielles de la volonté de Dieu, c'eſt-à-dire de ſon amour eſſentiel de la perfection & de ſa bonté eſſentielle. Je ſoutiens que les inclinations eſſentielles de la volonté divine ne ſçauroient recevoir la moindre ſatisfaction de l'exiſtence des créatures. Je ſoutiens que l'exiſtence des créatures ne ſçauroit être un objet de cette volonté eſſentielle. La raiſon en eſt claire, c'eſt que ce ſeroit un beſoin eſſentiel que Dieu auroit des créatures pour la ſatisfaction de ſes inclinations, c'eſt-à-dire pour ſa félicité. Or outre cette volonté eſſentielle il y a auſſi une volonté libre en Dieu. A cette volonté libre je ne donne que le choix entre ce qui eſt indifférent, c'eſt-à-dire entre des objets également bons. La volonté eſſentielle ou néceſſaire de Dieu, n'eſt ni ne ſçauroit être plus dé-

déterminée à l'existence des créatures qu'à leur non-existence. Mais de-là il s'ensuit seulement, qu'il est indifférent à cette volonté que les créatures existent ou non. L'un est à son égard aussi bon que l'autre. Ainsi c'est à la liberté divine à choisir si elle veut produire des créatures, ou les laisser dans le néant. Dès que la volonté libre s'est déterminée au premier, l'accomplissement de cette résolution lui donne la satisfaction qui suit nécessairement tout accomplissement d'une volonté. Car il y a toujours une certaine satisfaction à faire ce qu'on veut. Mais cette satisfaction ne rend pas Dieu plus heureux. Car quand on fait une chose qu'il nous étoit indifférent de faire ou de ne pas faire, on n'en est pas plus heureux pour avoir la satisfaction de la faire quand on veut; car si on ne l'avoit pas voulu, on auroit été également content.

Je souhaite que ces réflexions donnent occasion à de plus habiles que moi, de mieux éclaircir cette matiére très-épineuse. C'est beaucoup pour bien des gens, si on peut leur faire comprendre qu'il y a ici des difficultés. Je suis

Monsieur,

Votre très-humble, & très-obéissant Serviteur

REINHARD.

AR-

ARTICLE V.

Essai sur le Bonheur, ou Réflexions Philosophiques sur les Biens & les Maux de la Vie Humaine.

Desine mollium
Tandem querelarum.

Horat. Liv. I. Od. IV.

A *Berlin*, chez A. *Haude* & *J. C. Spener* 1758. *in Octavo* pp. 283.

C'Est principalement du tour d'esprit des hommes que dépend leur Bonheur. S'il leur plaît d'envisager comme nuisibles des choses avantageuses, ils se trouveront à plaindre au sein des délices; & s'ils peuvent se convaincre que des choses auxquelles on attache communément une idée triste, n'ont rien qui doive leur déplaître, ils verront disparoître toutes les amertumes de la vie. C'est donc là-dessus que doivent rouler tous les raisonnemens qu'on fait sur le Bonheur; c'est dans cette source qu'il faut puiser les consolations dont on a lieu de se promettre le plus de succès. L'Auteur de l'*Essai* que nous annonçons, a pris cette voye, & l'a suivie aussi loin qu'elle peut conduire l'Esprit Humain. Il fait une

énumération fort exacte des biens & des maux de cette vie, insistant sur les uns de maniére à faire sentir qu'ils suffisent pour la félicité d'un homme raisonnable, dépouillant les autres de tout ce que notre imagination y attache de redoutable, arrachant en un mot toutes les ronces & les épines du chemin de cette vie, pour amener l'homme au dernier terme de sa carriére, rempli de cette douce conviction, que c'est un bonheur de vivre, & un très-grand bonheur d'avoir bien vécu.

Cette matiére, quoiqu'une des plus anciennes & des plus rebattues, demeurera toujours la plus intéressante de toutes celles qu'on peut traitter, puisque rien n'importe tant à l'homme que d'être heureux, ou plutôt que rien ne lui importe, si le Bonheur ne peut devenir son partage, s'il n'est pas fait pour le posséder. Le Philosophe Consolateur, auquel on est redevable de ces nouveaux efforts de méditation, intéresse non seulement par le choix de son sujet; il le fait encore par les sentimens dont il se montre rempli, par l'affection pour ses semblables qui guide sa plume, par le zéle avec lequel il défend la cause de la Providence, par les puissans motifs à pratiquer la vertu & à fuir le vice, qu'il met dans tout leur jour. On pourroit lui dire, après avoir lu son Ouvrage, comme *Agrippa* à

St.

St. Paul, Tu me persuades à peu près d'être heureux.

Un homme est heureux, si le nombre & le prix des biens dont il jouït, ou dont il est le maître de jouïr, l'emportent sur le nombre & la force des maux qu'il ne peut éviter: & c'est ce qu'on peut dire de tous les hommes. Il y a des maux beaucoup plus doulouteux & plus tristes les uns que les autres: il y a des biens beaucoup plus précieux les uns que les autres: il est dans la nature qu'un mal étouffe quelquefois le sentiment de plusieurs biens, comme il l'est qu'un seul bien fasse oublier plusieurs maux: il y a des biens, il y a des maux qui cessent d'être ce qu'ils sont, si leur durée est fort courte, quelquefois si leur durée est fort longue. Ce n'est donc pas par le nombre, encore moins par la durée de nos maux & de nos biens, qu'il faut juger de notre bonheur; il faut tout prendre, & peser encore plus que compter.

Mais, dira-t-on dès l'entrée de cette discussion, la Terre pourroit-elle bien être le séjour du Bonheur, cette Terre souillée de tant d'iniquités, habitée par des hommes qui n'ont que des vertus équivoques, & dont toutes les actions ont pour premier mobile un vice dominant, l'amour-propre le plus desordonné. „ Je „ répondrai, *dit l'Auteur*, que j'ai meil„ leure opinion des hommes; qu'un Mon-

 „ de

„ de que de ſemblables hommes habiteroient, ſeroit un Monde indigne d'être ſorti des mains de la Souveraine Sageſſe, indigne d'être conſervé & gouverné par la Divine Providence. S'il y avoit plus de mal que de bien moral dans cet Univers, Dieu auroit-il pu le tirer du néant, & l'auroit-il dû? Mais fût-il vrai que les vices des hommes l'emportaſſent ſur leurs vertus, il ſuffiroit qu'il dépendît d'eux de ſe rendre vertueux, pour qu'on pût dire que c'eſt à eux ſeuls qu'ils doivent s'en prendre, s'ils ne ſont pas heureux. Celui qui peut à chaque inſtant ſe procurer un bien qu'il n'a pas, eſt cenſé le poſſéder: manquerions-nous de ce qu'il eſt en notre pouvoir d'obtenir? Nous ſommes d'autant plus les maîtres de nous rendre vertueux, qu'il n'eſt point de vertus ſans un choix libre & éclairé. "

Une ſeule réflexion ſuffiroit pour détruire bien des plaintes. Les maux que les hommes ne ſçauroient éviter, ne ſont point de véritables maux, parce qu'ils leur viennent de la main même d'un Etre qui veut, & qui peut les rendre heureux: les maux que les hommes peuvent éviter, ne ſont point des maux dont ils ayent droit ou raiſon de ſe plaindre.

A ces obſervations générales ſuccéde un examen détaillé des diſgraces auxquelles les hommes ſont le plus ſenſibles. Tel-

Telles sont les difformités corporelles, les maladies, la disette, les pertes, le mépris, les injures, l'absence, la mort des personnes que nous chérissons, la crainte de notre propre mort, les malheurs publics, &c. Arrêtons-nous un moment aux réflexions qui concernent la mort, l'objet le plus ordinaire de nos terreurs, & celui qu'on devroit dans le fonds envisager avec le plus de tranquillité.

La mort seroit-elle un mal, (nous emprunterons la plupart des expressions de l'Auteur) & un plus grand mal que ceux qu'on éprouve quelquefois dans le courant de la vie? Considérée de tous les côtés, elle n'a rien qui doive nous allarmer. Soit qu'elle vienne interrompre nos plaisirs, soit qu'elle mette fin à nos maux, qu'elle termine les peines d'un Vieillard accablé sous le poids des années, ou les écarts d'une Jeunesse qui se repose sur sa vigueur, qu'elle arrête dans sa course l'Homme mûr, ou qu'elle empêche l'Enfant de sortir de son état d'innocence, la mort est pour tous les hommes l'accomplissement des vuës de la Providence; elle est pour quelques-uns une faveur que la Nature accorde à leurs desirs; elle est sur-tout agréable à celui qui en connoît le but: heureuse pour celui à qui elle arrive avant qu'il l'ait desirée, & sans qu'il l'ait redoutée. La mort est un bien, & la vie aussi, parce

qu'un bien doit avoir ses bornes, parce que la mort & la vie ont cela de commun, qu'elles tendent au même but, parce que la mort & la vie sont inséparables: la vie est le premier pas que nous faisons vers le Bonheur, la mort est le dernier: en naissant, nous nous sommes approchés de cet instant que nous craignons par foiblesse; & les jours donnés à notre âge, sont autant de pas qui nous en approchent. Si la mort étoit un mal, elle ne pourroit l'être que pour le moment où nous expirons: mais ce moment est peu susceptible de regrets: peut-être que l'homme qui craint de mourir en expirant, est encore à naître. Pour trouver du mal dans la mort, il faudroit envisager la vie comme un tissu d'infortunes qui augmentent à chaque instant, & ne s'attendre après cette vie qu'à des maux infiniment au-dessus de ceux que nous avons éprouvés dans ce Monde: la vie seroit comme un orage qui commence à se former lorsque nous commençons à vivre, & qui éclate avec d'autant plus de violence qu'il est plus long à se former. Si la vie est le seul bien qui nous arrive, la mort qui en est la fin, seroit-elle un mal? Si nous ne jouïssons que du présent, en quoi le dernier jour de notre vie différeroit-il de tous les autres? que dis-je? en quoi le dernier moment de la vie différeroit-il de nos plus beaux

jours?

jours? L'idée que le bien de vivre va finir, peut-elle en empoisonner la jouissance pour une ame raisonnable? Ce n'est-là qu'une petite partie des réflexions que notre judicieux Consolateur oppose aux frayeurs de la mort: nous ne voulons que mettre nos Lecteurs en goût d'aller chercher les autres dans l'Ouvrage même.

La même raison nous engage à ne pas donner trop d'étenduë à notre Extrait: nous allons le terminer par un morceau sur le véritable prix des Plaisirs, qui achévera de faire connoître l'esprit & le ton de cet Essai.

„ J'entends tous les jours les hommes
„ mépriser les plaisirs de la vie; la Chaire
„ retentit de ces maximes, les con-
„ versations rebattent ces propos usés :
„ ce sont les dégoûts qu'ils traînent après
„ eux; c'est la difficulté d'en goûter de
„ véritables; c'est leur briéveté, qu'on
„ se fait un devoir d'exagérer. Ceux qui
„ tiennent ce langage, courent cependant
„ après ces biens, & honorent par leurs
„ desirs ce qu'ils ont méprisé par leurs
„ propos: leur conduite & leurs discours,
„ leurs désirs & leurs maximes en perpé-
„ tuelle opposition, ne laissent point de
„ doute sur leur véritable façon de pen-
„ ser. Ce sont des gens qui las & fa-
„ tigués des plaisirs en médisent à leur
„ aise, jusqu'à ce que les forces revien-
„ nent

„ nent pour ranimer des desirs éteints.
„ S'il est effectivement vrai qu'aucun
„ plaisir de la vie ne les flatte, ni assez
„ vivement, ni assez longtems, c'est
„ qu'ils entendent mal leurs intérêts; le
„ plaisir demande à être ménagé, il ne
„ faut pas en abuser: nos sens sont bien-
„ tôt émoussés, l'habitude est le plus
„ grand ennemi du plaisir, il ne faut ja-
„ mais en prendre assez pour cesser de le
„ desirer: quand le plaisir est parvenu à
„ son dernier période, il est bien près
„ de la peine, les deux extrémités se
„ touchent; du plus grand degré du plai-
„ sir au plus petit de la peine, il n'y
„ a qu'un pas, & pour l'homme les in-
„ tervalles se confondent. Vous vous
„ plaignez de la briéveté des plaisirs de
„ la vie; mais peut-on se plaindre de
„ leur briéveté, & les mépriser en même
„ tems? Il ne tient qu'à vous de leur ô-
„ ter tout ce que vous y trouvez de des-
„ agréable; s'ils ne vous flattent pas,
„ c'est votre faute. La Nature qui a pris
„ le soin d'attacher un desir vif à tous
„ nos besoins, a eu celui de joindre le
„ plaisir le plus tranquille à ce qui satis-
„ fait à ces besoins. On le sçait, l'eau
„ claire qui desaltére un homme qui a
„ bien soif, est un brûvage délicieux:
„ pourquoi donc ne jamais attendre que
„ la soif nous avertisse, qu'il soit tems
„ de prendre un plaisir que la Nature a
„ fait

» fait pour nous? Nous prévenons nos
» besoins au-lieu de les attendre: ce n'est
» pas tout: non contens de diminuer le
» nombre des plaisirs que nous pourrions
» avoir, nous les empoisonnons: nous
» substituons à des brûvages sains & a-
» gréables des liqueurs funestes à notre
» santé, peut-être funestes à notre rai-
» son: ingénieux à soumettre notre pa-
» lais à nos caprices, pour nous soumet-
» tre ensuite à des goûts que l'habitude
» a rendus nécessaires, nous avalons un
» poison qui n'étoit point fait pour nous.
» Nos plaisirs sont devenus les esclaves
» de l'Art, ils étoient autrefois enfans de
» la Nature: on a vu, à la honte de la
» Raison Humaine, des hommes porter
» sur eux l'antidote du poison qu'ils al-
» loient prendre. Ah! funeste aveugle-
» ment, fureur inconnue aux Nations les
» plus barbares, l'homme est devenu en-
» nemi de soi-même! Que dirai-je de ces
» plaisirs *brutaux*? Ah! je détourne les
» yeux de ces horreurs! C'est nous, c'est
» nous seuls, qu'il faut accuser du peu
» de plaisirs qu'on trouve dans la vie: il
» en est de si vifs, de si précieux, de si
» durables, qu'il faut à l'homme raison-
» nable quelque chose de plus que la voix
» de la Raison pour quitter la vie sans re-
» grets. Ils sont entremêlés de quel-
» ques peines, je l'avoue; & cela étoit
» nécessaire, parce que cela étoit utile.

» S'il

» S'il y avoit pour les sens un plaisir pur,
» il faudroit se garder de le prendre, il
» nous dégoûteroit pour toujours de tous
» les autres: un bien parfait, fût-il pos-
» sible en ce Monde, seroit précisément
» en opposition avec le but pour lequel
» les hommes ont été créés. Si l'on dit
» qu'il n'y auroit point de mal à être dé-
» goûté de biens imparfaits, on ne fait
» pas attention que ces biens ne nous ont
» été donnés que parce qu'ils nous étoi-
» ent nécessaires. Les plaisirs ont leur
» utilité, ils donnent de nouvelles for-
» ces à l'esprit, ils laissent à l'œconomie
» animale une liberté nécessaire; ils nous
» soulagent dans nos peines, ils nous les
» font même oublier; ils resserrent les
» nœuds qui doivent unir les hommes.
» C'est l'ame qu'il faut consulter, per-
» sonne ne s'y méprend: l'homme ne se
» livre à une joie effrenée, que lorsque
» l'état où il se trouve, demande qu'il
» s'étourdisse: une seule réflexion détrui-
» roit le charme, & lui rappelleroit des
» idées qu'il veut écarter de son esprit.
» C'est aux sens que nous devons le plus
» grand nombre de nos plaisirs, mais non
» pas les plus grands. Il s'agit, pour s'en
» procurer de vifs & de véritables, de
» présenter à notre ame des objets qui lui
» plaisent, qui la contentent, qui s'em-
» parent, pour ainsi dire, d'elle toute
» entiére, lui fassent naître le desir le

» plus

» plus vif & le plus distinct de persévé-
» rer dans l'état où elle se trouve; mais
» au-lieu de cela on lui offre ce qui la
» gêne, ce qui ne donne que quelques
» instans d'illusion. Combien d'hommes
» qui meurent d'ennui au sein des vo-
» luptés, qu'ils ne veulent pas quitter:
» tel bâille en embrassant l'idole de son
» cœur. On pardonneroit aux hom-
» mes de se tromper quelquefois; mais
» une continuelle expérience auroit dû
» les tirer de leur erreur. S'il n'est pas
» étonnant qu'un Voyageur aborde en
» des endroits peu propres à l'instruire,
» ou à l'amuser, il l'est qu'il y reste sans
» avoir la force de les quitter. Les Plai-
» sirs des Sens sont le plus souvent des
» Sirénes dangereuses: ce qui passe au
» moment même où il flatte le plus, ce
» qu'il est si dangereux de goûter avec
» trop de passion, ce qui peut nous éloi-
» gner de ce qui doit nous importer le
» plus, nous énerve & nous étourdit si
» facilement, seroit-il un bien si desira-
» ble pour l'homme? Possédons ces lé-
» gers avantages, ils ont leur agrément;
» cherchons-les quelquefois, ils ont leur
» utilité: il seroit peu raisonnable de les
» fuir. Il ne faut pas que le plaisir nous
» domine, parce que les choses les plus
» honteuses le produisent quelquefois: il
» ne faut pas l'aimer trop, parce qu'en
» l'ai-

„ l'aimant avec excès, on se prépare de „ tristes regrets ".

ARTICLE VI.

Observationes Miscellaneæ in Librum Job, quibus Versionum & Interpretum passim Epicrisis instituitur; & obscurioribus hujus Libri locis lux nonnulla adfunditer. Præmissa est Critica Disquisitio, ubi Operis totius indoles, & Scriptoris consilium expenditur. Cum Examine Oraculi celebratissimi de Goele. Ἰὼβ ὁ μέγας ὄντως ἐκεῖνος καὶ γενναῖος τῆς ἀληθείας ἀγωνιστής.

C'est-a-dire,

Melange *d'Observations sur le Livre de* Job, &c. A Amsterdam, *chez* Jean Schreuder *&* Pierre Mortier, 1758. *in octavo, sans la Dédicace, la Préface & la Table, qui en ont LXII.*

Si les secours pour l'intelligence des Livres Sacrés doivent être proportionnés aux difficultés qui régnent dans ces Livres, il n'y en a peut-être aucun qui ait plus besoin d'être commenté & éclairci que le Livre de *Job*. Il n'y auroit dumoins que l'*Apocalypse* qui pût l'emporter

à

à cet égard; mais le meilleur est de la mettre au rang des Ouvrages inexpliquables, & d'imiter le parti prudent que *Calvin* a pris, en n'y faisant aucun commentaire. Il n'en a pas fait de-même à l'égard de *Job*, sur lequel son travail est aussi étendu qu'utile. Quantité d'habiles Interprétes se sont exercés sur le même sujet, & chacun d'eux mérite des éloges. Le dernier qui avoit paru sur les rangs, sembloit mériter une préférence décidée, parce qu'il avoit puisé dans la source la plus féconde de toutes, c'est-à-dire, dans une profonde connoissance de la Langue *Arabe*. Le célébre Mr. *Schultens*, dont il n'y a pas bien longtems que l'Université de *Leyde* a répété la perte, avoit consacré plusieurs de ses veilles à dissiper les obscurités du Livre de *Job*, à l'aide surtout des conformités de son style avec celui des *Arabes*. L'Ouvrage que nous annonçons est une Critique perpétuelle, mais judicieuse, de celui de Mr. *Schultens*. On fait voir qu'il a été dans le cas de bien d'autres Auteurs du premier rang, qu'il s'est trop prévenu en faveur de la clef dont il se croyoit possesseur; qu'il a cherché contre toute vraisemblance des sens détournés & emphatiques; en un mot qu'il a été possédé par un véritable enthousiasme d'*Arabisme*. Cet discussions, & en général toutes celles qui forment le tissu de ce Volume d'Observations, sont

intéressantes, & pour le fonds & pour la forme. L'Auteur joint à un très-grand sçavoir un tour d'esprit vif, qui soutient le Lecteur & favorise l'attention qu'il est si difficile de conserver lorsque la Critique se produit dans toute sa sécheresse.

Le nom de Mr. *Vernet*, Théologien distingué de *Genève*, paroît à la tête de cet Observations, que l'Auteur lui offre comme le gage d'une ancienne amitié. Il fait en passant l'éloge de la *Version Genevoise* de l'Ecriture Sainte, qu'il a eu occasion de défendre dans le cours de ces Observations contre diverses censures mal fondées; & il témoigne une extrême impatience que la derniére révision de la Bible, promise depuis longtems par la vénérable Compagnie des Pasteurs & Professeurs de *Genève*, voye enfin le jour. En finissant il félicite Mr. *Vernet* de sa promotion à la Chaire de Théologie, & fait pour lui des vœux qui sont les mêmes que ceux de tout le Public.

A cette Dédicace succéde une Préface assez étendue. Elle commence par des réflexions sur la multitude de Commentaires, sous le poids desquels l'Ecriture Sainte est déjà comme accablée. Est-ce un motif propre à détourner ceux qui se sentent capables de travailler à l'explication de ce divin Ouvrage, de s'occuper de ce travail? Pour soutenir cette assertion, il faudroit prouver que tout est

dit,

dit, que tout a été suffisamment expliqué. Mais au-moins doit-on s'abstenir, autant qu'il est possible, de faire de nouveaux Commentaires perpétuels & suivis, où il est presque impossible de ne pas enchasser une foule de répétitions; & ceux qui ont des ouvertures nouvelles, qu'ils croyent dignes d'être proposées, rendent un service bien plus considérable aux personnes qui étudient l'ECRITURE, en publiant leurs découvertes, ou leurs remarques, séparément, & dans l'état où sont celles qui composent ce *Mélange.* Si l'on avoit tenu cette conduite à l'égard de toutes les Connoissances Humaines, on seroit en état d'apprendre beaucoup plus, en lisant beaucoup moins. Mais, sans compter ceux qui ne font que copier, d'habiles Gens ont souvent la foiblesse, lorsqu'il leur vient quelque idée, qu'ils pourroient communiquer au Public au moyen de quelques pages, de la délayer dans un fatras de recherches usées, & de vouloir en faire un volume entier.

Il y a dans celui-ci diverses conjectures qui pourront paroître trop hardies à ceux qui conservent un respect superstitueux pour le *Texte Hébreu*, dans l'état où les *Masoréthes* nous l'ont transmis. Mais, quoiqu'il y ait encore des Théologiens & des Critiques aussi zélés pour les minuties de l'Ecole de *Tibériade*, que si elles étoient autant d'Articles fondamentaux,

le gros, & en même tems la plus saine partie, reconnoît que *Louis Cappel* a entiérement desarçonné *Buxtorff*, & qu'il faut un entêtement extraordinaire pour vouloir faire remonter l'Ouvrage de la Ponctuation à *Moïse*, ou même à *Esdras*. On cite ici un assez long passage de Mr. *François Hare*, Evêque de *Chichester*, dans la Préface de son *Livre des Pseaumes réduit à la mesure des vers*, où ce Prélat justifie la liberté décente que les Critiques éclairés peuvent & doivent se donner, de faire diverses corrections au Texte de l'Ecriture Sainte communément reçu aujourd'hui. Il seroit bien à souhaiter plutôt qu'on fût à portée de voir & de manier d'anciens Manuscrits *Hébreux*, tels que ceux dont le Pére *Houbigant* s'est servi avec tant de succès pour son Edition de la Bible, ou d'autres qu'un sçavant *Anglois* dit avoir découverts ensevelis dans la Bibliothéque d'*Oxford*: cela écarteroit bien des brouillards, & le flambeau de la Critique Sacrée brilleroit avec un tout autre éclat.

C'est un axiôme bien étrange, que celui par lequel on prétend que l'Ecriture a tout autant de sens différens qu'elle en peut avoir, & qu'on est en droit d'interpréter chacun de ses Textes dans toutes les significations qu'ils peuvent présenter à l'esprit, soit dans leur liaison, soit même séparément. Il vaudroit autant re-

renoncer à la lecture de l'ECRITURE SAINTE & à l'étude de la Doctrine du Salut, que d'admettre une régle qu'il est permis de qualifier extravagante. L'ECRITURE dit beaucoup, elle renferme un grand sens, par la simplicité sublime de son style; mais cela ne veut pas dire qu'elle ait continuellement une multiplicité d'idées & de significations différentes en vuë. Les Allégories elles-mêmes ne font pas un double sens; & quand les Ecrivains Sacrés du N. T. ont tiré des allusions allégoriques de l'Ancien, cela ne veut pas dire qu'ils y ayent découvert un nouveau sens. Point du tout: ils ont simplement profité de quelque ressemblance pour accommoder ces passages à leurs vuës actuelles, & pour fixer en même tems l'attention de ceux à qui ils s'adressoient.

On distingue ici les Oracles typiques, pour en faire une classe à part. Ces Oracles renferment toujours deux sens, dont l'un est plus excellent que l'autre. Mais, à proprement parler, ce double sens n'en fait qu'un; & c'est à peu près le même cas que lorsqu'on voit une chose à travers une autre, un objet à travers un verre, on n'est censé voir que l'objet, quoique le verre affecte aussi la vuë. Pour l'ordinaire les Oracles typiques attentivement considérés, conviennent d'abord exactement par certains

endroits à leur type, & y trouvent leur accompliſſement ; mais il y a toujours d'autres endroits qu'on ne peut appercevoir que dans l'antitype. Deux perſonnes ſe trouvent confondues enſemble, mais de façon à pouvoir être démêlées ; & en les démêlant, il ne faut attribuer à chacune d'elles que ce qui lui eſt propre.

Parlons de *Job*. On ne ſçauroit déterminer dans quel tems, & par quel Auteur, le Livre qui porte ſon nom a été écrit ; & il n'y a aucune liaiſon entre ſon contenu, & celui de tous les autres Livre, de la Bible : il n'entre point dans la ſuite des faits de l'Hiſtoire Sacrée. Cependant la dignité des choſes & la majeſté du ſtyle reſpirent en quelque ſorte la Divinité ; on reconnoît le doigt de Dieu, & l'on ne pourroit ſans témérité regarder cet Ouvrage comme purement humain. „ Liſez, dit notre Interpréte, liſez & „ reliſez *Job*. Quelles idées ne vous don„ne-t-il pas de l'Etre Suprême ! quel reſ„pect ne vous imprime-t-il pas pour ſa „ Majeſté ! Avec quelle force ne vous „ décrit-il pas ſes auguſtes perfections ! „ Vous y voyez cet empire redoutable „ auquel toutes les Créatures ſont ſujet„tes ; dont les Anges, & les Démons „ exécutent également les loix ; qui s'é„tend aux derniéres bornes des Cieux, „ de la Terre, de la Mer & des Enfers !

„ Vous

„ Vous y appercevez les secrets de la
„ Nature, & les voyes de la Providen-
„ ce; sur-tout vous vous y instruisez de
„ la conduite de Dieu à l'égard du Gen-
„ re Humain, des principes de cette con-
„ duite à l'égard des bons & des mé-
„ chans; des grands devoirs de l'homme;
„ des caractéres d'une vraye Religion,
„ d'une Piété sincére, d'un Culte pur &
„ simple. Un homme ordinaire, le Phi-
„ losophe même le plus éclairé qu'on
„ puisse supposer dans des tems aussi re-
„ culés, auroit-il pu tenir un semblable
„ langage? Trouvons-nous quelque cho-
„ se de pareil, ou d'approchant, dans
„ les monumens de l'Antiquité parmi les
„ *Assyriens*, les *Phéniciens*, les *Perses*, les
„ *Egyptiens*, & les *Grecs* eux-mêmes "?
Le sage Auteur prend occasion de-là de déplorer l'aveuglement des Déistes, qui ferment volontairement les yeux aux traits éclatans & célestes qui brillent dans nos Saints Livres.

Après la Préface d'où nous venons de tirer ces réflexions, on trouve une Dissertation Critique sur le Livre de *Job*, dans laquelle on examine les caractéres de cet Ouvrage, & le dessein de l'Auteur. *Spanheim*, *Huët*, & d'autres Sçavans distingués, ont déjà examiné ces questions, & se sont partagés en divers sentimens. On peut cependant regarder comme décidé la question qui précéde tou-

toutes les autres; c'est de sçavoir, si *Job* est un personnage réel, qui ait effectivement existé. L'Ecriture s'explique trop positivement là-dessus pour laisser lieu à aucun doute, mais la disette des monumens ne permet pas de fixer l'époque du tems où il a vécu. Néanmoins le style qui sent la plus haute antiquité, & le silence qui y régne au sujet du Culte Lévitique, & de tous les événemens qui concernent les *Israëlites*, donnent tout lieu de croire que l'Auteur du Livre de *Job* étoit pour le moins contemporain à *Moïse*, & que *Job* même doit avoir été antérieur à ce Législateur des *Juifs*. Les *Chaldaïsmes* qui sont répandus dans cet Ouvrage, n'obligent point à en rapprocher la date. Les *Chaldéens* existoient dès le tems d'*Abraham*; & *Job*, quoiqu'*Arabe*, vivoit dans une Province qui touchoit à la *Chaldée*. Quand même on attribueroit ce Livre à *Moïse*, il pourroit l'avoir écrit pendant les quarante ans de son exil, où vivant dans une Région voisine de la *Mésopotamie*, dont le *Chaldéen* étoit la langue ordinaire, il aura pu adopter quelques expressions de cette Langue.

Mr. *Warburton*, dans son excellent *Traité sur la mission divine de Moïse*, a proposé une hypothése ingénieuse au sujet du Livre de *Job*; elle n'est pas à-la-vérité toute nouvelle, mais il l'a considérablement fortifiée par des raisons di-

gnes

gnes de sa profonde érudition. Il prétend d'abord que le Livre en question n'est qu'une Parabole, fondée sur l'ancienne histoire véritable de *Job*; & il ajoute qu'elle a été écrite par quelque Prophéte en faveur des *Juifs* revenus de la captivité de *Babylone*, afin de les consoler dans les situations fâcheuses qui suivirent ce retour. *Job* seroit alors le Peuple *Juif*, auquel ses voisins sous de faux semblans d'amitié feroient éprouver plusieurs amertumes, quoiqu'il fût sincérement attaché au culte de son Dieu, & qu'il eût entiérement abjuré l'Idolâtrie; desorte qu'il sembloit par son innocence n'avoir pas mérité ces calamités. Le but principal de l'Auteur de ce Livre seroit d'apprendre à ses Concitoyens, accoutumés jusqu'alors à être l'objet d'une Providence particuliére, & à regarder les biens & les maux qui leur arrivoient, comme des suites immédiates de leur bonne ou de leur mauvaise conduite; de leur apprendre, dis-je, à se soumettre désormais aux dispensations générales, auxquelles Dieu vouloit qu'ils fussent assujettis comme les autres Peuples, sans chercher à pénétrer les raisons secrétes de sa sagesse dans l'ordre des événemens. On examine ici cette hypothése, & l'on y trouve des défauts essentiels. La question de la Providence ne commença point à être agitée après le retour de la captivité de *Babylone*; elle est beaucoup plus ancienne; les Pseau-

mes de DAVID font remplis de plaintes fur la profpérité des méchans & les adverfités des gens de bien. *Job* d'ailleurs eft un perfonnage très-peu propre à repréfenter les *Juifs* de retour de la captivité. Ceux-ci s'étoient attirés leurs calamités par une longue fuite de defordres, & *Job* eft l'intégrité même. De quelque côté que ce faint homme fe tourne, il ne fçauroit découvrir pourquoi Dieu l'afflige. En étoit-il de-même des *Juifs*? Sans compter les égaremens qui avoient précédé leur cataftrophe, les Livres mêmes d'*Efdras* & de *Néhémie* nous repréfentent les *Juifs* de retour chez eux comme des gens d'un fort mauvais caractére, tranfgreffeurs de leurs Loix, & coupables en mille maniéres. Auffi les derniers Prophétes, *Aggée*, *Zacharie* & *Malachie* leur adreffent-ils des cenfures très-vives. Enfin le dénouëment même de cette prétendue Parabole eft directement contraire au but que le docte *Anglois* lui fuppofe. Bien loin qu'il en réfulte qu'une Providence particuliére ne gouverne plus les événemens, c'eft par un effet fingulier de cette Providence que *Job* fe trouve rétabli dans fa premiére fplendeur. Voilà fans-doute plus de difficultés qu'il n'en faut pour détruire cette hypothéfe, & difpenfer de l'examen détaillé des raifons particuliéres par lefquelles Mr. *Warburton* a voulu étayer fes principes généraux.

L'Au-

L'Auteur de ces Observations propose son sentiment, qui se réduit à ceci. Le Livre de *Job* ne peut être envisagé que comme une simple Parabole, ou une Fable morale, dans laquelle l'Auteur Sacré, quel qu'il soit, a bâti sur un fait connu, sur l'histoire d'un personnage réel & célébre, dont la tradition avoit conservé le souvenir. Il faut donc distinguer l'Histoire de la Fable, ou du Poëme. L'Histoire seule nous fournit plusieurs régles excellentes pour la conduite qu'on doit tenir dans les adversités. Mais, en faisant de cette Histoire une fiction dramatique, l'Auteur a eu pour but particulier de faire voir, par les disputes véhémentes & infructueuses des amis de *Job*, que les voyes de la Providence sont entiérement cachées & impénétrables à l'esprit humain, ensorte qu'elle enrichit ou appauvrit, éléve ou abaisse les hommes à son gré. Pour atteindre ce but, il ne faloit faire aucune mention de la Vie à venir; car en admettant cette Vie, les objections contre la Providence peuvent se résoudre sans grand effort. Cela n'empêche pas que les interlocuteurs ne puissent laisser échapper, mais comme en passant & sans y insister, des traits qui se rapportent au dogme d'une Vie à venir. Il suffit qu'ils ne la mettent pas au nombre des principes sur lesquels ils fondent leur raisonnement, & que le dénouement du

Li-

Livre soit pris d'ailleurs, comme il l'est.

Notre Sçavant préfére le titre de Fable Dramatique à celui de Parabole, parce que celles-ci sont ordinairement de pures fictions, sans aucun fonds de vérité; au-lieu qu'un Poëme suppose quelque fait connu, qui est ensuite accommodé aux vuës du Poëte & aux régles de son Art. Si cependant on vouloit nommer le Livre de *Job* une Parabole, il n'y en a point à laquelle on puisse mieux le comparer qu'à celle de *Lazare* & du Mauvais-riche dans l'Evangile.

L'opinion commune est à-la-vérité, que les entretiens de *Job* avec ses amis, ne sont pas moins réels que les événemens rapportés dans les deux premiers Chapitres; mais, quand on y regarde de près, cela n'est guéres soutenable. Il faudroit assurément que les discours de *Job* ressemblassent au caractère qui lui a été donné d'abord, si l'on vouloit les regarder comme étant effectivement sortis de sa bouche; mais ce n'est rien moins que cela. Ce *Job*, qui avoit montré une résignation admirable, une constance à toute épreuve, s'abandonne aussi-tôt à l'impatience, au murmure, au désespoir. On ne sçauroit sauver cette difficulté, qu'en distinguant exactement l'historique du dramatique. Le premier est destiné à fournir un exemple de piété héroïque, poussée au

plus haut degré; le second, qui est uniquement le fruit de l'imagination du Poëte, montre combien les esprits des hommes, lors même que quelques rayons de la véritable sagesse les illuminent, sont bornés dès qu'ils s'ingérent à juger des œuvres & de la conduite de Dieu. Ce n'est plus le *Job* patient dont il s'agit: celui qui paroît sur la scéne, est un homme tourmenté du desir ardent de connoître les raisons de l'Oeconomie Divine à son égard; & qui, dans les agitations où ce desir le jette, s'en prend à tous les objets qui l'irritent, au Ciel même; & tient des discours qui ont peu de liaison, & quelquefois contradictoires. Pourroit-on bien d'un autre côté regarder les amis de *Job* comme des personnages réels, qui ayent eu le caractére qu'on leur attribuë ici? Cela n'est pas concevable. Vit-on jamais trois hommes faisant profession d'amitié parler aussi durement à un ami malheureux, le traiter aussi inhumainement? Est-ce ainsi que *Joseph* se conduisit avec ses fréres réellement coupables, lorsqu'il les vit dans l'adversité? Mais, dès que vous entrez dans les vuës du Poëte, qui veut réveiller votre attention par la vivacité de ces Dialogues, vous vous prêtez sans répugnance à la supposition sur laquelle il les fonde. Enfin les discours mis dans la bouche de Dieu même, quoiqu'ils ne manquent, ni de véri-

té,

té, ni de force, ne semblent pas pouvoir être regardés comme des Oracles immédiatement émanés de cet Etre Suprême. Ils ont d'ailleurs un si grand rapport avec ceux qu'*Elihu* avoit prononcés, qu'on voit bien qu'ils sont le fruit du même esprit. Si Dieu avoit daigné paroître lui-même, & intervenir comme Arbitre de ce différend, sa décision auroit été, & plus concise & plus lumineuse; elle nous auroit appris des choses plus intéressantes que les merveilles naturelles du *Léviathan* & du *Béhémoth*. Mais, en regardant le tout comme la production d'un Auteur dont l'Esprit Saint a dirigé la plume, on n'y voit rien que de louable, d'utile, de propre à affermir l'homme dans la crainte de Dieu, & dans la pratique de ses devoirs.

Il convient donc de diviser le Livre de *Job*, & de séparer la partie historique, qu'on peut appeller, si l'on veut, le prologue contenu dans les deux premiers Chapitres, d'avec sa partie dramatique, où tout est dans le style & le goût des Paraboles. Il demeure toujours vrai que *Job* a été un Héros illustre par sa vertu & sa piété; qui jouïssant d'une situation brillante, devint l'objet de l'envie & des piéges du Démon, qui le firent tomber dans une suite étonnante de malheurs, par un effet de la permission de Dieu, qui lâcha la bride à Satan, afin d'éprouver la foi,

foi, la vertu & la patience de son serviteur, & de le récompenser magnifiquement. *Job* fut ensuite instruit de toute cette dispensation par une révélation particuliére. Le Diable ne fit pas à la lettre ce qui lui est attribué ici dans l'entretien qu'on rapporte de ce malin Esprit avec la Divinité; mais le trope qui régne dans cet entretien est si aisé à entendre, & L'ECRITURE SAINTE y revient si souvent, qu'il ne doit arrêter personne.

Le fameux passage du *Rédempteur vivant*, Chapitre XIX. vers. 25. 27. se présente tout naturellement à la suite de ces recherches, & fait le sujet d'une seconde Dissertation préliminaire, placée à la tête de ces Observations. Il a excité de vives controverses. On expose ici avec beaucoup de netteté les deux opinions contraires, & les fondemens sur lesquels elles reposent. Cela est trop connu pour nous y arrêter. Disons donc en peu de mots, que notre Critique employe la voye de conciliation, & prétend obvier à tous les inconvéniens, en joignant les deux explications, de façon que la premiére, ou celle de la délivrance temporelle, conduise à la seconde, & lui soit subordonnée. Pour mieux faire sentir la justesse de cette solution, l'Auteur s'étend sur la matiére des Types, & sur la nature des Oracles typiques. L'Ancien Testament est rempli de saints personnages qui sont con-

constamment regardés comme des Types du Sauveur & de l'Eglise. *Job* doit tenir un rang distingué parmi eux. C'est l'embléme de l'*Eglise Chrétienne*, exposée aux tentations & aux persécutions, prête à succomber sous leur poids, mais que son divin *Goël*, qui est la source inépuisable du salut & de la vie, délivrera de tous ses maux, & arrachera même un jour au pouvoir de la Mort, pour la mettre en possession de l'immortalité bienheureuse. On voit dans la situation & dans les discours de *Job* une expression touchante de cet état des enfans de Dieu, auquel *St. Paul* donne, *Rom.* VIII. le nom d'*ἀποκαραδοκία*; & *St. Jaques*, V. 7—11. propose l'exemple de cet illustre malheureux comme un des plus beaux modéles du *Chrétien*.

Le grand embarras, c'est de trouver *Job* si peu d'accord avec lui-même; rempli des plus magnifiques espérances, & de la plus ferme persuasion dans le beau passage dont il s'agit; plongé presque par-tout ailleurs dans les doutes les plus accablans. La Dissertation précédente a prévenu & dissipé cet embarras. Il y a deux *Job*, un *Job* réel, & un *Job* théatral, pour parler ainsi. Ce dernier est l'ouvrage du Poëte, qui le fait parler à son gré. L'autre a toujours été un modéle de sagesse & de patience. Or, & voici la clef particuliére pour le passage en question, le

vrai

vrai *Job* avoit effectivement prononcé ces belles paroles dans le cours de ses afflictions; tout comme celles des deux premiers Chapitres de son Livre: elles étoient connuës en *Orient*, il n'étoit pas naturel de les négliger, & l'Auteur du Drame les a placées où nous les lisons, sans se mettre fort en peine si elles quadroient bien avec les autres discours qu'il avoit fait tenir à *Job*. Et il est vrai qu'elles sont comme isolées dans l'endroit où elles se trouvent; ce qui précéde, ne les aména point; ce qui suit, n'y tient point; les Amis de *Job* n'y daignent faire aucune attention; *Job* lui-même, après les avoir prononcées avec une emphase des plus fortes, paroît en perdre entiérement le souvenir, & retombe dans ses foiblesses. D'où peut venir une incohérence aussi surprenante, sinon de ce que l'Oracle du Rédempteur est du vrai *Job*, & tout le reste de l'Acteur qui le représente? On pourroit peut-être se plaindre de ce que le Poëte a mis si peu d'art dans cet arrangement, & qu'ayant dessein de profiter de cet excellent mot de son Héros, il n'a pas cherché à l'enchasser convenablement. Mais il faut se souvenir que ce Drame est le plus ancien de tous, & précéde même probablement l'origine de l'Art Dramatique, & des régles qui lui ont donné d'abord sa forme, & ensuite sa perfection. L'influence de l'Esprit Divin sur la composition des Livres Sacrés, ne s'est point

étenduë à donner à leurs Auteurs des notions relatives aux Sciences & aux Arts qui leur étoient inconnus; mais elle les a seulement guidés de façon que leurs Ouvrages ont présenté les vérités fondamentales sans aucune altération, & de la façon la plus convenable au salut des Fidèles dans tous les siécles.

Nous n'avons pas fait difficulté de nous étendre sur des objets aussi intéressans, & qui servent si bien à faire connoître les talens de l'Auteur de ces Observations. Il ne nous sera pas possible d'insister de-même sur le fonds de son Ouvrage; & il ne nous reste d'espace que pour un échantillon de ses Remarques, qui achévera de combiner l'idée avantageuse qu'on doit s'en former.

Il y a dans le Chapitre XXIII. de *Job*, versets 18 & 19, un passage remarquable par son obscurité: nos Versions le traduisent de la maniére suivante. *Il passera plus vîte que la surface des eaux; leur portion sera maudite sur la Terre; il ne verra point le chemin des vignes. Comme la sécheresse & la chaleur consume les eaux de neige, ainsi le sépulcre ravira les pécheurs.* Les Critiques, après avoir fait tous leurs efforts pour délier les divers nœuds que ces paroles renferment, semblent s'accorder à les regarder comme une Enigme indéchiffrable. Mr. *Schultens*, (car on le retrouve ici à chaque page,) veut se faire jour

jour à travers les brouſſailles les plus épaiſſes, & conduire ſon Lecteur par des routes juſqu'à préſent inconnuës. Dans cette vuë, il entend par les méchans dont il s'agit dans ces paroles, des pécheurs d'une eſpéce particuliére, ces hommes exécrables dont les crimes révoltent la Nature, ἀρσενοκοίτας καὶ παιδοτρίβας. Il donne à entendre avec autant de modeſtie qu'il eſt poſſible, que ce ſont ces œuvres de ténébres que le voile de l'allégorie couvre ici, mais d'une maniére aſſez tranſparente, pour qu'on puiſſe les démêler & les reconnoître. Pour juſtifier ſon explication, il entend d'abord par *paſſer ſur la ſurface des eaux*, le genre de volupté illicite dont il s'agit ici, ſelon lui; & il compare cette expreſſion avec celle qui eſt employée *Gen.* XLIX. 4. au ſujet de *Ruben*, ſouillant la couche de ſon pére *tu t'es précipité comme de l'eau.* Cela voudroit dire, que la véhémence de ces ardeurs criminelles eſt ſemblable à celle d'un courant d'eau, d'un torrent impétueux, qu'aucune digue n'arrête. Il eſt bien vrai que *l'eau* fait le fonds de ces deux tropes; mais elle y eſt préſentée d'une maniére bien différente; & il n'y a guéres de rapport entre *paſſer rapidement ſur la ſurface des eaux*, & *s'écouler, ſe précipiter comme l'eau.* Dans le premier cas on ne fait qu'effleurer le haut des flots; dans l'autre, qui eſt très-convena-

ble à l'action de *Ruben*, on se jette tête baissée dans l'abîme des plus énormes impuretés. Mr. *Schultens*, pour s'en tenir à l'idée qui lui a paru mériter ici la préférence, compare encore ce qui est dit dans la suite du verset du *chemin des vignes* avec *Jérém.* XII. 10. *Plusieurs Pasteurs ont gâté ma vigne, ils ont foulé mon partage*; & prend l'un & l'autre dans le sens de ἀλλυτρίαν ἀρουραν ἀρῦν, pour désigner l'adultère; & il entasse là-dessus avec beaucoup d'érudition divers tours figurés qui ont un rapport sensible à celui-ci. Comme le Psalmiste compare une épouse à une vigne féconde, le *chemin des vignes*, par une métaphore assurément bien singuliére, seroit l'usage légitime d'un mariage honnête. Et le méchant, le débauché, ne trouve point ce chemin: il en cherche d'autres plus conformes à ses desirs criminels. Quelles explications de l'Ecriture Sainte! Et peut-on sans douleur voir cet Ouvrage Divin exposé à des conjectures aussi licencieuses! Le verset 19 est encore moins favorable à cette interprétation: cependant Mr. *Schultens* y tient bon, & rend les mots שאול חטאו, par ces phrases Latines, *profligatissimè, profundissimè peccant; vel ita peccant ut vivi in orcum descendere mereantur: vel flagrant ardore tam sævo, tam furiali, ut vel orcum ipsum intra se recipere gestiant, vel libidinosos illos rapit insatiabilis & infernus gurges ne-*

nequitiæ, in quo vivi videntesque perire se sentiunt. Quelle chaleur d'imagination sur un sujet qui demanderoit plutôt qu'on la reprimât, & qu'on la détournât de sa considération! Notre Critique croit qu'il faut suspendre ici son jugement sur le véritable sens de ces expressions; ou que s'il s'agissoit d'adopter une conjecture, il vaudroit mieux se ranger à celle de *Grotius*, qui entend par cette espéce de méchans, ceux qui négligent l'Agriculture, θάλασσαν ἐργάζονται, & s'adonnent à la Piraterie. Toutes les parties de cette description peuvent en effet s'accommoder assez bien à ce dernier sens. Mais ce n'est pas assurément en quoi consiste la fonction d'Interpréte de l'Ecriture Sainte, qu'à promener son imagination sur tous les objets qui peuvent avoir un rapport plus ou moins éloigné avec des Figures *Orientales* dont nous avons perdu la clef, que Mr. *Schultens* avoit cru mal à propos retrouver dans l'étude approfondie de la Langue *Arabe*.

ARTICLE VII.

Empfindungen eines Christen.

Ou

Sentimens d'un Chretien.

A Zurich, chez *Orell* & Compagnie 1757. in-8. pag. 142. sans l'Epitre Dédicatoire & la Table des Matiéres. *(a)*

Les *Payens* pensoient bien judicieusement, lorsqu'ils ont cru que la Poësie devoit être employée à célébrer les vérités de la Religion. Quoi de plus propre en effet à exciter dans l'ame les sentimens si justement dûs à l'Être Suprême, que ce feu, cet enthousiasme, cette noblesse dans les images & dans les expressions dont un Génie vraiment Poëtique sçait tirer le parti le plus heureux. *(b)* Au-lieu de perdre son tems, comme on ne le fait que trop, à prouver des Pro-

(a) Cet Extrait a été fourni.

(b) La rime n'étant rien moins qu'essentielle à la Poësie, on ne prétend pas ici que les Discours ou Exhortations adressées aux Peuples, soient astreintes aux régles d'une cadence, plus propre souvent par sa monotonie à fatiguer l'attention qu'à la réveiller.

Propositions qui n'ont pas besoin de preuves, ou à soumettre à des raisonnemens ridicules des vérités qui sont au-dessus de nos raisonnemens, ne vaudroit-il pas mieux intéresser le cœur, lui parler le langage du sentiment, & l'entraîner par-là à la pratique de ses devoirs? (a). C'est le but de l'Ouvrage dont je vais rendre compte, & qui est dédié à Mr. *Sack*, Ministre de la Cour & Conseiller du Consistoire Supérieur de SA MAJESTÉ PRUSSIENNE. L'Auteur débute dans son Epitre dédicatoire, par déplorer la conduite de tant de *Chrétiens* qui prennent si peu d'intérêt aux vérités de la Religion. Il recherche ensuite les causes de cette indifférence; elle ne sçauroit venir, selon lui, du défaut d'évidence, l'Evangile est appuyé sur des preuves inébranlables. Seroit-ce donc de la nature même des Vérités qu'il annonce? Mais ces Vérités sont de la plus grande importance; elles ont un rapport intime avec notre félicité, & devroient par cela même réveiller toute notre attention.

Ce que notre Auteur juge avoir fait beau-

(a) On objectera peut-être les suites dangereuses qui résulteroient de cette méthode; on dira que la précision, l'ordre, la clarté feroient bientôt place au verbiage le plus insupportable; mais ces inconvéniens ne pourroient avoir lieu, si l'on ne chargeoit du soin de faire aimer la Religion, que des hommes qui en fussent vrayement capables.

beaucoup de tort à la Religion, c'est le nombre prodigieux de Sectes dans lesquelles le *Christianisme* s'est partagé ; le zéle inconsidéré qui a si souvent animé les Serviteurs de Dieu ; & plus que tout cela, la façon dont ils s'y sont pris pour annoncer cette Religion. On les a vu substituer à la simplicité de l'Evangile des subtilités puériles, & entreprendre de concilier Christ avec *Platon* qu'ils entendoient mal, ou avec *Aristote* qu'ils n'entendoient pas. De-là cette Théologie de l'Ecole, dont le galimathias est plus propre à élever des moqueurs contre la Religion, qu'à lui gagner des adorateurs.

Et qu'on ne s'imagine pas que cet abus ne régne plus ; le goût & les talens l'ont à-la-vérité banni des grandes Villes ; mais dans combien d'endroits ne trouve-t-on pas le respectable emploi d'annoncer aux hommes les volontés du Très-haut, confié à des personnes, qui par leur conduite & leur ignorance, portent à la bonne Cause des coups mille fois plus funestes que ceux de l'Impiété la plus acharnée. Remettre en de pareilles mains les intérêts du *Christianisme*, n'est-ce pas consentir en quelque sorte à cette espéce de décri dans lequel il tombe de plus en plus ? (a) Ces considérations portent l'Auteur

(a) S'agit il d'instruire les jeunes gens dans les Scien-

teur à desirer que des personnes que la Providence a favorisées d'une belle imagination & d'un génie supérieur, employent ces facultés à étudier la Religion, & à en répandre la connoissance parmi les Hommes. N'est-il pas triste de voir des Personnages que la Nature a enrichis de ses dons, avilir leurs talens par l'abus qu'ils en font? Peut-on sur-tout se refuser à la plus vive indignation, lorsqu'ils font servir toute la force & la beauté de leur génie à louer des objets méprisables, & à inspirer le goût du Vice par les charmes de leur diction. Charmes funestes, semblables à ces breuvages dangereux, qui, au moyen d'un goût séduisant, portent le poison & la mort dans les veines. Quels biens, quels services n'auroient pas rendu à la Société & à l'Eglise les V*** les G*** &c. ces vils séducteurs de l'Innocence, si renonçant à leurs chants profanes, ils n'avoient célébré que les attraits de la Vertu?

C'est cet amour de la Vertu, ce desir ardent de la voir régner parmi ses sembla-

Sciences, ou les Beaux-Arts, on ne confie ce soin qu'à des hommes dont les talens & l'expérience répondent du succès, tandis qu'on appelle à enseigner la Religion, des sujets que leur âge, leur insuffisance, sans parler d'autres causes, en rendent incapables. Seroit-ce qu'il est plus important d'être bon Physicien, bon Peintre, bon Architecte, que bon Chrétien? Voyez les *Lettres* de Mr. Formey *sur la Prédication*.

blables, qui a déterminé l'Auteur à faire part au Public de ses réflexions, disons mieux, de ses *Sentimens*.

Tel est le vestibule de cet Edifice, approchons-en de plus près. L'Anonyme l'a divisé en vingt-cinq Articles.

1. L'Immensité de Dieu — la Création des Anges — Sentimens agréables sur l'heureuse conformité qui se trouve entre les Anges & les Hommes — Comment nous devons louer Dieu.

2. Actions de graces tirées de la considération de la Création.

3. Actions de graces qui naissent à la vuë de la beauté du Printems.

4. La Nature considérée comme annonçant la Loi de Dieu.

5. Sentimens élevés sur l'Amour de Dieu, puisés dans ses attributs infinis.

6. Actions de graces pour ces Bienfaits, qu'une imagination déréglée, & un amour-propre aveuglé appeller mal.

7. Sous quel point de vuë les Ames dégagées de la matiére envisagent les épreuves que nous appellons souffrances.

8. Sentimens sur la Toute-présence de Dieu.

9. La Bonté de Dieu.

10. Actions de graces à la Bonté Divine.

11. L'Ame fait abstraction de tout pour mieux goûter le bonheur de penser à Dieu.

12. En-

12. Encouragemens pour porter les Hommes à suivre l'exemple de toutes les Créatures, & à glorifier Dieu par la pratique de leurs devoirs.

13. La Terre inondée des Bénédictions de Dieu.

14. Sentimens à la vuë du Sauveur sur la Croix.

15. } Continuation du même Su-
16. } jet.

17. Sur la Résurrection.

18. Desir d'éprouver toujours les heureux effets de la présence de Dieu.

19. Conditions sans lesquelles on ne sçauroit prétendre au Salut acquis par JESUS-CHRIST.

20. Bonheur des vrais Disciples de CHRIST.

21. Pensées Chrétiennes sur la Mort.

22. Hymne ponr le Matin.

23. Actions de graces à Dieu pour les différens moyens par lesquels il s'est révélé aux Hommes.

24. Réflexions sur la seconde Création.

25. Hymne à Dieu considéré comme l'Amour.

Comme il n'est pas possible de faire un Extrait suivi d'Ouvrages de cette nature, présentons quelques Echantillons qui suffiront pour en donner une idée. Je prends d'abord le IX. Article, qui traite de la Bonté de Dieu.

» O

„ O Dieu! ta Bonté s'éléve jusqu'aux
„ Cieux, elle est sans bornes comme l'E-
„ ternité.

„ Tout ce que tu as fait est bien fait.
„ Heureux l'Homme qui demeure dans
„ l'ordre que tu as établi.

„ Tu abreuves les Mortels aux fleuves
„ de ton Amour, & tu remplis les Es-
„ prits purs de toi-même.

„ L'Eternel aime l'innocence, il aime
„ les Ames qui marchent devant ses
„ yeux.

„ Sa Bonté repose sur celui dont le
„ cœur est intégre; mais les Ames dou-
„ bles, & ceux qui aiment le vice, se-
„ ront détruits.

„ Réjouïssez-vous au Seigneur, vous tous
„ qui craignez son nom: Racontez à ceux
„ qui le méconnoissent les merveilles de
„ sa Bonté.

Il s'agit dans l'Article XI. du recueillement de l'Ame fidéle.

„ Qu'il est doux, ô mon Ame! de faire
„ abstraction des objets de cette vie, &
„ de se recueillir en la présence de son
„ Dieu!

„ Qu'il est doux de penser à lui dans la
„ solitude, & de s'entretenir avec lui!

„ Il écoute avec bonté le bégayement
„ de l'Ame foible, & ses sentimens lui
„ plaîsent.

„ Les biens auxquels les Mortels é-
„ blouïs attachent leurs cœurs, sont-ils

„ au-

» autre chose que songe & que vanité?
» Mon desir & tous mes vœux tendent
» vers toi, ô Eternel!

» Les créatures terrestres même, quel-
» que belles, quelque aimables qu'elles
» soient, ne sont que des ombres, qui
» ne répandent qu'un plaisir passager dans
» nos ames.

» Malheureux qui s'attache à ces om-
» bres! Mais heureux celui qui dit à son
» Dieu: Tu es ma joie, ma vie, mon
» tout; pourvu que je te posséde, j'ou-
» blie & le Ciel & la Terre.

» L'Homme charnel court après le re-
» pos, & ne le trouve pas. Il s'échauffe
» dans son erreur, il s'imagine recher-
» cher des biens, qui, lorsqu'il les pos-
» séde, ne sont rien.

» Des Biens apparens, des Plaisirs
» vains, le séduisent; son ame même ne
» se connoît pas. Cette immortelle, cette
» compagne des Anges, rampe dans la
» poussiére, comme la créature la plus
» vile.

» Son Créateur a imprimé au-dedans
» d'elle un penchant invincible vers le
» bonheur & la perfection.

» Et pourquoi, si ce n'est afin qu'elle le
» cherche & ne se repose qu'en lui?
» Pauvre Ame fascinée! Ne vois-tu pas
» qu'en Dieu se trouvent tous les biens?
» Ne sçais-tu pas qu'il est une source
» jaillissante de joie?

» Par-

„ Parlez, Ames qui le connoissez, est-
„ il d'occupation plus douce, que celle
„ de penser à lui? Y a-t-il un ravissement
„ égal à celui de le sentir, un bonheur
„ plus parfait que de le contempler?

„ Une seule pensée, un seul rayon de
„ sa Majesté qui éclaire nos ames, suffit
„ pour effacer toutes les images qui les
„ remplissoient auparavant.

„ Seigneur! Que ceux-là doivent être
„ heureux qui assistent toujours devant
„ toi, & qui voyent ta Gloire!

„ Anges qui l'environnez, Chérubins
„ qui fûtes créés pour l'adorer, Séraphins
„ qui n'éprouvez d'autres sentimens que
„ l'amour, votre bonheur peut-il être
„ décrit?

„ Je gémis encore, il est vrai, sous ce
„ corps de mort, & mon ame offusquée
„ par la matiére ne sçauroit soutenir l'é-
„ clat de ta face.

„ Mais quand je me sépare des créa-
„ tures, & que je m'arrache, pour ainsi
„ dire, à moi-même, mon cœur, quoi-
„ que dans l'éloignement, entrevoit les
„ joies pures des Bienheureux.

„ Comment pourrois-je, après avoir
„ goûté cette félicité, revenir à la pous-
„ siére de cette Terre?

„ Quand verrai-je ma prison détruite?
„ Quand me sera-t-il permis de m'élever
„ d'un vol intrépide à travers mille sphé-
„ res brillantes, jusqu'aux pieds de son
„ Trône?

„ Jus-

„ Jusqu'à quand la scéne variée de ce
„ Monde me dérobera-t-elle la vuë de
„ cette Divine Lumiére? Jusqu'à quand
„ mon ame inquiéte soupirera-t-elle après
„ son véritable Objet?

„ Tranquillise-toi, mon ame, & modé-
„ re ces desirs.

„ Quoique tu marches dans une sombre
„ vallée, l'Eternel est près de toi. Ma
„ Foi répand la plus vive lumiére, & me
„ découvre les Contrées Célestes, dont
„ chaque instant m'approche ".

Il régne dans tout cet Ouvrage une imitation frappante des *Pseaumes*. Quoique l'Auteur n'ait pas astreint ses pensées à la mesure & à la rime, son stile n'en est pas moins poëtique par la beauté des images, le choix & la force des expressions. Il seroit cependant à souhaiter, qu'il se fût moins élevé dans certains endroits, où son vol paroît l'avoir un peu trop écarté des régles de la clarté & de la précision. Mais ces légéres inadvertences n'empêchent pas que l'Ouvrage ne soit intrinséquement bon, & très-propre à réveiller des sentimens de reconnoissance & de piété dans les personnes qui sçavent préférer les lectures utiles, à ces productions frivoles dont on se voit tous les jours excédé.

ARTICLE VIII.

Le Droit des Gens,

Par Mr. de Vattel.

Second Extrait.

Nous avons rendu compte dans notre premier Extrait de la Préface intéressante & instructive, qui se trouve à la tête de ce Traité. Elle est suivie des Préliminaires qui renferment l'idée & les principes généraux du Droit des Gens.

Le Droit des Gens est la *Science du Droit qui a lieu entre les Nations ou Etats, & des obligations qui répondent à ce Droit.* Les Nations étant composées d'hommes naturellement libres & indépendans, & qui avant l'établissement des Sociétés Civiles vivoient ensemble dans l'état de Nature; les Nations, ou les Souverains, doivent être considérées comme autant de personnes libres, qui vivent entre elles dans l'état de Nature. L'union des hommes en Société Civile ne sçauroit les soustraire à l'obligation d'observer les Loix de la Nature, puisque dans cette union ils ne cessent pas d'être hommes. La Nation entière, dont la volonté commune

mune n'eſt que le réſultat des volontés réunies des Citoyens, demeure ſoumiſe aux Loix de la Nature, obligée à les reſpecter dans toutes ſes démarches. Et comme le Droit naît de l'Obligation, la Nation a auſſi les mêmes Droits que la Nature donne à chaque homme en particulier, pour s'acquitter de ſes devoirs.

Il réſulte delà que le Droit des Gens n'eſt originairement autre choſe que le *Droit de la Nature appliqué aux Nations*. Mais l'application d'une régle ne pouvant être juſte & raiſonnable, ſi elle ne ſe fait d'une maniére convenable au ſujet, on ne doit pas croire que le Droit des Gens ſoit préciſément & par-tout le même que le Droit Naturel, aux ſujets près, enſorte que l'on n'ait qu'à ſubſtituer les Nations aux particuliers. Une Société Civile, un Etat, eſt un ſujet bien différent d'un individu humain. Il y a bien des cas dans leſquels la Loi Naturelle ne décide point d'Etat à Etat, comme elle décideroit de particulier à particulier. Il faut donc ſçavoir en faire une application accommodée aux ſujets. Et c'eſt l'art de procéder dans cette application avec une juſteſſe fondée ſur la droite-raiſon, qui fait du Droit des Gens une ſcience particuliére.

De cette notion générale Mr. *de Vattel* deſcend aux diſtinctions, ou diviſions, du Droit des Gens en Droit néceſſaire &

immuable, & en Droit volontaire. Il établit à cette occasion les différences essentielles entre l'Obligation & le Droit internes & externes, parfaits & imparfaits. Outre cela on doit encore distinguer le Droit des Gens conventionnel, ou Droit des Traités, le Droit des Gens coutumier, & le Droit des Gens positif. Toutes ces idées sont développées par l'Auteur avec le dernier degré de précision.

La Nation considérée en elle-même fait l'objet du premier Livre de ce Traité. Après avoir défini les Nations, en Etats Souverains, on établit les principes généraux des devoirs d'une Nation envers elle-même; on traite de la constitution de l'Etat, des devoirs & des droits de la Nation à cet égard; & l'on considére le Souverain, ses obligations & ses droits.

Il appartient essentiellement à la Société de faire des Loix sur la maniére dont elle prétend être gouvernée, & sur la conduite des Citoyens. Ce pouvoir s'appelle *Puissance Législative*. La Nation peut en confier l'exercice au Prince, ou à une Assemblée, ou à cette Assemblée & au Prince conjointement, lesquels sont dès-lors en droit de faire des Loix nouvelles & d'abroger les anciennes. On demande si leur pouvoir s'étend jusques sur les Loix fondamentales, s'ils peuvent chan-

changer la Constitution de l'Etat. Mr. *de Vattel* pose des principes qui conduisent à décider, que l'autorité de ces Législateurs ne va pas si loin, & que les Loix fondamentales doivent être sacrées pour eux, à moins que la Nation ne leur ait donné très-expressément le pouvoir de les changer. La Constitution de l'Etat doit être stable; & puisque la Nation l'a premiérement établie, & qu'elle a ensuite confié la *Puissance Législative* à certaines personnes, les Loix fondamentales sont exceptées de leur commission. On voit que la Société a seulement voulu pourvoir à ce que l'Etat fût toujours muni de Loix convenables aux conjonctures, & donner pour cet effet aux Législateurs le pouvoir d'abroger les anciennes Loix Civiles & les Loix Politiques non-fondamentales, & d'en faire de nouvelles; mais rien ne conduit à penser qu'elle ait voulu soumettre sa constitution même à leur volonté. Enfin, c'est de la Constitution que les Législateurs tiennent leur pouvoir; comment pourroient-ils la changer, sans détruire le fondement de leur autorité? Par les Loix fondamentales de l'*Angleterre*, les deux Chambres du Parlement, de concert avec le Roi, exercent la Puissance Législative. S'il prenoit envie aux deux Chambres de se supprimer elles-mêmes, & de revêtir le Roi de l'Empire plein & absolu, certaine-

nement la Nation ne le souffriroit pas. Et qui oseroit dire qu'elle n'auroit pas le droit de s'y opposer? Mais, si le Parlement mettoit en délibération un changement aussi considérable, & que la Nation entiére gardât volontairement le silence, elle seroit censée approuver le fait de ses Représentans.

Une matiére également importante & délicate, c'est sans-contredit celle de l'inviolabilité de la personne du Souverain, conciliée avec le droit qu'a toute Nation de reprimer un Tyran. Le Souverain est l'ame de la Société; s'il n'est pas en vénération aux Peuples, & dans une parfaite sûreté, la paix publique, le bonheur & le salut de l'Etat, sont dans un danger continuel. Le salut même de la Nation exige donc nécessairement que la personne du Prince soit sacrée & inviolable. Le Peuple *Romain* avoit attribué cette prérogative à ses Tribuns, afin qu'ils pûssent veiller sans obstacle à sa défense. Les soins, les opérations du Souverain sont d'une plus grande importance que n'étoient celles des Tribuns, & non moins pleines de dangers, s'il n'est muni d'une puissante sauvegarde. La monstrueuse doctrine, qu'il est permis à un particulier de tuer un mauvais Prince, priva la *France*, au commencement du siécle dernier, d'un Héros qui étoit véritablement le Père de son Peu-

ple

ple. Il n'y a pas longtems que le même Royaume a vu renouveller ces horreurs, & qu'il a gémi d'avoir produit un Monſtre capable de violer la Majeſté Royale dans la perſonne d'un Prince, qui, par les qualités de ſon cœur, mérite l'amour de ſes Sujets & la vénération des Etrangers. En général, quel que ſoit un Prince, c'eſt un énorme attentat contre une Nation, que de lui arracher un Souverain à qui elle trouve à propos d'obéïr.

Mais d'un autre côté le Rang Suprême n'empêche pas que la Nation ne puiſſe reprimer un Tyran inſupportable, le juger même, en reſpectant dans ſa perſonne la Majeſté qui y eſt attachée, & ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance. C'eſt à ce droit inconteſtable qu'une puiſſante République doit ſa naiſſance. La tyrannie de PHILIPPE II. dans les *Pays-Bas* fit ſoulever ces Provinces. Sept d'entre elles, étroitement confédérées, maintinrent courageuſement leur liberté, ſous la conduite des Héros de la Maiſon d'ORANGE; & l'*Eſpagne*, après de vains & ruineux efforts, les a reconnuës pour des Etats Souverains & indépendans.

Si l'autorité du Prince eſt limitée & réglée par les Loix fondamentales, le Prince, en ſortant des bornes qui lui ſont preſcrites, commande ſans aucun droit, ſans titre même; la Nation n'eſt point

obligée de lui obéir, elle peut résister à ses entreprises injustes. Dès que le Souverain attaque la Constitution de l'Etat, le Prince rompt le contract qui lioit le Peuple à lui; le Peuple devient libre par le fait du Souverain, & ne voit plus en lui qu'un Usurpateur qui voudroit l'opprimer. Cette vérité est reconnuë de tout Ecrivain sensé, dont la plume n'est point asservie à la crainte, ni venduë à l'intérêt.

Mais des Auteurs célébres soutiennent, que si le Prince est revêtu de l'Empire plein & absolu, personne n'est en droit de lui résister, bien moins de le reprimer, & qu'il ne reste à la Nation que de souffrir avec patience & d'obéir. Ils se fondent sur ce qu'un pareil Souverain ne doit compte à personne de la maniére dont il gouverne, & que si la Nation pouvoit contrôler ses actions, & lui résister, quand elles les trouve injustes, son autorité ne seroit plus souveraine; ce qui seroit contre l'hypothése. Ils ajoutent que le Souverain absolu posséde pleinement toute l'autorité politique de la Société à laquelle personne ne peut s'opposer; que s'il en abuse, il fait mal à-la-vérité, & blesse sa conscience; mais que ses commandemens n'en sont pas moins obligatoires, comme fondés sur un droit légitime de commander; que la Nation, en lui donnant

nant l'empire absolu, ne s'en est rien réservé, qu'elle s'est remise à sa discrétion, &c.

Pour faire évanouïr toutes ces vaines subtilités, il n'y a qu'à se rappeller le but essentiel de la Société Civile ; c'est de travailler de concert au bien commun. Ce n'est que dans cette vuë que tout Citoyen s'est dépouillé de ses droits, & a soumis sa liberté. La Société pourroit-elle user de son autorité, pour se livrer sans retour elle & tous ses membres à la discrétion d'un Tyran furieux ? Non sans-doute ; puisqu'elle n'auroit plus aucun droit sur elle-même, si elle vouloit opprimer une partie des Citoyens. Lors donc qu'elle confére l'empire suprême & absolu sans aucune réserve expresse, c'est nécessairement avec la réserve tacite, que le Souverain en usera pour le salut de son Peuple, & non pour sa ruine. S'il se rend le fléau de l'Etat, il se dégrade lui-même ; ce n'est plus qu'un Ennemi public, contre lequel la Nation peut & doit même se défendre. Et s'il a porté la tyrannie à son comble, pourquoi la vie même d'un Ennemi si cruel & si perfide seroit-elle épargnée ? La démarche du Sénat *Romain*, qui déclara NERON ennemi de la Patrie, ne sçauroit être blâmée.

Cependant rien n'est plus important ici, que de remarquer à qui il appartient de porter ce jugement. Ce n'est qu'à la

Nation, ou à un Corps qui la représente; & la Nation elle-même ne peut attenter à la personne du Souverain, que dans un cas d'extrême nécessité, lorsque le Prince viole toutes les régles, & menaçant le salut de son Peuple, s'est mis en état de guerre avec lui. C'est la personne du Souverain que l'intérêt même de la Nation déclare inviolable & sacrée, & non pas celle d'un Tyran dénaturé, d'un Ennemi public. On voit rarement des Nerons. Dans les cas plus ordinaires, lorsqu'un Prince viole les Loix fondamentales, lorsqu'il attaque les Libertés & les Droits des Sujets; ou, s'il est absolu, lorsque son Gouvernement tend manifestement à la ruine de la Nation, elle peut lui résister, le juger, & se soustraire à son obéissance; mais encore un coup, en épargnant sa personne, & céla pour le bien même de l'Etat.

Nous prions le Lecteur de remarquer que nous nous bornons ici rigoureusement à notre fonction de Journaliste, c'est-à-dire, à l'exposition de la doctrine de Mr. *de Vattel*, conçuë dans ses propres termes, sans porter aucun jugement sur le fonds même des matiéres.

L'Auteur consacre un Chapitre à traiter des Etats électifs, successifs ou héréditaires, & de ceux qu'on appelle patrimoniaux; après quoi il passe aux principaux objets d'un Gouvernement. Le premier,

mier, c'est de pourvoir aux besoins de la Nation; & l'on comprend là-dessous le travail & l'industrie, la culture des terres, le commerce, le soin des chemins publics & des Droits de péage, la monnoye & le change. Le second objet d'un bon Gouvernement, c'est de procurer la vraye félicité de la Nation; ce qui améne deux Chapitres bien intéressans, l'un de la Piété & de la Religion, l'autre de la Justice & de la Police. Enfin le troisiéme de ces grands objets, c'est de se fortifier contre les attaques du dehors. On indique ici tous les moyens licites par lesquels un Etat peut augmenter sa puissance. Il y a un Chapitre à part, qui traite de la gloire d'une Nation, en faisant voir comment la véritable Gloire s'acquiert, & en indiquant le devoir du Prince & celui des Citoyens à cet égard. Mr. *de Vattel* trouve ici une occasion qu'il ne laisse pas échapper, de rendre justice à sa Patrie, en alléguant l'exemple des *Suisses*, comme bien propre à faire voir de quelle utilité la gloire peut être à une Nation. La haute réputation de valeur qu'ils se sont acquise, & qu'ils soutiennent glorieusement, les maintient en paix depuis plus de deux siécles, & les fait rechercher de toutes les Puissances de l'*Europe*. Louis XI. encore Dauphin, fut témoin des prodiges de valeur qu'ils firent à la Bataille de *St. Jaques*, auprès

ce qu'un homme doit à un autre homme, on peut hardiment poser ce Principe général: Un Etat doit à tout autre Etat ce qu'il se doit à soi-même, autant que cet autre a un véritable besoin de son secours, & qu'il peut le lui accorder sans négliger ses devoirs envers soi-même. Telle est la Loi éternelle & immuable de la Nature.

Si quelqu'un croyoit trouver ici un renversement total de la saine Politique, on peut le rassurer par les deux considérations suivantes. Les Corps de Société, ou les Etats Souverains, sont beaucoup plus capables de se suffire à eux-mêmes que les individus humains, & l'assistance mutuelle n'est point si nécessaire entre eux, ni d'un usage si fréquent. Or dans toutes les choses qu'une Nation peut faire elle-même, on ne lui doit point de secours. 2. Les devoirs d'une Nation envers elle-même, & principalement le soin de sa propre sûreté, exigent beaucoup plus de circonspection & de réserve, qu'un particulier n'en doit observer dans l'assistance qu'il donne aux autres: Remarque que l'Auteur dévelope avec plus d'étenduë.

Il traite ensuite du commerce mutuel entre les Nations, de leur dignité, de leur égalité, des titres & autres marques d'honneur qui leur conviennent; du Droit de sûreté, & des effets de la Souveraineté

neté & de l'indépendance des Nations; de l'observation de la Justice entre elles; de la part que la Nation peut avoir aux actions de ses Citoyens, & des effets du Domaine entre les Nations. Ces matiéres sont suivies des régles à l'égard des Etrangers, d'où nous tirerons ce qui concerne les Droits d'*Aubaine* & de *Traite-foraine*.

C'est avec bien peu de justice que le Fisc s'attribuë, dans quelques Etats, les biens qu'un Etranger y délaisse en mourant. Cette pratique est fondée sur ce qu'on appelle le *Droit d'Aubaine*, par lequel les Etrangers sont exclus de toute succession dans l'Etat, soit aux biens d'un Citoyen, soit à ceux d'un Etranger, & par conséquent ne peuvent être institués héritiers par Testament, ni recevoir aucun Legs. *Grotius* dit avec raison, „ que cette Loi vient des siécles où les „ Etrangers étoient presque regardés comme ennemis ". Lors même que les *Romains* furent devenus un Peuple très-poli & très-éclairé, ils ne pouvoient s'accoutumer à regarder les Etrangers comme des hommes avec lesquels ils eussent un Droit commun. „ Les Peuples, dit le „ Jurisconsulte *Pomponius*, avec lesquels „ nous n'avons ni amitié, ni hospitalité, „ ni alliance, ne sont point nos enne„ mis: cependant, si une chose qui nous „ appartient tombe entre leurs mains,

„ ils

à main armée, la liberté de rechercher des filles en mariage, aucune fille en particulier ne peut être contrainte dans son choix, ni devenir de droit la femme d'un ravisseur. C'est à quoi n'ont pas fait attention ceux qui ont décidé sans restriction, que les *Romains* ne firent rien d'injuste dans cette occasion. Il est vrai que les *Sabines* se soumirent de bonne grace à leur sort ; & quand leur Nation prit les armes pour les venger, il parut assez au zéle avec lequel elles se précipitérent entre les combattans, qu'elles reconnoissoient volontiers entre les *Romains* de légitimes époux.

On peut ajouter que si les *Romains*, comme plusieurs le prétendent, n'étoient au commencement qu'un amas de Brigands réunis sous ROMULUS, ils ne formoient point une vraye Nation, un juste Etat ; les Peuples voisins étoient fort en droit de leur refuser des femmes ; & la Loi Naturelle, qui n'approuve que les justes Sociétés Civiles, n'exigeoit point que l'on fournît à cette Société de Vagabonds & de Voleurs les moyens de se perpétuer. Bien moins l'autorisoit-elle à se procurer ces moyens par la force. De même aucune Nation n'étoit obligée de fournir des mâles aux *Amazones*. Ce Peuple de femmes, si jamais il a existé, se mettoit par sa faute hors d'état de se soutenir sans secours étrangers.

Il faut mettre encore parmi les restes de la communion primitive, le droit d'usage innocent, & celui qui concerne les choses d'un usage inépuisable. Lorsque l'innocence de l'usage est évidente & absolument indubitable, le refus est une injure. Car, outre qu'il prive manifestement de son droit celui qui demande l'usage innocent, il témoigne envers lui d'injurieuses dispositions de haine ou de mépris. Dans tous les cas où l'on n'est pressé d'aucune nécessité, on peut demander au Maître les raisons de son refus; &, s'il n'en rend aucune, le regarder comme un injuste, ou comme un ennemi, avec lequel on agira suivant les régles de la prudence. En général on doit régler ses sentimens & sa conduite envers lui sur le plus ou le moins de poids des raisons dont il s'autorise.

Cela conduit Mr. *de Vattel* à examiner comment une Nation doit s'acquitter de ses devoirs envers les autres, à l'égard de l'utilité innocente qu'ils peuvent retirer des choses dont elle a le domaine. L'humanité engage à permettre cette utilité, & même à la faciliter autant que nous pouvons le faire sans nous nuire à nous-mêmes. Ainsi il est d'un Etat bien policé de faire ensorte qu'il y ait par-tout des hôtelleries, où les voyageurs puissent être logés & nourris à un juste prix,

de veiller à leur sûreté, à ce qu'ils soient traités avec équité & avec humanité. Il est d'une Nation polie de bien accueillir les étrangers, & de leur montrer en toutes choses un caractére officieux. Par-là chaque Citoyen, en s'acquittant de ses devoirs envers tous les hommes, servira utilement sa Patrie. La Gloire est la récompense assurée de la Vertu ; & la bienveillance que s'attire un caractére aimable, a souvent des suites importantes pour l'Etat.

Les Sçavans ont été fort partagés sur une Question célébre. On demande si l'*Usucapion* & la *Prescription* peuvent avoir lieu entre les Peuples, ou les Etats indépendans. L'*Usucapion* est l'acquisition du Domaine, fondée sur une longue possession, non interrompuë & non contestée ; c'est-à-dire, une acquisition qui se prouve par cette seule possession. Le Droit d'*Usucapion* signifie proprement, que le Possesseur de bonne-foi n'est point obligé, après une longue & paisible possession de mettre sa propriété en compromis ; il la prouve par la possession même, & il repousse la demande du prétendu Propriétaire, par la Prescription. Celle-ci ne pouvant être fondée que sur une présomtion absoluë, ou sur une présomtion légitime, elle n'a point lieu si le Propriétaire n'a pas véritable-

blement négligé son droit. Il est impossible de déterminer dans le Droit Naturel, le nombre d'années requis pour fonder la Prescription. Cela dépend de la nature de la chose, dont la propriété est disputée, & des circonstances.

Il faut avouër cependant que l'Usucapion & la Prescription sont souvent d'une application plus difficile entre les Nations, entant que ces droits sont fondés sur une présomption tirée d'un long silence. Personne n'ignore combien il est dangereux pour l'ordinaire à un Etat foible, de laisser entrevoir seulement quelque prétention sur les possessions d'un Monarque puissant. Il est donc difficile de fonder une légitime présomption d'abandonnement sur un long silence. Ajoutez que le Conducteur de la Société n'ayant pas ordinairement le pouvoir d'aliéner ce qui appartient à l'Etat, son silence ne peut faire préjudice à la Nation, ou à ses successeurs, quand même il suffiroit à faire présumer un abandonnement de sa part. Il est alors question de voir, si la Nation a négligé de suppléer au silence de son Conducteur, si elle y a participé par une approbation tacite.

Mais il y a d'autres principes, qui établissent l'usage & la force de la Prescription entre les Nations. La tranquillité des Peuples, le salut des Etats, le bon-

heur du Genre-Humain, ne souffrent point que les Possessions, l'Empire, & les autres Droits des Nations demeurent incertains, sujets à contestation, & toujours en état d'exciter des guerres sanglantes. Il faut donc admettre entre les Peuples la Prescription fondée sur un long espace de tems, comme un moyen solide & incontestable. Si quelqu'un a gardé le silence par crainte, par une espèce de nécessité, la perte de son droit est un malheur qu'il doit souffrir patiemment, puisqu'il n'a pu l'éviter. Et pourquoi ne le supporteroit-il pas aussi-bien que celui de se voir enlever des Villes & des Provinces par un Conquérant injuste, & forcé de les lui céder par un Traité? Ces raisons au reste n'établissent l'usage de la Prescription que dans le cas d'une très-longue possession, non contestée & non interrompuë; parce qu'il faut bien enfin que les affaires se terminent, & prennent une assiette ferme & stable. Tout cela n'a point lieu, quand il s'agit d'une possession de peu d'années, pendant lesquelles la prudence peut engager à garder le silence, sans que l'on puisse être accusé de laisser tomber les choses dans l'incertitude, & de renouveller des querelles sans fin. Il seroit très-convenable, vu les grandes difficultés attachées à la Prescription, que les Nations voisines se mis-

missent en régle à cet égard par des Traités, principalement sur le nombre d'années requis pour fonder une légitime Prescription.

L'importante matiére des Traités occupe le reste de ce volume. Les sept Chapitres qui s'y rapportent, traitent des Traités d'Alliance, & autres Traités publics; de la dissolution & du renouvellement des Traités; des autres Conventions publiques, de celles qui sont faites par les Puissances inférieures, en particulier de l'Accord appellé en Latin *Sponsio*, & des Conventions du Souverain avec les particuliers; de la Foi des Traités; des sûretés données pour leur observation; de l'interprétation des Traités; & de la maniére de terminer les différends entre les Nations. Nous ne sçaurions entrer dans aucun détail sur ces matiéres; il suffira de dire que, quoique divers Auteurs du premier ordre les ayent déjà approfondies, Mr. *de Vattel* y répand un nouveau jour, & porte par-tout la lumiére des idées distinctes.

La Foi des Promesses est en général notre garant pour les choses qui ne peuvent être livrées, ou exécutées sur le champ. Plus de sûreté, plus de commerce entre les hommes, s'ils ne se croyent pas obligés de garder la foi, de tenir leur parole. Cette obligation est

donc aussi nécessaire, qu'elle est naturelle & indubitable entre les Nations qui vivent ensemble dans l'état de Nature, & qui ne reconnoissent point de Supérieur sur la Terre pour maintenir l'ordre & la paix dans leur Société. Les Nations & leurs Conducteurs doivent donc garder inviolablement leurs Promesses & leurs Traités. Cette grande vérité, quoique trop souvent négligée dans la pratique, est généralement reconnuë de toutes les Nations. Le reproche de perfidie est une injure atroce parmi les Souverains: or celui qui n'observe pas un Traité, est assurément perfide, puisqu'il viole sa foi. Au-contraire rien n'est si glorieux à un Prince & à sa Nation, que la réputation d'une fidélité inviolable à sa parole. Une grandeur d'ame nationale est la source d'une gloire immortelle; elle fonde la confiance des Nations, & devient ainsi un sûr instrument de puissance & de splendeur.

ARTICLE IX.

CHRISTIAN FRIDERIC SATTLERS, Hoch-Furstlich Wurtemberg Geheimden Archivarii, Geschichte des Hertzogthums Wurtemberg, &c.

C'EST-A-DIRE,

HISTOIRE *du Duché de* Wurtemberg, *& des Contrées qui l'environnent, avec le récit des principales révolutions qui sont arrivées dans l'Etat & dans l'Eglise, depuis les tems les plus anciens jusqu'à l'an* 1260 *de N. S.* Par Mr. SATTLER, *Archivaire privé de S. A. S. Mr. le Duc de* Wurtemberg. *Avec plusieurs figures. A Tubingue*, 1757. *in quarto* pp. 714 *sans la Préface & la Table.*

C'EST ici un Ouvrage important, & qui doit être recherché avec empressement par tous ceux qui aiment la vraye érudition & les antiquités de leur Patrie. On se plaît à connoître ses Ancêtres, & quel a été le sort des lieux dans lesquels on est né & l'on vit. L'Académie Royale des Sciences de *Berlin* avoit invité les Sçavans d'*Allemagne* à de semblables recherches, lorsqu'elle proposa

en 1748. la Question: „ Jusqu'où les *Romains* avoient pénétré en *Allemagne* il „ y a dix-sept ou dix-huit siécles ?" La Dissertation victorieuse & celles qui avoient concouru, ont été imprimées. Mais leurs Auteurs se sont principalement attachés aux expéditions des *Romains* dans la *Basse-Allemagne*, sans se mettre en peine de tous les Pays situés le long du *Haut-Rhin* & du *Danube*. Il est vrai que dès l'année 1741. le célébre Professeur d'*Altorf*, *Christian Gottlieb Schwarts*, dans une Dissertation sur l'Empereur Maximin, avoit expliqué une Pierre trouvée à *Oeringen* dans la Comté de *Hohenloe*, par où il prétendoit déterminer jusqu'où les *Romains* sous cet Empereur avoient pénétré dans la *Haute-Allemagne*. Mr. *Hanselmann*, Conseiller d'*Oeringen* a fait diverses Remarques sur cette Pierre, qui n'ont pas encore vu le jour; mais on espére qu'elles paroîtront dans la belle *Histoire d'Hohenloe* que ce Sçavant prépare.

Tandis qu'on étoit occupé de ces idées, Mr. *Sattler*, Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, crut se trouver dans une position favorable pour travailler à répandre du jour sur les mêmes matiéres. Le Duché de *Wurtemberg* renferme plusieurs *Antiquités Romaines*, dont la plupart ont été rassemblées dans la Maison de plaisance du Duc à *Stuttgard*. On ne sçauroit

donc

donc douter que les *Romains* n'ayent porté leurs armes dans ces Contrées; mais jusqu'où y sont-ils parvenus? & combien s'y sont-ils arrêtés? Deux Questions épineuses auxquelles on ne sçauroit répondre qu'après un long & pénible examen. Les Ecrivains dont on pourroit espérer quelque secours à cet égard, n'en fournissent presque point. L'Histoire des *Germains* avant le tems de JULES CESAR est un chaos, les Peuples n'y sont point distingués les uns des autres. Les *Annales Romaines* sont d'une extrême sécheresse sur les affaires de la *Germanie*; & l'on a pris le parti d'attribuer à l'Empereur PROBUS une foule de choses qui doivent avoir été faites avant lui par ses prédécesseurs. Les Ecrivains modernes ne pouvoient guéres faire mieux, se trouvant destitués du flambeau de la Chronologie, & du secours des Monumens.

Si les *Romains* n'avoient fait qu'une seule expédition, & un seul séjour, dans le Duché de *Wurtemberg*, il faudroit toujours approfondir, quand ils y sont venus? Quels Peuples ils y ont trouvé? Quand ils en ont été chassés & par qui? Ce sont ces Questions mêmes qui ont guidé le fil des recherches de Mr. *Sattler*, & qui tracent le plan de son Ouvrage. Il commence par indiquer les anciens habitans de ces Contrées avant le tems de JULES CESAR. Ils furent pro-

bablement expulsés par les *Tectosages*, les *Boies*, & les *Gaulois*, qui sortirent des *Gaules*. Vinrent ensuite les *Cimbres*, parmi lesquels étoient les *Marcomans*, les *Harudes*, &c. & presque en même tems les *Némétes*, les *Sédusiens*, les *Vangions*, les *Tribocces*, & les *Hermundures*, que Cesar y trouva encore la premiére fois qu'il passa le *Rhin* à la tête des *Romains*.

A mesure que la puissance des Maîtres du Monde fit des progrès, en s'avançant sur les bords du *Rhin* & du *Danube*, les *Marcomans* reculérent, & tirérent vers la *Bohéme*. Les *Sédusiens*, les *Némétes*, les *Tribocces*, & les *Vangions* rentrérent dans les *Gaules*. Mais d'autres *Gaulois*, joints aux *Romains*, s'établirent dans les Pays situés entre le *Rhin* & le *Necker*, aux rives orientales desquelles habitoient encore quelques Peuples *Germains* qui s'étoient soumis à la domination *Romaine*. Mais ceux-ci s'étant dans la suite associés aux *Allemands*, vinrent à bout de délogér les *Romains* vers le milieu du troisiéme siécle.

Il s'agit de sçavoir qui étoient ces *Allemands*, & comment ils se sont étendus jusqu'au *Rhin*, en *Alsace*, & plus loin jusqu'à ce que Clovis les eut défaits. C'est à démêler ces diverses époques, & les vestiges de tant de Nations différentes que notre docte Archivaire a consacré son application. Mais il a vu sa tâche

che grossir à mesure qu'il a travaillé; & les diverses révolutions arrivées dans les Affaires Politiques & Ecclésiastiques lui ont ouvert le champ le plus vaste. La liaison intime que tous ces faits ont entre eux, ne lui a pas permis d'en détacher quelques-uns pour s'y borner. Après cela il avoit sous les yeux la belle Collection d'*Antiquités Romaines* de *Stuttgard*, qui l'invitoit à y puiser les connoissances historiques dont ces Antiquités sont une source. Mr. *Sattler* s'est donc livré avec joye à une vocation qui ne pouvoit être plus marquée, soit du côté des secours qui se trouvoient à sa portée, soit du côté des talens qui le mettoient en état de faire valoir ces secours.

Pendant qu'il rassembloit ses matériaux & digéroit son plan, Mr. le Professeur *Schopflin* mit au jour son excellent Ouvrage intitulé *Alsatia illustrata*. Bien loin d'être mortifié d'avoir été prévenu à bien des égards, notre Auteur fut ravi de trouver un Précurseur & un Guide aussi consommé dans ces recherches que l'est Mr. *Schopflin*; & cela l'affermit puissamment dans le dessein de fournir la carrière où il étoit entré. Il étendit même son plan, en se proposant d'y renfermer ce qui étoit arrivé aux *Allemands* & aux *Suabes* sous les régnes des Empereurs & des Rois *François*; ce qui donne lieu de parler de leurs Ducs jusqu'au tems où CARLO-

LOMAN les abolit, & y substitua les *Nuncii Cameræ*. Etant une fois en train, Mr. *Stattler* a continué l'Histoire des mêmes Peuples depuis le tems où la Dignité Impériale a été dévolue à des Princes *Allemands*. On rétablit alors les Ducs; il y en eut des successions de diverses familles, & cela dura jusqu'à l'extinction de la Maison de *Hobenstauf* en 1268. C'est dans cet intervalle de tems qu'on trouve les premiéres traces des Comtes de *Wurtemberg*, dont les Etats font aujourd'hui partie de ceux des Ducs de ce nom. Cela conduit aux conjonctures qui ont donné peu à peu à l'Empire d'*Allemagne* la forme & la constitution qui y régnent aujourd'hui.

Toutes les fois qu'on rapporte dans cet Ouvrage des citations d'Auteurs *Latins* qui ont employé les expressions *cis* ou *trans Rhenum*, une de ces prépositions est mise à la place de l'autre, parce que les Anciens écrivant en *Italie* ou dans les *Gaules*, étoient placés différemment à l'égard de ce Fleuve, appellant *en-deçà* ce qui est en-delà pour un Ecrivain *Allemand*, & réciproquement. Le défaut de cette précaution a répandu beaucoup d'ambiguïté dans divers autres Ouvrages, où les mêmes allégations font employées.

Il n'est pas possible de suivre l'ordre des faits dans une Histoire de l'ordre de celle-ci, qui n'est qu'un entassement de faits

faits & de discussions. C'est aux Amateurs à la lire tout de suite, & avec l'attention qu'elle mérite. Tout ce que nous pouvons faire en leur faveur, c'est de placer ici quelques observations sur les *Allemands*, qui tiennent une très-grande place dans les recherches de Mr. *Sattler*, & qu'il fait connoître avec beaucoup plus de précision qu'on ne l'avoit encore fait jusqu'à-présent.

Après la mort de l'Empereur PROBUS, les *Romains* ne conservérent pas un pouce de terre en *Germanie;* le *Rhin* & le *Danube* marquérent de-nouveau les frontiéres de leur Empire. Ils avoient encore assez de peine à mettre leurs *Gaules* à couvert des irruptions des *Francs* & des *Allemands*. Ils en firent bien quelquefois à leur tour sur le territoire de ces Peuples; mais on ne voit pas qu'ils s'y soient arrêtés, ni qu'ils y ayent formé aucun établissement. MAXIMIEN s'étant rendu en 290 dans les *Gaules*, y trouva les *Allemands*, & les repoussa. Il les poursuivit au-delà du *Rhin*, ayant fait jetter un pont sur ce Fleuve près de *Mayence*. C'est dans cette occasion qu'il est parlé pour la premiére fois des *Allemands*, comme d'un Peuple placé entre le *Mein*, le *Rhin* & le *Danube*. Il est faux que MAXIMIEN, comme son Panégyriste *Mamertinus* le prétend, ait parcouru & ravagé toutes ces contrées. Il se contenta

de

de reprendre les Places fortes que Probus avoit fait construire pour servir de barriére à l'*Empire Romain*. Les *Allemands* demeurerent paisibles possesseurs de leur domaine, situé entre les trois Fleuves qu'on vient de nommer. Mais s'étant fait connoître alors, leur Pays qui étoit auparavant compris dans la *Germanie*, & nommé comme elle, commença à porter le nom d'*Allemagne*. Lorsque les Empereurs Maximin & Probus se sont vantés d'avoir soumis toute la *Germanie*, leurs conquêtes ne s'étoient pas étenduës au-delà de l'*Allemagne* comprise dans cette premiére enceinte.

En 355 l'Empereur Constance envoya Julien *l'Apostat* dans les *Gaules*, parce que les *Allemands* étoient entrés en *Alsace*. Il les battit en 356 auprès de *Strasbourg*, & ils furent obligés de repasser le *Rhin*. Julien traversa ce Fleuve auprès de *Mayence*; mais tout ce dont il vint à bout sur le *Territoire Germanique*, ce fut de rétablir une Forteresse que Trajan y avoit autrefois construite, & d'imposer aux Ennemis des conditions de paix assez dures. Depuis Julien, les Empereurs Valentinien & Gratien inquiétérent aussi les *Allemands* dans leurs possessions. Cependant ceux-ci ne craignoient pas beaucoup les *Romains*, qu'ils sçavoient toujours livrés à leurs divisions intestines. Ils saisissoient donc ces occa-

sions

ſons pour ſe jettes dans les *Gaules*, où ils ne manquoient jamais de faire de grands dégâts. Mais en cela ils agiſſoient contre leurs propres intérêts. Car, ſi au-lieu de déſoler les *Gaulois*, ils s'étoient liés avec eux, ceux-ci qui portoient impatiemment le joug des *Romains*, l'auroient ſecoué, & auroient mis leurs Voiſins en état de ne plus rien craindre de la part de cet Empire. A cette premiére faute les *Allemands* en joignoient une autre; c'eſt que dans leurs expéditions ils ſe ſéparoient toujours par pelotons, que les *Romains* épioient, & exterminoient ſans peine; au-lieu qu'en demeurant réunis ils auroient pu tenir tête aux *Romains*, ou même les défaire. VALENTINIEN fut un des Princes qui les affoiblit le plus. Après en avoir tant fait périr de ceux qui étoient entrés dans les *Gaules*, qu'il y en eut fort peu qui purent repaſſer le *Rhin*, il les pourſuivit au-delà de ce Fleuve, & les atteignit dans un endroit qu'*Ammien Marcellin* nomme *Solicenum*, & qui, ſelon toutes les apparences, eſt la petite Ville de *Sulz*, dans le Duché de *Wurtemberg*. Il les y défit entiérement l'an 368, & bâtit un Fort ſur leurs Terres, qui a porté le nom de *Caſtellum Valentiniani*. Mais on ne ſçait pas mieux aujourd'hui le lieu où il a exiſté, que celui du *Caſtrum Trajani*: ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il faut le chercher le long du *Necker*. Mr.

Stef-

Steffens a cru le rencontrer dans ces Mines qui furent découvertes en 1750, entre *Manheim* & le Village d'*Altrip*, dans un endroit où le lit du *Rhin* est extraordinairement profond ; & il conjecture en même tems que c'étoit un des cinquante Forts de *Drusus*, qui fut relevé par Valentinien. Mais on a le même droit d'attribuer cet ouvrage à Probus, à Postume, ou à Julien. Enfin Gratien passa aussi le *Rhin* à la poursuite des *Allemands* en 378, après la victoire complette qu'il avoit remportée sur eux près d'*Argentoario*, ou *Horburg*; & les ayant chassés au-delà du *Necker*, il les obligea à se rendre. Malgré tout cela il ne conserva aucun domaine au-delà du *Rhin*, & même bientôt après il relâcha les prisonniers qu'il avoit faits, en leur laissant la liberté de rentrer dans une paisible possession de leurs terres. Les troubles qui survinrent ensuite dans l'*Empire Romain*, & qui amenérent sa décadence totale, laissérent aux *Allemands* le tems de respirer, & de prendre insensiblement les forces qui les mirent dans la suite en état de jouer un plus grand rolle.

Les *Allemands* sont donc un Peuple qui tient un rang distingué dans l'Histoire des *Teutons*, ou *Germains*, auxquels ils ont à la fin imposé leur propre nom. De-là vient l'erreur assez commune de les confondre ensemble, & de les prendre

pour

pour les premiers & naturels habitans des vastes Régions comprises aujourd'hui sous le nom d'*Allemagne*. Ceux qui admettent cette supposition, ne sçavent pas distinguer les Peuples & les tems, & confondent le tout avec une de ses parties. Les *François* en ont été de bonne heure la cause, parce qu'exposés aux incursions des *Allemands*, ils ne connoissoient d'autres Peuples de la *Germanie* que ceux-là. Il est vrai que c'étoit le plus considérable, & celui qui se montroit le plus souvent, & dans le plus grand nombre d'endroits. Mais, quand on écarte ces petites équivoques, pour recourir aux anciennes sources, on trouve d'une maniére très-positive, que les *Allemands* étoient une Nation particuliére, dont on n'avoit point ouï parler avant le tems de l'Empereur CARACALLA; au moins leur nom ne se trouve dans aucun Historien antérieur à cette date. On allégue à-la-vérité un certain *Asinius*, qui seroit le même que l'*Asinius Pollio* que *Suétone*, dans la vie de JULES CESAR, cite comme un Historien; & l'on prétend qu'il a parlé des *Allemands*. Mais *Hertius* a prouvé par des passages de *Suidas* & d'*Etienne de Byzance* que l'*Asinius* en question vivoit du tems d'ALEXANDRE SEVERE, ou de PHILIPPE L'ARABE, & par conséquent lorsque les *Allemands* s'étoient déjà fait connoître.

Après avoir détruit le préjugé qui veut faire de tous les *Germains* des *Allemands*, il s'en présente un autre, qui refuse à ceux-ci la qualité de Peuple de la *Germanie*, en se fondant sur quelques passages, où tantôt on les appelle simplement voisins de la *Germanie*, tantôt on les met même dans une opposition formelle avec les *Germains*. *Vopiscus*, *Aurelius Victor* & *Eutrope*, n'ont avancé cette derniére assertion, que parce qu'ils restreignoient le nom de *Germains* aux seuls *Francs*. Si l'on persistoit à ne regarder les *Allemands* que comme une Nation voisine de la *Germanie*, il faudroit toujours répondre à la demande: Quelle étoit cette Nation? A cela il y auroit deux choses à dire; ou que c'étoit un mêlange de *Gaulois*, d'*Helvétiens*, de *Rhétiens*, & d'autres habitans des Contrées voisines du *Haut-Rhin*; ou bien qu'ils tiroient leur origine des *Sarmates*, & avoient premiérement habité les Provinces qui composent aujourd'hui le Royaume de *Pologne*. Mr. *Sattler* entre dans l'examen de ces deux opinions, & fait voir qu'elles sont incompatibles avec les faits historiques que les Ecrivains nous ont conservés.

Il se trouve aussi des Sçavans, dont le nombre & l'autorité ne sont pas à mépriser, qui croyent que les *Allemands* étoient issus de ces *Gaulois* qui avoient pris possession des terres & des demeures aban-

don-

données par les *Gaulois*, ou *Helvétiens*, & que *Tacite* repréſente comme les plus grands vauriens du monde. Ce fut à leur occaſion que les *Romains* réglérent les poſſeſſions qui furent nommées *Agri decumates*, dont la culture fut le partage de ces *Gaulois*. De cette maniére l'écume, la baliure des *Gaulois* auroit ſervi de pepiniére à l'*Allemagne*. Mais, quoique ces ſortes d'origines n'ayent rien de flétriſſant, puiſqu'il n'y a guéres de Royaume en *Europe* dont les fondateurs ayent beaucoup mieux valu, le fil des événemens combat cette ſuppoſition; & Mr. *Schopflin* a fait voir qu'on ne pouvoit l'adopter ſans tomber dans pluſieurs contradictions.

Qu'étoient donc proprement ces *Allemands* ſi difficiles à déterrer? Il eſt connu que les *Germains* pendant longtems n'ont combattu que ſéparément, & un Peuple après l'autre, contre les *Romains*; & c'eſt à cauſe de cela que pendant longtems auſſi ils ont preſque toujours eu le deſſous, une ſeule Nation ne s'étant pas trouvée capable de réſiſter à l'effort des *Légions Romaines*. Mais voyant enfin que cette liberté qui leur étoit ſi précieuſe couroit les plus grands dangers s'ils ne ſe réuniſſoient, ils formérent une ligue contre l'Ennemi commun. Cela arriva ſous l'Empire de MARC AURELE, vers l'an de N. S. 161, la *Puiſſance Romaine* s'étant élevée à ſon plus haut période ſous

les Empereurs précédens, Trajan, Adrien & Antonin. Les *Marcomans*, Peuple qui étoit dans une très-grande considération, firent les premiers souffrir un échec considérable aux *Romains*. Ils ravagérent la *Rhétie* & la *Pannonie*; mais Marc-Aurele les battit à platte couture près du *Danube*. Cette défaite réveilla presque tous les Peuples de la *Germanie* à la fois; ils jurérent de venger les *Marcomans*, & de ruiner, s'ils le pouvoient, l'*Empire Romain*. *Capitolin* rapporte cette association dans les termes suivans. *Gentes omnes ab Illyrici limite usque Galliam conspiraverant, ut Marcomanni, Narisci, Hermunduri & Quadi, Suevi, Sarmatæ, Latringes & Buri: hi aliique cum Victovalis, Sosibes, Sicobotes, Rhoxolani, Bastarnæ, Alani, Peucini, Costoboci. Eutrope* y joint les *Vandales*, les *Suabes*, & tous les autres *Barbares* qu'*Orose* appelle *Germains*. Quelques Auteurs ont nommé la ligue que ces Peuples firent entre eux *Ligue Allemande*. S'il étoit vrai qu'ils eussent alors pris le dessein de ne former désormais tous ensemble qu'un même Peuple, cela répandroit un grand jour sur la création d'*Asinius Quadratus*, qui se trouve dans *Agathias le Scholastique*; sçavoir que les *Allemands* étoient un ramas, un composé de toutes sortes de Peuples, au nombre desquels il n'est pas nécessaire de mettre les *Gaulois*. Cette opinion paroîtra d'autant plus vraisemblable, si l'on fait attention que vers le mê-

même tems les *Francs* qui étoient aussi divisés en plusieurs Peuples, firent une semblable alliance, en vertu de laquelle ils ne portérent plus que le nom de *Francs*, tous ceux des autres Peuples étant tombés dans l'oubli.

Si, comme *Orose* le prétend, toute la *Germanie* entra dans cette ligue, depuis l'*Illyrie* jusqu'au *Rhin*, cela devoit faire des forces très-redoutables Il paroît bien qu'en effet tous les Peuples qui habitoient cette étenduë de pays formérent de concert le dessein de détruire l'*Empire Romain*, mais il n'en résulte pas que depuis ce moment ils n'ayent plus formé qu'un seul Peuple, & n'ayent porté qu'un seul nom. On trouve au contraire des preuves formelles que les *Marcomans*, les *Alains*, les *Quades*, & d'autres, sont demeurés des Peuples particuliers. Les premiers en particulier restérent très-longtems sans se confondre avec les *Allemands*, & l'Histoire fait mention d'eux sous leur ancien nom. Ils faisoient, par exemple, une partie considérable de l'année d'ATTILA, ce terrible Roi des *Huns*, qui traversa l'*Allemagne* pour venir fondre sous les *Gaules*, & saccagea *Rome* même. Depuis ce tems-là ils perdirent peu à peu leur nom, mais on doit les regarder comme les Ancêtres de la plupart des habitans de la *Bohême* & de la *Baviére*. Les *Quades* étoient aussi un Peuple

 puis-

puissant; *Tacite* en parle briévement, mais en homme instruit, les plaçant avec les *Marcomans* sur les rives du *Danube*, & disant que leur valeur ne cédoit point à celle des *Marcomans*. Derriére eux, en tirant vers la *Sarmatie* & la *Pannonie*, on trouvoit les *Marsignes*, les *Gothins*, les *Oses*, & les *Buriens*. Au milieu leurs demeures s'étendoient du *Danube* jusqu'à la *Hongrie*. A l'occident la Forêt de *Bohême* les séparoit des *Marcomans*; & tant à l'orient qu'au septentrion la *Morave* paroît avoir tracé leurs frontiéres. Mais dans la suite ils les élargirent considérablement. S'étant joints du tems de Marc Aurele aux autres Nations qui vouloient ruiner l'*Empire Romain*, ils ne se confondirent pourtant jamais avec les *Allemands*; mais ceux-ci s'étant établis vers le *Haut-Rhin*, où ils continuérent à s'opposer aux *Romains*, les *Quades* demeurérent comme un Peuple particulier dans la *Pannonie*, & furent connus encore pendant longtems sous leur nom propre.

Les *Souabes* au-contraire faisoient une partie considérable des *Allemands*; & si l'on s'en rapporte au témoignage de quelques Auteurs, c'est le même Peuple. Mais d'autres se contentent de dire, que les *Souabes* se mêlérent aux *Allemands*. Suivant le célébre *Leibnitz*, le nom de *Souabes* vient d'un mot *Allemand* qui veut dire *aller de côté & d'autre, rouler d'un pays*

à

à l'autre; sans avoir de domicile fixe. On donne au nom des *Vandales* une étymologie semblable. Mr. *Sattler* ne croit pourtant pas que ces Peuples ayent été entiérement Nomades, ou Errans. Ils envoyoient seulement tous les ans hors de leurs Contrées quelques milliers d'hommes armés, pour les former à la guerre, & peut-être aussi pour parvenir à la conquête de quelque Païs où ils pussent se transplanter. Cela se confirme par la migration qui les conduisit de leur premier domicile dans celui qu'ils occupent aujourd'hui, & de cette foule d'excursions qu'ils firent en *Espagne*, dans les *Gaules*, & plus loin encore. C'est pour se faciliter de semblables courses, qu'ils avoient dépossédé les *Tenctéres* & les *Usipétes* des bords du *Rhin* & du *Danube*. Toute leur constitution politique reposoit sur le même principe. Ils ne permettoient l'acquisition d'aucun domaine, qui mît dans l'obligation de s'arrêter longtems au même endroit. Leurs maisons étoient portatives, leurs ustenciles de ménage d'un transport très-aisé, & rien ne les arrêtoit d'un moment à l'autre, lorsqu'ils prenoient la résolution de partir.

Revenons aux *Allemands*. Il demeure toujours clair que c'étoit un mélange de Nations, mais qu'on ne sçauroit déterminer exactement toutes celles qui le composoient. Il suffit ici de rejetter l'erreur

qui place l'origine des *Allemands* dans ce vil rebut de *Gaulois* qui prit possession des terres des *Marcomans*, lorsque ceux-ci se furent retirés dans la *Bohéme*. Mrs. *Mascou* & *Wachter* ont pourtant épousé ce sentiment. Ils expliquent le mot *All* qui avec celui de *Mann* forme le nom d'*Allemand*, par *Etranger*, & se fondent en particulier sur le Scholiaste de *Juvenal*, qui explique de la même maniére le nom des *Allobroges*. Dans l'ancien Langage Breton *Ellmyn* signifie un *Allmann*, ou *Etranger*. *Dion* appelle ces Peuples Ἀλαμβάνοί, & par contraction Ἀλβάνοι, qui a le même sens. C'est encore en *François* celui du mot *Aubain*. Il est bien vrai que les *Gaulois* en question furent d'abord des Etrangers. Mais lorsque la dénomination d'*Allemands* s'introduisit, ils ne l'étoient plus, puisqu'il y avoit au-delà d'un siécle qu'ils occupoient ces Contrées. Et il est incompréhensible comment les autres Peuples de *Germanie*, qui se joignirent depuis à eux, auroient adopté un nom qui ne leur convenoit en aucune façon. Tout cela rend cette étymologie plus que suspecte. D'ailleurs CARACALLA trouva les *Allemands* sur les bords du *Mein*, fort loin du *Rhin* & du *Necker*, qui portoient déjà leur nom d'*Allemands*, dont cet Empereur tira son surnom. Or alors les *Gaulois* étoient entre le *Rhin* & le *Necker*, où les *Allemands* ne parvinrent que longtems après.

Un

Un bon nombre de Sçavans ont cru trouver une maniére plus commode d'expliquer le nom des *Allemands*, en le dérivant de celui du Fleuve *Almona*, ou *Altmuhl*. Il eſt bien vrai que les Peuples portoient très-ſouvent des noms empruntés des Riviéres près deſquelles ils habitoient. Et quand on conſidére la poſition des *Allemands* dans le tems où ils ſe firent connoître, il eſt encore vrai que leurs plus grandes forces étoient du côté de la Riviére ſuſdite, d'où ils pouvoient aiſément ſe porter au *Danube*, & faire leurs courſes ſur le territoire de l'*Empire Romain*. Les *Hermundures* en particulier & les *Nariſques* étoient domiciliés ſur les bords de l'*Altmulh*. On pourroit à-là-vérité objecter que cette Riviére n'eſt pas aſſez conſidérable pour avoir donné ſon nom à un Peuple auſſi fameux. Mais la plupart des Sçavans ſont bien dans l'idée que la *Germanie* elle-même tire ſon nom d'une Riviére encore plus petite, de la *Géra*. Ces ſortes de dénominations ſont fortuites, & l'on ne peut poſer aucune régle fixe à cet égard. Mais la premiére fois que le nom des *Allemands* fut entendu ſous CARACALLA, ce fut ſur les bords du *Mein* que ce Prince les rencontra. Ne pourroit-on point ſoupçonner qu'étant fort vain, il inventa lui-même ce nom, afin d'enfler la liſte des ſurnoms ou titres qu'il s'arrogeoit, d'autant

plus qu'il avoit déjà pris celui de *Germanique* dès le vivant de son pére? On connoît assez les extravagances de Caracalla dans ce genre, & les railleries que les *Romains* en firent. *Dion Cassius*, qui écrivit peu après, ne dit point qu'il eût fait la guerre aux *Allemands*, mais aux *Cennes*, Peuple *Celtique*. Or, en admettant cette conjecture, Caracalla n'auroit pas pensé à l'*Altmubl* pour inventer le nom d'un Peuple auquel il avoit eu affaire près du *Mein*. Il faudroit donc que ce fût un nom de fantaisie, auquel le hazard l'eût conduit.

Il est encore moins spécieux de recourir au Fleuve *Lemann*. Il y avoit longtems qu'on parloit des *Allemands*, avant qu'ils eussent passé le *Rbin*, & fussent parvenus jusqu'au Canton de *Berne*.

La pensée de *Schilter* n'est pas à mépriser. Il fait venir le nom des *Allemands* des Biens de communauté, dits *Allemanden*, qui avoient lieu chez eux, suivant ce témoignage de Jules Cesar; *privati ac separati agri apud eos nihil est*. Mais, dès-là que cet usage étoit commun à tous les *Germains*, comment auroit-il donné lieu à désigner spécialement la Nation *Allemande*?

Tout bien pesé, Mr. *Schopflin* a cru devoir chercher dans la valeur de cette Nation la raison de son nom. Tous ceux qui la composoient, étoient des hommes, *alle manner*, c'est-à-dire *de braves gens*.

Ca-

CARACALLA en fit l'expérience à ses dépens, n'ayant pu se tirer de leurs mains qu'en leur payant une grosse somme d'argent. Cela peut fort bien avoir engagé les *Romains* à donner à d'aussi vaillans Ennemis un nom qu'ils méritoient si bien. C'est ainsi que celui des *Francs* vient de la liberté dont ils étoient si jaloux.

Il ne faut pourtant pas oublier, en traitant ce sujet, la découverte qui fut faite en 1507, à *Alma*, Village situé près de *Constance*, de l'Image d'une fausse Divinité qui portoit le nom d'*Allmann*. On fit un coffre pour enfermer cette espéce de Relique, qui fut envoyée à *Manheim*, & on y mit les vers suivans.

Allmann Abgott bin ich,
Die Teutschen iren Nam hambt durch mich.
Von grossen Streiten der Walhen dich verstich,
Alamanna Teuschzland nennt sich.
Bey Costantz im Dorf Alma lag ich.
Durch Kunig Maximilion schickt es sich,
ImXVt und VII. *Jare in die Lad legt er mich.*

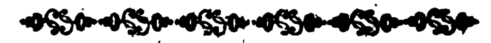
Ainsi l'*Allemagne* & les *Allemands* feroient redevables de leur nom à cette fausse Divinité. C'est dommage qu'elle n'ait en sa faveur d'autre témoignage que celui du Poëte qui a fait les vers qu'on vient de lire. *Beger*, dans son *Thesaurus Palatinus*, a fait voir qu'elle

qu'elle représentoit *Mercure*. Et l'on ne sçauroit alléguer aucune autorité, qui prouve que les *Allemands* ayent adoré un Dieu nommé *Almann*, ou *Alemann*. Le meilleur est, après tous ces efforts pour percer l'obscurité dont leur origine est enveloppée, de convenir de bonne foi qu'on ne sçauroit y porter qu'une très-foible lumiére.

Notre sçavant Auteur donne le fil de leur Histoire aussi suivi & aussi complet que le permettent les monumens qui nous en restent. Après avoir été successivement en guerre & en paix avec les *Romains*, ils rencontrérent en Clovis un foudre de guerre qui les extermina. On ne sçauroit fixer au juste l'endroit où fut donnée la sanglante bataille que ce Monarque gagna contre eux. Au-moins ne faut-il pas le placer dans le voisinage de *Strasbourg*. La liberté des *Allemands* fut ensévelie dans cette journée, & ils se virent obligés de subir le joug des *Francs*. Le *Baviére*, la *Thuringe*, & enfin la *Saxe*, eurent successivement le même sort. Et c'est-là précisément le berceau de l'Empire d'*Allemagne*, le fondement de sa Constitution actuelle. Ces divers Peuples auparavant libres reconnurent un Chef, & conservérent cependant la meilleure partie de leur indépendance.

Nous voudrions bien pouvoir donner

une idée des recherches que contient cette Histoire sur la Religion des *Allemands*, le Culte idolâtre de leurs fausses Divinités, & les monumens qui s'y rapportent. Cela fait là meilleure & la plus intéressante partie de l'Ouvrage de Mr. *Sattler*, à cause de l'explication qu'il y donne de diverses Antiquités jusqu'à-présent peu connuës. On ne manquera pas de rendre à son travail la justice qui lui est dûë, & de l'associer aux meilleurs Ecrivains qui avant lui se sont appliqués à ce genre de Littérature.



ARTICLE X.

FIN de la Dissertation de Mr. DES VIGNOLLES sur la Chronologie de Mr. NEWTON. *Suite de l'Article XII. de la I. Partie du Tome XXII. de cette Bibliothéque.*

(a) *APrès ceux-ci régnérent les sept Archontes décennaux, auxquels on donne ordinairement* 70 *ans; mais comme il y en avoit qui mouroient avant la fin des* 10 *ans, tout le tems de leur Régne pourroit bien ne pas passer* 40 *ans.* Desorte qu'ajoutant ces 40 ans à *l'An* 647, où je viens de dire

(a) Newton, p. 134.

dire que Mr. *Newton* place *Charops premier Archonte Décennal*, on aura (a) *l'An* 607, où effectivement Mr. *Newton* met *Créon premier Archonte Annuël*; & sans qu'il soit nécessaire d'en avertir, il est visible qu'ici la différence est de 30 ans. Mais ce retranchement n'est appuyé que sur la pure fantaisie de Mr. *Newton.* Point de preuve, aucun indice, nulle vraisemblance. *Il y avoit*, dit-il, *de ces Archontes qui mouroient avant la fin des* 10 *ans.* Comment le sçait-il? Vivoit-il alors? Quelque Auteur ancien l'a-t-il écrit ou insinué? Disons quelque chose de plus: y-a t-il de la vraisemblance, même en supposant des cas possibles? 1. Si c'est un des premiers Archontes qui mourut avant les 10 ans, par exemple, le 2. le 3. le 4. comment voulût-on continuër cette espéce de Magistrature? 2. Si ce fut le 5. à plus forte raison le 6. les 40 ans de Mr. *Newton* ne suffiront pas. 3. Sans être grand Arithméticien, il est aisé de conclure, que pour renfermer dans un espace de 40 ans *sept Archontes décennaux*, il faut pour le moins que *quatre* (c'est-à-dire plus de la moitié) n'ayent régné que deux ans & demi, l'un portant l'autre. En mon particulier, je crois que cela arriva au 7.
nom-

647
—40
607

(a) Newton, p. 40.

nommé *Eryxias*, & qu'il ne régna que 9 ans. Pour remplir la derniére année, (*a*) *on donna l'administration pour un an à l'Archonte Tléfias, l'an 4. de la XXIII. Olympiade:* ce qui donna lieu à l'établissement exprès des Archontes annuëls, qui commença l'année suivante par (*b*) *Créon*, l'an 1 de la XXIV. Olympiade, qui (*c*) répond à l'an 684 avant Jesus-Christ.

13. (*d*) *Et ainsi*, ajoûte Mr. *Newton*, ces Archontes décennaux *pouvoient bien avoir fini environ l'an 2 de la XLIII. Olympiade.* Cela est vrai suivant les calculs de Mr. *Newton.* Car l'an 607, qu'on vient de trouver, répond *à l'an 2 de la XLIII. Olympiade.* Mais il y a un anachronisme de 77 ans dans ce qui suit, que *c'est vers ce tems que commença la seconde Guerre de Messéne:* comme effectivement c'est (*e*) à l'an 607 que Mr. *Newton*, dans son Abrégé, rapporte *le commencement de la seconde Guerre de Messéne.* Mais *Pausanias*, qui a écrit ces guerres en Historien Chronologiste, dit expressément, que (*f*) *la seconde Guerre de Messéne commença l'an* 1 *de la XXIV. Olympiade*, qui répond à l'an 684 avant Jesus-Christ. La différence est de 77 ans.

607
−77
684.

14. Avant

(*a*) Pausan. IV. p. 125. (*b*) Euseb. No. 133, Marm. Oxon. Ep. 33. (*c*) p. 246. init. (*d*) Newton p. 155. (*e*) p. 40. (*f*) Pausan. IV. p. 125.

14. Avant que d'aller plus loin, recueillons ici la somme des différences que j'ai marquées à la fin des cinq articles précédens, entre Mr. *Newton* & les Tables de Mr. *Marshall*. On voit d'abord, que la différence totale monte à 447 ans, comme je l'ai dit au commencement de cette Section; & que Mr. *Newton* abrége, d'autant d'années, l'Histoire des *Athéniens*. Par le dernier article en particulier, on découvre d'une maniére sensible, qu'avec tous ces retranchemens, qui ne sont tous fondés que sur la fantaisie de Mr. *Newton*, & dont quelques-uns sont contraires à la vraisemblance, il n'a pu faire ensorte que le *premier Archonte Annuël*, & la *seconde Guerre de Messéne*, deux événemens mémorables & bien caractérisés, ne se rencontrent, dans son systéme, 77 ans plus tard que la vérité.

N. 9.	A.	210
10.		13
11.		147
12.		30
13.		77
		477

15. Encore une ou deux remarques sur les derniéres paroles, qui finissent cet article, dans Mr. *Newton* (a). *Aux Archontes Décennaux succédérent les Archontes Annuëls. De ce nombre furent les Législateurs Dracon & Solon*, dont Mr. *Newton* avoit parlé auparavant avec sa liberté ordinaire. Dans son Abrégé, il dit que (b) l'an 471 avant

J. C.

(a) Newton, p. 135. Angl. p. 127. Fr. (b) Pag. 41.

J. C. *Dracon fut Archonte des Athéniens, à qui il donna des Loix*; & dans le corps de l'Ouvrage, un peu avant le long passage qui vient de nous servir de matière, que (*a*) *la Législature de Dracon peut être placée la* I. *année de la LII. Olympiade*. Ces deux dates s'accordent fort bien ensemble; mais Mr. *Newton* fait ici un anachronisme de 13 Olympiades, ou de 52 ans. Car *Tatien*, *Clément d'Alexandrie*, *Eusébe*, *Suidas*, & tous nos Chronologistes, placent unanimement la Législature de *Dracon* à la XXXIX. Olympiade, qui répond à l'an 624 avant JESUS-CHRIST.

L'anachronisme n'est pas si grand pour l'autre Archonte: (*b*) *La Législature de Solon*, dit Mr. *Newton* dans le même endroit, *peut être placée à la* 3. *année de la LIV. Olympiade*, qui répond à *l'an* 562 avant J. C. où il dit, dans son Abrégé, que *Solon étant Archonte d'Athènes, donna des Loix aux Athéniens*. Ce fut donc (*c*) *dix ans après la Législature de Dracon*. Mais nos Chronologistes font cet intervalle de 30 ans, conformément à ce que les Anciens en ont rapporté. *Clément d'Alexandrie* dit que (*d*) *Solon fleurissoit à la XLVI. Olympiade*. *Tatien*, cité par (*e*) *Eusébe*, rap-

(*a*) Newton, p. 131. (*b*) p. 42. (*c*) p. 131. (*d*) Clem. Alex. Strom. I. p. 302. (*e*) Euseb. Præp. Evang. X. II. f p. 498.

rapporte *la Législature de Solon vers la XLVI. Olympiade.* Le même (*a*) *Eusébe*, dans sa Chronique, la place à *l'an* 2 de la même Olympiade; & *Diogéne Laërce* s'exprime de cette maniére : (*b*) *Solon fleurit vers la XLVI. Olympiade, en la* 3. *année de laquelle il fut Archonte des Athéniens, suivant Sosicrate, & leur donna des Loix.* Cette année répond à l'an 594 avant J. C. Ainsi l'anachronisme de Mr. *Newton* est ici de 32 ans.

De la Magistrature de *Solon* passons à sa mort. Au rapport de (*c*) *Plutarque, Phanias d'Ephése*, (ou (*d*) plutôt d'*Erése* (*e*) Ville de *Lesbos*) *dit que Pisistrate se saisit de la Tyrannie sous l'Archonte Comias; & que Solon mourut sous l'Archonte Hégestrate, qui succéda à Comias.* Mr. *Newton* (*f*) cite ce passage, & l'approuve, après avoir reconnu que (*g*) *selon les Marbres d'Arendel, la Tyrannie de Pisistrate commença à Athènes la* 4. *année de la LIV. Olympiade*, qui répond à (*h*) *l'an* 561 *avant J. C.* Desorte que *Solon* sera mort l'année suivante, 560 avant J. C. Mais Mr. *Newton* prétend que (*i*) *les tems marqués sur les Marbres, avant la naissance de l'Empire des Perses, ... approcheront beaucoup plus de la*

(*a*) Euseb. Chron. No. 1422. (*b*) Laërt. in Solone, p. 41. (*c*) Plut. Solone fine. (*d*) Vossius Hist. Græc. p. 49 f. (*e*) Cellar. Geogr. II. p. 9. (*f*) Newton, p. 131. (*g*) p. 127. f. (*h*) Marm. Oxon. p. 246. (*i*) Newton, p. 127. com.

la vérité, en les diminuant à raison de quatre pour sept: ce qu'il dit trois fois dans cette page (*a*). *Suivant cette réformation*, ajoûte Mr. *Newton*, *la Tyrannie de Pisistrate commença la* 3. *année de la LVII. Olympiade*, *& par conséquent Solon mourut la* 4. *année de la même Olympiade*, qui répond à l'an 549 avant J. C. onze ans plus tard que je ne l'ai dit. L'Original *Anglois* porte, (*b*) *dans la proportion de* 4 *à* 7, c'est-à-dire, que Mr. *Newton* compte 4 ans seulement, pour 17 que compte le Marbre, & 31 *pour* 54, comme (*c*) il n'a compté que 40 pour les Archontes décennaux, au-lieu de 70 qu'on leur donne ordinairement. (*d*) *On peut se servir de cette méthode*, continuë Mr. *Newton*, *quand on manque d'autres raisons; mais quand on n'en manque pas, on doit toujours choisir les meilleures*. Ces derniéres paroles sont incontestables, la droite raison & la bonne-foi y obligent. Mais *cette méthode*, *destituée d'autres raisons*, ne *peut être employée* que pour se jouër de l'Histoire, rendre tous les Faits incertains, & répandre des ténébres sur ceux qui sont les mieux éclaircis.

18. Le motif particulier qui a engagé Mr. *Newton* (*e*) à proposer *cette méthode* de 4 pour

(*a*) Newton, p. 128. (*b*) p. 121. (*c*) Sus, No. 12. (*d*) Newton p. 128, Angl. p. 121. Fr. (*e*) pag. 131.

pour 7, c'eſt un (*a*) fait rapporté par *Hérodote*, mais dont pluſieurs anciens Auteurs ont douté, & que je crois faux, quoiqu'il ne ſoit pas abſolument impoſſible: ſçavoir, (*b*) la viſite que *Solon* fit à *Créſus* Roi de *Lydie*, & l'entretien qu'ils eurent enſemble. *Quelques Auteurs*, dit *Plutarque* (*c*), *prétendent combattre, par la Chronologie, cette entrevuë de Créſus & de Solon. Pour moi*, ajoûte-t-il, *je ne crois pas qu'il faille la rejetter, ſous prétexte de certains Canons Chronologiques, que mille gens juſqu'aujourd'hui ont eſſayé de corriger, ſans pouvoir les concilier, & les dégager de contradictions*. Mr. *Newton* rapporte (*d*) deux fois ce paſſage tout entier, & dès la première il en juge de cette façon. *Il me ſemble que ces Chronologiſtes ont fait la Légiſlature de Solon trop ancienne, pour s'accorder avec le tems de cette entrevuë*. Pour rapprocher ces deux faits, il diminuë les années, dans la proportion de 4 à 7, & *par ce calcul*, dit-il, *l'objection de Plutarque eſt entiérement diſſipée*.

19. Une cauſe doit être plus que déſeſpérée pour avoir recours à une méthode ſi inouïe dans les Calculs Chronologiques; & il faut, ou que Mr. *Newton*, plein de ſes *proportions* abſtraites, n'ait pas voulu s'abaiſſer juſqu'à chercher les voyes les plus naturelles pour concilier des faits;

(*a*) Newton, p. 131. (*b*) Herodote I. 29--33.
(*c*) Plut. Solone, p. 93. (*d*) Newton, p. 4. & 51.

faits; ou que, de propos délibéré, il ait choisi ceux qui sont douteux, ou obscurs, & peut-être faux, pour rendre suspects ceux que l'on regardoit comme certains. Cherchons nous-mêmes. *Eusébe*, que je consulte le premier; *Calvisius* célébre en *Allemagne*; *Ussérius*, & Mr. *Marshall*, compatriotes de Mr. *Newton*, mettent la 1. année du régne de *Crésus* à l'an 3. de la LIV. Olympiade, qui fut l'an 562 avant J.C. Otons ce nombre de 594, (*a*) où *Solon* fut Archonte, nous aurons 32 ans pour cet intervalle. Or *Solon* en ayant vécu 80 selon *Diogéne Laërce*, nous trouverons 48 ans à distribuer hors de ces deux termes. Si *Solon* fut fait Archonte dans sa 35. année, il aura vécu jusqu'à la derniere année de *Crésus*, qui régna 14 ans.

562
594
32
48
80

20. Accordant à Mr. *Newton* un bonne partie de ce qu'il demande, la néceffité des 4 pour 7 disparoîtra d'elle-même. (*b*) *Crœsus Roi de Sardes régna* 14 *ans, & commença son régne la* 3. *année de la LV. Olympiade*, c'est-à-dire l'an 558 avant J. C. & 4 ans plus tard que ne veulent *Eusébe*, & les autres. *Après que Solon eut donné ses Loix aux Athéniens, il voyagea pen-*

1.	558
9.	550
	594
	44
	34
	12
	80

(*a*) Sus. No. 16. (*b*) Newton, p. 130.

pendant 10 *ans*, & *quand il fut revenu à Athènes*, (a) *Crœsus l'invita à venir à Sardes, la* 9. *année de son régne*, *la* 3. *année de la LVII. Olympiade*, sçavoir, (b) *l'an* 550 avant J. C. qu'arriva la *Conférence entre Solon & Crœsus*, suivant Mr. *Newton*. Otant cette année 550 de l'an 594, que *Solon* fut fait Archonte, comme je viens de le dire, il restera 44 ans pour cet intervalle. Si donc nous y ajoutons 34 ans complets avant qu'il fût Archonte, & 10 ans pour ses premiers voyages, il restera encore 2 ans pour son dernier voyage, & son retour à *Chypre* où il mourut. Mr. *Newton* (c) met cette mort *à l'an* 549, un an avant la Conférence. Mais il retarde de 4 ans la 17. année de *Crœsus*; & la visite peut bien avoir été faite avant la 9. année de ce Roi.

21. Au fond toutes ces conjectures, bonnes ou mauvaises, ne peuvent être que de très-petit usage pour l'éclaircissement de l'Histoire *Grecque*: car quoique l'entrevuë de *Crœsus* & de *Solon* ne soit pas absolument impossible, comme je l'ai dit, je ne crains pas de la mettre au nombre de ces (d) *Fables innombrables*, que *Cicéron* a reprochées à *Hérodote*, dans le même endroit où il l'appelle *le Pére de l'Histoire*. C'est à *Hérodote* en particulier, qu'en

(a) Newton, p. 131. (b) pag. 42. (c) p. 41.
(d) Cicero de Legibus. I. init.

qu'en veut *Juvenal* dans son (*a*) *Quicquid Græcia mendax, audet in Historiâ.* Le satyrique *Lucien* ne lui reproche pas seulement d'avoir (*b*) *écrit des menteries*, comme *Homére* & *Ctésias*; mais encore (*c*) il place ce dernier avec *Hérodote* parmi ceux qui sont *le plus tourmentés dans les Enfers, pour avoir, pendant leur vie, écrit des menteries ou des faussetés*. Ne sortons pas de la prétenduë visite que *Solon* fit à *Crœsus*, & du discours qu'il lui tint. Ce sage Législateur passe pour (*d*) avoir réformé l'année des *Grecs*. *Plutarque* & *Diogéne Laërce* l'assurent; mais *Solon* en parle dans *Hérodote* d'une maniére si puérile, que (*e*) *Scaliger* l'a traitée, sans détour, *d'absurde & de ridicule*: ce qui doit tomber sur *Hérodote*, qui a voulu parler d'une chose qu'il n'entendoit pas, ou qui l'a débitée sur quelque récit populaire. Au-moins faut-il convenir, qu'il n'est moralement pas possible, que *Solon* ait parlé de l'année *Grecque*, ni d'aucune autre, comme *Hérodote* le fait parler. Car, comme (*f*) Mr. *Dodwel* l'a remarqué, il n'étoit pas possible qu'une telle forme d'année *fût en usage plus de deux ans*, bien loin qu'elle l'ait été plus de 72 ans, comme le discours

(*a*) Juvenal Sat. X. (*b*) Lucian in Philosop. init. T. II. p. 377. (*c*) Hist. verit. Lib. 2. T. I. p. 682. 3. (*d*) Plutarch. Solon. I. 92. Laërt. Sol. I. § 59. f. (*e*) Scalig. Emend. Temp. Edit. I. p. 47. (*f*) Dodwel. De Cyclis. III. 22. p. 166.

cours de *Solon* le suppose. C'est une chose merveilleuse, que pour *corriger* ce que les *Grecs* nous ont donné comme *vrai*, dans leur *Histoire*, Mr. *Newton* insiste, sur-tout, & prenne pour fondement ce qu'il y a de plus *fabuleux*; & que pour en venir à bout il ait supposé un principe imaginaire, tel qu'est la *réduction des années à quatre pour sept*. Cela ne ressemble-t-il pas à ce que j'ai mis pour titre à cette Section, *Mutat quadrata rotundis*?

§. 10. Rois d'Egypte.

I. Les Chronologistes modernes, avertis par les Ecrivains anciens, ont distingué, autant qu'ils ont pu, les Princes, ou les Personnes illustres, qui ont porté le même nom, ou des noms semblables; & ont évité d'attribuër à l'*Hercule Gaulois*, par exemple, ce qui a été dit de celui des *Grecs*, de celui de *Tyr*, ou de celui d'*Egypte*. Mr. *Newton* prend une méthode contraire. Il confond des personnes que les Anciens avoient distinguées; il réunit dans un même tems, ou sous un même Roi, des événemens éloignés de quelques générations, ou de quelques siécles; & trouve, dans les endroits même où les Anciens se sont étudiés à être exacts, la source du désordre & de la confusion qui régne dans sa nouvelle Chronologie.

Les

Les Chronologistes dit-il, (*a*) *avoient pris le parti de doubler les personnages. C'est ainsi,* continuë-t-il, *que les Poëtes ayant confondu Jo fille d'Inachus avec Isis d'Egypte, les Chronologistes firent son époux Osiris, ou Bacchus, & Ariadne sa maîtresse, aussi ancien qu'Jo; & imaginérent ensuite deux Ariadnes, dont l'une fut maîtresse d'Osiris & l'autre de Thésée; ils inventérent encore deux Minos, leurs péres, & une Jo plus jeune, fille de Jasus, nom corrompu pour celui d'Inachus. . . De semblables corruptions ont prodigieusement embarrassé l'ancienne Histoire.* Pour varier & pour m'accommoder au passage de Mr. *Newton* qu'on vient de lire, faisons quelques remarques sur l'Histoire des *Egyptiens*, dont voici une légére idée, tirée d'un Ouvrage fort connu.

II. *Notre grand Chronologiste, le Chevalier Jean Marsham*, comme l'appelle Mr. *Newton* (*b*), ayant, soigneusement examiné tout ce qu'*Hérodote, Diodore de Sicile, Joséphe, Eusébe*, & sur-tout *Le Syncelle* publié au milieu du siécle dernier, ont écrit des divers Rois d'*Egypte*, entreprit de renfermer tous ces Rois dans une étenduë de tems raisonnable, de la maniére que je vai le rapporter.

1. Les *Egyptiens* ont eu, de-même que

(*a*) Newton. p. 4. 5. (*b*) P. 73.

que les *Grecs*, leur *Tems Fabuleux* & leur *Tems Historique*: (*a*) *Marsham* renvoye au *Tems fabuleux* la (*b*) Dynastie de seize Dieux, ou Demi-Dieux; *Vulcain*, *le Soleil*, *Agathodæmon*, *Saturne*, *Osiris*, *Isis*, *Typhon*, *Orus*, *Mars*, *Anubis*, *Hercules*, *Apollon*, *Ammon*, *Titboës*, *Sosus*, *Jupiter*, qui tous ensemble régnérent 1183 ans, suivant la liste tirée de *Manethon*. Ces (*c*) *seize Dieux* ont été reconnus par *Hérodote*, qui ajoute (*d*) *qu'Orus fils d'Osiris fut le dernier* (*e*) *des huit premiers*. *Diodore* (*f*) en nomme douze, & dit aussi *qu'Orus fils d'Osiris fut le dernier des Dieux*.

2. L'*Egypte* fut ensuite partagée en quatre Royaumes principaux, qui fournissent autant de listes collatérales de Rois, dont la durée ne fut pas égale (*g*). Après six siécles plus ou moins, les Royaumes de *This* & de *Memphis*, (*h*) furent réunis à celui de *Thébes*, qui dura plus de 1000 ans sous 37 Rois, jusqu'après l'établissement du grand Cycle Caniculaire. Le Catalogue de ces Rois fut dressé par *Eratosthéne*. *Est autem*, dit *Marsham*, (*i*) *hoc Eratosthenis Laterculum venerandissimum antiquitatis monumentum, & ad stabilienda*

(*a*) Marsham, p. 8. Al. 7. f. (*b*) P. 11. (*c*) Herod. II. 143. (*d*) C. 144. (*e*) C. 145. (*f*) Diodor. I. 13. 18. 25. (*g*) P. 25. (*h*) Marsh. p. 18. (*i*) Marsh. p. 3.

da Ægyptiorum tempora imprimis necessarium. Il commence, de-même que la premiére Dynastie de *Manethon*, par *Ménès*, généralement reconnu pour le premier Roi d'*Egypte* après les Dieux: & c'est par-là que commence le *Tems Historique* des *Egyptiens.*

3. Nous avons encore, dans *Le Syncelle*, un Catalogue suivi des Rois de la *Basse-Egypte*, dont le Siége fut *Héliopolis*, où ils régnérent durant 700 ans, sous 25 Rois. Après quoi cet Etat fut envahì par des Pasteurs *Phéniciens*, qui en occupérent le Trône, sous six de leurs Rois, durant 250 ans, ou environ, jusqu'à l'établissement du grand Cycle Caniculaire, dont je viens de parler. C'est jusqu'ici, sur-tout, que l'ancienne Chronologie doit être examinée de-nouveau, & que les Tables de *Marsham* peuvent être retouchées avec quelque fruit.

4. Outre ces Catalogues suivis, nous trouvons dans *Hérodote*, & dans *Diodore*, les noms de plusieurs anciens Rois d'*Egypte*, célébres par quelques événemens particuliers. La durée de leurs régnes y est rarement marquée, & leur succession immédiate est ordinairement interrompuë. Mais, en comparant ensemble ces deux Auteurs, on voit qu'ils ont, presque toujours, nommé ces Rois, dans l'ordre des tems où ils ont vécu. Il

Il y en a même que l'on trouve aussi dans quelqu'un des Catalogues précédens.

III. Plus Mr. *Marsham* s'est étudié à ranger, dans un ordre chronologique, le plus grand nombre des Rois d'*Egypte*, en distinguant les Etats où ils ont régné, plus il semble que Mr. *Newton*, son compatriote, s'est fait un plaisir d'y jetter de la confusion & du désordre. Premiérement, il a employé, dans cette vuë, le même expédient dont il s'étoit déjà servi au sujet des anciens *Grecs*: c'est de confondre des personnes fort différentes, & fort éloignées, quelquefois sur la simple ressemblance de leurs noms. En voici deux ou trois exemples par rapport aux *Egyptiens*, & tous contenus dans très-peu de pages.

1. (*a*) *Osarsiphus*, *Prêtre Egyptien*, *est nommé Usorthon, Osorchon, Osorchor, & Hercule Egyptien par Manethon*. On trouve le nom d'*Osochor* dans la XX. Dynastie de *Manethon*; celui d'*Osoroth*, ou, comme *Scaliger* l'a écrit, *Ousorchon*, dans la XXI. celui d'*Osorcho*, ou d'*Osorchon* dans la XXII. mais *Hercule* est le XI. de la Dynastie des Dieux & des Demi-Dieux.

2. Six pages après on lit ceci. (*b*) *Il y a dans une plaine auprès de Memphis plusieurs petites Pyramides bâties, à ce qu'on dit, par Vénéphès ou Enéphès* (*c*); *je soup-*

(*a*) Newton, p. 256. (*b*) P. 262. (*c*) Manetho.

soupçonne que Vénéphès ou Enéphès ont été mis par corruption pour Ménéphès ou Aménophis, puisque les lettres A & M sont presque effacées dans certains Manuscrits anciens. Manethon, que l'on cite, dit (*a*) que *Vénéphès* 4. Roi de la I. Dynastie des Thinites, *bâtit une Pyramide à Cochome*, vers l'an 170 de l'Ere d'*Egypte*. Mais *This* n'étoit pas (*b*) éloignée de *Thébes*, & devoit être (*c*) à plusieurs journées de *Memphis*, Capitale d'un autre Royaume. Dans la Dynastie XVIII. (*d*) on trouve trois *Aménophis*, dont le premier ne régna que plus de neuf siécles (*e*) après *Vénéphès*. Est-ce sérieusement qu'on en fait la même personne? Et que dirons-nous de ces *anciens Manuscrits*, où *les lettres A & M sont presque effacées*? Je crains bien qu'ils ne doivent être dans la Bibliothéque de *Varillas*.

3. Tournons deux feuillets dans Mr. *Newton*, nous verrons le même Roi identifié avec plusieurs autres. (*f*) *C'est par une corruption de nom qu'Aménophis fut appellé Ménès, Minès, Minæüs, Mineüs, Miniès, Minévis, Enéphès, Vénéphès, Phaménophis, Osymanthijas, Osimandès, Ismandès, Imandès, Memnon, Arminon*. De seize noms

(*a*) Marsh. p. 18. b. 46. D. V. IV. 243. (*b*) Cellar. Afr. p. 48. (*c*) Herodote II. 9. 10. (*d*) Marsh. p. m. 334. (*e*) Marsh. p. 96. al. 98. (*f*) Newton p. 266.

noms qu'on voit ici, quelques-uns à la vérité ne différent que par la prononciation, ou par l'orthographe; mais il y en à, au moins, six ou sept qui sont tout-à-fait différens. (*a*) 2. *Ménès*, *Ménas*, ou *Minès*, fut le premier Roi d'*Egypte* après les Dieux, comme je l'ai dit. 3. *Minévis*, ou, comme porte l'Anglois, *Mnévis* (*b*), étoit un *Bouc*, adoré à *Héliopolis*. 1. *Aménophis* (*c*) fut ou le 3. le 8. le 16. de la Dynastie XVIII. ou le 3. de la XIX. 4. *Vénéphès* est le 4. Roi de la I. Dynastie. 5. *Osimandès* ne se trouve que dans *Diodore* (*d*), sans aucune marque de tems. 6. *Memnon* peut être pris pour le second des *Aménophis*: & c'est la pensée de *Marsham*, (*e*) chez qui Mr. *Newton* puise souvent, sans le suivre. 7. *Arminon* ne se trouve que dans *Censorin*, (*f*) qui lui attribuë la derniére Réformation de l'*Année Egyptienne*: & c'est peut-être le même que *Maris*, 34. Roi du Catalogue d'*Eratosthéne*.

4. Immédiatement après, Mr. *Newton* ajoute (*g*) *Aménophis qui eut pour successeur son fils, qui est nommé par Hérodote, Rhamsinitus, & par d'autres, Ramsès, Ramisès, Ramessès, Rhampsès* (*h*) *Ramphis*. Il y a bien des choses

(*a*) Cave, 1. 2. 3. 4. (*b*) Marsh. p. 59. al. 60. (*c*) P. 318. al. 334. b. (*d*) Diod. I. 4. p. 30. 31. (*e*) P. 4001 al. 424. &c. (*f*) Censorin. c. 19. (*g*) Newton, p. 267. (*h*) Ammian. L. 17. c. 4.

choses à dire sur ce peu de mots. 1. *Aménophis* ne se trouve point dans *Hérodote*: & comment est-ce qu'il auroit *nommé son successeur & son fils*? 2. Celui qu'*Hérodote* nomme (*a*) *Rhampsinitus*, est appellé *Rampbis* par *Diodore* (*b*); & l'un & l'autre de ces Historiens disent que ce Roi fut *fils de Protée*. 3. Des trois *Aménophis* qui sont dans la XVIII. Dynastie, ou dans *Joséphe*, aucun n'eut un fils nommé *Ramèses*; & le *Ramèses* de la XIX. Dynastie eut pour prédécesseur *Amménептès*. 4. Quoi qu'en dise *Marsham* (*c*), qui se trompe doublement, & que Mr. *Newton* suit ici, le *Ramestès* dont parle *Ammien Marcellin*, ne peut être *fils* ou *successeur* d'aucun des *Aménophis* dont j'ai parlé, qui tous régnérent à *Diospolis*, dans la *Haute-Egypte*; au-lieu que ce *Ramestès*, ou *Ramesès*, fut certainement Roi d'*Héliopolis*, dans la *Basse-Egypte*. Or dans le Catalogue de ses Rois, (*d*) on voit que le dix-huitiéme Roi nommé *Ramesès*, & six successeurs de sa Famille, régnérent dans cette Ville durant 180 ans ou environ.

5. Dans la page suivante, Mr. *Newton* continuë ainsi (*e*). *Mœris héritier des richesses de Ramesès, ... est aussi nommé Maris*,

(*a*) Herod. II. 121. (*b*) Diod. I. 62. p. 39.
(*c*) Marsh. Sæc. XVI. init. (*d*) Marsham, p. 18. d.
(*e*) Newton, p. 268.

ris, *Myris*, *Mérès*, *Marrès*, *Smarrès*; *son nom fut ensuite plus défiguré par le changement de quelques lettres. Ayrès*, *Tyris*, *Byiris*, *Soris*, *Uçboreüs*, *Lacbarès Labaris*, &c. Il faut dire, de ces noms, ce que j'ai dit des précédens. Quelques-uns ne différent que par l'écriture: mais la plupart désignent des personnes qui ont régné dans des lieux différens, & dans des tems fort éloignés. Les voici suivant la Chronologie de Mr. *Marsbam*, rapportés à l'Ere Historique des *Egyptiens*, qui commence avec *Ménès*.

110.	Tyris.	Dyn. III. 3.	à Memphis.
260.	Soris.	Dyn. IV. 1.	à Memphis.
310.	Marès.	*Eratosth*. 9.	à Thébes.
360.	Achoreus.	*Syncelle* 12.	à Héliopolis.
	Uchoreus.	*Diodor*. I. 50. p. 32.	
410.	Byiris.	*Eratosth*. 14.	à Thébes.
920.	Maris.	*Eratosth*. 34.	à Thébes.
	Mœris.	*Herod*. II. 69. 101. 148. 149. *Laërt. Pythag*. p. m. 574	
	Myris.	*Herod*, II. 13. III. 91. *Diod*. I. 51. 52. p. 33.	à Memphis.
1180.	Lacharès.	Dyn. XII. 4.	à Diospolis. *Afric*.
	Labaris.	———————	*Eusébe*.

Si on ne le voyoit de ses yeux, pourroit-on croire qu'un Géométre, qu'un Astronome, qu'un Mr. *Newton*, eût été capable de faire un salmigondi si bizarre de

de tant de Rois, que *son* Compatriote, ce *grand Chronologiste le Chevalier Jean Marsham*, avoit distingués, & rangés avec tant de peine? Au moins devoit-il faire voir quelque défaut essentiel dans la Chronologie de *Marsham*, ou alléguer des raisons pour justifier sa propre conduite.

IV. L'Exemple le plus remarquable de cette nouvelle méthode, regarde les deux Rois d'*Egypte*, qui vécurent du tems de *Salomon* Roi d'Israël. Mr. *Newton* en rapporte trois circonstances, tirées de l'Ecriture Sainte. 1. (a) *Pharaon Roi d'Egypte (b) prit Gézer sur les Cananéens, & la donna en dot à sa fille, femme de Salomon.* 2. (c) Cette Princesse étoit *la première née des enfans de sa mère. Sa petite sœur n'avoit point encore de mammelles, & son frère suçoit pour lors les mammelles de sa mère* (d). 3. (e) *L'An 5. de Roboam* Roi de Juda, *Sésac Roi d'Egypte vint attaquer Jérusalem, & (f) pilla le Temple.* Le Commentaire que Mr. *Newton* fait sur ces Textes, est distribué en divers endroits de son Ouvrage, & contient, autant que j'en puis juger, environ trente pages, où les mêmes choses sont très-souvent répétées avec quelque variété. Voici ce qu'elles ren-

(a) 1. Rois IX. 16. (b) Newton, p. 17. (c) p. 101. (d) Cant. VI. 9. & VIII. 1. & 8. (e) 2. Chron. XXII. 29. (f) Newton, p. 21.

renferment d'essentiel par rapport à notre sujet.

Le beau-pére de *Salomon* n'est distingué dans l'Ecriture, que par le titre général de *Pharaon Roi d'Egypte*, mais son nom ordinaire étoit (*a*) *Ammon*: & (*b*) c'est, selon Mr. *Newton*, *le Cœlus*, *ou Uranus*, *ou Jupiter Uranius des Arabes*, ou (*c*) *le Belus d'Egypte*, (*d*) ou *l'Amménemès de la* XII. *Dynastie de Manethon*. (*e*) *Son pére* fut *Amosis*; & l'Interpréte François a mal traduit Mr. *Newton*, quand il lui fait dire (*f*) *que Bélus Roi d'Egypte fut pére d'Ammon*, au-lieu que c'est *Ammon* même. (*g*).

Le fils & successeur d'*Ammon*, est beaucoup plus diversifié, non seulement par l'altération ou la différente maniére d'écrire le même nom, mais encore par des noms bien distingués (*h*). Au sujet de la *corruption des noms* Mr. *Newton* parle ainsi. *On appelloit Sésostris*, *Sésocbris*, *Sésocbis*, *Sésoosis*, *Séthosis*, *Sésoncbis*, *Sésoncbosis*. *Otez la terminaison Grecque*, *on trouvera Sésost*, *Sésocb*, *Sésoos*, *Séthos*, *Sésoncb*: *ces noms différent peu de Sésacb*. Passe pour cela, mais voici des noms réellement différens. (*i*) *Sésostris*, & *le Grand Bacchus*, & *par conséquent Osiris*, *ne sont qu'un*

(*a*) Newton, p. 17. (*b*) p. 102. (*c*) p. 147. (*d*) p. 211, 212. (*e*) p. 243. (*f*) 229. f. (*g*) Thas n *Ammon* p. 213. f. (*h*) p. 71. f. 72. (*i*) p. 132. Bibl. Brit. T. IV. p. 319.——322.

qu'un même Roi d'Egypte, appellé Sésac, qui sortit d'Egypte la 5. année de Roboam, pour faire des conquêtes, & mourut la 25. année après Salomon. La Thése est précédée de plusieurs particularités, des actions ou des conquêtes qui leur sont attribuées, (a) *pour faire Osiris & Bacchus contemporains de Sésostris, & pour réduire ces trois Héros à un seul Roi nommé Sésac.* (b) *Les Peuples lui donnérent le nom de Sibor ou Siris, Nilus & Ægyptus. Les Grecs* (c) *l'appellérent Osiris & Busiris. Les Arabes le nommérent Bacchus. Les Phrygiens l'appellérent Masors ou Mavors, le vaillant, & par contraction Mars. Il n'est point différent de cet Hercule qui nâquit sur les bords du Nil, & qui fut tué par Typhon. Il semble aussi que Sésac soit le Bélus qui conduisit une Colonie Egyptienne à Babylone.* C'est bien imiter les *Egyptiens*, chez qui (d) *Osiris* signifie *le Soleil, Jupiter, Vulcain, Bacchus, la Canicule*: (e) *Et Isis est Minerve, Vénus, Diane, Proserpine, Cérès, Juno*, & presque tous les Dieux que l'on voudra. Car on la représente comme un *Pantheon*, dont nous avons la statuë dans le Cabinet des Médailles du Roi de *Prusse*.

I. J'avouë que, de ce grand nombre de

(a) Newton, p. 206. 7. & 211. (b) p. 24. (c) p. 25. (d) Diod. l. 11. 12. p. 7. 8. Euseb. Præp. Evang. L. 9. (e) Apul. Metam. XI. p. m. 649. Plut. 499 C.

de faits que l'on pose, il y en a deux fondés en autorités. L'un est qu'*Osiris* & *Bacchus* ne différent point; & l'autre, que *Sésac* est le même que *Sésostris*. Le premier se trouve dans *Hérodote* (*a*), dans *Diodore de Sicile* (*b*), dans *Plutarque* (*c*), quoiqu'on ne les cite pas. Pour le second, (*d*) Mr. *Newton* cite *Joséphe* (*e*) parmi les Anciens, & le *Chevalier Jean Marsham* parmi les Modernes. Je n'avouë pas de même que (*f*) *le grand Bacchus* soit *appellé Sésostris par les Poëtes*. Mr. *Newton* n'en nomme aucun en particulier; & ce fait, qui assurément doit être rare, méritoit bien d'être appuyé de quelque preuve. Mais on est en droit de se plaindre de Mr. *Newton*, de ce que sans en avertir, & sans citer de témoin, il attribuë, indifféremment, à chacun de ces quatre Princes ce qui, autant que je l'ai pu vérifier, n'a été dit que d'un autre. Par exemple. On dit très-souvent, que *Sésac fut fils d'Ammon*, quoique l'Ecriture Sainte ne parle pas même de son pére. On dit aussi, plusieurs fois, que *Sésostris fut fils d'Ammon:* ce qu'on ne trouve ni dans *Hérodote* (*g*), ni dans *Manethon* (*h*), ni dans *Diodore* (*i*). Ce n'est (*k*) qu'*Osiris*

(*a*) Hérod. II. 42. 144. (*b*) Diod. Sicul. l. II. 15. IV. 1. (*c*) Plut. Ibid. p. 365. d. (*d*) Newton, p. 71. 73. (*e*) Antiq. L. IV. 4. 8. (*f*) Newton, p. 69. f. 70. com. (*g*) Hérod. II. 102. (*h*) Dyn. 12. (*i*) Diod. l. 53. (*k*) Newton, p. 211.

ris & Bacchus, que *les Grecs font fils de Jupiter, appellé Ammon par les Egyptiens*, mais avec une différence essentielle (*a*). *Car Diodore dit* (*b*) *qu'Osiris fut mis au monde par Jupiter & Junon*, comme Mr. *Newton* le rapporte fort exactement. Au-lieu qu'ajoutant d'abord après, que *Thymétès, contemporain d'Orphée*, cité par le même *Diodore* (*c*), *dit expressément que le pére de Bacchus fut Ammon*, ce qui est vrai. Mr. *Newton* supprime, que la Mére de *Bacchus* fut *Amalthée*, qu'*Ammon mari de Rhéa* avoit débauchée.

2. De tous les noms qu'on a entassés dans un seul article, il n'y en a point de plus célébre que celui d'*Osiris*; & les *Egyptiens* ne reconnoissent qu'un seul Prince qui ait été ainsi appellé. Il occupe (*d*) la 5. place dans la *Dynastie des Dieux*, dont le commencement a précédé, de 905 ans seulement, le régne d'*Osiris*. Si donc *Osiris* est le même que *Sésac*, comme le prétend Mr. *Newton* (*e*), il faut qu'*Osiris* ait commencé à régner l'an 1002 avant J. C. D'où retranchant les 905 ans qui l'ont précédé, il faut que la *Dynastie des Dieux* ait commencé l'an 1907 avant J. C. (P. G. 2807.) c'est-à-dire vers le

100	2
90	5
190	7

(*a*) Newton, p. 212. (*b*) Diod. L. I. p. 9.
(*c*) Liv. III. p. 141. (*d*) Marsh. p. 11. (*e*) p. 19.

le tems qu'*Ismaël* nâquit à *Abraham*, suivant la Chronologie d'*Usserius*, de *Simson* & de *Marsham*, compatriotes de Mr. *Newton*. D'où vient que ce dernier n'a pas remonté jusques-là sa Chronologie? (*a*) *Les Egyptiens*, dit-il, *qui de leurs Rois faisoient des Dieux, commencérent leur Monarchie par le régne de leurs Dieux & de leurs Héros, en comptant Ménès pour le premier homme qui régna après leurs Dieux.* Puis donc qu'il a pris le soin de marquer (*b*) l'année où *le régne des Dieux finit dans l'Egypte*, ne devoit-il pas en marquer de-même le commencement?

3. Quelque grande que soit l'autorité de Mr. *Newton* en matiére d'Expériences Physiques, elle ne l'est pas assez en fait d'Histoire, pour nous faire confondre des personnes que toute l'Antiquité a regardées comme différentes. Bien loin que *Bacchus*, *Hercule* & *Sésostris* ne soient qu'un seul homme, *Diodore* (*c*) nomme trois ou quatre *Bacchus*. Le plus ancien, fils d'*Ammon* & d'*Amalthée*; un second, fils de *Proserpine* ou de *Cérès*; un autre, fils d'*Jo* fille d'*Inachus*; le dernier, fils de *Jupiter* & de *Sémélé* fille de *Cadmus*. Le même Auteur (*d*) distingue aussi trois *Hercules* Le plus ancien, qui fut *Egyptien*; le second, originaire de *Créte*; le dernier, fils de

(*a*) Newton, p. 217. 173. (*b*) A. 947. 26. (*c*) Diod. III. 63--74. IV. 3. 4. (*d*) III. 74.

de *Jupiter* & d'*Alcméne*. *Cicéron* (*a*) en a compté jusqu'à six.

4. La distinction est encore plus grande & mieux marquée à l'égard de *Sésostris*. Il est vrai que ce nom a quelque rapport avec ceux de *Sésochris*, *Sésochis*, *Sésoosis*, *Séthosis*, *Sésonchis*, *Sésonchosis*; & l'on pourroit supposer que ce sont-là de simples diversités d'écriture, s'il paroissoit d'ailleurs que ceux qui ont employé ces divers noms, ont parlé de la même personne, comme cela est visible du nom de *Sésoosis* dans *Diodore*. Mais il y a des preuves que ces divers noms, comme ils sont ici écrits, ont été donnés à des Rois qui ont régné en divers lieux de l'*Egypte*, & en des tems différens. Les voici, avec quelques noms approchans, tels qu'on les trouve dans le *Syncelle*:

Héliopolitain.	8. Sésonchosis.	49. *Syncelle*.
Dyn. II. Thinite.	8. Sésochris.	48. *Afric.* *Euseb.*
III. Memphite.	2. Sésorthus.	*Euseb.*
	4. Mésochris.	17. *Afric.* *Euseb.*
XII. Diospolite.	1. Sésynchoris.	46. *Euseb.*
	3. SESOSTRIS.	48. *Afric.* *Euseb.*
	Sésoosis.	*Diodore*.

Dyn.

(*a*) Cicer. Natur. Deor. III. 42.

Dyn. XIX. Diospolite. 1. Séthos. 51. *Afric.*
55. *Euseb.*
Séthosis. 59. *Joseph.*
XXII. Bubastite. 1. Sésonchis
21. *Afric.*
Sésenchosis
21. *Euseb.*
Sésonchosis
21. *Chron. Lib. I.* p. 23.

Parmi tous ces Rois, dont les noms ont quelque rapport, le 3. de la *XII. Dynastie*, qui régna à *Diospolis*, est spécialement distingué de tous les autres, & par son nom, & par ses conquêtes (*a*). *Hérodote*, *Aristote*, *Strabon*, *Lucain*, *Valerius Flaccus*, *Ælien*, *Suidas*, *Ausone*, *&* *d'autres*, lui ont donné unanimement le nom de Sesostris, qui est précisément le même qu'on lit dans la *XII. Dynastie* de *Manethon*, rapportée tant par *Jules Africain*, que par *Eusébe.* Le seul *Diodore* lui donne le nom de *Sésoosis*, pour s'accommoder à une vieille Inscription qu'il rapporte, & qu'il croit avoir été faite pour ce Roi. D'ailleurs *Manethon*, parlant des grandes conquêtes de *Sésostris*, y joint ces deux caractéres singuliers. L'un est, qu'elles se firent *dans l'espace de 9 ans*; & l'autre, qu'il fit élever des Colonnes, ou *honorables*, *ou injurieuses* aux Peuples con-

(*a*) Marsham, p. 353. al. 372.

conquis, selon qu'ils s'étoient défendus, ou avec courage, ou lâchement; ce qui n'a été dit, ni d'*Osiris*, ni de *Bacchus*, ni d'*Hercule*.

5. Toutes les conquêtes de ces quatre Princes, vraies ou fausses; les (*a*) 9 *années* de l'Expédition de *Sésostris*; & (*b*) les 48 années de son régne sont attribuées à *Sésac* par Mr. *Newton*. Mais rien de cela ne se trouve dans l'Ecriture; & c'est une chose aussi surprenante que curieuse, de voir, dans son Abrégé Chronologique, *Sésac* courir en Conquérant les trois parties de la Terre, sans avertir, par un seul mot, qu'il prend *Sésac* pour *Sésostris*, qui même n'y est pas nommé. Il est vrai que 45 ou 50 pages plus bas, il nous avertit que (*c*) l'Historien *Joséphe*, & après lui (*d*) le Chevalier *Jean Marsham*, ont cru *que Sésostris est le même que Sésac*. Mais il a ignoré apparemment que Mr. *Charpentier* (*e*) & le P. *Pezron* (*f*) en *France*, de-même que Mr. *Perizonius* (g) en *Hollande*, avoient réfuté *Marsham* là-dessus. On peut consulter sur-tout le dernier, qui l'a fait d'une maniére plus étenduë.

6. Il est encore plus surprenant d'y voir

(*a*) Newton, p. 71. 233. (*b*) p. 254. f. (*c*) p. 71. (*d*) p. 73. (*e*) Excell. de la Lang. Franç. (*f*) Pezron. Antiq. des Tems. (g) Perizon, Ægypt.

voir (a) *Séſac piller le Temple* bâti par ſon beau-frére *Salomon*, (b) attaquer *Roboam ſon* neveu, & *réduire la Judée en ſervitude*, quoique (c) *Salomon* pére de Roboam eût *épouſé la fille d'Ammon* (d) *pére de Séſac*. D'autre côté Mr. *Newton* veut (e) que *Jéroboam devint ſujet de Séſac*, (f) *qu'il fut aſſujetti à l'Egypte pendant le régne de Séſac* (g), *& que juſqu'à la mort de ce Prince les Royaumes de Juda & d'Iſraël furent expoſés à de grandes vexations de la part des Egyptiens*. Par rapport à *Jéroboam*, & au Royaume d'*Iſraël*, ceci eſt avancé ſans preuve, & qui plus eſt contre toute vraiſemblance. Nous liſons dans l'Ecriture Sainte (h), que *Salomon voulant faire mourir Jéroboam*, qui s'étoit ſoulevé contre lui, *Jéroboam ſe réfugia auprès de Séſac Roi d'Egypte*; & (i) qu'après la mort de *Salomon*, *Jéroboam demeura encore en Egypte pendant quelque tems*. Mr. *Newton* n'a point rapporté cette circonſtance. La *Verſion Grecque* des LXX. ſuivant les Editions de *Rome*, de *Londres* & de *Franeker*, ajoute (k) que *Séſac donna à Jéroboam, pour femme, la Princeſſe Ano, ſœur aînée de la Reine Técémine ſa femme*. D'où l'on doit conclure, ce me ſemble, que *Séſac* vint attaquer

(a) Newton, p. 21. (b) p. 233. (c) p. 16. f. (d) p. 17. 18. (e) p. 21. (f) p. 253. (g) p. 225. (h) 1. Rois. XI. 40. (i) XXI. 2. (k) 3 Reg. XII. poſt. V. 24.

quer *Roboam* Roi de *Juda*, pour favoriser *Jéroboam* son beau-frère, & le maintenir dans la possession du Royaume d'*Israël* nouvellement établi. Enfin, pour nous donner de *Séfac* une idée qui répondît mieux à la grandeur de *Sésostris*, Mr. *Newton* cite un passage de l'Ecriture Sainte (*a*), où il est difficile de ne pas croire qu'il a voulu nous en imposer. (*b*) *Dieu*, dit-il, *donna à Séfac* ממלכות הארצות, *les Royaumes des Terres*, 2. PARALIPOM *XII*. 8. *car*, dit-il ailleurs (*c*), *Dieu lui avoit donné un grand nombre de Royaumes*. *II*. PARALIPOM. *XII*. 2. 3. 8. Voici le passage suivant toutes les Versions, sans en excepter l'*Angloise*. (*d*) *Séfac mena d'Egypte des Libyens, Suftiens, & des Ethiopiens*. Après quoi Dieu dit que les *Israélites* lui (*e*) seront asservis, *afin qu'ils connoissent la différence qu'il y a entre son service & celui des Royaumes de la Terre*. Que le Lecteur juge.

7. Le comble de mon étonnement, c'est qu'il semble que Mr. *Newton* ait voulu, de propos délibéré, répandre des ténébres sur un endroit de l'Histoire Sainte qui n'a presque aucune difficulté. Il s'agit de trouver, s'il est possible, dans les diverses suites des Rois d'*Egypte* que nous avons, celui que le Texte *Hébreu* de la Bible appelle *Sisac*, ou *Séfac*, la

(*a*) 2 Chron. XII. 8. (*b*) p. 71. (*c*) p. 233. (*d*) v. 3. (*e*) v. 8.

la Version des LXX. Σουσαχιμ ou Σουσαχὶμ, & Joséphe Σόυσακος ou Ασώχαιος. Les premiéres réflexions que Mr. *Perizonius* (a) fit là-dessus, sont si naturelles, qu'il suffit de les rapporter. *Credo cum plerisque*, dit-il, *fuisse hunc novæ Dynastiæ primum Regem, quia videtur Decessoris sui fuisse inimicus, certe non ejusdem Familiæ, cujus ille, Homo. Nam quum Rex Ægypti prior Filiam suam Salomoni dedisset præcipuum in matrimonium, (b) hic, Salomone jam sene, exsules ex ejus Regno profugos in suam recepit tutelam, veluti Jeroboamum (c), ac dein bellum gessit cum Salomonis Filio. (d) Sed incertum, cujus Dynastiæ primus fuerit Rex. Plerique hodie Dynastiæ XXII. quæ* Bubastitarum *fuit, primum putant, qui* Sechonchis *dicitur apud Africanum*, Sesonchis *apud Eusebium. . . . In istbâc sententiâ est Scaliger, Usserius, Carpentarius, & vel maxime Abbas Pezronius.* Ajoutons à cela que *Jéroboam*, ayant été désigné Roi d'*Israël* par un Prophéte, & s'étant fait un parti qui l'avoit rendu suspect, la bonne politique ne vouloit pas qu'il s'éloignât trop de la *Palestine*. Or la Ville de *Bubaste* étoit dans la *Basse-Egypte*, & située au levant de la branche la plus orientale du *Nil*; par conséquent à l'endroit le

(a) Periz. Orig. Ægypt. c. 14. p. 222. (b) 1. Reg. IX, 16. 24. (c) XI, 40. (d) XIV, 25, & 2. Chron. XII. 2. &c.

le plus voisin du Pays des *Juifs*, d'où il étoit le plus aisé de recevoir des nouvelles. Si Mr. *Newton* n'a pas fait ses réflexions, au moins devoit-il consulter *Usserius*, qui dit expressément (*a*) que *Sésac* est *Sésonchis*, & renvoie à sa *Chronologie d'Egypte*, que je n'ai pas vuë. Et, pour ne rien dire de Mr. *Charpentier* & du P. *Pezron*, dont Mr. *Newton* n'a peut-être jamais vu les Ouvrages, devoit-il négliger de consulter *Scaliger*, qui publia le premier les Dynasties de *Manethon*, prises du *Syncelle*. Il auroit vu que dans le Systême de *Scaliger* (*b*) l'irruption de *Sésac* n'a précédé le régne de *Sésonchis* que de quatre ou cinq ans seulement, différence peu considérable, qui même disparoît tout-à-fait dans mon Systême.

(*a*) A. M. 3026. p. 58 f. al. 33. (*b*) Can. Isag. 308 p. 311. al. 318.

AR-

ARTICLE XI.

Memoires Critiques de Geographie,

Par Mr. le Major Humbert.

Marche de Brandebourg.

Rien de plus confus que la Description du *Brandebourg* qui se trouve dans la *Nouvelle Méthode pour apprendre la Géographie par* La Croix, *Lyon* 1705. Cet Auteur ne distingue que trois Marches, *la Moyenne*, *la Vieille*, *& la Nouvelle*: il y en a cependant cinq; 1. *La Vieille Marche*; 2. *la Priegnitz*; 3. *La Moyenne Marche*; 4. *La Marche Ukérane*; & 5. *La Nouvelle Marche*. De la *Priegnitz* il en fait une Seigneurie de la Moyenne Marche: il place avec raison le Comté de *Ruppin* dans la Moyenne Marche, mais il place dans ce Comté la Marche Ukérane, (*Uckermarckt*:) il semble même qu'il en fait une Ville, puisqu'il met *Ukermarkt* au rang des Villes, devant *Prentzlow* & *Templin*, qui sont situés dans la Marche Ukérane. Dans la Nouvelle Marche il met *Mescritz*, Ville & Starostie de la *haute Pologne*, située sur les frontiéres de la Nouvelle Marche. Les noms des Villes sont

ex-

extraordinairement estropiés dans cet Auteur; par exemple, *Sfandel* est mis pour *Stendal*, *Kustim* pour *Kustrin*; on fait un seul mot de *Calbefleck*, c'en sont cependant deux, car *Fleken* est un mot *Allemand* qui sinifie *Bourg*: ce *Calbe* est situé dans la Vieille Marche, différent de *Calbe sur la Sale*, situé dans le Duché de *Magdebourg*. *Hubner* le fils a tort, lorsqu'il place ce *Calbe* sur les bords de l'*Elbe*; cette Ville en est à un petit mille, sur la *Sale*. Le (*a*) Dictionnaire cité en marge se trompe aussi, lorsqu'il divise le *Brandebourg* en six parties, & qu'il ajoute aux cinq Marches susmentionnées le Comté de *Ruppin*: il est vrai que le Roi de *Prusse* porte ce Comté dans son titre, mais il est incorporé dans la Moyenne Marche.

ANHALT.

Le même Auteur se trompe lorsqu'il fait de *Dessau* une Ville bien fortifiée, avec une Citadelle; à peine est-elle entourée d'un mur fort simple: c'est aussi une erreur de dire qu'elle a une Académie. En parlant de la Principauté d'*Anhalt*, il dit qu'il y a cinq Branches, 1. *Dessau*, 2. *Zerbst*, 3. *Hartzkerode*, 4. *Berenbourg*, & 5. *Pleskow*. Il n'y a proprement que quatre

(*a*) Dictionnaire Géographique tiré du Latin de *Baudrand*, in 4. *Utrecht* 1712.

tre Branches, qui font 1. *Deſſau*, 2. *Bernbourg*, 3. *Cothen*, & 4. *Zerbſt*; la Ligne de *Hartzgerode* eſt éteinte depuis 1710, & eſt dévolu à *Bernbourg*, de qui c'étoit une Branche.

SALE.

Cette Riviére a ſa ſource dans le *Vogtland* ſur le *Fichtelberg*: on a toujours cru qu'il étoit impoſſible de rendre cette Riviére navigable; mais FREDERIC I. a fait voir le contraire, ayant fait conſtruire entre *Halle* & l'*Elbe* ſept écluſes, par le moyen deſquelles on peut très-bien naviger de cette Ville dans ce dernier Fleuve.

SAALKREYSS.

C'eſt un Cercle ſitué le long de la *Sale*, entre le Duché de *Mersbourg* & le Comté de *Mansfeld*. Ce Cercle appartient au Duché de *Magdebourg*, mais il en eſt entiérement ſéparé par la Principauté d'*Anhalt*. *Halle*, célébre par ſon Univerſité & par ſes Salines, en eſt la Capitale. *La Croix* dans ſa Géographie, place fauſſement cette Ville dans la *Miſnie*. Il faudroit un Ouvrage exprès pour critiquer les fautes que cet Auteur commet dans la deſcription de l'*Allemagne*. L'Auteur du *Dictionnaire Géographique* tiré du *Latin* de *Baudrand*, a tort de dire que cette Ville a été Impériale, après avoir été dépendante de l'Arche-

chevêché. Le même Dictionnaire a encore tort d'appeller ce Cercle le Duché de *Saxe-Halle*: l'erreur vient de ce que le dernier Administrateur de *Magdebourg*, le Duc AUGUSTE de *Saxe*, résidoit à *Halle*: c'est de-là aussi que par erreur on a appellé les Pays qu'il possédoit comme Duc de *Saxe*, *Saxe-Halle*: on voit même des Cartes qui donnent faussement ce nom au Duché de *Weissenfels*, qui appartient aux descendans de ce Duc.

ERFOURT *dans la Thuringe.*

Weise dans la (*a*) Préface de sa Géographie parle de *Gédéon Pontier*, qui, dans un Ouvrage imprimé à *Paris* l'an 1682 sous le titre de *Cabinet ou Bibliothéque des grands Seigneurs*, multiplie sans raison la Ville d'*Erfourt*: il en nomme deux, l'une Capitale de la *Thuringe*, appartenante à l'Electeur de *Saxe*, différente selon lui de la Ville d'*Erfourt* que l'Electeur de *Mayence* a prise avec le secours des Armes de *France*: c'est cependant la seule & même Ville; elle n'a jamais appartenu à l'Electeur de *Saxe*; il en étoit seulement le Protecteur, & il y exerçoit quelques droits. L'Auteur (*b*) cité en marge, dit que cette Ville donnoit tous

(*a*) Kurtze fragen aus der atten und neuer Geographie, 1691. in 12.

(*b*) Einleithung zur Histoire des Churfurstenthums Sachsen, part. 4. Pag. 82.

tous les ans, le Jour de la Chandeleur, à l'Electeur de *Saxe* 1500 florins d'or du Rhin, (*Rheinische gold gulden*). L'Electeur de *Mayence*, qui y exerçoit la Jurisdiction Ecclésiastique, s'est emparé de tout l'an 1664, avec le secours de quelques troupes de *France* qui venoient alors de *Hongrie*.

Il y a sur le *Petersberg* une Citadelle très-bien construite, qui contient 500 hommes de garnison de troupes de *Mayence*; il y a encore un autre petite Citadelle nommée le *Cyrianburg* avec 30 hommes seulement des mêmes troupes: le Gouverneur de la part de l'Electeur de *Mayence* séjourne dans la Ville, & a en même tems l'inspection sur 70 Villages qui sont de sa dépendance. Le *Petersberg* tire son nom du *Peter Kloster*, Couvent de *Bénédictins* fondé par Dagobert Roi de *France*.

EISFELD, ou EICHSFELD
sur la Carte de la Thuringe.

Petit Pays situé entre la *Thuringe* & les Pays de *Hesse* & de *Brunswic*, appartient depuis plus de 300 ans aux Electeurs de *Mayence*. *Alain Manesson Mallet* se trompe dans la Description de l'Univers,

(*a*) En *François* le Mont St. Pierre. Le Couvent St Pierre.

vers, lorſqu'il dit qu'il appartient au Duc de *Luneboug*.

COMTES DE REUSSEN, *dans le Vogt-land.*

Ils ſont Comtes immédiats du *Saint Empire Romain*, ils ont ſéance ſur le Banc de *Wetteravie*; leurs Terres ſont dans le *Vogtland*; *Alain Maneſſon Mallet* a tort de les placer dans ſa *Deſcription de l'Univers* dans le *Mecklenbourg*. *Le Dictionnaire Géographique* tiré du *Latin* de *Baudrand* par *Maty*, place dans la *Miſnie*, *Gera* réſidence d'une Branche de ces Comtes. S'il prend ici la *Miſnie* dans un ſens général pour tout le Marquiſat de *Miſnie*, il a raiſon, car le *Vogtland* en fait partie; mais s'il entend par ce Diſtrict le Marquiſat appellé le *Cercle de Miſnie*, ou de *Meiſſen*, & dont *Dreſde* eſt la Capitale, il a tort.

LA LUSASE.

La *Haute-Luſace* (*a*) ne s'eſt pas toujours appellée de ce nom; elle étoit autrefois connuë ſous le nom de *Marquiſat*, ou de *Marche Orientale*: le nom de *Luſace* n'étoit alors donné qu'à la *Baſſe-Luſace*, & ce n'a été que vers le commencement du XV. Siécle, que le nom de *Haute-Luſace* s'eſt

(*a*) Bibliot. German. T. II. p. 112.

s'est établi. La *Haute-Lusace* se donna volontairement à Jean Roi de *Bohéme*, immédiatement après la mort de Woldemar, qui étoit Electeur de *Brandebourg*, & Maître de ce Pays. Ce Roi l'incorpora à perpétuïté à la Couronne de *Bohéme*. Ferdinand II. céda toute la *Lusace* à Jean George Electeur de *Saxe* en 1636; mais la cession n'en a été faite qu'à titre de Fief, en conservant aux Etats du Pays ses priviléges, ses franchises, & son incorporation avec le Royaume de *Bohéme*. Dans la *Haute-Lusace* il y a les *six Villes*, ainsi nommées dès le VI. Siécle à cause d'une certaine Ligue qu'elles firent entre elles contre les Voleurs de grands-chemins: ces Villes sont *Bautzen*, *Gorlitzs*, *Zittau*, *Lauban*, *Camentz*, & *Lochau* aussi nommé *Liébe*. *Mallet*, dans sa *Description de l'Univers Tom. V. p.* 70. dit que *Gorlitz* est la Capitale du Pays, & qu'elle a une Université: il se trompe, cette Ville n'a qu'un Collége; & c'est *Bautzen*, ou *Budissin*, qui est la Capitale de la *Haute-Lusace*.

Il y a dans cette Province une coutume singuliére; je ne sçais si l'on en trouve ailleurs des traces, excepté en *Silésie*, où cette coutume se trouve aussi établie. Elle est connuë sous le nom de *Kitterkriss*, c'est-à-dire *Droit de la Noblesse*, ou de *Chron Quisful*, c'est-à-dire *Table d'honneur*. Selon cette coutume, un Gentilhomme, qui se

croit

croît offensé en son honneur, (*a*) comparoît avec sa partie en présence de quelques autres Gentilshommes, qui sont assis comme Juges ; les parties y plaident leur causes elles-mêmes, sans Avocat ni Procureur; mais si elles se défient de leurs lumiéres, elles peuvent se faire assistèr par celui de leurs parens qu'elles croient le plus éclairé. Dans cette assemblée la cause est terminée sur le champ & sans appel, & celui qui est jugé avoir tort, est condamné à une satisfaction convenable.

LA POMERANIE.

(*b*) Mr. *de Thou* s'est trompé, quand il a mis toute la *Poméranie* dans le Diocése de l'Evêque de *Cujavie*. Cet Evêque de *Pologne* n'a jamais eu aucune jurisdiction sur cette Province. (*c*) *Mallet* divise fort bien la *Poméranie* en citérieure & ultérieure, mais il a tort lorsqu'il dit que *Stettin* est la Capitale de l'ultérieure & *Wolgast* de la citérieure, puisque *Stettin* est Capitale de la citérieure, & *Stargard* de l'ultérieure : ce qui l'a engagé de prendre *Wolgast* pour une Capitale, c'est que cette Ville a été la résidence d'un des anciens Ducs de *Poméranie*.

S I-

(*a*) Il faut consulter *Carpsof* neu croffnitz Ehren empel von Ober Lausitz. (*b*) Bibl. German. Tom. . p. 152. (*c*) Description de l'Univers. T. IV. p. 42.

SILESIE.

Dans le Duché de Breslau.

Grosbourg, Village avec un certain district, que le Duc Henri *le Barbu* donna l'an 1234. à l'Evêque de *Lébus* dans la Marche de *Brandebourg*: cet Evêché ayant été incorporé à l'Electorat de *Brandebourg*, les Electeurs ont du depuis toujours possédé ce Village, mais ils en ont donné l'usufruit aux Barons de *Canitz*. Il y a eu toujours une Eglise *Luthérienne*.

SILESIE.

Dans le Duché de Schweidnitz.

A un mille de *Schweidnitz* il y a un Village nommé *Teichenau*, qui est un Fief de l'Electorat de *Saxe*, & qui appartient à la Famille de *Leeck*. Il y a eu pendant plusieurs années une Chapelle *Luthérienne*, mais lorsqu'on en a voulu faire une Eglise dans toutes les formes, elle a été démolie l'an 1709, par ordre de l'Empereur.

La suite dans le Trimestre prochain.

AR-

ARTICLE XII.

Lettre sur le Stile Epistolaire écrite à Mr. ***.

Monsieur,

Voici quelques-unes de mes idées sur le Stile Epistolaire, & les principales régles qu'il me paroît qu'on doit suivre pour parvenir à y exceller.

On dit qu'il faut écrire comme on parle; parce que les Lettres, qui ne sont destinées qu'a remplacer la conversation, doivent naturellement en avoir toutes les propriétés. Nous examinerons cette maxime en détail, & nous trouverons peut-être qu'elle s'étend beaucoup plus loin qu'on ne se l'imagineroit d'abord.

Elle est vraye presqu'à la lettre. Car, quoiqu'elle ne signifie pas qu'il faille qu'un homme rustique écrive grossiérement, & qu'elle suppose plutôt un beau langage dans celui qui met la main à la plume; elle signifie aussi, qu'il vaut mieux qu'un homme, quelque ignorant & grossier qu'on le conçoive, écrive naturellement & dans les termes qui lui sont familiers, qu'avec des tours recherchés, dont sa sottise & ses bornes ne lui permettent ni le choix ni l'application.

 Dans

Dans les Lettres comme dans la conversation, il faut bien ſe garder de confondre le ſens de ces deux mots *Langage* & *Expreſſion*. *Langage* ne ſignifie que les termes & les locutions dont nous contractons l'uſage ou dans le lieu de notre naiſſance, ou avec ceux que cette même naiſſance nous appelle à fréquenter. On entend par *Expreſſion* l'arrangement & le choix réfléchi de certains tours de phraſe que nous croyons plus propres que d'autres à mettre au jour nos penſées & nos ſentimens.

Comme on ne parle jamais que comme on ſçait parler, & qu'on s'exprime toujours relativement à ce qu'on ſent, le langage ne nous indique tout au plus que l'extraction ou la patrie d'un homme, au-lieu que ſes expreſſions nous le caractériſent. Ce qui diſtingue donc eſſentiellement le langage de l'expreſſion, eſt que le premier eſt preſque fixe, par le peu de beſoin qu'on a de l'augmenter ou de le changer quand il eſt bon; au-lieu que la ſeconde varie autant que les mouvemens du cœur qui la dicte.

Dans une Lettre, comme dans le diſcours familier, il faut être naturel & ſans affectation. Il y a des gens bien nés, qui dès l'enfance ont contracté l'habitude de ſe ſervir des mots les plus propres à déſigner chaque choſe, & qui dépourvus d'ailleurs de ſens-commun, n'ont d'autre

d'autre avantage ſur le Païſan que de dire en bons termes les ſottiſes que celui-ci profére en termes bas. Des hommes de ce genre veulent quelquefois avoir de l'eſprit: mais, comme ils en ignorent juſqu'à l'orthographe, ils le cherchent ſans jamais le trouver, & ils ſont ſouvent réduits à lui ſubſtituer un galimatias très-inférieur aux inſipidités mêmes qu'ils diſent ſans y chercher fineſſe. Quand ils parlent naturellement, ils ne ſont que ſots, & on les ſupporte: mais, s'ils courent après le ſublime, l'indignation ſe ſaiſit de l'auditeur, & toute la patience du monde ne l'empêcheroit pas de rabattre leur vanité. On ſent la même choſe en liſant leurs lettres, qui tiennent toujours du tour de leur converſation.

Il y a des gens, au contraire, qui ont l'eſprit ſagace & délicat, ſans pouvoir le revêtir des graces du langage épuré, qu'ils n'ont jamais appris. On les écoute quelquefois avec un plaiſir vif, dont le contraſte de leur jargon avec la juſteſſe de leurs expreſſions & de leurs idées ne fait pas la moindre partie. On aime à voir en eux tout ce que la Nature eſt capable de faire ſans le ſecours de l'Art, & juſqu'à quel point elle peut nous enrichir comme par infuſion. Ces hommes ſentent aſſez ſouvent ce qui leur manque du côté de l'éducation, & dans l'eſpérance d'y ſuppléer en faiſant des efforts d'eſprit

extraordinaires pour le tirer de leur propre fond, ils ont quelquefois le malheur de ſortir des bornes du vrai, en méconnoiſſant le tréſor qu'ils poſſédent dans un beau naturel, & en allant chercher bien loin des ornemens dont ils ne ſont pas ſuſceptibles, & que leur maladreſſe ne ſauroit mettre en œuvre ſans les déguiſer. Ils ſont comme de belles Villageoiſes, qui deviendroient ridicules ſi elles ſubſtituoient le rouge & les mouches à l'eau pure, qui ne manque jamais d'augmenter & de relever l'éclat de leur teint. Ces ſortes de perſonnes écrivent toujours mal, quand la peur de mal écrire les ſaiſit; & toujours bien, quand l'importance du ſujet les empêche de ſonger au ſtile.

Je ne doute point, Monsieur, que ce peu d'obſervations, quoique ſans ordre & ſans ſuite, ne vous perſuadent comme à moi que l'affectation nous ôte de l'eſprit & nous donne du ridicule. Je crois auſſi vous avoir fait comprendre que les beautés de l'expreſſion ſont toujours très-diſtinctes de celles du langage, & qu'elles peuvent même en être abſolument ſéparées. Revenons à notre maxime fondamentale.

J'ai eu l'honneur de vous faire obſerver qu'elle ſuppoſe que celui qui écrit parle bien: mais, comme on ne ſauroit bien parler qu'en penſant bien, il s'enſuit que pour bien écrire il faut ſavoir bien penſer.

ſer. Ce dernier talent eſt de deux eſpéces; car on penſe bien en penſant juſte, ce qui regarde l'eſprit; & l'on penſe bien en penſant honnêtement, ce qui regarde le cœur.

L'eſprit juſte & le cœur droit ſont donc deux choſes abſolument néceſſaires pour exceller dans le Stile Epiſtolaire. Les Lettres ſont une converſation, & la converſation n'empruntant ſon agrément que des lumiéres & de la droiture de ceux qui s'entretiennent familiérement enſemble, il eſt impoſſible qu'une Lettre ſoit bonne ſi quelqu'une des qualités eſſentielles de l'eſprit ou du cœur manque à l'Ecrivain. Nous avons déjà parlé de l'affectation comme du plus grand vice de l'eſprit: voyons quels ſont ceux des vices du cœur qui contribuent le plus à gâter le ſtile de nos Lettres.

S'il faut être vrai quand on parle, il faut l'être auſſi quand on écrit. Le menſonge eſt la plus laide de toutes les grimaces de l'ame. Celui qui y a recours dans la converſation, ſe trahit ordinairement lui-même par un air déconcerté dont il n'eſt pas le maître, & il l'eſt auſſi peu d'écrire le faux ſans employer des tours alambiqués & des phraſes entortillées qui trahiſſent ſon ſecret: le papier rougit pour lui, & dès-là ſa lettre ne vaut rien.

Il faut pour plaîre infiniment dans la converſation, y montrer & y apporter en effet des ſentimens nobles & relevés; &

nos

nos lettres ne ſont parfaites qu'aux mêmes conditions. Un Homme ſans principes qui écrit à quelqu'un, peut le faire avec feu & avec quelque ſorte d'agrément: mais, aux yeux des Connoiſſeurs, la baſſeſſe de ſes ſentimens l'oblige de demeurer terre à terre, & malgré lui ſon ſtile rampe avec ſon cœur.

La politeſſe, qui jette un vernis agréable ſur tous nos diſcours, n'influe pas moins avantageuſement ſur les lettres que nous écrivons. Elle devient vertu chez ceux qui la pratiquent dans toute ſon étendue, parce qu'elle n'eſt autre choſe que l'amour du Genre-Humain que l'Ecriture nous recommande ſous le nom de charité, & qu'elle ne peut provenir que d'un excellent cœur. Mais il y a une politeſſe rampante & minaudiére, qu'il faut bien ſe garder de prendre pour celle dont nous parlons. Elle n'eſt qu'une fourberie déguiſée, qui n'en impoſe preſque plus à perſonne. L'extrémité oppoſée n'eſt pas moins à éviter. L'Homme qui parle ſans s'embarraſſer ſi ce qu'il dit peut déplaîre ou non, & à qui les termes choquans ne coûtent rien, eſt en averſion à tout le monde: il bannit la joye des compagnies où il ſe trouve, & ſes lettres doivent être le deſagrément tout pur.

Je pourrois étendre ces réflexions à l'infini, en vous faiſant voir qu'il n'eſt point de vice qui ne contribue directement

ment ou indirectement à nous éloigner de la perfection du Stile Epistolaire: mais je ne veux pas épuiser la matiére: il est bon d'en abandonner une partie à vos réflexions, & vous me ferez le plus grand plaisir du monde de me les communiquer.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime & l'amitié possibles,

MONSIEUR,

Votre très-humble, & très-obéissant Serviteur

DE FREVAL.

ARTICLE X.

DISSERTATIONS ACADEMIQUES.

LEIPZIG.

ON ne peut refuser de justes éloges à la Dissertation soutenuë le 24 Septembre dernier, par Mr. *Kersten* sous Mr. *Zieger*. Elle est intitulée, *De maturatione, ut causa perfectionis corporum organicorum*. 3 f. pet. car. Elle est recommadable par l'esprit, par le sçavoir & par le stile.

De intestini Duodeni situ & nexu, par Mr. *Lorent Claussen*, pour le Doctorat en Médecine,

cine, le 21 Octobre. 4½ f. avec deux Planches. Le Programme de Mr. *Hebenstreit* est intitulé: Aëtii Amideni Ἀνεκδότων Lib. IX. c. 28. *exhibens tenuioris intestini morbum, quem* Ileon & Chordapsum *dicunt, unà cum veterum super hâc ægrotatione sententiis.* 2½ f.

De Providentiâ Dei in conservatâ inter bellicas calamitates Academiâ Lipsiensi. Discours prononcé dans l'Eglise de l'Université, par Mr. *Zickler*, le 31 Octobre, Fête annuelle de la *Réformation*. Mr. le Docteur *Stemler* y a invité par un Programme de 2½ f. intitulé, *Instauratio Religionis Evangelicæ a caussis turbarum in Ecclesiâ & Republicâ motarum vindicata.*

De Poëtâ Oratori finitimo, Harangue inaugurale de Mr. *Bel*, le 12 Février, 1757. 3½ f.

De nisu & renisu, ut caussa vitæ seriâ, pars prior philosophica, par Mr. *Boemer*, 5½ f.

De suspectâ Valetudine, par Mr. *Elbard*, sous Mr. *Hebenstreit*, 4 f. avec un Programme en 2 f. de Mr. *Quellmaltz*, qui roule sur un sujet convenable au tems où nous vivons: *De exhalationum putridarum ex cadaveribus bello trucidatorum suppressione.* L'Auteur veut qu'à la chaux vive on substituë le vitriol dans l'eau chaude, ou l'alun dans l'eau froide

De Turri Rubeâ Germanorum medii ævi, & quæ cognati sunt argumenti, pp. 42, Piéce de félicitation de Mr. le Recteur *Haltaus* à Mr. le Bourguemaître *Born*.

De vitâ inter Plantas, optimo sanitatis tuendæ præsidio, par Mr. *Zieger*. 1½ f.

Problema Juris Civilis: Utrum Legitima ex filii testamento à Patre condito competat Matri? par Mr. *Reichel*. 2½ f. On a réimprimé en 6. f. in

in folio le *Sceleton Juris Civilis, sive Jurisprudentia universalis paucis tabulis delineata a* Carolo Ferdinando Hommelio, *P. P. O.* &c. *Adjectæ sunt Leges Classicæ & memorabiles.*

De Quæstione: Utrum existente concursu creditorum, creditores locationem à debitore celebratam servare teneantur, sous Mr. *Zollern.* 1½ f.

De Uxore, dotem constante matrimónio repetente. Dispute inaugurale de Mr. *Hauck*, 5 f. avec un Programme de Mr. *Romanus* de 2 f. *Utrum res pecuniâ dotali emtæ fiant dotales?*

Halle.

De effectu feloniæ vasalli, quoad successores feudales legitimos innocentes, par Mr. *Westphal*, sous Mr. *Nettelbladt* le 2 Juillet. 7 f.

Wittemberg.

De Caussis auctarum moralium civiliumque doctrinarum pauca Encyclopadiæ morali civilique, præfatur Joh. Georg. Walther, *Consiliar. Sax. Moral. & Civil. Prof. Publ. atque Ephor. Alumn. Regio electoral.* 4 f.

De Polyphago & Allotriophago Wittebergensi, par Mr. *Frentzel*, sous Mr. *Bohmer*, le 24 Mars, 1757. Il s'agit d'un Mangeur qui dévoroit une quantité incroyable d'alimens, & même de choses qui ne sont pas au nombre des alimens. Il a vécu jusqu'à 79 ans, mangeant toujours de la même force.

De morbis sexûs sequioris, ex nimio perversoque pulchritudinis studio oriundis, par Mr. *Langguth.* 3 f.

De

De discrimine Gratiæ Divinæ sine merito contra meritum, par Mr. *Rittersdorff*. 7 f.

De reditu Jesu *in vitam terræ motu non collabefactato*, par Mr. *Weickhmann*. 3 f.

Gottingen.

De Fortunâ Providentiæ Divinæ inimicâ, adversus clar. Premontvallium, par Mr. *Herbart*. 5 f.

Observationes de Christo *Papâ*. Programme de Mr. *Walch*, lorsqu'il a commencé les Fonctions de Professeur ordinaire en Théologie. 2 f.

De theoriâ inflammationis vulgari venæ sectionem in curatione acutarum inflammationum malè dirigente, par Mr. *Etienne Zagoni Bara*, le 13 Septembre.

Lex Mosaïca Deut. *XXII. 6, 7. ex historiâ naturali & moribus Ægyptiorum illustrata*, par Mr. *Michaëlis*.

De exheredatione liberorum sine consensu parentum nuptias contrahentium, le 16 Sept. 1757, par Mr. de *Witzendorff*, pp. 53.

Weimar.

Mr. *Carpov* a publié successivement diverses Dissertations qu'il a intitulées, *Commentationes Philosophicæ de Mundo sine limite extenso*. On est surpris de ce qu'il a ajouté à ce titre suffisamment clair l'explication Allemande, *hoc est, von der unendlichkeit der Welt*. Voy. les *Hamb. Berihte* du 15 Juillet, 1757.

Giessen.

GIESSEN.

De solutione aluminis vitriolatâ, medicamento enporisto, polychresto, par Mr. *Jean God. Goltze*, en Mars 1757. 3 f.

De S. Pancratio, Urbis & Ecclesiæ primariæ Giessensis Numine tutelari, par Mr. *Jenichen*, 2 f.

NUREMBERG.

De Artis Diplomaticæ difficultate, par Mr. *Jean Christophle Gatterer*, pp. 56. L'Auteur a été fait Professeur en Droit Public d'*Allemagne* & en Diplomatique: son Discours inaugural a roulé sur le sujet qui vient d'être indiqué, & le Programme d'invitation traitoit: *De* Gunzone, *Italo, qui sæculo X. obscuro, in Germaniâ pariter atque in Italiâ eruditionis laude floruit.*

KIEL.

Mr. *Jean Chistophle Henning*, qui a été fait depuis peu Bibliothécaire de l'Université, en revêtant la qualité de Recteur, a donné un Programme, *De Bibliotheca Præfecti dignitate*.

Mr. *Rosius*, Professeur de Mathématique, qui a donné depuis plusieurs années des preuves distinguées de sa capacité, vient d'en augmenter le nombre par un Ecrit intitulé: *Commentatio de corporibus dissimilaribus, præcipueque horum quantitatibus, in quâ argumenta quædam Physico-Mathematica, vel prætermissa huc usque aggressus est, vel minus perfecta promovere & amplificare studuit.*

HILDESHEIM.

Une Controverse un peu aigre a donné lieu à

l'Ecrit suivant: Friderici Wittingii *Conjectura de Spiritibus in custodiâ ad* 1. Petri *III.* 19. *ab acerbissimâ* V S. R. D. J. B. Carpzovii *censurâ modestè vindicata*, 3 f.

STRASBOURG.

Historia Fontis Holzensis in Alsatiâ, Germanicè Holtzbad, par Mr. *Kratz*, en prenant le Grade de Docteur, pp 28.

De occupatione rerum immobilium, par Mr. *Ehrlen*, pour le Doctorat en Droit, 3½ f.

TUBINGUE.

Character Testium & Testimoniorum Academicorum sollemni Oratiunculâ expressus à Georgio-Friderico Sigwart, *Philosoph. & Med. Doct. Anat. & Chirurg. Prof. publ. Ord. Med. Aul. Wirtemb.* 4½ f. C'est une Piéce intéressante.

Dissertatio Critico-Hermeneutica ad verba Johannis Baptistæ, Matth. *III. Comm.* 11. *occurrentia*: Ipse vos baptizabit spiritu & igne, par Mr. le Professeur *Osiander*. Il régne dans cet Ecrit une érudition profonde & solide.

De Religione Apostoli Pauli, quâ omnibus omnia factus est, 1. Cor. IX. 22. par Mr. le *D. Cotta*.

De Deo in corpore & animâ glorificando occasione Oraculi 1. Cor. VI. 20. par le même.

De Catechesi Christianâ, par Mr. *Eller*, sous Mr. *Reuchlin*, 1 f.

De Judaâ profecturo qui rerum potiretur. ad Joseph. Bell. Jud. L. VII. c. 12. Tacit. Hist. L. V. c. 13. & Sueton. in Vespas. c. 4. sous le même, pp. 14.

Dissertatio Historico-Philologica de Diluviis Veterum, par Mr. *Walch* sous Mr. *Scherer*, pp. 28.

De Metempsychosi, sous Mr. *Heuss*.

De

De Floribus Lygiis vulgò Lilia vocatis, Regni Galliæ Insignibus, par Mr. *Lohenschiold.*

Dissertatio Philisophica de limite Animæ humanæ, par Mr. *Ploucquet*, un des plus habiles Métaphysiciens d'*Allemagne*, pp. 38.

MARBOURG.

De Brocardico : Jura vigilantibus sunt scripta; par Mr. *Hort*, sous la présidence de Mr. *Sorber*, pp. 68.

ROSTOCK.

Dissertatio continens Idiotici Mecklemburgensis Juridico-pragmatici Specimen primum, par Mr. *Mantzel*, 5 f.

DANTZIG.

Utrum ii qui sub tutelâ vivunt, hodiè sui sint, aut alieni juris homines? par Mr. *Groddeck*, sous Mr. *Pauli*, en Avril.

JENA.

De adversis Medicorum fatis apud Romanos Commentatio, pp. 16. Ecrit par lequel Mr. *Neubert* félicite Mr. *Grau* d'avoir été reçu Professeur en Médecine.

De Neratio prisco, veteri Jurisconsulto Romano, par Mr. *Benjamin Acoluthus.*

Commentatio Historico-Litteraria de Libello antiquo, Mirabilia Romæ inscripto. Il y est parlé de la Papesse *Jeanne.* L'Auteur est Mr. *Christian-Guillaume Schneider*, Membre de la Société Latine de cette Ville.

Mr. le Docteur *Walch* donne une suite de Programmes, *De Peccato in Spiritum Sanctum.*

On a soutenu sous le même *Antiquitates Damascenæ ex* ACTIS *IX.* 1—25. *illustrata.*

De remediis legitimis adversus sententias præsertim in augustissimo Consilio Imperatoris Au-

lico latas, par Mr. *Kreidmann*, ſous la Préſidence de Mr. *Hellfeld*.

Les trois Diſſertations ſuivantes ſont encore de Mr. le Docteur *Walch* (*Jean-Ernest Emmanuel*) 1. *De Ethnarchâ Judæorum Damascenorum Paulo insidiantium*, Act. IX. 23. 24. coll. 2. Cor. XI. 32. 2. *De Simone Coriario*, Act. X. 6. 3. *De Agabo Vate, ad* Act. XXI. 10.

Vindiciarum adversus obtrectatores juramenti religionis, Specimen elaboratum à Chriſtiano-Nicolao Carſtens, *Lubecensi.* L. L. C. 1½ f.

De præscriptione actionis pignoratitiæ directe, par Mr. *Heimburg*, 10. f

ULM.

Le ſçavant Recteur, Mr. *Jean-Pierre Miller*, a donné deux Programmes intitulés, le premier, *Corona Magistratui probato data Antiquitatis luce collustratus*, 11. pp. & le ſecond, *Sortes Biblicas Orationi in Gymnasio habenda prolusurus, ventilat* &c. 1 f.

HELMSTAEDT.

De Homologiâ S. Thomæ Apostoli ad locum Joh. XX. 28. par Mr. le Profeſſeur *Carpzov*, le 16 Avril.

FRANCKENHAUSEN.

Commentatio de Cattenburgo, Castri quondam à Cattis, haud procul à Salinis Francusinis exstructo, par Mr. *Jean-Frideric Muldener*, 1½ f.

OSNABRUCK.

De gustatu in primâ maximè ætate in Scholarum

larum spatiis conformando. 5 f. Mr. *Heilmann* a publié cette Piéce en entrant dans le Poste de Directeur du Collége de cette Ville. Il a depuis donné en *Allemand* l'Examen d'une nouvelle Traduction d'*Hérodote*, avec quelques réflexions sur l'Art de traduire.

FRANCFORT SUR L'ODER.

Nous allons rassembler dans cet Article tout ce qui a été imprimé ici pendant l'année 1757.

Dissertatio inauguralis Philosophica de Anthropologiâ Metaphysicâ, ejusdemque eximio in aliis scientiis usu, par Mr. *Hellwig*, sous Mr. *Nicolai*, en Décembre. pp. 28.

Propheta Mosi par ad DEUT. XVIII. 15. *De Prophetâ hocce disserit, atque Professionem Theologiæ extraordinariam sibi demandatam auspicaturus, Oratio die* 18. *Martii* 1757. *habenda, præfatur* Ern. Aug. Schultze. pp. 16.

Theses Anatomico-Physiologico-Medicæ Dissertationi de Emissariis Santorini præmissa, par Mr. *Jean-Theophile Walter*, pour être reçu Docteur en Médecine, en Novembre. pp. 8.

Dissertatio inauguralis Physico-Medica de Malo Persicâ, par Mr. *Christian-Samuel Ungnad*, pour être Docteur en Médecine, en Juillet. pp. 34.

Dissertatio inauguralis Chymico-Medica, de Chenopodio Ambrosioide, par Mr. *Martini*, sous Mr. *Cartheuser*, en Juillet pp. 24.

Alexandri-Gabrielis de Hulewicz *Chronologia Sacra Annorum* 4034. *à Creatione Mundi ad exhibitionem & excisionem Messiæ ex solâ Sacrâ Scripturâ deducta, & in sex notabiles Epochas distributa.* In Octavo, pp. 144.

Cogitatorum Philosophicorum de Cognitione

Humanâ Specimen primum, par Mr. *Jean-Ernest Cruger*, pp. 23.

Recueil de quelques témoignages de la Vérité sur divers passages de l'Ecriture Sainte, en dix Sermons, par Mr. Jean-Christian Grundler, *Archidiacre de l'Eglise de Custrin*, in Octavo, pp. 278, en *Allemand*.

Sermons de Mr. Simonetti. Tome IV. en *Allemand*, in Octavo, depuis la p. 1441. jusqu'à le p. 1860.

Recueil de Piéces *Allemandes*, intitulé *Beschæfftigungen der Liebe, der Freundschafft und des vergnugens*. Sec. Part. in Octavo, p. 160.

Traité (Allemand) *sur la connoissance des Chevaux*, par Mr. Zehentner, *Ecuyer de S. M. & Directeur de l'Académie du Manége de Berlin*, avec figures, in Octavo, pp. 344.

Introduction à l'Oeconomie, ou Instructions sur l'Agriculture, en cinq Parties, par Mr. *Ambroise Zeigern*, Administrateur à *Kloster-Roda*, in Octavo, pp. 244.

ARTICLE XII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

NORD.

DANNEMARC.

COPENHAGUE.

Mr. *Josias Lork*, Pasteur dans cette Ville, continuë son *Recueil sur l'Histoire Ecclesiastique moderne du Dannemarc*, en *Allemand*. La troisiéme Partie, qui est de 11 f. in Octavo, con-

contient ſept Articles, conſiſtant en Piéces, & un huitiéme où l'Auteur raſſemble quelques nouveautés. Cet Ouvrage pourroit être rendu plus intéreſſant, & d'une utilité plus générale.

Ackermann débite les *Oeuvres Mêlées* de Mr. *Jean André Kramer*, Premier Prédicateur de la Cour de *Dannemarc*, *in Quarto*, 1757. 1 Alph. 15 f. C'eſt un Ouvrage *Allemand*; qui roule principalement ſur des vérités de Morale, & qui eſt digne de la réputation de ſon Auteur.

Mr. *Lutken*, Capitaine de Marine, vient de donner deux nouvelles Parties de ſes *Penſées Oeconomiques*. Je n'ai point encore lu la derniére, qui ne paroît que depuis quelques jours. Voici les ſujets de la pénultiéme ou troiſiéme. 1. L'abondance de l'argent. 2. Les ſignes de l'abondance de l'argent. 3. Les Billets de banque. 4. Le bon marché. 5. Le débit. 6. Les Compagnies de Commerce. 7. Les Corps de métiers. 8. Les grandes Villes. 9. La vente des Vaiſſeaux Marchands. 10. Les Ouvrages qui ont paru ſur l'Oeconomie en *Dannemarc*. Ce ſont toujours les mêmes principes & le même zèle qui dictent à l'Auteur ces réflexions qu'une Nation ne ſçauroit avoir trop préſentes à l'eſprit. Voici comment finit le dixiéme Chapitre de cette Partie.

„ L'eſpérance que j'avois conçue, *dit l'Auteur*, d'exciter mes compatriotes à écrire, „ ſur l'Oeconomie Politique, n'a pas été trom„ pée. J'ai eu le plaiſir de voir paroître en peu „ de tems les Livres ſuivans.

Pensées patriotiques sur les Manufactures & les Fabriques.

Considérations Oeconomiques sur le Diocése d'Aarhuus.

Pensées modestes sur l'Oeconomie du Pays, la Frugalité, & les Fabriques utiles.

Courte Instruction sur l'Agriculture, &c.

Pensées patriotiques sur l'Oeconomie & l'Agriculture

Journal Oeconomique.

Pour ne rien dire du Livre intitulé *Relation authentique du Commerce qui se fait sur les Côtes de Guinée*; & de l'*Essai sur la maniére de perfectionner l'Agriculture en Dannemarc*, par Mr. Kirkerup.

Depuis que l'Auteur a écrit ceci, il a commencé de paroître à *Copenhague* un autre Ouvrage périodique sur l'Oeconomie, dont le début promet beaucoup. Il est intitulé *Magazin Oeconomique*. Ce ne sera point une collection de Piéces empruntées au hazard de l'Etranger, mais le fruit des recherches des personnes les plus versées dans l'Oeconomie des deux Royaumes.

Un Anonyme a publié aussi une *Introduction à la maniére de perfectionner l'Agriculture fondée sur la Physique* &c. Je ne parle point d'une traduction d'un Traité écrit en *Suédois* sur les Brebis.

Cette multitude d'Ouvrages sur une même Science n'empêche pas qu'il n'en paroisse sur d'autres sujets. Je puis vous citer pour preuves les Productions suivantes.

Nennii Banchorensis Cœnobiarchæ Eulogium sive Historiâ Bridonum curâ & impensis Caroli de Bertram, Societatis Antiquariorum Londi-

nen-

nenſis Membri. *Hafniæ* 1758. Mr. *de Bertram* eſt un ſçavant *Anglois* établi en *Dannemarc.* Son édition de *Nennius* (Auteur du neuviéme ſiécle) eſt enrichie de notes, de variantes & d'une préface qui font honneur à ſon ſçavoir & à ſon goût.

Le *Pays inconnu* &c. Drame en Muſique & en un Acte en Vers *Danois*, &c.

L'Inſpecteur du Nord, Feuille hebdomadaire en *Allemand.* On l'attribue à Mr. *Cramer*, Prédicateur de la Cour, & célébre en *Allemagne* par un grand nombre d'Ouvrages eſtimés. L'Inſpecteur répond à ce qu'on avoit droit d'attendre d'un Ecrivain ſi eſtimé.

Relation des Volcans d'Islande &c. Cette compilation, qui renferme plutôt des recherches Hiſtoriques que Phyſiques, eſt d'un Etudiant *Islandois.*

S U I S S E.

B E R N E,

On vient de publier ici une Diſſertation curieuſe & ſçavante ſur la cohérence naturelle. On y prouve contre Mr. *Hamberger*, que l'attraction en eſt la ſeule cauſe. Voici le titre de cet Ouvrage, *De Newtonianâ attractione, unicâ cohærentiæ naturalis causâ, Diſſertatio Phyſico-experimentalis adverſus* Dn. G. E. Hambergerum, *quem conſcripſit, atque in Almo Bernenſis Conlegio die* 1. *Xbris publicæ expoſuit concertationi.* Fortunatus de Felice in *Neopolitanâ Studiorum Univerſitate Phyſicæ experimentalis, & Matheſeos Regius quondam Profeſſor.* Bernæ, in Quarto. 1757. pp. 172. L'Ouvrage a deux Parties. Dans la premiére on expoſe & ré-

réfute les divers systèmes imaginés jusqu'ici pour rendre raison de la cohésion des parties étendues & solides. Là l'Auteur s'attache sur-tout à examiner ce que Mr. *Hamberger* a dit de ces forces inhérentes & innées dans les parties des corps, d'où il prétend déduire l'explication de la cohésion. On prouve que l'attraction est la cause unique de cette cohérence; que par son moyen les Loix sont établies, & les phénoménes expliqués. On parle en général de l'attraction même, qu'on défend contre les attaques de Mr. *Hamberger*, & l'on résout les difficultés qu'on peut faire contre cette attraction, & contre l'explication des phénoménes de la cohérence qui en découle.

Nous placerons ici le *Conspectus* du Cabinet de Mr. le Pasteur *Bertrand*, dans la pensée qu'il fera plaisir aux Amateurs des Curiosités Naturelles.

Musæi ELIÆ BERTRAND Conspectus.

Pars I.

Corpora quæ è terrâ oriunda ex eâ effodiuntur. Fossilia propria.

Classis I. Terræ *macræ & pingues*: *Boli*: *Ochræ*: *Terr Pictorum. Helveticæ & Exoticæ.*

II. Arenæ *fluviatiles*: *Marinæ*: *Fossiles & Ripariæ*: *Micaceæ*: *Metalliferæ*: *Conchiferæ*: *Coloratæ. Helveticæ & Exoticæ.*

III. Bituminosa: *Sulphura nativa*: *Asphalta*: *Lythanthraces*: *Gagatæ*: *Lavezza*: *& montium ignivomorum*

rum Eructamenta: seu Pori ignei & Pumices: Amianthi: Ampelites: Cespites: Turfæ. Ex Helvetiâ & aliunde.

IV. LAPIDES PRÆTIOSI, *vel his deficientibus eorumdem imitationes vitrificatæ.*

V. SALIA *fossilia: Helvetica & Exotica.*

VI. METALLIFERA: *Aurum: Argentum: Cuprum: Plumbum: Stamnum: Ferrum: Cinnabaris: Mercurius: Cadmia: Bismuthum: Zincum: Stibium: Coboltum: Hæmatitæ: Pyritæ varii: Marcassitæ varii. Ex Helvetiâ & cæteris Regionibus.*

VII. CONCRETIONES *variæ: Stalagmitæ: Stalactitæ: Granula ex aquâ stillatitiâ, seu Pisolithi nonnulli: Tubuli: Lac Lunæ: Tophi. Ex Helvetiâ præcipuè*

VIII. GYPSA: *Selemnitæ: Lapides Speculares & Rhomboïdales: Quartsa: Spatha: Talca: Lapides Sissiles: Lapides Tornatiles: Cotes & Coticulæ: Micæ. Ex Helvetiâ & cæteris Regionibus.*

IX. SILICES *varii colorati: Plures politi, nonnulli pellucidi: Pseudoadamantes: Helvetici & Exotici.*

X. ÆTITÆ: *Geodes: Silices crystallis prægnantes: Hæc Enorchites: Diorchites: Triorchites.*

XI. DENDRITÆ: *Lapides naturâ picti: Marmora Florentina ruderata.*

XII. CRYSTALLORUM & *Concretionum crystallinarum, colore, figurâ & accidentibus distinctarum collectio amplis-*

plissima. Maxima pars ex Helveticis montibus.

XIII. Calculi *varii ex diversis Animalibus.*

Pars II.

Corpora quæ Terræ adventitia ex eâ effodiuntur. Petrefacta, Helvetica & Exotica.

Classis I. Dentes: *Huc Bufonitæ: Turcoïdes: Batrachitæ Plinii: Glossopetræ.*

II. Ossamenta. *Huc Ebur fossile: Osteolithi varii: Xylostea.*

III. Ichtyolithi *varii & Ichtyotypolithi.*

IV. Oolithi: *Lapides Ovarii.*

V. Stella *marina quinque brachiis constans: Capitis Medusæ variæ Articulationes, conjunctæ & separatæ. Huc*

Partis II. Classis V. *Trochitæ: Entrochitæ: Entrochi ramosi: Asteriæ columnares: Encrini: Lapides Stellares, Rotulares, Fibulares: Ciriophilloïdes.*

VI. Conchylia *petrefacta aut mineralisata, vel Testacea Fossilia, eorumque vestigia atque nuclei.*

Genus I. Cochlides *fossiles petrefactæ vel marcasitaceæ. Helveticæ & exoticæ.*

Familia I. Auris *marina petrefacta, seu Haliotites.*

II. Sepaditæ.

III. Nautilitæ.

IV. Ammonitarum *eorumque Spondilolithorum plus quàm L Species.*

V. Tubulitæ. *Huc Belemnitæ & eorum Alveoli: Holothuriorum Petrificata. Huc Vermiculitæ intorti. Huc tandem Orthoceratitæ, eorumque nuclei seu alveoli.*

VI. Cochlitæ: *Neritæ: Trochitæ:*

Huc

Huc nonnulli Lapides Numulares & Umbilicati: Cochlidum Opercula petrificata.

VII. BUCCINITÆ.

VIII. STROMBITÆ.

IX. VOLUTITÆ *conoïdei.*

X. CYLINDRITÆ.

XI. MURICITÆ *alati.*

XII. PURPURITÆ.

XIII. GLOBOSITÆ.

XIV. PORCELLANITÆ.

Genus II. DICONCHÆ *Fossiles & Petrefactæ, vel Marcassitaceæ.*

Familia I. OSTRACITARUM *plus quàm XVI Species. Huc Gryphitæ.*

II. CHAMITÆ.

III. MUSCULITÆ.

IV. BUCARDITÆ.

V. PECTINITÆ.

VI. SOLENITÆ.

VII. TEREBRATULÆ *& Ostreopectinitæ, sive Conchæ bivalves rostro prominulo atque pertuso. Una est Species Lacunata, cujus valvæ æqualiteræ dilatantur. Huc Diphyitæ & Histeroliti omnes. Nuclei sunt illorum.*

Genus III. POLYCONCHÆ *Fossiles vel Petrefactæ.*

Familia I. BALANITÆ: *Separatæ vel Conchis adhærentes.*

II. ECHINITÆ: *Discoïdei: Conoïdei: Ovarii: Mamillares: Fibulares: Cordiformes. Huc Echinorum Exuviæ sive Partes: Officula: Dentes. Aculei, & Acetabula varia. Huc Lapides Judaïci.*

Par-

Partis II. } Astaci *marini petrefacti*: *Astacolithi.*
Classis VII. }

VIII. Plantæ *marinæ Fossiles.*

1. Madreporæ. 2. Milleporæ. 3. Reteporæ. 4 Tubiporæ 5. Alcyonia. 6. Porpitæ. Huc nonnulli Lapides figurâ numismatis. 7. Hippuritorum Articulationes. 8. Astroïtæ fungiformes. 9. Corallia ramosa.

IX. Plantæ *terrestres variæ Petrificatæ: Lithophiti: Carpolithi: Phytolithi & Phitotypolithi. Plantarum Lignorumque Incrustationes lapideæ seu Pori aquæ.*

Pars III.

Marina Corpora

Classis I. *Conchyliorum Epidermata.*

Genus I. *Cochlides.*

Familia I. Aures *marinæ*: *Perlatæ vel non Perlatæ.*

II. Patellæ: Vertice *acuto*: *Depresso*: *Recurvo*: *Pertuso*: Limbo *integro vel Laniniato*: Superficie *Lævi*, *vel Striatâ.*

III. Tubuli *marini*; *Læves & Striati*: *Vermiculare*: *Radiciformis. Ad multivalvia referri posse contendunt nonnulli.*

IV. Nautili: *Crassi & Tenues*: *Spinosi & Læves.*

V. Cornua *Ammonis*: *Unita & Divisa minutissima.*

VI. Cochleæ: 1 *Ore Rotundo seu Lunari*: Limaces *Fasciatæ*: *Depressæ*: *Asperæ*: *Ore argenteo vel auro.*

2. Ore semi rotundo, seu semi lunari:

ri: Neritæ; *Ore dentato*: *Compressæ vel Umbilicatæ*.

3. *Ore Depresso*: Trochi: *Ore Subrotundo vel Plano*: *Mucrone Acuto vel Depresso*.

VII. Buccina 1. *Caudâ longâ vel brevi, sed distinctâ*: *Ore, vel Elongato vel Expanso*.

2. *Clavicula, vel Erecta vel minùs*: *Rostro semper Recurvo*.

3. *Superficie Lævi, vel Asperâ, aut Striatâ*.

VIII. Turbines. 1. *Superficie Lævi, Striatâ, Tuberosâ, Granulatâ*.

2. *Ore Rotundo, Oblongo, Compresso, Dentato*.

IX. Volutæ. 1. *Columellâ Coniformis, vel Ventricosa*.

2. *Basi Umbonatâ, vel Erectâ*.

3. *Superficie Coloribus vel Fasciis distinctâ*.

X. Cylindri. 1. *Columellâ Oblongâ, vel Breviori*.

2. *Mucrone Erecto, vel Depresso*

XI. Murices. 1. *Columella Tuberculis vel Aculeis horrida*.

2. *Labro*: *Digitato*: *Dentato*: *vel Laciniato*.

Partis III. Classis I. Genus I. Familia. } XII. Purpuræ: *Rectirostres*: *Curvirostres*: *Spinosæ*: *Tuberosæ*: *Ramosæ*.

XIII. Globosæ: *Umbilicatæ*; *Oblongæ*: *Nodosæ*: *Curvirostres*: *Costatæ*: *Vesiciformes*: *Galeæformes*.

XIV. Porcellanæ: *Thoracicæ*: *Fimbriatæ*. *Spirales*: *Gibbosæ*: *Oblongæ*: *Variis Coloribus, Fasciis vel Maculis distinctæ*.

Ge-

Genus II. CONCHÆ *vel Conchylia diconcha.*

Familia I. OSTREA : *Plicata* : *Globosa* : *Spinosa*: *Foliacea* : *Oblonga* : *Lamellata.*

II. CHAMÆ: *Æquilateræ, vel Inæquilateræ*: *Læves, vel Striatæ.*

III. PECTINA: *Aurita*: *Semiaurita. Inaurita*: *Lævia vel Striata.* !

IV. BUCARDIA. 1. *Valvis Globosis vel Triangularibus.*

2. *Superficie hirsutâ, Striatâ, vel Lævi.*

V. MUSCULI : *Æquilateri vel Inæquilateri*: *Extremitatibue elongatis vel æqualibus*: *Læves*: *Spinosi vel Striati.*

VI. SOLENA : *Hastile recto vel incurvo.*

Genus III. Conchylia multivalvia.

Familia I. PHOLADES : *Oblongæ vel Rotundæ*: *Læves vel Striatæ.*

II. CONCHÆ *Anatiferæ, Læves, vel Striatæ.*

III. BALANI : *Ore ampliore vel angustiore.*

IV. ECHINODERMATA: *Orbicularia*: *Ovalia*: *Angulosa*: *Plana*: *Irregularia.*

Classis II. ASTACORUM *atque Cancrorum marinorum Crustæ variæ & Partes nonnullæ.*

III. Variæ PLANTARUM *marinarum species.*

PARS IV.

Classis I. TESTITUDINUM *Crustæ variæ.*

II. ANIMALIUM *Exoticorum variæ Partes &c.*

LAUSANNE.

On imprime des Mémoires du célébre Mr. *de Haller* sur la formation des Os. C'est une suite d'observations sur le développement des œufs de Poulets.

POME-

POMERANIE.

GREIFSWALDE.

On a imprimé ici chez *Struck* Christiani Stephani Schaffelii *Vitæ Professorum Medicinæ qui in Academiâ Gryphiswaldiensi à primis ejus initiis usque ad finem anni ipsius sæcularis tertii vixerunt*. 1 Alph. 20 f. *in* 4to. Ces sortes de collections sont toujours utiles; mais on ne laisse pas de vouloir y préserver de l'oubli bien des noms auxquels il auroit mieux convenu d'y rester.

ALLEMAGNE.

VIENNE.

Le Libraire *Krauss* a imprimé un Ouvrage important, dont voici le titre: *Almagestum Medicum, conscriptum à* Joanne Friderico Schreiber, *Regiomontano, Doctore Medicinæ, Anatomes & Chirurgiæ Professore, & Membro honorario Academiæ Imperialis Petropolitanæ. Introductio & Physiologia Medica Pars prima* 1757. 2 Alph. *in* 4. L'Auteur a toutes les lumiéres & l'expérience nécessaires pour remplir avec succès le plan vaste & intéressant qu'il s'est formé, de dire tout ce qui concerne le corps humain, tant sain que malade.

NUREMBERG.

En recommençant un nouveau Siécle Académique, les Membres de l'illustre Académie des Curieux de la Nature ont repris une nouvelle vigueur; & sous leur digne Président, Mr. le Conseiller Privé *de Büchner*, ils viennent de publier un volume intitulé: *Nova Acta Physico-Medica Acad. Cæs. Leopoldino-Carolinæ Naturæ Curiosorum, exhibentia Ephemerides, sive Observationes, Historias & Experimenta, à celeberr. Germaniæ & exterarum regionum Viris habita & communicata, singulari studio collecta. Tomus I.* Accedunt Appendix & Tabulæ æneæ XIII. 1757. 5. Alph. *in* 4.

Le Libraire *Jean Léonard Lange* a mis en vente le premier Tome de l'important Ouvrage connu sous le nom de *Centuriæ Magdeburgenses, seu Historia Ecclesiastica Novi Testamenti, cum variorum Theologorum continuationibus ad hæc nostra tempora: quas excipient supplementa emendationum, defensionum, illustrationumque ad priores Centurias XIII. Quorum curam suscipiet qui Præfationes etiam singulis Voluminibus addidit* Sigismundus Jacobus Baumgarten, *S. S. Theol. Doct. & Prof. Publ. Ord.* 2 Alph. 10½ f. *in* 8vo. La mort du célébre Editeur n'empêchera pas que cet Ouvrage ne soit achevé, & conduit à la perfection proposée & promise.

Rostoch.

On a imprimé ici en 3 f. *in* 8vo. *De duarum ac trium, & quidem Superiorum, atque omnium Facultatum Doctoribus Commentatio Inclitæ Academiæ Jenensis Jubilaum, secundum IIII. Nov. Febr.* clↄ Iↄccclviii. *celebrati dicata à* D. Jo. Carol. Conr. Oelrichs, *Comit. Palat. Cæs. Prof. Jur. Publ. Ord. Reg. Bonar. Art. Societatib. Regiom. Gryphisw. & Gottingæ, nec non Ducali Helmstad. itemque Bremensi, Teutonicis, & Latinæ Jenensi adscripto.* Ce petit Ecrit, rempli de détails intéressans qui font honneur à l'érudition de l'Auteur, est déjà bien connu.

Rostoch & Wismar.

Les Libraires *Berger & Boedner* ont imprimé une Brochure de 36 pages *in quarto*, intitulée, *Memoria Viri summè Reverendi atque Celeberrimi* Michaelis Friderici Quade, *S. S. Theol. D. & Phil. M. Poetæ Laureati Cæsarei, Rectoris Regii Gymnasii Academici Palaeo-Sedinensis, ibidemque Phil. ac Stili Prof. Publ. Ord.*

&

& Collegii Professorum Senioris, V. Id. Sextil. A. O. R. CIↃ IↃCCLVII *fato functi, literis consignata à* D. Jo. Carolo Conr. Oelrichs, *Comite Pal. Cæs. Prof. Jur. Publ. Ord. Regii Banar. Art. Societatib. Regiomonti, Gryphiswaldiæ, & Gottinga, nec non Ducali Helmstad. ac Bremensi Teutonicis, itemque Latina Jenensi adscripto.* C'est un détail sur la vie & les Ouvrages de Mr. *Quade*, né à *Zachan* en *Poméranie* le 28 Juillet 1682, & qui a blanchi dans la poussiére des Colléges, avec les talens propres pour l'instruction de la Jeunesse. Il avoit éte appellé en 1716. de *Greiffswalde* à *Stettin*, pour y être Recteur perpétuel du Collége Royal & Académique de cette Ville, fonction qu'il a exercée jusqu'a sa mort. Mr. *Oelrichs*, son Collegue, en décorant le tombeau du défunt, rapporte bien des particularités littéraires intéressantes.

Le même Sçavant a adressé une Lettre *Latine* à Mr. *de Perard* sur la mort de son fils unique né le 26 Août 1742, blessé le 22 Novembre 1757. à la Bataille de *Breslau*, & mort à *Scheletau* en *Moravie* de ses blessures le 4 Janvier 1758. Le titre de cette Lettre est: *Ad.* Perardum *de Filio mortuo vivo Codicilli consolatorii* D. Jo. Caroli Conr. Oelrichs *in quarto*, pp. 8. On ne peut qu'être touché, & du ton affectueux qui régne dans cet Ecrit, & du juste sujet de douleur qui en a été l'occasion.

Nous ferons encore mention, puisque nous parlons des Ouvrages de Mr. *Oelrichs*, de l'Edition qu'il a donnée de l'Ouvrage *Allemand* de *Jean-David Janeken*, qui renferme la vie du célébre Théologien *Jean Bugenhagen*, au-

trement nommé le Docteur *Pommer*, avec une Préface sur le sort de ce Livre, & diverses Corrections & Additions. Le même Ouvrage avoit déjà paru à *Stettin* en 1734, en un volume *in quarto*, d'un Alph. & 4 f. sous le titre de *Poméranie Sçavante*, Tome I. *des Théologiens*. Soit que ce titre n'eût point réveillé la curiosité, ou qu'il ne se fût pas répandu dans la Librairie, parce qu'il avoit été imprimé aux frais d'un particulier, (feu Mr. le Bourguemaître de *Liebeherr*,) on ne le connoissoit guéres plus que s'il étoit demeuré en manuscrit. C'est donc pour lui rendre une nouvelle existence que Mr. *Oelrichs* l'a redonné sous son véritable titre, sçavoir celui de *Vie de Bugenhagen*, qui doit naturellement le faire rechercher par tous ceux qui ont quelque idée de la célébrité de ce grand Théologien.

Halle.

Ce seroit une omission trop considérable que de ne pas indiquer & recommander comme un des meilleurs Ouvrages en son genre, celui qui a paru, il y a déjà plus d'un an, chez le Libraire *Curts*, sous ce titre : Jo. Simonis, *Hist. & Antiq. Prof. Lexicon manuale Hebraïcum & Chaldaïcum, cum Indice Latino, gr. in octavo*, 3 Alph. 3 f.

Mr. *Hanov* avance toujours avec le même succès dans sa Continuation des Oeuvres Philosophiques de Mr. *de Wolff*. Voici le titre du nouveau Volume qu'il vient de publier: *Philosophia Civilis, sive Politica Pars secunda, continens sapientiam publicam in temperandis Rerumpublicarum formis, procurando justo Civium*

numero, & perficiendâ civium mente, inprimis ratione intellectus, &c. *Auctore* Michaele Christop. Hanovio, *Gymnasii Academici Gedanensis Profess. Philos. ejusdemque Bibliothecario.* 1757. 3½ Alph. *in quarto.*

STUTGARDT.

On perdit ici le 23 Juillet de l'année passée un Ecclésiastique d'un mérite distingué; c'est Mr. *Guillaume Gottlieb Tafinger*, Docteur en Théologie, Conseiller du Consistoire, Surintendant-Général des Eglises, Prélat d'*Adelberg*, Pasteur de Eglise, & Assesseur des Etats du Pays. Une fiévre chaude l'emporta en peu de jours.

ALLEMAGNE.

OEHRINGEN.

Dégageons la promesse que nous avons faite Tome XXI. p. 439. de fournir la Notice des Ouvrages intéressans que prépare Mr. le Conseiller & Archivaire Privé *Hanselmann*. En voici l'énumération.

1. Une Histoire Diplomatique & Généalogique complette de la Sérénissime Maison d'Hohenloe.

2. La Franconie Orientale illustrée par l'Histoire de la Maison d'Hohenloe, avec plusieurs Piéces justificatives.

3. Description historique détaillée de l'Eglise du célébre Cloître d'*Oehringen*, & des monumens qu'il renferme, depuis sa fondation jusqu'au tems présent.

4. *Francia Orientalis veterum Romanorum mo-*

monumentis memorabilis, où l'on fait voir jusqu'où les *Romains* ont anciennement pénétré dans ces Contrées, &c. Avec une Carte Géographique, & des Desseins exacts des Monumens qui subsistent, Urnes, Tombeaux, Ustenciles, &c.

5. *Collectio Differentiarum Juris Civilis & Provincialis Hohenloïci.*

6. Mémoires en *François* sur l'origine de la Maison d'HOHENLOE, ses Personnages illustres, ses prérogatives particuliéres, & ses droits de Régale depuis l'antiquité la plus reculée.

7. *Codex Diplomaticus*, composé de plus de 300 Documens anecdotes, propres à éclaircir l'Histoire d'*Allemagne* pendant le cours du XV. Siécle.

8 Généalogie des Seigneurs de *Weinsberg*, Maison d'une ancienneté si illustre, & à qui appartenoit la qualité de Chambellan Héréditaire du *St. Empire Romain*, tirée de Documens originaux.

9. Dissertation sur les anciens Officiers (*Ministeriales*) de la Maison d'HOHENLOE, & spécialement de ceux qui remplissoient les Charges de la Cour.

10. Relation historique des troubles qu'excita en 1525. en *Allemagne*, & en particulier dans le Territoire d'*Hohenloe*, la Guerre des Paysans; troubles qui furent bientôt après appaisés.

11. Remarques détaillées & particuliéres sur la titulature dont on s'est servi à l'égard de la Maison d'HOHENLOE, dans les Lettres qui lui ont été écrites, tant de la part des Empereurs, Rois, Ducs & Princes, que par la Noblesse inférieure; & *vice versâ*.

12. Trav

12. *Tractatio de meritis inclytæ Domûs Hohenloicæ in Imperatores & Imperium.*

13. Mémoires recueillis avec choix pour corriger & perfectionner les Tables Généalogiques des Maisons des Ducs, Princes & Comtes en *Allemagne*; aussi bien que pour celles de la Noblesse inférieure de l'*Empire*, tant à l'égard des Familles éteintes que de celles qui subsistent actuellement.

ALTONA.

Mr. le Recteur *Schutze*, Membre des Académies Royales de *Berlin* & de *Copenhague*, s'applique toujours à illustrer les Antiquités du *Nord.* Il a donné là-dessus au mois de Mars dernier un Programme fort intéressant, *sur la différente maniere de penser des anciens Poëtes Grecs & Latins, & des anciens Poëtes du Nord & de l'Allemagne.* in quarto pp. 34.

CHRISTIAN-ERLANG.

L'Eglise *Françoise* de cette Ville a perdu un digne Pasteur, dont le ministére lui a été en singuliére édification, & qui a pris congé d'elle par un Sermon intitulé: *La Bénédiction Sacerdotale en témoignage de l'affection sainte & constante du Pasteur pour son Troupeau.* Sermon sur le Livre des Nombres VI. 22 — 27. Prononcé dans l'*Eglise Françoise* de *Christian-Erlang*, le Dimanche 21. Août 1757, par JEAN-HENRI LE MAITRE, Pasteur de ladite Eglise depuis dix ans, en prenant congé du Troupeau, étant appellé à servir l'Eglise de *Kusnacht* dans le Canton de *Zurich*. A *Christian-*

Erlang, chez *Jean-Charles Tetzschner*, 1757, *in Octavo*, pp. 36.

Hambourg.

La mort enleva le 29 Septembre dernier Mr. le Docteur & Professenr *Gottlieb Schellhafer*, né à *Leipzig* le 15 Juillet 1707, & qui avoit été appellé au Collége de *Hambourg* en 1742 en qualité de Professeur de Morale.

Dresde.

Richter débite le VIII. Tome de la nouvelle *Géographie Allemande* de Mr. *Jean Gottfried Haymann*, Secretaire privé du Roi de *Pologne*, Electeur de *Saxe*. C'est un grand *in* 8. de 2 Alph. 4 f. avec une Carte du Cercle de *Westphalie*, une demi-feuille de Médailles, & deux Tables Généalogiques. Ce Volume roule sur le Cercle de *Westphalie*. L'Ouvrage est fort estimé.

Ratisbonne.

Mr. *Schaeffer*, très habile Naturaliste, continuë à donner des Descriptions intéressantes de divers Insectes. Celui dont il a traité en dernier lieu, étoit étranger & inconnu dans les lieux où il a paru. C'est une Mouche, & il en parut un nombre innombrable le 11 d'Août 1757. le soir après un violent orage, desorte que tout le pont du *Danube*, en particulier à *Ratisbonne*, en étoit couvert. C'est un Insecte aquatique allé, dont *Swammerdam* & *Réaumur* ont déjà parlé; mais Mr. *Schaeffer*, après avoir rapporté leurs observations, y en joint

joint de nouvelles. Sa Dissertation est de 4½ pages *in quarto*.

Voici un Ouvrage qui peut intéresser les Catholiques-Romains. *De Magistratuum Ecclesiasticorum origine & creatione, Dissertatio Theologico-Historica secundis curis adornata, plurimumque aucta à* P. Hermanno Schollmer, *Benedictino Oberaltacensi, in Studio generali Benedictino-Bavarica S. S. Theologia Professore P. C. & Relig. Convictûs Directore*. 192 pp. in quarto.

L e i p z i g.

On a réimprime ici Martini Lipenii *Bibliotheca Realis Juridica, post virorum clarissimorum*, Friderici Gottlieb Struvii, & Gottlob Augusti Jaenichenii, *curas emendata, multis accessionibus aucta & locupletata, adjecto etiam Scriptorum Indice instructa.* Cela fait 2 Volumes *in folio*, le premier de 9 Alph. 8 f. le second de 5 Alph. 4 f. & pour la Table 3 Alph. 20 f.

On trouve chez *Jacobaer* un nouvel Ouvrage fort bien exécuté, en un Volume *in folio* d'un Alph. & 10 f. Il a pour titre: Andreæ Maximiliani Fredro, *Palatini Podoliæ, Militarium, seu Axiomatum belli, ad harmoniam togæ accommodatorum, cùm* 32 *figuris aneis & explicatione omnium terminorum Architectura Militaris, genuinis Polonis vocibus redditorum, Liber secundus.* Le premier Livre a paru à *Amsterdam*, en 1668. *in quarto.* Mais les Planches du second, déjà gravées dans le siécle passé, s'étant trouvées trop larges pour ce format, il a falu en faire un *in folio.* L'Auteur, *Fredro*, est mort en 1679. à 58. ans.

Le Libraire *Corner* de *Kilon* a fait imprimer ici en 8 f. in quarto *Viri Celeberrimi* Theodori Dassovii, *Prof. olim Witteb. postea Past. Prim. ac Prof. Kilon. tandem S. R. Maj. Dan. & Norv. a Cons. Eccles. in Ducatu Slesv. & Hols. Superint. Generalis, Praepositique Rendsburgensis*, de פרה אדומה h. e. *Vacca Rufa, ex Antiquitate Hebraea, speciatimque ex Maimonide, Opusculum; quantum constat, nunquam antea formis descriptum. Ex Ms. in lucem produxit publicam, & praefatione nec non paucis observationibus instruxit*: Joh. Gottlob. Wilh. Dunkel, *Pastor. Eccles. Wulfen. ac Drosav. in Principatu Anhaltino-Cothenensi, Societatis Litterariae Duisburgensis, nec non Instituti Litterarii Academici Jenensis Membrum.*

Le 25. Mars dernier, Mr. *Charles-Frideric Hundertmarck*, Docteur & Professeur en Médecine, Assesseur de la Faculté, & Membre de l'Académie Royale des Curieux de la Nature, & de plusieurs autres Sociétés, a pris possession de la Charge de Professeur public ordinaire en Physiologie, par un Discours très-bien fait, *de Salute, ex Nosocomiis merito suspecta*. Son Programme, où il considére *Ozaenam Veneream*, est aussi fort intéressant.

GOTTINGEN.

Mr. *Gaudio*, Docteur en Droit, & ci-devant Professeur de la même Faculté dans l'Académie Royale de *Naples*, publie fréquemment des Piéces intéressantes, & en prépare de plus considérables. Il a donné *Deux Piéces pour & contre le Roi de Prusse*, qui sont un Sonnet de l'Abbé *Metastasio* sur ce Monarque,

avec la Réponse, ou Parodie, destinée à réfuter ce Sonnet; l'un & l'autre en *Italien*, à quoi Mr. *Gaudio* a joint diverses Remarques. Il a aussi fait imprimer une *Epitre à la louange de* FREDERIC *l'incomparable, composée par les Employés de l'Armée Françoise à* Goettingue, *adressée à Mr.* de Colom du Clos, *& traduite en Italien*, par Mr. Gaudio, *avec une Préface de sa façon.* Enfin il a mis au jour un Ecrit tout-à-fait original, intitulé *Nouvelle découverte dans l'Histoire Litteraire sur Polybe, à Berlin* 1758, in Octavo, pp. 56.

Mr. le Professeur *Kaestner* a fait imprimer deux Elégies *Allemandes*, auxquelles son cœur a plus de part encore que son esprit. Dans la premiére il déplore la perte d'une Epouse chérie, & digne de l'être, qu'il a perdue le 4 Mars de cette année. On trouve des Piéces qu'il avoit adressées à cette tendre Moitié, dans son Recueil *Allemand d'Oeuvres mêlées* (a); & nous avons aussi indiqué dans ce Journal Tom. XIX. p. 469. les vers qu'un *Islandois* avoit adressé à Mr. *Kaestner* sur son mariage.

En voici de *Latins* que le même Professeur fit sur la Bataille de *Rosbach*, le 5 Nov. 1757.

VISURIS ET SALA.

Dum dolet Arminium sibi non superesse Visurgis (b).
Hæc Sala: Gallorum spumescens læta cruore

Vin-

(a) Voy. Tom. XVI. p. 456.

(b) Note de l'Auteur. *Id æqui Lectores de tempore accipient quo scriptum est. Jam enim lætatur Visurgis Arminium sibi redditum esse.*

Vincere Fridricum *vidi*, *qui Cæsare major*,
(*Nam victrix placeat* Fridrici *caussa Catoni*,)
Sacrorum vindex, *libertatisque triumphas*.

Berlin.

☞ L'heureux Anniversaire de la Naissance de S. M. a été célébré avec toute l'allegresse qu'il doit inspirer aux fidéles Sujets de cet Auguste Monarque. Ce jour-là même, 24 Janvier, Mr. *Sulzer*, Professeur de Mathématiques, prononça, dans le grand Collége de *Joachimsthal*, une Harangue très-éloquente, qui a été imprimée en 35. pp. *in quarto*. Mr. *Wippel*, Conrecteur du Collége du Cloître, a régalé ses Auditeurs d'un Poëme qui a été généralement applaudi, & dont l'impression remplit deux feuilles *in quarto*.

☞ L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres tint le Jeudi 26. du même mois son Assemblée publique, qui fut fort brillante. LL. AA. RR. Messeigneurs les Margraves de *Schwedt* & *Henri* l'honorérent de leur présence, & il s'y trouva plusieurs Ministres d'Etat & autres Personnes de distinction tant de la Cour qu'Etrangers. Je fis l'ouverture de la séance par un Discours convenable à la conjoncture. Il a été imprimé. Mr. le Grand-Maréchal Comte *de Redern* lut ensuite des *Considérations sur le Globe*, qu'il avoit commencées il y a un an. Il plaça à la tête un Morceau d'éloquence à la louange du Roi, & sur les événemens de la Guerre présente. Mr. le Conseiller Privé *Eller* lut des *Recherches sur la formation de la Voix Humaine*. J'y fis succéder l'Eloge de Mr. le Baron *de Sueerts*.

En-

Ensuite vint un *Examen Philosophique de la preuve de l'existence de Dieu employée dans l'Essai de Cosmologie* par Mr. le Président *de Maupertuis*. Ce Morceau fut lu par Mr. *Merian*. Enfin je fis la clôture par l'Eloge de Mr. *Pelloutier*.

Le Tome XII. des Mémoires de l'Académie va paroître.

Le Libraire *Lange* mettra aussi incessamment en vente mes *Consolations pour les personnes valétudinaires*.

J'ai reçu avis de *Lyon*, que le Libraire *Bruyset* y avoit imprimé mes *Eloges des Académiciens & de quelques autres Sçavans*, en 2 Vol. in 12.

La presse du Libraire *Luzac* roule sur mon *Philosophe Payen*.

Le Sermon que j'ai prononcé le premier jour de l'An au *Werder*, a été fort proprement imprimé, & s'est vendu chez le Libraire *de Bourdeaux*.

L'Examen de l'Ecole Réelle fait à Pâques dernier a été indiqué par un Programme, contenant des recherches fort solides *sur la Solidité*. Cette Ecole est toujours une source d'instructions utiles, & une pépiniére de bons sujets

Le Libraire *E. de Bourdeaux* a débité une Brochure intitulée FRIDERIC LE GRAND *au Temple de l'Immortalité, par Mademoiselle *** Auteur d'Abassaï.* C'est une Allégorie sur les vertus d'un Héros, qui dès l'entrée de sa carriére a marché à pas de géant dans la route de la véritable Gloire.

EXTRAIT

d'une Lettre.

Monsieur,

„ En relisant votre *N. Bibliothéque Germanique*, j'ai trouvé quelques remarques à y „ faire, dont je vous abandonne le soin de „ faire usage, si vous le jugez à propos.

„ Vous parlez Tom. VIII. pp. 223. du „ Libraire *Fridéric Lanckisch*. Il n'existe plus, „ & même il est mort depuis à peu près un „ siécle; mais ses héritiers ont toujours con„ tinué le négoce sous le nom de *Fr. L. Erben*.

„ *Ibid. Seyfort*, lisez *Seyfart*.

„ Tome XX. pp. 456. Vous parlez d'un „ Candidat nommé *Weickmann*; c'est *Wichmann*. „ Est-ce tout de bon que vous louez les no„ tes de ce Traducteur. On m'a écrit de „ *Leipzig* qu'elles étoient impertinentes. (Cela „ est vrai, & c'est ce que j'ai voulu dire.)

„ Vous avez dit de Mr. *Am-Ende*, qu'il „ avoit été Surintendant de *Freyberg*. C'est „ de *Freyburg*, Ville située sur l'*Instrut*, & „ que les *François* ont traversée dans leur fui„ te du 5 Novembre 1757.

ADDITIONS

Des Imprimeurs de ce Journal.

HOLLANDE.

De Leide *ce* 15 *Février* 1758.

Mr. Stolp ayant ordonné par son Testament,

ment, qu'on eût à proposer alternativement des Questions tirées de la Théologie Naturelle & de la Morale pour le Prix qu'il a fondé, ceux d'entre Messieurs les Professeurs de notre Université qui sont chargés de l'administration de son legs, ont cru devoir commencer par des Questions générales, qui servissent comme de préliminaires aux Questions particuliéres qu'ils proposeroient dans la suite sur l'une & l'autre de ces Sciences. A présent ils passeront aux vérités de detail, en suivant autant que cela se pourra un ordre systématique; & comme c'est le tour de la Théologie Naturelle, il invitent tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la vraie Religion, à travailler à la démonstration de cette importante Proposition.

De ce que quelque chose existe, il s'ensuit qu'il y a un Etre nécessaire, éternel, immuable, & différent de cet Univers.

Les Dissertations que l'on composera sur cette matiere, devront être adressées *francò* à Mr. *Adriaan van Royen*, Professeur en Médecine, & Secretaire de l'Institut de *Stolp*.

Le terme jusqu'auquel on les recevra, est le 1 Juillet de l'année prochaine 1759. Celles qui viendront après ce tems-là, ne pourront point concourir au Prix, non plus que toutes celles qui ne seront pas écrites en *Latin* ou en *Hollandois*.

Ce Prix, qui consiste en une Médaille d'or de 250 florins d'*Hollande*, sera adjugé le 13 Octobre 1759, à celui dont la Dissertation aura le plus de suffrages en sa faveur.

A M-

AMSTERDAM.

Les Libraires Imprimeurs de ce Journal débitent *Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris* pour l'Année MDCCL. 2 Volumes in 12. Ils donneront vers le mois d'Octobre l'année 1751. en 3 Volumes. Bien des personnes qui ont coutume de prendre les suites de cet Ouvrage à mesure qu'il en paroît de nouveaux Volumes, ayant négligé de prendre quelques-unes des derniéres suites, on les prie de completer leurs exemplaires au-plutôt, parce qu'après quelque tems écoulé, l'acquisition des années qu'on aura négligé de prendre, deviendra très-difficile.

Ils débitent aussi *Observationes Miscellaneæ in Librum* JOBI, *quibus Versionum & Interpretum passim Epicrisis instituitur*; & *obscurioribus hujus Libri locis lux nonnulla adfunditur. Præmissa est Critica Disquisitio, ubi Operis totius indoles, & Scriptoris consilium expenditur. Cum Examine Oraculi celebris de* GOELE, 8.

TH. TRONCHIN *de Colicâ Pictonum*, 8.

Les mêmes Libraires ont sous presse Mémoires pour servir à *l'Histoire de* CHRISTINE, *Reine de Suéde*, Tom. III. *in quarto*. Ce Tome contient, outre quelques Ouvrages composés par cette Princesse, entre autres un sur sa propre Vie, ses Négociations en diverses Cours, ses Correspondances avec divers Ministres & les plus habiles Gens de Lettres de son tems. On y verra developpé bien des choses qui influent dans l'Histoire Politique & Littéraire du Siécle passé. On y verra découverts les motifs qui ont fait éclorre les grands événemens &c.

TABLE

TABLE DES MATIERES.

Les Articles précédés d'un Astérisque sont tirés des *Nouvelles Littéraires.*

A

B

H

I

P

Q

R

Rein-

T

Trem-

FIN.





